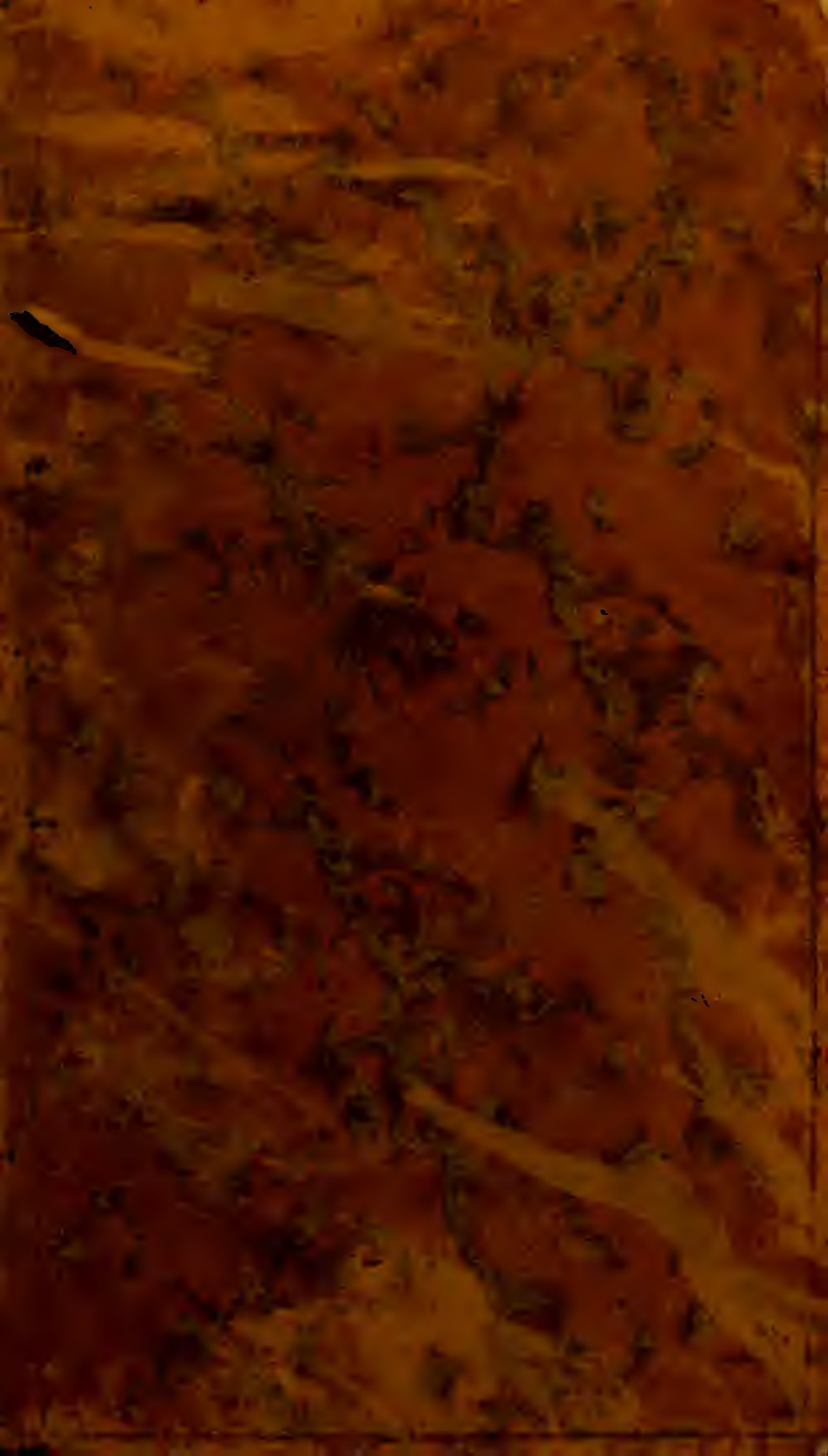



Universitas
BIBLIOTHECA





ŒUVRES
DE MONSIEUR DE V***.

ESSAIS
SUR
LES MŒURS ET L'ESPRIT
DES NATIONS;
Et ſur les principaux faits de l'Hiſtoire, depuis Charlemagne juſqu'à Louis XIII.

NOUVELLE ÉDITION,
Conforme à l'Édition in-4° *de Genève.*

TOME SEPTIÈME.



A NEUCHATEL.

M. DCC. LXXIII.



ESSAIS
SUR
LES MŒURS ET L'ESPRIT DES NATIONS.

CHAPITRE CLXXV.

De la France sous Louis XIII *jusqu'au ministère du cardinal de* Richelieu. *États généraux tenus en France. Administration malheureuse. Le maréchal d'*Ancre *assassiné ; sa femme condamnée à être brûlée. Ministère du duc de* Luines. *Guerres civiles. Comment le cardinal de* Richelieu *entra au conseil.*

On vit après la mort de *Henri IV* combien la puissance, la considération, les mœurs, l'esprit d'une nation dépendent souvent d'un seul homme. Il

CH. CLXXV.

Le parlement de Paris forcé par le duc d'*Epernon* à donner la régence à *Marie de Médicis.*

1610.
14 Mai.

tenait par une adminiſtration douce & forte tous les Ordres de l'État réunis, toutes les factions aſſoupies, les deux religions dans la paix, les peuples dans l'abondance. La balance de l'Europe était dans ſa main par ſes alliances, par ſes tréſors, & par ſes armes. Tous ces avantages ſont perdus dès la première année de la régence de ſa veuve *Marie de Médicis*. Le duc d'*Épernon*, cet orgueilleux mignon de *Henri III*, ennemi ſecret de *Henri IV*, déclaré ouvertement contre ſes miniſtres, va au parlement le jour même que *Henri* eſt aſſaſſiné. D'*Épernon* était colonel-général de l'infanterie; le régiment des gardes était à ſes ordres: il entre en mettant la main ſur la garde de ſon épée, & force le parlement à ſe donner le droit de diſpoſer de la régence; droit qui, juſqu'alors, n'avait appartenu qu'aux États généraux. Les loix de toutes les nations ont toujours voulu que ceux qui nomment au trône quand il eſt vacant, nomment à la régence. Faire un roi, eſt le premier des droits; faire un régent eſt le ſecond, & ſuppoſe le premier. Le parlement de Paris jugea la cauſe du trône, & décida du pouvoir ſuprême, pour avoir été menacé par le

duc d'*Épernon*, & parce qu'on n'avait pas eu le tems d'assembler les trois Ordres de l'État. Ch. CLXXV.

Il déclara, par un arrêt, *Marie de Médicis* seule régente. La reine vint le lendemain faire confirmer cet arrêt en présence de son fils ; & le chancelier de *Silleri*, dans cette cérémonie qu'on appelle *lit de justice*, prit l'avis des présidens avant de prendre celui des pairs, & même des princes du sang, qui prétendaient partager la régence.

Vous voyez par-là, & vous avez souvent remarqué, comment les droits & les usages s'établissent, & comment ce qui a été fait une fois solemnellement contre les régles anciennes, devient une règle pour l'avenir, jusqu'à ce qu'une nouvelle occasion l'abolisse.

Nouvelles mesures.

MARIE DE MÉDICIS régente, & non maitresse du royaume, dépense en profusions, pour s'acquérir des créatures, tout ce que *Henri le grand* avait amassé pour rendre sa nation puissante. Les troupes à la tête desquelles il allait combattre, sont pour la plupart licentiées ; les princes dont il était l'appui, sont abandonnés. Le duc de Savoie, 1610. *Charles Emmanuel*, nouvel allié de *Henri IV*, est obligé de demander par-

Ch. CLXXV.

don à *Philippe III*, roi d'Eſpagne, d'avoir fait un traité avec le roi de France; il envoie ſon fils à Madrid implorer la clémence de la cour Eſpagnole; & s'humilier comme un ſujet au nom de ſon père. Les princes d'Allemagne que *Henri* avait protégés avec une armée de quarante mille hommes, ne ſont que faiblement ſecourus. L'État perd toute ſa conſidération au-dehors; il eſt troublé au-dedans. Les princes du ſang & les grands ſeigneurs rempliſſent la France de factions, ainſi que du tems de *François II*, de *Charles IX*, de *Henri III*, & depuis dans la minorité de *Louis XIV*.

1614. États généraux.

On aſſemble enfin dans Paris les derniers États généraux qu'on ait tenus en France. Le parlement de Paris ne put y avoir ſéance. Ses députés avaient aſſiſté à la grande aſſemblée des notables tenue à Rouen en 1594. Mais ce n'était point là une convocation d'États généraux; les intendans des finances, les tréſoriers y avaient pris ſéance comme les magiſtrats.

L'univerſité veut y aſſiſter.

L'université de Paris ſomma juridiquement la chambre du clergé de la recevoir comme membre des États; c'était, diſait-elle, ſon ancien privilége; mais

Ch. CLXXV.

l'univerſité avait perdu ſes priviléges, avec ſa conſidération, à meſure que les eſprits étaient devenus plus déliés, ſans être plus éclairés. Ces États, aſſemblés à la hâte, n'avaient point de dépôts des loix & des uſages comme le parlement d'Angleterre, & comme les diètes de l'Empire : ils ne faiſaient point partie de la légiſlation ſuprême; cependant ils auraient voulu être légiſlateurs; c'eſt à quoi aſpire néceſſairement un corps qui repréſente une nation : il ſe forme de l'ambition ſecrette de chaque particulier une ambition générale.

Ce qu'il y eut de plus remarquable dans ces États, c'eſt que le clergé demanda inutilement que le concile de Trente fût reçu en France, & que le tiers-État demanda non moins vainement la publication de la loi, *qu'aucune puiſſance, ni temporelle, ni ſpirituelle, n'a droit de diſpoſer du royaume, & de diſpenſer les ſujets de leur ſerment de fidélité; & que l'opinion, qu'il ſoit loiſible de tuer les rois, eſt impie & déteſtable.*

Singulière diſpute.

C'était ſur-tout ce même tiers-État de Paris qui demandait cette loi, après avoir voulu dépoſer *Henri III*, & après avoir ſouffert les extrémités de la fa-

Ch. CLXXV.

mine, plutôt que de reconnaître *Henri IV*. Mais les factions de la ligue étant éteintes, le tiers-État, qui compose le fond de la nation, & qui ne peut avoir d'intérêt particulier, aimait le trône, & haïssait les prétentions de la cour de Rome. Le cardinal *du Perron* oublia dans cette occasion ce qu'il devait au sang de *Henri IV*, & ne se souvint que de l'Église. Il s'opposa fortement à la loi proposée, & s'emporta jusqu'à dire *qu'il serait obligé d'excommunier ceux qui s'obstineraient à soutenir que l'Église n'a pas le pouvoir de déposséder les rois :* il ajoûta que la puissance du pape était *pleine, pléniſſime, directe au spirituel, & indirecte au temporel.* La chambre du clergé, gouvernée par le cardinal *du Perron*, persuada la chambre de la noblesse de s'unir avec elle. Le corps de la noblesse avait toujours été jaloux du clergé; mais il affectait de ne pas penser comme le tiers-État. Il s'agissait de savoir si les puissances *spirituelles & temporelles* pouvaient disposer du trône. Le corps des nobles assemblé se regardait au fond, & sans le dire, comme une puissance temporelle. Le cardinal leur disait : *Si un roi voulait forcer ses sujets à se faire ariens*

ou mahométans, il faudrait le déposer. Un tel discours était bien déraisonnable; car il y a eu une foule d'empereurs & de rois ariens, & on n'en a déposé aucun pour cette raison. Cette supposition, toute chimérique qu'elle était, persuadait les députés de la noblesse, qu'il y avait des cas où les premiers de la nation pouvaient détrôner leur souverain; & ce droit, quoiqu'éloigné, était si flatteur pour l'amour-propre, que la noblesse voulait le partager avec le clergé. La chambre ecclésiastique signifia à celle du tiers-État, qu'à la vérité il n'était jamais permis de tuer son roi, mais elle tint ferme sur le reste.

AU milieu de cette étrange dispute, le parlement rendit un arrêt, qui déclarait *l'indépendance absolue du trône, loi fondamentale du royaume.*

C'ÉTAIT sans doute l'intérêt de la cour de soutenir la demande du tiers-État, & l'arrêt du parlement, après tant de troubles qui avaient mis le trône en danger sous les règnes précédens. La cour cependant céda au cardinal *du Perron*, au clergé, & sur-tout à Rome qu'on ménageait : elle étouffa elle-même une opinion, sur laquelle sa sûreté

Ch. CLXXV.

était établie ; c'eſt qu'au fond elle penſait alors que cette vérité ne ſerait jamais réellement combattue par les évènemens, & qu'elle voulait finir des diſputes trop délicates & trop odieuſes : elle ſupprima même l'arrêt du parlement, ſous prétexte qu'il n'avait aucun droit de rien ſtatuer ſur les délibérations des États, qu'il leur manquait de reſpect, & que ce n'était pas à lui à faire des loix fondamentales ; ainſi elle rejeta les armes de ceux qui combattaient pour elle, comptant n'en avoir pas beſoin : enfin tout le réſultat de cette aſſemblée fut de parler de tous les abus du royaume, & de n'en pouvoir réformer un ſeul.

Concini.

LA France reſta dans la confuſion, gouvernée par le Florentin *Concini*, devenu maréchal de France, ſans avoir jamais tiré l'épée, & premier miniſtre ſans connaître les loix du royaume. C'était aſſez qu'il fût étranger, pour que les princes euſſent ſujet de ſe plaindre.

Henri prince de *Condé.*

MARIE DE MÉDICIS était bien malheureuſe ; car elle ne pouvait partager ſon autorité avec le prince de *Condé*, chef des mécontens, ſans la perdre ; ni la confier à *Concini*, ſans indiſpoſer tout le royaume. Le prince de

Condé Henri, père du grand *Condé*, & fils de celui qui avait gagné la bataille de Coutras avec *Henri IV*, se met à la tête d'un parti, & prend les armes. La cour conclut avec lui une paix simulée, & le fait mettre à la Bastille. Ch. CLXXV.

Ce fut le sort de son père, de son grand-père, & de son fils. Sa prison augmenta le nombre des mécontens. Les *Guises*, autrefois ennemis si implacables des *Condés*, se joignent à présent avec eux. Le duc de *Vendôme*, fils de *Henri IV*, le duc de *Nevers*, de la maison de *Gonzague*, le maréchal de *Bouillon*, tous les seigneurs mécontens se cantonnent dans les provinces; ils protestent qu'ils servent leur roi, & qu'ils ne font la guerre qu'au premier ministre.

Troubles civils.

CONCINI, maréchal d'*Ancre*, assuré de la faveur de la reine, les bravait tous. Il leva sept mille hommes à ses dépens, pour maintenir l'autorité royale, ou plutôt la sienne; & ce fut ce qui le perdit. Il est vrai qu'il levait ces troupes avec une commission du roi; mais c'était un des grands malheurs de l'État, qu'un étranger, qui était venu en France sans aucun bien, eût de quoi

Ch. CLXXV.

aſſembler une armée auſſi forte que celles avec leſquelles *Henri IV* avait reconquis ſon royaume. Preſque toute la France ſoulevée contre lui ne put le faire tomber ; & un jeune homme dont il ne ſe défiait pas, & qui était étranger comme lui, cauſa ſa ruine, & tous les malheurs de *Marie de Médicis.*

Charles-Albert de Luines, né dans le comtat d'Avignon, admis avec ſes deux frères parmi les gentils-hommes ordinaires du roi attachés à ſon éducation, s'était introduit dans la familiarité du jeune monarque, en dreſſant des pigrièches à prendre des moineaux. On ne s'attendait pas que ces amuſemens d'enfance duſſent finir par une révolution ſanglante. Le maréchal d'*Ancre* lui avait fait donner le gouvernement d'Amboiſe, & croyait l'avoir mis dans ſa dépendance : ce jeune homme conçut le deſſein de faire tuer ſon bienfaiteur, d'exiler la reine, & de gouverner ; & il en vint à bout ſans aucun obſtacle. Il perſuade bientôt au roi qu'il eſt capable de régner par lui-même, quoiqu'il n'ait que ſeize ans & demi : il lui dit que la reine ſa mère & *Concini* le tiennent en tutelle. Le jeune roi, à qui on avait donné dans

Concini maréchal *d'Ancre*, aſſaſſiné au Louvre. 1617.

ſon enfance le ſurnom de *juſte*, conſent à l'aſſaſſinat de ſon premier miniſtre. Le marquis de *Vitri*, capitaine des gardes; *Du Hallier*, ſon frère; *Perſan*, & d'autres, le tuent à coups de piſtolet dans la cour même du Louvre. On crie, *Vive le roi*, comme ſi on avait gagné une bataille. *Louis XIII* ſe met à la fenêtre, & dit, *Je ſuis maintenant roi*. On ôte à la reine-mère ſes gardes: on les déſarme; on la tient en priſon dans ſon appartement: elle eſt enfin exilée à Blois. La place de maréchal de France qu'avait *Concini*, eſt donnée à *Vitri* qui l'avait tué. La reine avait récompenſé du même honneur *Thémines*, pour avoir arrêté le prince de *Condé*: auſſi le maréchal, duc de *Bouillon*, diſait, qu'il rougiſſait d'être maréchal, depuis que cette dignité était la récompenſe du métier de ſergent & de celui d'aſſaſſin.

La populace, toujours extrême, toujours barbare quand on lui lâche la bride, va déterrer le corps de *Concini*, inhumé à S.-Germain l'Auxerrois, le traîne dans les rues, lui arrache le cœur; & il ſe trouva des hommes aſſez brutaux pour le griller publiquement ſur des charbons & pour le manger.

Le cœur de *Concini*, grillé & mangé.

Ch. CLXXV.

Son corps fut enfin pendu par le peuple à une potence. Il y avait dans la nation un eſprit de férocité, que les belles années de *Henri IV*, & le goût des arts apporté par *Marie de Médicis*, avaient adouci quelque tems, mais qui, à la moindre occaſion, reparaiſſait dans toute ſa force. Le peuple ne traitait ainſi les reſtes ſanglans du maréchal d'*Ancre*, que parce qu'il était étranger, & qu'il avait été puiſſant.

L'HISTOIRE du célèbre *Nani*, les mémoires du maréchal d'*Étrées*, du comte de *Brienne*, rendent juſtice au mérite de *Concini*, & à ſon innocence; témoignages qui ſervent au moins à éclairer les vivans, s'ils ne peuvent rien pour ceux qui ſont morts injuſtement d'une manière ſi cruelle.

Sa femme condamnée : cinq conſeillers refuſent d'aſſiſter au jugement.

CET emportement de haîne n'était pas ſeulement dans le peuple; une commiſſion eſt envoyée au parlement pour condamner le maréchal après ſa mort, pour juger ſa femme *Éléonor Galigaï*, & pour couvrir par une cruauté juridique l'opprobre de l'aſſaſſinat. Cinq conſeillers du parlement refuſèrent d'aſſiſter à ce jugement; mais il n'y eut que cinq hommes ſages & juſtes.

JAMAIS procédure ne fut plus éloi-

gnée de l'équité, ni plus déshonorante pour la raiſon. Il n'y avait rien à reprocher à la maréchale; elle avait été favorite de la reine, c'était-là tout ſon crime : on l'accuſa d'être ſorcière; on prit des *Agnus Dei* qu'elle portait, pour des taliſmans. Le conſeiller *Courtin* lui demanda de quel charme elle s'était ſervie pour enſorceler la reine? *Galigaï*, indignée contre le conſeiller, & un peu mécontente de *Marie de Médicis*, répondit : *Mon ſortilége a été le pouvoir que les ames fortes doivent avoir ſur les eſprits faibles.* Cette réponſe ne la ſauva pas; quelques juges eurent aſſez de lumières & d'équité pour ne pas opiner à la mort : mais le reſte, entraîné par le préjugé public, par l'ignorance, & plus encore par ceux qui voulaient recueillir les dépouilles de ces infortunés, condamnèrent à la fois le mari déjà mort, & la femme, comme convaincus de ſortilège, de judaïſme, & de malverſations. La maréchale fut brûlée, & le favori *Luines* eut la confiſcation.

CH. CLXXV.

Brulée comme ſorcière.

1617.

C'EST cette infortunée *Galigaï* qui avait été le premier mobile de la fortune du cardinal de *Richelieu*, lorſqu'il était jeune encore, & qu'il s'ap-

Ch. CLXXV.

pellait *l'Abbé du Chillon* : elle lui avait procuré l'évêché de Luçon, & l'avait enfin fait ſecrétaire d'État en 1616. Il fut enveloppé dans la diſgrace de ſes protecteurs ; & celui qui depuis en exila tant d'autres du haut du trône, où il s'aſſit près de ſon maître, fut alors exilé dans un petit prieuré au fond de l'Anjou.

Concini, ſans être guerrier, avait été maréchal de France ; *Luines* fut quatre ans après connétable, étant à peine officier. Une telle adminiſtration inſpira peu de reſpect ; il n'y eut plus que des factions dans les Grands & dans le peuple, & on oſa tout entreprendre.

La reine-mère tirée de priſon par le duc *d'Epernon*. 1619.

Le duc d'*Épernon*, qui avait fait donner la régence à la reine, alla la tirer du château de Blois où elle était reléguée, & la mena dans ſes terres à Angoulême, comme un ſouverain qui ſecourrait ſon alliée.

C'était-la manifeſtement un crime de lèſe-majeſté, mais un crime approuvé de tout le royaume, & qui ne donnait au duc d'*Épernon* que de la gloire. On avait haï *Marie de Médicis* toute-puiſſante, on l'aimait malheureuſe. Perſonne n'avait murmuré dans

le royaume, quand *Louis XIII* avait emprisonné sa mère au Louvre, quand il l'avait reléguée sans aucune raison ; & alors on regardait comme un attentat l'effort qu'il voulait faire pour ôter sa mère à un rebelle. On craignait tellement la violence des conseils de *Luines*, & les cruautés de la faiblesse du roi, que son propre confesseur, le jésuite *Arnoux*, en prêchant devant lui avant l'accommodement, prononça ces paroles remarquables : *On ne doit pas croire qu'un prince religieux tire l'épée pour verser le sang dont il est formé : vous ne permettrez pas, sire, que j'aie avancé un mensonge dans la chaire de vérité. Je vous conjure, par les entrailles de* JÉSUS-CHRIST, *de ne point écouter les conseils violens, & de ne pas donner ce scandale à toute la chrétienté.*

Sermon remarquable.

C'ÉTAIT une nouvelle preuve de la faiblesse du gouvernement, qu'on osât parler ainsi en chaire. Le père *Arnoux* ne se serait pas exprimé autrement, si le roi avait condamné sa mère à la mort. A peine *Louis XIII* avait-il alors une armée contre le duc d'*Épernon*. C'était prêcher publiquement contre le secret de l'État, c'était parler de la part de

CH CLXXV.

DIEU contre le duc de *Luines*. Ou ce confeſſeur avait une liberté héroïque & indiſcrette, ou il était gagné par *Marie de Médicis*. Quel que fût ſon motif, ce diſcours public montre qu'il y avait alors de la hardieſſe, même dans les eſprits qui ne ſemblent faits que pour la ſoupleſſe. Le connétable fit, quelques années après, renvoyer le confeſſeur.

Intrigues. 1619.

CEPENDANT le roi, loin de s'emporter aux violences qu'on ſemblait craindre, rechercha ſa mère, & traita avec le duc d'*Épernon* de couronne à couronne. Il n'oſa pas même, dans ſa déclaration, dire que d'*Épernon* l'avait offenſé.

Guerre civile.

A peine le traité de réconciliation fut-il ſigné, qu'il fut rompu ; c'était là l'eſprit du tems. De nouveaux partiſans de *Marie* armèrent, & c'était toujours contre le duc de *Luines*, comme auparavant contre le maréchal d'*Ancre*, & jamais contre le roi. Tout favori traînait alors après lui la guerre civile. *Louis XIII* & ſa mère ſe firent en effet la guerre. *Marie de Médicis* était en Anjou à la tête d'une petite armée contre ſon fils ; on ſe battit au pont de Cé ; & l'État était au point de ſa ruine.

CETTE confusion fit la fortune du célèbre *Richelieu*. Il était sur-intendant de la maison de la *reine-mère*, & avait supplanté tous les confidens de cette princesse, comme il l'emporta depuis sur tous les ministres du roi. La souplesse & la hardiesse de son génie devaient par-tout lui donner la première place ou le perdre. Il ménagea l'accommodement de la mère & du fils. La nomination au cardinalat, que la reine demanda pour lui, & qu'elle obtint difficilement, fut la récompense de ce service. Le duc d'*Épernon* fut le premier à poser les armes, & ne demanda rien : tous les autres se faisaient payer par le roi, pour lui avoir fait la guerre.

CH. CLXXV.

1620.

LA reine & le roi son fils se virent à Brissac, & s'embrassèrent en versant des larmes, pour se brouiller ensuite plus que jamais. Tant de faiblesse, tant d'intrigues & de divisions à la cour, portaient l'anarchie dans le royaume. Tous les vices intérieurs de l'État qui l'attaquaient depuis long-tems, augmentèrent, & tous ceux que *Henri IV* avait extirpés, renaquirent.

Eglise.

L'ÉGLISE souffrait beaucoup & était encore plus déréglée.

L'INTÉRÊT de *Henri IV* n'avait pas

Ch. CLXXV.

été de la réformer ; la piété de *Louis XIII*, peu éclairée, laiſſa ſubſiſter le déſordre ; la règle & la décence n'ont été introduites que par *Louis XIV*. Preſque tous les bénéfices étaient poſſédés par des laïcs, qui les faiſaient deſſervir par de pauvres prêtres à qui on donnait des gages. Tous les princes du ſang poſſèdaient les riches abbayes. Plus d'un bien de l'Égliſe était regardé comme un bien de famille. On ſtipulait une abbaye pour la dot d'une fille ; & un colonel remontait ſon régiment avec le revenu d'un prieuré. Les eccléſiaſtiques de cour portaient ſouvent l'épée ; & parmi les duels & les combats particuliers qui déſolaient la France, on en comptait beaucoup où des gens d'égliſe avaient eu part, depuis le cardinal de *Guiſe*, qui tira l'épée contre le duc de *Nevers Gonzague* en 1617, juſqu'à l'abbé, depuis cardinal de *Retz*, qui ſe battait ſouvent en ſollicitant l'archevêché de Paris.

Mœurs.

Les eſprits demeuraient en général groſſiers & ſans culture. Les génies des *Malherbes*, & des *Racans*, n'étaient qu'une lumière naiſſante qui ne ſe répandait pas dans la nation. Une pédanterie ſauvage, compagne de cette

ignorance qui paſſait pour ſcience, aigriſſait les mœurs de tous les corps deſtinés à enſeigner la Jeuneſſe, & même de la magiſtrature. On a de la peine à croire que le parlement de Paris, en 1621, défendit ſous peine de mort de rien enſeigner de contraire à *Ariſtote* & aux anciens auteurs; & qu'on bannit de Paris un nommé *de Clave* & ſes aſſociés, pour avoir voulu ſoutenir des thèſes contre les principes d'*Ariſtote* ſur le nombre des élémens & ſur la matière & la forme.

MALGRÉ ces mœurs ſévères, & malgré ces rigueurs, la juſtice était vénale dans preſque tous les tribunaux des provinces. *Henri IV* l'avait avoué au parlement de Paris, qui ſe diſtingua toujours autant par une probité incorruptible que par un eſprit de réſiſtance aux volontés des miniſtres & aux édits pécuniaires. *Je ſais*, leur diſait-il, *que vous ne vendez point la juſtice; mais dans d'autres parlemens il faut ſouvent ſoutenir ſon droit par beaucoup d'argent: je m'en ſouviens, & j'ai bourſillé moi-même.*

Déſordre de l'État.

LA nobleſſe, cantonnée dans ſes châteaux, ou montant à cheval pour aller ſervir un gouverneur de Province, ou

Ch. CLXXV.

ſe rangeant auprès des princes qui troublaient l'État, opprimait les cultivateurs. Les villes étaient ſans police, les chemins impraticables, & infeſtés de brigands. Les regiſtres du parlement font foi que le guet, qui veille à la ſûreté de Paris, conſiſtait alors en quarante-cinq hommes, qui ne faiſaient aucun ſervice. Ces dérèglemens, que *Henri IV* ne put réformer, n'étaient pas de ces maladies du corps politique qui peuvent le détruire : les maladies véritablement dangereuſes, étaient le dérangement des finances, la diſſipation des tréſors amaſſés par *Henri IV*, la néceſſité de mettre pendant la paix des impôts que *Henri* avait épargnés à ſon peuple, lorſqu'il ſe préparait à la guerre la plus importante; les levées tyranniques de ces impôts, qui n'enrichiſſaient que des traitans; les fortunes odieuſes de ces traitans, que le duc de *Sulli* avait éloignés, & qui, ſous les miniſtères ſuivans, s'engraiſsèrent du ſang du peuple.

Beaucoup de ſeigneurs devenus puiſſans & dangereux.

A ces vices, qui faiſaient languir le corps politique, ſe joignaient ceux qui lui donnaient ſouvent de violentes ſecouſſes. Les gouverneurs des provinces, qui n'étaient que les lieutenans de

Henri IV, voulaient être indépendans de *Louis XIII*. Leurs droits, ou leurs usurpations, étaient immenses: ils donnaient toutes les places; les gentilshommes pauvres s'attachaient à eux, très-peu au roi, & encore moins à l'État. Chaque gouverneur de province tirait de son gouvernement de quoi pouvoir entretenir des troupes, au lieu de la garde que *Henri IV* leur avait ôtée. La Guienne valait au duc d'*Épernon* un million de livres qui répondent à près de deux millions d'aujourd'hui, & même à près de quatre, si on considère l'enchérissement de toutes les denrées.

Nous venons de voir ce sujet protéger la reine-mère, faire la guerre au roi, en recevoir la paix avec hauteur. Le maréchal de *Lesdiguières* avait trois ans auparavant, en 1616, signalé sa grandeur & la faiblesse du trône d'une manière glorieuse. On l'avait vu lever une véritable armée à ses dépens, ou plutôt à ceux du Dauphiné, province dont il n'était pas même gouverneur, mais simplement lieutenant-général; mener cette armée dans les Alpes malgré les défenses positives & réïtérées de la cour; secourir contre les Espa-

Ch. CLXXV.

gnols le duc de Savoie que cette cour abandonnait, & revenir triomphant. La France alors était remplie de ſeigneurs puiſſans comme du tems de *Henri III*, & n'en était que plus faible.

Il n'eſt pas étonnant que la France manquât alors la plus heureuſe occaſion qui ſe fût préſentée depuis le tems de *Charles-Quint*, de mettre des bornes à la puiſſance de la maiſon d'*Autriche*, en ſecourant l'électeur Palatin élu roi de Bohême, en tenant la balance de l'Allemagne ſuivant le plan de *Henri IV*, auquel ſe conformèrent depuis les cardinaux de *Richelieu* & *Mazarin*. La cour avait conçu trop d'ombrage des réformés de France, pour protéger les proteſtans d'Allemagne. Elle craignait que les huguenots ne fiſſent en France ce que les proteſtans faiſaient dans l'Empire. Mais ſi le gouvernement avait été ferme & puiſſant comme ſous *Henri IV*, dans les dernières années de *Richelieu*, & ſous *Louis XIV*, il eût aidé les proteſtans d'Allemagne, & contenu ceux de France. Le miniſtère de *Luines* n'avait pas ces grandes vues ; & quand même il eût pu les concevoir, il n'aurait pu les remplir ; il eût fallu une autorité reſpectée, des finances en

bon ordre, de grandes armées; & tout cela manquait.

LES divisions de la cour sous un roi qui voulait être maître, & qui se donnait toujours un maître, répandaient l'esprit de sédition dans toutes les villes. Il était impossible que ce feu ne se communiquât pas, tôt ou tard, aux réformés de France. C'était ce que la cour craignait; & sa faiblesse avait produit cette crainte; elle sentait qu'on désobéirait quand elle commanderait, & cependant elle voulut commander.

1610. Calvinistes en France forment des cercles comme dans l'Empire.

LOUIS XIII réunissait alors le Béarn à la couronne par un édit solemnel; cet édit restituait aux catholiques les églises dont les huguenots s'étaient emparés avant le règne de *Henri IV*, & que ce monarque leur avait conservées. Le parti s'assemble à la Rochelle, au mépris de la défense du roi. L'amour de la liberté, si naturel aux hommes, flattait alors les réformés d'idées républicaines; ils avaient devant les yeux l'exemple des protestans d'Allemagne, qui les échauffait. Les provinces où ils étaient répandus en France étaient divisées par eux en huit cercles: chaque cercle avait un Général comme en Allemagne: & ces Généraux étaient un ma-

Ch. CLXXV.

réchal de *Bouillon*, un duc de *Soubiſe*, un duc de *la Trimouille*, un *Châtillon*, petit-fils de l'amiral *Coligni*, enfin le maréchal de *Leſdiguières*. Le commandant-général qu'ils devaient choiſir en cas de guerre, devait avoir un ſceau où étaient gravés ces mots : *Pour* CHRIST *&* *pour le roi*, c'eſt-à-dire, contre le roi. La Rochelle était regardée comme la capitale de cette république, qui pouvait former un État dans l'État.

Le roi leur fait la guerre.

LES réformés dès-lors ſe préparèrent à la guerre. On voit qu'ils étaient aſſez puiſſans, puiſqu'ils offrirent la place de Généraliſſime au maréchal de *Leſdiguières*, avec cent mille écus par mois. *Leſdiguières*, qui voulait être connétable de France, aima mieux les combattre que les commander, & quitta même bientôt après leur religion : mais il fut trompé d'abord dans ſes eſpérances à la cour. Le duc de *Luines*, qui ne s'était jamais ſervi d'aucune épée, prit pour lui celle de connétable ; & *Leſdiguières*, trop engagé, fut obligé de ſervir ſous *Luines* contre les réformés, dont il avait été l'appui juſqu'alors.

IL fallut que la cour négociât avec tous les chefs du parti, pour les contenir,

nir, & avec tous les gouverneurs de province pour fournir des troupes. *Louis XIII* marche vers la Loire en Poitou, en Béarn, dans les provinces méridionales; le prince de *Condé* eſt à la tête d'un corps de troupes; le connétable de *Luines* commande l'armée royale.

CH. CLXXV.

Ancienne formalité des héraults d'armes.

ON renouvela une ancienne formalité, aujourd'hui entièrement abolie. Lorſqu'on avançait vers une ville où commandait un homme ſuſpect, un hérault d'armes ſe préſentait aux portes; le commandant l'écoutait chapeau bas, & le hérault criait : *A toi, Iſaac, ou Jacob* tel; *le roi, ton ſouverain ſeigneur, & le mien, te commande de lui ouvrir & de le recevoir comme tu le dois, lui & ſon armée; à faute de quoi je te déclare criminel de lèſe-majeſté au premier chef, & roturier, toi & ta poſtérité : tes biens ſeront confiſqués, tes maiſons raſées, & celles de tes aſſiſtans.*

PRESQUE toutes les villes ouvrirent leurs portes au roi, excepté S.-Jean d'Angéli dont il démolit les remparts, & la petite ville de Clérac qui ſe rendit à diſcrétion. La cour, enflée de ce ſuccès, fit pendre le conſul de Clérac & quatre paſteurs.

Ch. CLXXV.

1621. *Benjamin de Rohan*, grand-homme.

CETTE exécution irrita les proteſtans au-lieu de les intimider. Preſſés de tous côtés, abandonnés par le maréchal de *Leſdiguières*, & par le maréchal de *Bouillon*, ils élurent pour leur général, le célèbre duc *Benjamin de Rohan*, qu'on regardait comme un des plus grands capitaines de ſon ſiècle, comparable aux princes d'Orange, capable comme eux de fonder une république, plus zélé qu'eux encore pour ſa religion, ou du moins paraiſſant l'être; homme vigilant, infatigable, ne ſe permettant aucun des plaiſirs qui détournent des affaires, & fait pour être chef de parti; poſte toujours gliſſant, où l'on a également à craindre ſes ennemis & ſes amis. Ce titre, ce rang, cette qualité de chef de parti, étaient depuis longtems dans preſque toute l'Europe l'objet & l'étude des ambitieux. Les *Guelfes* & les *Gibelins* avaient commencé en Italie. Les *Guiſes* & les *Coligni* établirent depuis en France une eſpèce d'école de cette politique, qui ſe perpétua juſqu'à la majorité de *Louis XIV*.

LOUIS XIII était réduit à aſſiéger ſes propres villes. On crut réuſſir devant Montauban comme devant Clérac; mais le connétable de *Luines* y perdit

presque toute l'armée du roi sous les yeux de son maître.

Ch. CLXXV.

Siége de Montauban.

MONTAUBAN était une de ces villes qui ne soutiendraient pas aujourd'hui un siége de quatre jours ; ville si mal investie, que le duc de *Rohan* jeta deux fois du secours dans la place à travers les lignes des assiégeans. Le marquis de *la Force*, qui commandait dans la place, se défendit mieux qu'il ne fut attaqué. C'était ce même *Jacques Nompar de la Force*, si singuliérement sauvé de la mort dans son enfance aux massacres de la *S.-Barthelemi*, & que *Louis XIII* fit depuis maréchal de France. Les citoyens de Montauban, à qui l'exemple de Clérac inspirait un courage désespéré, voulaient s'ensevelir sous les ruines de la ville, plutôt que de se rendre.

Carme qui prophétise.

LE connétable ne pouvant réussir par les armes temporelles, employa les spirituelles. Il fit venir un carme Espagnol, qui avait, dit-on, aidé par ses miracles l'armée catholique des Impériaux à gagner la bataille de Prague contre les protestans. Le carme, nommé *Dominique*, vint au camp; il bénit l'armée, distribua des *Agnus*, & dit au roi : *Vous ferez tirer quatre-cents coups*

Ch. CLXXV.

de canon, & au quatre-centième Montauban capitulera. Il ſe pouvait faire que quatre cents coups de canon, bien dirigés, produiſiſſent cet effet: *Louis* les fit tirer: Montauban ne capitula point, & il fut obligé de lever le ſiége.

Décembre. 1621.

Cet affront rendit le roi moins reſpectable aux catholiques, & moins terrible aux huguenots. Le connétable fut odieux à tout le monde. Il mena le roi ſe venger de la diſgrace de Montauban ſur une petite ville de Guienne nommée Monheur: une fièvre y termina ſa vie. Toute eſpèce de brigandage était alors ſi ordinaire, qu'il vit, en mourant, piller tous ſes meubles, ſon équipage, ſon argent par ſes domeſtiques & par ſes ſoldats, & qu'il reſta à peine un drap pour enſevelir l'homme le plus puiſſant du royaume, qui, d'une main avait tenu l'épée de connétable, & de l'autre les ſceaux de France: il mourut haï du peuple & de ſon maître.

Mort du connétable duc de *Luines.*

Louis XIII était malheureuſement engagé dans la guerre contre une partie de ſes ſujets. Le duc de *Luines* avait voulu cette guerre pour tenir ſon maître dans quelque embarras, & pour être connétable. *Louis XIII* s'était accoutumé à croire cette guerre indiſpen-

ſable. On doit tranſmettre à la poſtérité les remontrances que *Dupleſſis-Mornay* lui fit à l'âge de près de quatre-vingts ans. Il lui écrivait ainſi, après avoir épuiſé les raiſons les plus ſpécieuſes : *Faire la guerre à ſes ſujets, c'eſt témoigner de la faibleſſe. L'autorité conſiſte dans l'obéiſſance paiſible du peuple ; elle s'établit par la prudence & par la juſtice de celui qui gouverne. La force des armes ne ſe doit employer que contre un ennemi étranger. Le feu roi aurait bien renvoyé à l'école des premiers élémens de la politique, ces nouveaux miniſtres d'État, qui, ſemblables aux chirurgiens ignorans, n'auraient point eu d'autres remèdes à propoſer que le fer & le feu, & qui ſeraient venus lui conſeiller de ſe couper un bras malade, avec celui qui eſt en bon état.*

Suite de la guerre contre les calviniſtes.

CES raiſons ne perſuadèrent point la cour. Le bras malade donnait trop de convulſions au corps : & *Louis XIII* n'ayant pas cette force d'eſprit de ſon père, qui retenait les proteſtans dans le devoir, crut pouvoir ne les réduire que par la force des armes. Il marcha donc encore contre eux dans les provinces au-delà de la Loire, à la tête d'une petite armée d'environ treize à qua-

Ch. CLXXV.

torze mille hommes. Quelques autres corps de troupes étaient répandus dans ces provinces. Le dérangement des finances ne permettait pas des armées plus confidérables, & les huguenots ne pouvaient en oppofer de plus fortes.

Soubise, frère du duc de *Rohan*, fe retranche avec huit mille hommes dans l'ifle de Ries, féparée du bas Poitou par un petit bras de mer. Le roi y paffe à la tête de fon armée à la faveur du reflux, défait entiérement les ennemis, & force *Soubife* à fe retirer en
1622. Angleterre. On ne pouvait montrer plus d'intrépidité, ni remporter une victoire plus complette. Ce prince n'avait guères d'autre faibleffe que celle d'être gouverné, dans fa maifon, dans fon État, dans fes affaires, dans fes moindres occupations. Cette faibleffe le rendit malheureux toute fa vie. A l'égard de fa victoire, elle ne fervit qu'à faire trouver aux chefs calviniftes de nouvelles reffources.

On négociait encore plus qu'on ne fe battait, ainfi que du tems de la ligue, & dans toutes les guerres civiles. Plus d'un feigneur rebelle condamné par un parlement, au dernier fupplice, obte-

nait des récompenſes & des honneurs, tandis qu'on l'exécutait en effigie. C'eſt ce qui arriva au marquis de *la Force*, qui avait chaſſé l'armée royale de devant Montauban, & qui tenait encore la campagne contre le roi. Il eut deux cent mille écus, & le bâton de maréchal de France. Les plus grands ſervices n'euſſent pas été mieux payés que ſa ſoumiſſion ne fut achetée. *Châtillon*, ce petit-fils de l'amiral *Coligni*, vendit au roi la ville d'Aiguesmortes, & fut auſſi maréchal. Pluſieurs firent acheter ainſi leur obéiſſance: le ſeul *Leſdiguières* vendit ſa religion. Fortifié alors dans le Dauphiné, & y faiſant encore profeſſion du calviniſme, il ſe laiſſait ouvertement ſolliciter par les huguenots de revenir à leur parti, & laiſſait craindre au roi qu'il ne rentrât dans la faction.

Rebelles récompenſés par le roi.

1622.

ON propoſa dans le conſeil de le tuer, ou de le faire connétable: le roi prit ce dernier parti, & alors *Leſdiguières* devint en un inſtant catholique: il fallait l'être pour être connétable, & non pas pour être maréchal de France: tel était l'uſage. L'épée de connétable aurait pu être dans les mains d'un huguenot, comme la ſur-intendance des finances y avait été ſi long-tems: mais

Ch. CLXXV.

il ne fallait pas que le chef des armées & des conſeils profeſsât la religion des calviniſtes en les combattant. Ce changement de religion dans *Leſdiguières* aurait déshonoré tout particulier qui n'eût eu qu'un petit intérêt ; mais les grands objets de l'ambition ne connaiſſent point la honte.

Intrigues. Paix avec les huguenots.

LOUIS XIII était donc obligé d'acheter ſans ceſſe des ſerviteurs, & de négocier avec des rebelles. Il met le ſiége devant Montpellier, & craignant la même diſgrace que devant Montauban, il conſent à n'être reçu dans la ville qu'à condition qu'il confirmera l'édit de Nantes & tous les priviléges. Il ſemble qu'en laiſſant d'abord aux autres villes calviniſtes leurs priviléges, & en ſuivant les conſeils de *Du Pleſſis-Mornay*, il ſe ſerait épargné la guerre ; & on voit que, malgré ſa victoire de Ries, il gagnait peu de choſe à la continuer.

LE duc de *Rohan*, voyant que tout le monde négociait, traita auſſi. Ce fut lui-même qui obtint des habitans de
1622. Montpellier qu'ils recevraient le roi dans leur ville. Il entama & il conclut à Privas la paix générale avec le connétable de *Leſdiguières*. Le roi le paya

comme les autres, & lui donna le duché de Valois en engagement.

Ch. CLXXV.

Tout resta dans les mêmes termes où l'on était avant la prise d'armes. Ainsi il en coûta beaucoup au roi & au royaume pour ne rien gagner. Il y eut dans le cours de la guerre quelques malheureux citoyens de pendus, & les chefs rebelles eurent des récompenses.

Le conseil de *Louis XIII* pendant cette guerre civile avait été aussi agité que la France. Le prince de *Condé* accompagnait le roi, & voulait conduire l'armée & l'État. Les ministres étaient partagés; ils n'avaient pressé le roi de donner l'épée de connétable à *Lesdiguières*, que pour diminuer l'autorité du prince de *Condé*. Ce prince, lassé de combattre dans le cabinet, alla à Rome dès que la paix fut faite, pour obtenir que les bénéfices qu'il possèdait, fussent héréditaires dans sa maison. Il pouvait les faire passer à ses enfans, sans le bref qu'il demanda & qu'il n'eut point. A peine put-il obtenir qu'on lui donnât à Rome le titre d'*altesse*; & tous les cardinaux prêtres prirent sans difficulté la main sur lui. Ce fut-là tout le fruit de son voyage à Rome.

Le prince de *Condé* à Rome.

La cour, délivrée du fardeau d'une

guerre civile, ruineuse & infructueuse, fut en proie à de nouvelles intrigues. Les ministres étaient tous ennemis déclarés les uns des autres, & le roi se défiait d'eux tous.

Ch. CLXXV.

Il parut bien, après la mort du connétable de *Luines*, que c'était lui plutôt que le roi qui avait persécuté la reine-mère. Elle fut à la tête du conseil dès que le favori eut expiré. Cette princesse, pour mieux affermir son autorité renaissante, voulait faire entrer dans le conseil le cardinal de *Richelieu*, son favori, son sur-intendant, & qui lui devait la pourpre. Elle comptait gouverner par lui, & ne cessait de presser le roi de l'admettre dans le ministère. Presque tous les mémoires de ce tems-là font connaître la répugnance du roi. Il traitait de fourbe celui en qui il mit depuis toute sa confiance. Il lui reprochait jusqu'à ses mœurs.

Le cardinal de *Richelieu* au conseil.

Ce prince dévot, scrupuleux, & soupçonneux, avait plus que de l'aversion pour les galanteries du cardinal; elles étaient éclatantes, & même accompagnées de ridicule. Il s'habillait en cavalier, & après avoir écrit sur la théologie, il faisait l'amour en plumet. Les mémoires de *Retz* confirment qu'il

Introduit par la reine-mère.

mêlait encore de la pédanterie à ce ridicule. Vous n'avez pas besoin de ce témoignage du cardinal de *Retz*, puisque vous avez vu les thèses d'amour que *Richelieu* fit soutenir chez sa nièce dans la forme des thèses de théologie qu'on soutient sur les bancs de Sorbonne. Les mémoires du tems disent encore qu'il porta l'audace de ses desirs, ou vrais ou affectés, jusqu'à la reine règnante, *Anne d'Autriche*, & qu'il en essuya des railleries qu'il ne pardonna jamais. Je vous remets sous les yeux ces anecdotes qui ont influé sur les grands évènemens. Premièrement, elles font voir que dans ce cardinal si célèbre, le ridicule de l'homme galant n'ôta rien à la grandeur de l'homme d'État, & que les petitesses de la vie privée peuvent s'allier avec l'héroïsme de la vie publique. En second lieu, elles sont une espèce de démonstration, parmi bien d'autres, que le testament politique qu'on a publié sous son nom, ne peut avoir été fabriqué par lui. Il n'était pas possible que le cardinal de *Richelieu*, trop connu de *Louis XIII*, par ses intrigues galantes; & que l'amant public de *Marion Delorme*, eût eu le front de recommander la chasteté

CH. CLXXV.

au-chaſte *Louis XIII*, âgé de quarante ans & accablé de maladies.

LA répugance du roi était ſi forte, qu'il fallut encore que la reine gagnât le ſur-intendant *la Vieuville*, qui était alors le miniſtre le plus accrédité, & à qui ce nouveau compétiteur donnait plus d'ombrage encore qu'il n'inſpirait d'averſion à *Louis XIII*.

L'ARCHEVÊQUE de Toulouſe, *Montchal*, rapporte que le cardinal jura ſur l'hoſtie une amitié & une fidélité inviolable au ſur-intendant *la Vieuville*.

29 Avril 1624.

Il eut donc enfin part au miniſtère malgré le roi & malgré les miniſtres : mais il n'eut ni la première place que le cardinal de *la Rochefoucauld* occupait, ni le premier crédit que *la Vieuville* conſerva quelque tems encore ; point de département, point de ſupériorité ſur les autres : *il ſe bornait*, dit la reine *Marie de Médicis* dans une lettre au roi ſon fils, *à entrer quelquefois au conſeil*. C'eſt ainſi que ſe paſsèrent les premiers mois de ſon introduction dans le miniſtère.

JE ſais encore une fois combien toutes ces petites particularités ſont indignes par elles-mêmes d'arrêter vos regards ; elles doivent être anéanties ſous

les grands évènemens : mais ici elles sont nécessaires pour détruire ce préjugé qui a subsisté si long-tems dans le public, que le cardinal de *Richelieu* fut premier ministre & maître absolu dès qu'il fut dans le conseil. C'est ce préjugé qui fait dire à l'imposteur, auteur du testament politique : *Lorsque votre majesté résolut de me donner en même tems l'entrée de ses conseils & grande part dans sa confiance, je lui promis d'employer mes soins pour rabaisser l'orgueil des grands, ruiner les huguenots, & relever son nom dans les nations étrangères.*

Il est manifeste que le cardinal de *Richelieu* n'a pu parler ainsi, puisqu'il n'eut point d'abord la confiance du roi. Je n'insiste point sur l'imprudence d'un ministre qui aurait débuté par dire à son maître, *Je releverai votre nom*, & par lui faire sentir que ce nom était avili. Je n'entre point ici dans la multitude des raisons invincibles qui prouvent que le *Testament politique* attribué au cardinal de *Richelieu* n'est & ne peut être de lui ; & je reviens à son ministère.

Le cardinal de *Richelieu* n'est, & ne peut être l'auteur du Testament politique.

Ce qu'on a dit depuis à l'occasion de son mausolée élevé dans la Sorbonne,

CH. CLXXV.

magnum disputandi argumentum, est le vrai caractère de son génie & de ses actions. Il est très-difficile de connaître un homme dont ses flatteurs ont dit tant de bien & ses ennemis tant de mal. Il eut à combattre la maison d'*Autriche*, les calvinistes, les Grands du royaume; la reine-mère sa bienfaitrice, le frère du roi, la reine règnante à laquelle il osa tenter de plaire, enfin le roi lui-même auquel il fut toujours nécessaire & souvent odieux. Il était impossible qu'on ne cherchât pas à le décrier par des libelles; il y faisait répondre par des panégyriques. Il ne faut croire ni les uns, ni les autres, mais se représenter les faits.

POUR être sûr des faits autant qu'on le peut, on doit discerner les livres. Que penser, par exemple, de l'écrivain de la vie du père *Joseph*, qui rapporte une lettre du cardinal à ce fameux capucin, écrite, dit-il, immédiatement après son entrée dans le conseil? « Comme vous êtes le principal » agent dont DIEU s'est servi pour me » conduire dans tous les honneurs où » je me vois élevé, je me sens obligé » de vous apprendre qu'il a plu au » roi de me donner la charge de son

» premier miniſtre, à la prière de la » reine ». Ch. CLXXV.

Le cardinal n'eut les patentes de premier miniſtre qu'en 1629. Cette place ne s'appelle point une charge, & le capucin *Joſeph* ne l'avait conduit ni aux honneurs, ni *dans les honneurs*.

Les livres ne ſont que trop pleins de ſuppoſitions pareilles; & ce n'eſt pas un petit travail de démêler le vrai d'avec le faux. Faiſons-nous ici un précis du miniſtère orageux du cardinal de *Richelieu*, ou plutôt de ſon règne.



CHAPITRE CLXXVI.

Du miniſtère du cardinal de Richelieu.

Ch. CLXXVI. *La Vieuville en priſon.*

LE ſur-intendant *la Vieuville*, qui avait prêté la main au cardinal de *Richelieu* pour monter au miniſtère, en fut écrâſé le premier au bout de ſix mois, & le ſerment ſur l'hoſtie ne le ſauva pas. On l'accuſa ſecrettement des malverſations dont on peut toujours charger un ſur-intendant.

LA VIEUVILLE devait ſa grandeur au chancelier de *Silleri*, & l'avait fait diſgracier. Il eſt ruiné à ſon tour par celui qui lui devait ſa place. Ces viciſſitudes, ſi communes dans toutes les cours, l'étaient encore plus dans celle de *Louis XIII* que dans aucune autre. Ce miniſtre eſt mis en priſon au château d'Amboiſe. Il avait commencé la négociation du mariage entre la ſœur de *Louis XIII*, *Henriette*, & *Charles*, prince de Galles, qui fut bientôt après roi de la Grande-Bretagne : le cardinal finit le traité malgré les cours de Rome & de Madrid.

Il favoriſe ſous main les proteſtans d'Allemagne, & il n'en eſt pas moins dans le deſſein d'accabler ceux de France.

Ch. CLXXVI.

Avant ſon miniſtère, on négociait vainement avec tous les princes d'Italie, pour empêcher la maiſon d'*Autriche*, ſi puiſſante alors, de demeurer maitreſſe de la Valteline.

La Valteline.

Cette petite province, alors catholique, appartenait aux Ligues-Griſes qui ſont réformées. Les Eſpagnols voulaient joindre ces vallées au Milanais. Le duc de Savoie & Veniſe, de concert avec la France, s'oppoſaient à tout aggrandiſſement de la maiſon d'*Autriche* en Italie. Le pape *Urbain VIII* avait enfin obtenu qu'on ſéqueſtrât cette province entre ſes mains, & ne déſeſpérait pas de la garder.

Belle & courte lettre du cardinal de *Richelieu*.

MARQUEMONT, ambaſſadeur de France à Rome, écrit à *Richelieu* une longue dépêche, dans laquelle il étale toutes les difficultés de cette affaire. Celui-ci répond par cette fameuſe lettre : *Le roi a changé de conſeil, & le miniſtère de maxime : on enverra une armée dans la Valteline, qui rendra le pape moins incertain & les Eſpagnols plus traitables.* Auſſi-tôt le marquis de

Ch. CLXXVI.

Cœuvres entre dans la Valteline avec une armée. On ne respecte point les drapeaux du pape, & on affranchit ce pays de l'invasion Autrichienne. C'est-là le premier évènement qui rend à la France sa considération chez les étrangers.

1625.

L'ARGENT manquait sous les précédens ministères, & on en trouve assez pour prêter aux Hollandais trois millions deux cent mille livres, afin qu'ils soient en état de soutenir la guerre contre la branche d'*Autriche-Espagnole*, leur ancienne souveraine. On fournit de l'argent à ce fameux chef *Mansfeld*, qui soutenait presque seul alors la cause de la maison *Palatine* & des protestans, contre la maison impériale.

Les huguenots Français animés par les Espagnols, comme les protestans Allemans l'ont été par la France.

IL fallait bien s'attendre, en armant ainsi les protestans étrangers, que le ministère Espagnol exciterait ceux de France, & qu'il leur rendrait (comme disait *Mirabel*, ambassadeur d'Espagne) l'argent donné aux Hollandais. Les huguenots, en effet, animés & payés par l'Espagne, recommencent la guerre civile en France. C'est depuis *Charles-Quint* & *François I* que dure cette politique entre les princes catho-

liques, d'armer les proteſtans chez autrui, & de les pourſuivre chez ſoi. Pendant cette nouvelle guerre contre le duc de *Rohan* & ſon parti, le cardinal négocie encore avec les puiſſances qu'il a outragées; & ni l'empereur *Ferdinand II*, ni *Philippe IV*, roi d'Eſpagne, n'attaquent la France.

CH. CLXXVI.

La Rochelle capitale du calviniſme.

LA Rochelle commençait à devenir une puiſſance. Elle avait alors preſque autant de vaiſſeaux que le roi. Elle voulait imiter la Hollande, & aurait pu y parvenir, ſi elle avait trouvé parmi les peuples de ſa religion, des alliés qui la ſecouruſſent. Mais le cardinal de *Richelieu* ſut d'abord armer contre elle ces mêmes Hollandais, qui par les intérêts de leur ſecte devaient prendre parti pour elle; & juſqu'aux Anglais, qui par l'intérêt d'État ſemblaient encore plus la devoir défendre. Ce qu'on avait donné d'argent aux Provinces-unies, & ce qu'on devait leur donner encore, les engagea à fournir une flotte contre ceux qu'elles appellaient leurs frères; de ſorte que le roi catholique ſecourait les calviniſtes de ſon argent; & les Hollandais calviniſtes combattaient pour la religion catholique; tandis que le cardinal de *Richelieu* chaſſait les trou- 1625.

pes du pape de la Valteline, en faveur des Grisons huguenots.

Ch. CLXXVI.

C'EST un sujet de surprise que *Soubise*, à la tête de la flotte Rocheloise, osât attaquer la flotte Hollandaise auprès de
1625. l'isle de Ré, & qu'il remportât l'avantage sur ceux qui passaient alors pour les meilleurs marins du monde. Ce succès, en d'autres tems, aurait fait de la Rochelle une république affermie & puissante.

LOUIS XIII alors avait un amiral & point de flotte. Le cardinal, en commençant son ministère, avait trouvé dans le royaume tout à réparer ou à faire; & il n'avait pu dans l'espace d'une année établir une marine. A peine dix ou douze petits vaisseaux de guerre pouvaient être armés. Le duc de *Montmorenci*, alors amiral, celui-là même qui finit depuis sa vie si tragiquement, fut obligé de monter sur le vaisseau amiral des Provinces-unies; & ce ne fut qu'avec des vaisseaux Hollandais & Anglais, qu'il battit la flotte de la Rochelle.

CETTE victoire même montrait qu'il fallait se rendre puissant sur mer & sur terre, quand on avait le parti calviniste à soumettre en France, & la puissance Autrichienne à miner dans

l'Europe. Le miniſtre accorda donc la paix aux huguenots, pour avoir le tems de s'affermir.

Ch. CLXXVI.

1626.

Le cardinal de *Richelieu* brave tous les Grands, & en fait enfermer pluſieurs. 1626.

Le cardinal de *Richelieu* avait dans la cour de plus grands ennemis à combattre. Aucun prince du ſang ne l'aimait. *Gaſton*, frère de *Louis XIII*, le déteſtait. *Marie de Médicis* commençait à voir ſon ouvrage d'un œuil jaloux. Preſque tous les grands cabalaient.

Il ôte la place d'amiral au duc de *Montmorenci*, pour ſe la donner à lui-même ſous un autre nom, & par-là il ſe fait un ennemi irréconciliable. Deux fils de *Henri IV*, *Céſar de Vendôme*, & le grand prieur, veulent ſe ſoutenir contre lui, & il les fait enfermer à Vincennes. Le maréchal *Ornano*, & *Tallerand-Chalais* animent contre lui *Gaſton*. Il les fait accuſer de vouloir attenter contre le roi même. Il enveloppe dans l'accuſation le comte de *Soiſſons*, prince du ſang, *Gaſton*, frère du roi, & la reine règnante.

On dépoſe, tantôt que le deſſein des conjurés a été de tuer le roi, tantôt qu'on a formé le deſſein de le déclarer impuiſſant, de l'enfermer dans un cloître, & de donner ſa femme à *Gaſton* ſon frère. Ces deux accuſations ſe con-

CH. CLXXVI.

1626.

tredisaient, & ni l'une ni l'autre n'étaient vraisemblables. Le véritable crime était de s'être unis contre le ministre, & d'avoir parlé même d'attenter à sa vie. Des commissaires jugent *Chalàis* à mort; il est exécuté à Nantes. Le maréchal *Ornano* meurt à Vincennes; le comte *de Soissons* fuit en Italie; la duchesse de *Chevreuse*, courtisée auparavant par le cardinal, & maintenant accusée d'avoir cabalé contre lui, prête à être arrêtée, poursuivie par ses gardes, échappe à peine, & passe en Angleterre (*a*). Le frère du roi est maltraité & observé. *Anne d'Autriche* est mandée au conseil; on lui défend de parler à aucun homme chez elle qu'en présence du roi son mari; & on la force de signer qu'elle est coupable.

La reine, femme du roi, persécutée.

Les soupçons, la crainte, la désolation étaient dans la famille royale, & dans toute la cour. *Louis XIII* n'était pas l'homme de son royaume le moins malheureux; réduit à craindre sa femme & son frère, embarrassé devant sa mère qu'il avait autrefois si maltraitée, & qui en laissait toujours échapper

(*a*) Elle traversa la rivière de Somme à la nage pour aller gagner Calais.

quelque ſouvenir ; plus embarraſſé encore devant le cardinal, dont il commençait à ſentir le joug ; la criſe des affaires étrangères était encore pour lui un nouveau ſujet de peine. Le cardinal de *Richelieu* le liait à lui par la crainte & par les intrigues domeſtiques, par la néceſſité de réprimer les complots de la cour, & de ne pas perdre ſon crédit chez les nations.

CH. CLXXVI.

Richelieu, *Buckingham*, *Olivarès*.

TROIS miniſtres également puiſſans faiſaient alors preſque tout le deſtin de l'Europe, *Olivarès* en Eſpagne, *Buckingham* en Angleterre, *Richelieu* en France. Tous trois ſe haïſſaient réciproquement, & tous trois négociaient toujours à la fois les uns contre les autres. Le cardinal de *Richelieu* ſe brouillait avec le duc de *Buckingham*, dans le tems même que l'Angleterre lui fourniſſait des vaiſſeaux contre la Rochelle, & il ſe liguait avec le comte duc *Olivarès*, lorſqu'il venait d'enlever la Valteline au roi d'Eſpagne.

Caractère de *Buckingham*.

DE ces trois miniſtres, le duc de *Buckingham* paſſait pour être le moins miniſtre ; il brillait comme un favori & un grand ſeigneur, libre, franc, audacieux, non comme un homme d'État ; ne gouvernant pas le roi *Char-*

CH. CLXXVI.

les I par l'intrigue, mais par l'aſcendant qu'il avait eu ſur le père & qu'il avait conſervé ſur le fils. C'était l'homme le plus beau de ſon tems, le plus fier, & le plus généreux. Il penſait que ni les femmes ne devaient réſiſter aux charmes de ſa figure, ni les hommes à la ſupériorité de ſon caractère. Enivré de ce double amour-propre, il avait conduit le roi *Charles*, encore prince de Galles en Eſpagne, pour lui faire épouſer une infante, & pour briller dans cette cour. C'eſt-là que, joignant la galanterie Eſpagnole à l'audace de ſes entrepriſes, il attaqua la femme du premier miniſtre *Olivarès*, & fit manquer par cette indiſcrétion le mariage du prince. Étant depuis venu en France en 1625 pour conduire la princeſſe *Henriette* qu'il avait obtenue pour *Charles I*, il fut encore ſur le point de faire échouer l'affaire par une indiſcrétion plus hardie. Cet Anglais fit à la reine *Anne d'Autriche* une déclaration, & ne ſe cacha pas de l'aimer, ne pouvant eſpérer dans cette aventure que le vain honneur d'avoir oſé s'expliquer. La reine, élevée dans les idées d'une galanterie permiſe alors en Eſpagne, ne regarda les témérités du duc de

Il oſe ſe déclarer amoureux de la reine.

de *Buckingham*, que comme un hommage à ſa beauté, qui ne pouvait offenſer ſa vertu. CH. CLXXVI.

L'ÉCLAT du duc de *Buckingham* déplut à la cour de France, ſans lui donner de ridicule, parce que l'audace & la grandeur n'en ſont pas ſuſceptibles. Il mena *Henriette* à Londres, & y rapporta dans ſon cœur ſa paſſion pour la reine, augmentée par la vanité de l'avoir déclarée. Cette même vanité le porta à tenter un ſecond voyage à la cour de France : le prétexte était de faire un traité contre le duc *Olivarès*, comme le cardinal en avait fait un avec *Olivarès* contre lui. La véritable raiſon qu'il laiſſait aſſez voir, était de ſe rapprocher de la reine : non-ſeulement on lui en refuſa la permiſſion ; mais le roi chaſſa d'auprès de ſa femme pluſieurs domeſtiques accuſés d'avoir favoriſé la témérité du duc de *Buckingham*. Cet Anglais fit déclarer la guerre à la France, uniquement parce qu'on lui refuſa la permiſſion d'y venir parler de ſon amour. Une telle aventure ſemblait être du tems des *Amadis*. Les affaires du monde ſont tellement mêlées, tellement enchaînées, que les amours romaneſques du duc de *Buckingham*,

produisirent une guerre de religion, & la prise de la Rochelle.

Ch. CLXXVI.

1627.

Nouvelle guerre civile des huguenots contre la cour.

Un chef de parti profite de toutes les circonstances. Le duc de *Rohan*, aussi profond dans ses desseins que *Buckingham* était vain dans les siens, obtient du dépit de l'Anglais l'armement d'une flotte de cent vaisseaux de transport. La Rochelle & tout le parti étaient tranquiles; il les anime, & engage les Rochelois à recevoir la flotte Anglaise, non pas dans la ville même, mais dans l'isle de Ré. Le duc de *Buckingham* descend dans l'isle avec environ sept mille hommes. Il n'y avait qu'un petit fort à prendre pour se rendre maître de l'isle, & pour séparer à jamais la Rochelle de la France. Le parti calviniste devenait alors indomptable. Le royaume était divisé, & tous les projets du cardinal de *Richelieu* auraient été évanouïs, si le duc de *Buckingham* avait été aussi grand-homme de guerre, ou du moins aussi heureux qu'il était audacieux.

Juillet, 1627.

Le marquis, depuis maréchal de *Thoiras*, sauva la gloire de la France en conservant l'isle de Ré avec peu de troupes, contre les Anglais très-supérieurs. *Louis XIII* a le tems d'envoyer

une armée devant la Rochelle. Son frère *Gaston* la commande d'abord. Le roi y vient bientôt avec le cardinal. *Buckingham* est forcé de ramener en Angleterre ses troupes diminuées de moitié, sans même avoir jetté du secours dans la Rochelle, & n'ayant paru que pour en hâter la ruine. Le duc de *Rohan* était absent de cette ville, qu'il avait armée & exposée. Il soutenait la guerre dans le Languedoc contre le prince de *Condé* & le duc de *Montmorenci*.

Ch. CLXXVI.

Tous trois combattaient pour eux-mêmes; le duc de *Rohan* pour être toujours chef de parti; le prince de *Condé*, à la tête des troupes royales, pour regagner à la cour son crédit perdu; le duc de *Montmorenci*, à la tête des troupes levées par lui même & de sa seule autorité, pour devenir le maître dans le Languedoc dont il était le gouverneur, & pour rendre sa fortune indépendante, à l'exemple de *Lesdiguières*. La Rochelle n'a donc qu'elle seule pour se soutenir. Les citoyens, animés par la religion & par la liberté, ces deux puissans motifs des peuples, élurent un maire nommé *Guiton*, encore plus déterminé qu'eux. Celui-ci, avant d'accepter une place qui lui donnait la magistrature & le com-

Ch. CLXXVI.

mandement des armes, prend un poignard, & le tenant à la main : *Je n'accepte*, dit-il, *l'emploi de votre maire, qu'à condition d'enfoncer ce poignard dans le cœur du premier qui parlera de se rendre ; & qu'on s'en serve contre moi, si jamais je songe à capituler.*

Siége de la Rochelle.

PENDANT que la Rochelle se prépare ainsi à une résistance invincible, le cardinal de *Richelieu* employa toutes les ressources pour la soumettre ; vaisseaux bâtis à la hâte, troupes de renfort, artillerie, enfin jusqu'au secours de l'Espagne ; profitant avec célérité de la haîne du duc *Olivarès* contre le duc de *Buckingham*, faisant valoir les intérêts de la religion, promettant tout, & obtenant des vaisseaux du roi d'Espagne alors l'ennemi naturel de la France, pour ôter aux Rochelois l'espérance d'un nouveau secours d'Angleterre. Le comte-duc envoie *Frédéric de Tolède* avec quarante vaisseaux devant le port de la Rochelle.

L'AMIRAL Espagnol arrive. Croirait-on que le cérémonial rendit ce secours inutile, & que *Louis XIII*, pour n'avoir pas voulu accorder à l'amiral de se couvrir en sa présence, vit la flotte

1628.

Espagnole retourner dans ses ports. Soit

que cette petiteſſe décidât d'une affaire ſi importante, comme il n'arrive que trop ſouvent; ſoit qu'alors de nouveaux différends au ſujet de la ſucceſſion de Mantoue aigriſſent la cour Eſpagnole, ſa flotte parut & s'en retourna; & peut-être le miniſtre Eſpagnol ne l'avait envoyée que pour montrer ſes forces au miniſtre de France.

Ch. CLXXVI.

1629.

Le duc de *Buckingham* prépare un nouvel armement pour ſauver la ville. Il pouvait en très-peu de tems rendre tous les efforts du roi de France inutiles. La cour a toujours été perſuadée que le cardinal de *Richelieu*, pour parer ce coup, ſe ſervit de l'amour même de *Buckingham* pour *Anne d'Autriche*, & qu'on exigea de la reine qu'elle écrivît au duc. Elle le pria, dit-on, de différer au moins l'embarquement, & on aſſure que la faibleſſe de *Buckingham* l'emporta ſur ſon honneur & ſur ſa gloire.

Cette anecdote ſingulière a acquis tant de crédit, qu'on ne peut s'empêcher de la rapporter : elle ne dément ni le caractère de *Buckingham*, ni l'eſprit de la cour; & en effet on ne peut comprendre comment le duc de *Buckingham* ſe borne à faire partir ſeule-

Ch. CLXXVI.

ment quelques vaiſſeaux, qui ſe montrent inutilement, & qui reviennent dans les ports d'Angleterre. Les intérêts publics ſont ſi ſouvent ſacrifiés à des intrigues ſecrettes de cour, qu'on ne doit point du tout s'étonner que le faible *Charles I*, en feignant alors de protéger la Rochelie, la trahît pour complaire à la paſſion romaneſque & paſſagère de ſon favori. Le général *Ludlow*, qui examina les papiers du roi lorſque le parlement s'en fut rendu maître, aſſûre qu'il a vu la lettre ſignée *Charles rex*, par laquelle ce monarque ordonnait au chevalier *Jean Pennington*, commandant de l'eſcadre, de ſuivre en tout les ordres du roi de France, quand il ſerait devant la Rochelle, & de couler à fond les vaiſſeaux Anglais, dont les capitaines ne voudraient pas obéir. Si quelque choſe pouvait juſtifier la cruauté avec laquelle les Anglais traitèrent depuis leur roi, ce ſerait une telle lettre.

La cardinal de *Richelieu*, Général d'armée.

Il n'eſt pas moins ſingulier que le cardinal ait ſeul commandé au ſiège, tandis que le roi était retourné à Paris. Il avait des patentes de Général. Ce fut ſon coup d'eſſai. Il montra que la réſolution & le génie ſuppléent à tout; auſſi

exact à mettre la discipline dans les troupes, qu'appliqué dans Paris à établir l'ordre; & l'un & l'autre étant également difficile. On ne pouvait réduire la Rochelle, tant que son port serait ouvert aux flottes Anglaises; il fallait le fermer & dompter la mer. *Pompe Targon*, ingénieur Italien, avait dans la guerre civile précédente imaginé de construire une estacade dans le tems que *Louis XIII* voulait assiéger cette ville, & que la paix fut conclue. Le cardinal de *Richelieu* suit cette vue : la mer renverse l'ouvrage : il n'en est pas moins ferme à le faire recommencer. Il commanda une digue dans la mer d'environ quatre mille sept-cents pieds de long; les vents la détruisent. Il ne se rebuta pas, & ayant à la main son *Quinte-Curce*, & la description de la digue d'*Alexandre* devant Tyr, il recommence encore la digue. Deux Français, *Metesau* & *Tyriau*, mettent la digue en état de résister aux vents & aux vagues.

CH. CLXXVI.

LOUIS XIII vient au siège, & y reste depuis le mois de Mars 1628, jusqu'à sa reddition. Souvent présent aux attaques, & donnant l'exemple aux officiers, il presse le grand ouvrage de

Mars, 1628.

CH. CLXXVI.

la digue ; mais il eſt toujours à craindre que bientôt une nouvelle flotte Anglaiſe ne vienne la renverſer. La fortune ſeconde en tout cette entrepriſe. Le duc de *Buckingham*, s'étant encore

Septembre, 1628.

brouillé avec *Richelieu*, était prêt enfin à partir & à conduire une flotte redoutable devant la Rochelle, lorſqu'un Anglais fanatique, nommé *Felton*, l'aſſaſſina d'un coup de couteau, ſans que jamais on ait pu découvrir ſes inſtigateurs.

CEPENDANT la Rochelle ſans ſecours, ſans vivres, tenait par ſon ſeul courage. La mère & la ſœur du duc de *Rohan*, ſouffrant comme les autres la plus dure diſette, encourageaient les citoyens. Des malheureux près d'expirer de faim, déploraient leur état devant le maire *Guiton*, qui répondait : *Quand il ne reſtera plus qu'un ſeul homme, il faudra qu'il ferme les portes.*

L'ESPÉRANCE renaît dans la ville à la vue de la flotte préparée par *Buckingham*, qui paraît enfin ſous le commandement de l'amiral *Lindſey*. Elle ne peut percer la digue. Quarante pièces de canon établies ſur un fort de bois dans la mer, écartaient les vaiſſeaux. *Louis* ſe montrait ſur ce fort, ex-

pofé à toute l'artillerie de la flotte ennemie, dont tous les efforts furent inutiles.

Ch. CLXXVI.

La Rochelle prife.

28 Octobre, 1628.

La famine vainquit enfin le courage des Rochelois, & après une année entière d'un fiège où ils fe foutinrent par eux-mêmes, ils furent obligés de fe rendre, malgré le poignard du maire, qui reftait toujours fur la table de l'hôtel-de-ville pour percer quiconque parlerait de capituler. On peut remarquer que ni *Louis XIII* comme roi, ni le cardinal de *Richelieu* comme miniftre, ni les maréchaux de France en qualité d'officiers de la couronne, ne fignèrent la capitulation. Deux maréchaux-de-camp fignèrent. La Rochelle ne perdit que fes privilèges; il n'en coûta la vie à perfonne. La religion catholique fut rétablie dans la ville & dans le pays, & on laiffa aux habitans leur calvinifme, la feule chofe qui leur refta.

Le cardinal de *Richelieu* ne voulait pas laiffer fon ouvrage imparfait. On marchait vers les autres provinces où les réformés avaient tant de places de fûreté, & où leur nombre les rendait encore puiffans. Il fallait abattre & défarmer tout le parti, avant de pouvoir déployer en fûreté toutes fes forces con-

Ch. CLXXVI.

tre la maiſon d'*Autriche* en Allemagne, en Italie, en Flandres, & vers l'Eſpagne. Il importait que l'État fût uni & tranquile, pour troubler & diviſer les autres États.

Déja l'intérêt de donner à Mantoue un duc dépendant de la France & non de l'Eſpagne, après la mort du dernier ſouverain, appelait les armes de la France en Italie. *Guſtave Adolphe* voulait deſcendre déjà en Allemagne, & il fallait l'appuyer.

Les calviniſtes traitent avec les Eſpagnols ſi catholiques.

Dans ces circonſtances épineuſes le duc de *Rohan*, ferme ſur les ruines de ſon parti, traite avec le roi d'Eſpagne, qui lui promet des ſecours, après en avoir donné contre lui un an auparavant. *Philippe IV*, ayant conſulté ſon conſeil de conſcience, promet trois cent mille ducats par an au chef des calviniſtes de France: mais cet argent vient à peine. Les troupes du roi déſolent le Languedoc. Privas eſt abandonnée au pillage, & tout y eſt tué. Le duc de *Rohan*, ne pouvant ſoutenir la guerre, trouve encore le ſecret de faire une paix générale pour tout le parti, auſſi bonne qu'on le pouvait. Le même homme qui venait de traiter avec le roi d'Eſpagne, en qualité de chef de parti,

traite de même avec le roi de France son maître, dans le tems qu'il est condamné par le parlement comme rebelle; &, après avoir reçu de l'argent de l'Espagne pour entretenir ses troupes, il exige & reçoit cent mille écus de *Louis XIII* pour achever de les payer & pour les congédier.

CH. CLXXVI

1628.

LES villes calvinistes sont traitées comme la Rochelle; on leur ôte leurs fortifications & tous les droits qui pouvaient être dangereux: on leur laisse la liberté de conscience, leurs temples, leurs loix municipales, les chambres de l'édit qui ne pouvaient pas nuire. Tout est appaisé. Le grand parti calviniste, au lieu d'établir une domination, est désarmé & abattu sans ressource. La Suisse, la Hollande n'étaient pas si puissantes que ce parti, quand elles s'érigèrent en souverainetés indépendantes. Genève, qui était peu de chose, se donna la liberté, & la conserva. Les calvinistes de France succombèrent: la raison en est que leur parti même était dispersé dans leurs provinces, que la moitié des peuples & les parlemens étaient catholiques, que la puissance royale tombait sur leurs pays tout ouverts, qu'on les attaquait avec des trou-

Les calvinistes terrassés.

Ch. CLXXVI.

pes ſupérieures & diſciplinées, & qu'ils eurent affaire au cardinal de *Richelieu.*

Jamais *Louis XIII*, qu'on ne connaît point aſſez, ne mérita tant de gloire par lui-même; car, tandis qu'après la priſe de la Rochelle, les armées forçaient les huguenots à l'obéiſſance, il ſoutenait ſes alliés en Italie; il marchait au ſecours du duc de Mantoue, au travers des Alpes, au milieu d'un hiver rigoureux, forçait trois barricades au pas de Suze, s'emparait de Suze, obligeait le duc de Savoie à s'unir à lui, & chaſſait les Eſpagnols de Caſal.

Mars, 1629.

Grands deſſeins du cardinal de *Richelieu.*

Cependant le cardinal de *Richelieu* négociait avec tous les ſouverains, & contre la plus grande partie des ſouverains. Il envoyait un capucin à la diète de Ratisbonne, pour tromper les Allemans, & pour lier les mains à l'empereur dans les affaires d'Italie. En même tems *Charnacé* était chargé d'encourager le roi de Suède, *Guſtave-Adolphe*, à deſcendre en Allemagne: entrepriſe à laquelle *Guſtave* était déja très-diſpoſé. *Richelieu* ſongeait à ébranler l'Europe, tandis que la cabale de *Gaſton* & des deux reines, tentait en vain de le perdre à la cour. Sa faveur cauſait encore plus de trouble dans le cabinet,

que ſes intrigues n'en excitaient dans les autres États. Il ne faut pas croire que ces troubles de la cour fuſſent le fruit d'une profonde politique, & de deſſeins bien concertés, qui uniſſent contre lui un parti habilement formé pour le faire tomber, & pour lui donner un ſucceſſeur capable de le remplacer. L'humeur, qui domine ſouvent les hommes, même dans les plus grandes affaires, produiſit, en grande partie, ces diviſions ſi funeſtes. La reine-mère, quoiqu'elle eût toujours ſa place au conſeil, quoiqu'elle eût été régente des provinces en-deçà de la Loire, pendant l'expédition de ſon fils à la Rochelle, était toujours aigrie contre le cardinal de *Richelieu*, qui affectait de ne plus dépendre d'elle. Les mémoires compoſés pour la défenſe de cette princeſſe rapportent, que le cardinal étant venu la voir, & ſa majeſté lui demandant des nouvelles de ſa ſanté, il lui répondit enflammé de colère & les lèvres tremblantes : *Je me porte mieux que ceux qui ſont ici ne voudraient.* La reine fut indignée ; le cardinal s'emporta : il demanda pardon ; la reine s'adoucit ; & deux jours après ils s'aigrirent encore ; la politique qui ſurmonte les paſſions dans

Il brave la reine-mère ſa bienfaitrice.

1629.

Ch. CLXXVI.

le cabinet, n'en étant pas toujours maîtresse dans la conversation.

21 Novemb. 1629.

Le cardinal, premier ministre.

MARIE DE MÉDICIS ôte alors au cardinal la place de sur-intendant de sa maison. Le premier fruit de cette querelle fut la patente de premier ministre que le roi écrivit de sa main en faveur du cardinal, lui adressant la parole, exaltant sa valeur & sa magnanimité, & laissant en blanc les appointemens de la place pour les faire remplir par le cardinal même. Il était déjà grand-amiral de France, sous le nom de sur-intendant de la navigation; &, ayant ôté aux calvinistes leurs places de sûreté, il s'assurait pour lui-même de Saumur, d'Angers, de Honfleur, du Havre-de-Grace, d'Oleron, de l'isle de Ré, qui devenaient ses places de sûreté contre ses ennemis: il avait des gardes; son faste effaçait la dignité du trône: tout l'extérieur royal l'accompagnait, & toute l'autorité résidait en lui.

Le cardinal, Généralissime.

LES affaires de l'Europe le rendaient plus que jamais nécessaire à son maître & à l'État. L'empereur *Ferdinand II*, depuis la bataille de Prague, s'était rendu despotique en Allemagne, & devenait alors puissant en Italie. Ses troupes assiégeaient Mantoue. La Savoie

hésitait entre la France & la maison d'*Autriche*. Le marquis de *Spinola* occupait le Montferrat avec une armée Espagnole. Le cardinal veut lui-même combattre *Spinola* ; il se fait nommer Généralissime de l'armée qui marche en Italie ; & le roi ordonne, dans ses provisions, qu'on lui obéisse comme à sa *propre personne*. Ce premier ministre faisant les fonctions de connétable, ayant sous lui deux maréchaux de France, marche en Savoie. Il négocie dans la route, mais en roi, & veut que le duc de Savoie vienne le trouver à Lyon ; il ne peut l'obtenir. L'armée Française s'empare de Pignerol, & de Chambéri, en deux jours. Le roi prend enfin lui-même le chemin de la Savoie ; il amène avec lui les deux reines, son frère, & toute une cour ennemie du cardinal, mais qui n'est que témoin de ses triomphes. Le cardinal revient trouver le roi à Grenoble ; ils marchent ensemble en Savoie. Une maladie contagieuse attaqua dans ce tems *Louis XIII*, & l'obligea de retourner à Lyon. C'est pendant ce tems-là que le duc de *Montmorenci* remporte avec peu de troupes, une victoire signalée au combat de Végliane, sur les Impériaux, les Espagnols, & les

CH. CLXXVI.

1630.

1630.

Combat de Végliane. Juillet, 1630.

Ch. CLXXVI.

Savoisiens : il blesse & prend lui-même le Général *Doria*. Cette action le combla de gloire. Le roi lui écrivit : *Je me sens obligé envers vous autant qu'un roi le puisse être*. Cette obligation n'empêcha pas que ce grand-homme ne mourût deux ans après sur un échaffaud.

Intrigues de cour.

Il ne fallait pas moins qu'une telle victoire pour soutenir la gloire & les intérêts de la France, tandis que les Impériaux prenaient & saccageaient Mantoue, poursuivaient le duc protégé par *Louis XIII*, & battaient les Vénitiens ses alliés. Le cardinal, dont les plus grands ennemis étaient à la cour, laissait le duc de *Montmorenci* combattre les ennemis de la France, & observait les siens auprès du roi. Ce monarque était alors mourant à Lyon. Les confidens de la reine régnante, trop empressés, proposaient déja à *Gaston* d'épouser la femme de son frère, qui devait être bientôt veuve. Le cardinal se préparait à se retirer dans Avignon. Le roi guérit ; & tous ceux qui avaient fondé des espérances sur sa mort, furent confondus. Le cardinal le suivit à Paris ; il y trouva beaucoup plus d'intrigues qu'il n'y en avait en Italie entre

l'Empire, l'Eſpagne, Veniſe, la Savoie, Rome & la France.

Ch. CLXXVI.

MIRABEL, l'ambaſſadeur Eſpagnol, était ligué contre lui avec les deux reines. Les deux frères *Marillac*, l'un maréchal de France, l'autre garde-des-ſceaux, qui lui devaient leur fortune, ſe flattaient de le perdre & de ſuccéder à ſon crédit. Le maréchal de *Baſſompierre*, ſans prétendre à rien, était dans leur confidence; le premier valet de chambre, *Beringhen*, inſtruiſait la cabale de ce qui ſe paſſait chez le roi. La reine-mère ôte une ſeconde fois au cardinal la charge de ſur-intendant de ſa maiſon, qu'elle avait été forcée de lui rendre; emploi qui, dans l'eſprit du cardinal, était au-deſſous de ſa fortune & de ſa fierté, mais que par une autre fierté il ne voulait pas perdre. Sa niéce, depuis ducheſſe d'*Aiguillon*, eſt renvoyée; & *Marie de Médicis*, à force de plaintes & de prières redoublées, obtient de ſon fils qu'il le dépouillera du miniſtère.

Le cardinal diſgracié.

IL n'y a, dans ces intrigues, que ce qu'on voit tous les jours dans les maiſons des particuliers qui ont un grand nombre de domeſtiques; ce ſont des petiteſſes communes; mais ici elles en-

Ch. CLXXVI.

traînaient le deſtin de la France & de l'Europe. Les negociations avec les princes d'Italie, avec le roi de Suède, *Guſtave-Adolphe*, avec les Provinces-unies, & les princes d'Orange, contre l'empereur & l'Eſpagne, étaient dans les mains de *Richelieu*, & n'en pouvaient guères ſortir ſans danger pour l'État. Cependant la faibleſſe du roi, appuyée en ſecret dans ſon cœur, par ce dépit que lui inſpirait la ſupériorité du cardinal, abandonne ce miniſtre néceſſaire; il promet ſa diſgrace aux empreſſemens opiniâtres & aux larmes de ſa mère. Le cardinal entra par une fauſſe porte, dans la chambre où l'on concluait ſa ruine. Le roi ſort, ſans lui parler; il ſe croit perdu, & prépare ſa retraite au Havre-de-Grace, comme il l'avait déja préparée pour Avignon, quelques mois auparavant. Sa ruine paraiſſait d'autant plus ſûre, que le roi, le jour même, donne pouvoir au maréchal de *Marillac*, ennemi déclaré du cardinal, de faire la guerre & la paix dans le Piémont. Alors le cardinal preſſe ſon départ; ſes mulets avaient déjà porté ſes tréſors à trente-cinq lieues ſans paſſer par aucune ville, précaution priſe contre la haîne publique. Ses amis

10 Novemb. 1630.

lui conſeillent de tenter enfin auprès du roi un nouvel effort. Ch. CLXXVI.

Le cardinal va trouver le roi à Verſailles, alors petite maiſon de chaſſe achetée par *Louis XIII* vingt mille écus, devenue depuis, ſous *Louis XIV*, un des plus grands palais de l'Europe, & un abîme de dépenſes. Le roi, qui avait ſacrifié ſon miniſtre par faibleſſe, ſe remet par faibleſſe entre ſes mains, & il lui abandonne ceux qui l'avaient perdu. Ce jour qui eſt encore à préſent appelé *la journée des dupes*, fut celui du pouvoir abſolu du cardinal. Dès le lendemain, le garde-des-ſceaux eſt arrêté, & conduit priſonnier à Châteaudun, où il mourut de douleur. Le jour même, le cardinal dépêche un huiſſier du cabinet, de la part du roi, aux maréchaux de *la Force* & *Schomberg*, pour faire arrêter le maréchal de *Marillac* au milieu de l'armée, qu'il allait commander ſeul. L'huiſſier arrive une heure après que le maréchal de *Marillac* avait reçu la nouvelle de la diſgrace de *Richelieu*. Le maréchal eſt priſonnier, dans le tems qu'il ſe croyait maître de l'État avec ſon frère. *Richelieu* réſolut de faire mourir ce Général ignominieuſement par la main du bourreau; &, ne

Journée des dupes. 11 Novemb. 1630.

Ch. CLXXVI.

pouvant l'accuſer de trahiſon, il s'aviſa de lui imputer d'être concuſſionnaire. Le procès dura près de deux années : il faut en rapporter ici les ſuites, pour ne point rompre le fil de cette affaire, & pour faire voir ce que peut la vengeance armée du pouvoir ſuprême, & colorée des apparences de la juſtice.

Le maréchal de *Marillac* jugé à mort dans la maiſon de campagne du cardinal.

Le cardinal ne ſe contenta pas de priver le maréchal du droit d'être jugé par les deux chambres du parlement aſſemblé, droit qu'on avait déja violé tant de fois : ce ne fut pas aſſez de lui donner dans Verdun, des commiſſaires, dont il eſpérait de la ſévérité. Ces premiers juges ayant, malgré les promeſſes & les menaces, conclu que l'accuſé ſerait reçu à ſe juſtifier, le miniſtre fit caſſer l'arrêt : il lui donna d'autres juges, parmi leſquels on comptait les plus violens ennemis de *Marillac*, & ſurtout ce *Paul Hey du Chaſtelet*, connu par une ſatyre atroce contre les deux frères. Jamais on n'avait mépriſé davantage les formes de la juſtice, & les bienſéances. Le cardinal leur inſulta au point de transférer l'accuſé, & de continuer le procès à Ruel dans ſa propre maiſon de campagne.

Il eſt expreſſément défendu, par les loix du royaume, de détenir un priſonnier dans une maiſon particulière ; mais il n'y avait point de loix pour la vengeance & pour l'autorité. Celles de l'Égliſe ne furent pas moins violées dans ce procès que celles de l'État & celles de la bienſéance. Le nouveau garde-des-ſceaux, *Chateauneuf*, qui venait de ſuccéder au frère de l'accuſé, préſida au tribunal, où la décence devait l'empêcher de paraître ; &, quoiqu'il fût ſous-diacre, & revêtu de bénéfices, il inſtruiſit un procès criminel ; le cardinal lui fit venir une diſpenſe de Rome, qui lui permettait de juger à mort. Ainſi un prêtre verſe le ſang avec le glaive de la juſtice, & il tient ce glaive en France, de la main d'un autre prêtre qui demeure au fond de l'Italie.

Ch. CLXXVI.

Ce procès fait bien voir que la vie des infortunés dépend du deſir de plaire aux hommes puiſſans. Il fallut rechercher toutes les actions du maréchal. On déterra quelques abus dans l'exercice de ſon commandement, quelques anciens profits illicites, & ordinaires, faits autrefois par lui, ou par ſes domeſtiques, dans la conſtruction de la citadelle de Verdun : *Choſe étrange*,

Marillac exécuté en 1632.

Ch. CLXXVI.

cate, depuis que le roi ſe repentait d'avoir attenté ſur ſa mère, & de l'avoir ſacrifiée à un favori. Le cardinal fit valoir l'intérêt de l'État pour étouffer la voix du ſang, & fit jouer les reſſorts de la religion pour calmer les ſcrupules. C'eſt dans cette occaſion, ſur-tout, qu'il employa le capucin *Joſeph du Tremblay*, homme en ſon genre, auſſi ſingulier que *Richelieu* même; enthouſiaſte & artificieux, tantôt fanatique, tantôt fourbe, voulant à la fois établir une croiſade contre le Turc, fonder les religieuſes du Calvaire, faire des vers, négocier dans toutes les cours, & s'élever à la pourpre & au miniſtère. Cet homme, admis dans un de ces conſeils ſecrets de conſcience inventés pour faire le mal en conſcience, remontra au roi qu'il pouvait, & qu'il devait ſans ſcrupule, mettre ſa mère hors d'état de s'oppoſer à ſon miniſtre. La cour était alors à Compiégne. Le roi en part & y laiſſe ſa mère entourée de gardes qui la retiennent. Ses amis, ſes créatures, ſes domeſtiques, ſon médecin même, ſont conduits à la Baſtille, & dans d'autres priſons. La Baſtille fut toujours remplie ſous ce miniſtère. Le maréchal de *Baſſompierre*, ſoupçonné

Capucin *Joſeph*.

La reine-mère arrêtée. 1631.

ſoupçonné ſeulement de n'être pas dans les intérêts du cardinal, y fut renfermé pendant le reſte de la vie du miniſtre.

Ch. CLXXVI.

Juillet, 1631.

DEPUIS ce moment, *Marie* ne revit plus ſon fils, ni Paris, qu'elle avait embelli. Cette ville lui devait le palais du *Luxembourg*, ces aqueducs dignes de Rome, & la promenade publique qui porte encore le nom de *la Reine*. Toujours immolée à des favoris, elle paſſa le reſte de ſes jours dans un exil volontaire, mais douloureux. La veuve de *Henri le grand*, la mère d'un roi de France, la belle-mère de trois ſouverains, manqua quelquefois du néceſſaire. Le fond de toutes ces querelles était qu'il fallait que *Louis XIII* fût gouverné, & qu'il aimait mieux l'être par ſon miniſtre, que par ſa mère.

La reine-mère fugitive pour le reſte de ſa vie.

CETTE reine, qui avait ſi long-tems dominé en France, alla d'abord à Bruxelles, & de cet aſyle elle crie à ſon fils; elle demande juſtice aux tribunaux du royaume contre ſon ennemi. Elle eſt ſuppliante auprès du parlement de Paris, dont elle avait tant de fois rejetté les remontrances, & qu'elle avait renvoyé au ſoin de juger des procès, tandis qu'elle fut régente; tant la manière de penſer change avec la for-

Ch. CLXXVI.

cate, depuis que le roi ſe repentait d'avoir attenté ſur ſa mère, & de l'avoir ſacrifiée à un favori. Le cardinal fit valoir l'intérêt de l'État pour étouffer la voix du ſang, & fit jouer les reſſorts de la religion pour calmer les ſcrupules. C'eſt dans cette occaſion, ſur-tout, qu'il employa le capucin *Joſeph du Tremblay*, homme en ſon genre, auſſi ſingulier que *Richelieu* même; enthouſiaſte & artificieux, tantôt fanatique, tantôt fourbe, voulant à la fois établir une croiſade contre le Turc, fonder les religieuſes du Calvaire, faire des vers, négocier dans toutes les cours, & s'élever à la pourpre & au miniſtère. Cet homme, admis dans un de ces conſeils ſecrets de conſcience inventés pour faire le mal en conſcience, remontra au roi qu'il pouvait, & qu'il devait ſans ſcrupule, mettre ſa mère hors d'état de s'oppoſer à ſon miniſtre. La cour était alors à Compiégne. Le roi en part & y laiſſe ſa mère entourée de gardes qui la retiennent. Ses amis, ſes créatures, ſes domeſtiques, ſon médecin même, ſont conduits à la Baſtille, & dans d'autres priſons. La Baſtille fut toujours remplie ſous ce miniſtère. Le maréchal de *Baſſompierre*, ſoupçonné

Capucin *Joſeph.*

La reine-mère arrêtée. 1631.

ſoupçonné ſeulement de n'être pas dans les intérêts du cardinal, y fut renfermé pendant le reſte de la vie du miniſtre.

Ch. CLXXVI.

Juillet, 1631.

Depuis ce moment, *Marie* ne revit plus ſon fils, ni Paris, qu'elle avait embelli. Cette ville lui devait le palais du *Luxembourg*, ces aqueducs dignes de Rome, & la promenade publique qui porte encore le nom de *la Reine*. Toujours immolée à des favoris, elle paſſa le reſte de ſes jours dans un exil volontaire, mais douloureux. La veuve de *Henri le grand*, la mère d'un roi de France, la belle-mère de trois ſouverains, manqua quelquefois du néceſſaire. Le fond de toutes ces querelles était qu'il fallait que *Louis XIII* fût gouverné, & qu'il aimait mieux l'être par ſon miniſtre, que par ſa mère.

La reine-mère fugitive pour le reſte de ſa vie.

Cette reine, qui avait ſi long-tems dominé en France, alla d'abord à Bruxelles, & de cet aſyle elle crie à ſon fils; elle demande juſtice aux tribunaux du royaume contre ſon ennemi. Elle eſt ſuppliante auprès du parlement de Paris, dont elle avait tant de fois rejetté les remontrances, & qu'elle avait renvoyé au ſoin de juger des procès, tandis qu'elle fut régente; tant la manière de penſer change avec la for-

Ch. CLXXVI.

tune. On voit encore aujourd'hui ſa requête : *Supplie Marie, reine de France & de Navarre, diſant que depuis le 23 Février elle aurait été arrêtée priſonnière au château de Compiègne, ſans être ni accusée, ni ſoupçonnée, &c.* Toutes ſes plaintes réitérées contre le cardinal furent affaiblies par cela même qu'elles étaient trop fortes, & que ceux qui les dictaient, mêlant leurs reſſentimens à ſa douleur, joignaient trop d'accuſations fauſſes aux véritables ; enfin en déplorant ſes malheurs, elle ne fit que les augmenter.

1631. Succès du cardinal.

POUR réponſe aux requêtes de la reine envoyées contre le miniſtre, il ſe fait créer duc & pair, & nommer gouverneur de Bretagne. Tout lui réuſſiſſait dans le royaume, en Italie, en Allemagne, dans les Pays-bas. *Jules Mazarin*, miniſtre du pape dans l'affaire de Mantoue, était devenu le miniſtre de la France, par la dextérité heureuſe de ſes négociations ; &, en ſervant le cardinal de *Richelieu*, il jetait, ſans le prévoir, les fondemens de la fortune qui le deſtinait à devenir le ſucceſſeur de ce miniſtre. Un traité avantageux venait d'être conclu avec la Savoie ; elle cédait pour jamais Pignerol à la France.

Ch. CLXXVI.

VERS les Pays-bas, le prince d'Orange, ſecouru de l'argent de la France, faiſait des conquêtes ſur les Eſpagnols, & le cardinal avait des intelligences juſques dans Bruxelles.

Proſcriptions.

EN Allemagne, le bonheur extraordinaire des armes de *Guſtaphe-Adolphe*, rehauſſait encore les ſervices du cardinal en France. Enfin toutes les proſpérités de ſon miniſtère tenaient tous ſes ennemis dans l'impuiſſance de lui nuire, & laiſſaient un libre cours à ſes vengeances, que le bien de l'État ſemblait autoriſer. Il établit une chambre de juſtice, où tous les partiſans de la mère & du frère du roi ſont condamnés. La liſte des proſcrits eſt prodigieuſe; on voit chaque jour des poteaux chargés de l'effigie des hommes ou des femmes qui avaient ou ſuivi ou conſeillé *Gaſton* & la reine; on rechercha juſqu'à des médecins, & des tireurs d'horoſcopes, qui avaient dit que le roi n'avait pas long-tems à vivre; & deux furent envoyés aux galères. Enfin les biens, le douaire de la reine-mère furent confiſqués. *Je ne veux point vous attribuer*, écrivit-elle à ſon fils, *la ſaiſie de mon bien, ni l'inventaire qui en a été fait, comme ſi j'étais morte; il* 1631.

n'est pas croyable que vous ôtiez les alimens à celle qui vous a donné la vie.

Ch, CLXXVI.

Tout le royaume murmurait : mais presque personne n'osait élever la voix. La crainte retenait ceux qui pouvaient prendre le parti de la reine-mère, & du duc d'Orléans. Il n'y eut guère alors que le maréchal, duc de *Montmorenci*, gouverneur du Languedoc, qui crut pouvoir braver la fortune du cardinal ; il se flatta d'être chef de parti. Mais son grand courage ne suffisait pas pour ce dangereux rôle : il n'était point maître de sa province, comme *Lesdiguières* avait sû être maître du Dauphiné : ses profusions l'avaient mis hors d'état d'acheter un assez grand nombre de serviteurs ; son goût pour les plaisirs ne pouvait le laisser tout entier aux affaires : enfin pour être chef d'un parti, il fallait un parti ; & il n'en avait pas.

Gaston le flattait du titre de vengeur de la famille royale. On comptait sur un secours considérable du duc de Lorraine, *Charles IV*, dont *Gaston* avait épousé la sœur ; mais ce duc ne pouvait se défendre lui-même contre *Louis XIII* qui s'emparait alors d'une partie de ses États. La cour d'Espagne faisait espérer à *Gaston* dans les Pays-

bas & vers Trèves une armée qu'il conduirait en France ; & il put à peine rassembler deux ou trois mille cavaliers Allemans, qu'il ne put payer, & qui ne vécurent que de rapines. Dès qu'il paraîtrait en France avec ce secours, tous les peuples devaient se joindre à lui, & il n'y eut pas une ville qui remuât en sa faveur dans toute sa route, des frontières de la Franche-Comté aux provinces de la Loire, & jusqu'en Languedoc. Il espérait que le duc d'*Épernon*, qui avait autrefois traversé tout le royaume pour délivrer la reine sa mère, & qui avait soutenu la guerre & fait la paix en sa faveur, se déclarerait aujourd'hui pour la même reine, & pour un de ses fils, héritier présomptif du royaume, contre un ministre dont l'orgueil avait souvent mortifié l'orgueil du duc d'*Épernon*. Cette ressource, qui était grande, manqua encore. Le duc d'*Épernon* s'était presque ruiné pour secourir la reine-mère, & se plaignait d'avoir été négligé par elle, après l'avoir si bien servie. Il haïssait le cardinal plus que personne ; mais il commençait à le craindre.

Le prince de *Condé*, qui avait fait la guerre au maréchal d'*Ancre*, était

CH. CLXXVI.

bien loin de ſe déclarer contre *Richelieu* ; il cédait au génie de ce miniſtre ; & , uniquement occupé du ſoin de ſa fortune, il briguait le commandement des troupes au-delà de la Loire, contre *Montmorenci* ſon beau-frère. Le comte de *Soiſſons* n'avait encore qu'une haîne impuiſſante contre le cardinal, & n'oſait éclater.

GASTON, abandonné, parce qu'il n'était pas aſſez fort, traverſa le royaume, plutôt comme un fugitif ſuivi de bandits étrangers, que comme un prince qui venait combattre un roi. Il arrive enfin dans le Languedoc. Le duc de *Montmorenci* y a raſſemblé, à ſes dépens, & à force de promeſſes, ſix à ſept mille hommes que l'on compte pour une armée. La diviſion, qui ſe met toujours dans les partis, affaiblit les forces de *Gaſton*, dès qu'elles purent agir. Le duc d'*Elbeuf*, favori de *Monſieur*, voulait partager le commandement avec le duc de *Montmorenci*, qui avait tout fait, & qui ſe trouvait dans ſon gouvernement.

Caſtelnaudari. 1 Septembre, 1632.

LA journée de Caſtelnaudari commença par des reproches entre *Gaſton* & *Montmorenci*. Cette journée fut à peine un combat ; ce fut une rencon-

tre, une escarmouche, où le duc se porta avec quelques seigneurs du parti, contre un petit détachement de l'armée royale, commandée par le maréchal de *Schomberg* : soit impétuosité naturelle, soit dépit & désespoir, soit encore débauche de vin, qui n'était alors que trop commune, il franchit un large fossé, suivi seulement de cinq ou six personnes : c'était la manière de combattre de l'ancienne chevalerie, & non pas celle d'un Général. Ayant pénétré dans les rangs ennemis, il y tomba percé de coups, & fut pris à la vue de *Gaston* & de sa petite armée, qui ne fit aucun mouvement pour le secourir.

GASTON n'était pas le seul fils de *Henri IV*, présent à cette journée ; le comte de *Moret*, bâtard de ce monarque & de mademoiselle de *Beuil*, se hazarda plus que le fils légitime ; il ne voulut point abandonner le duc de *Montmorenci*, & fut tué à ses côtés. C'est ce même comte de *Moret* qu'on a fait revivre depuis, & qu'on a prétendu avoir été long-tems hermite ; vaine fable mêlée à ces tristes évènemens.

LE moment de la prise de *Montmo-*

Ch. CLXXVI.

Le duc de *Montmorenci* pris & exécuté.

renci fut celui du découragement de *Gaſton*, & de la diſperſion d'une armée que *Montmorenci* ſeul lui avait donnée.

Alors ce prince ne put que ſe ſoumettre. La cour lui envoie le conſeiller d'État *Bullion*, contrôleur-général des finances, qui lui promet la grace du duc de *Montmorenci*. Cependant le roi ne ſtipula point cette grace dans le traité qu'il fit avec ſon frère, ou plutôt dans l'amniſtie qu'il lui accorda; ce n'eſt pas agir avec grandeur que de tromper les malheureux & les faibles; mais le cardinal voulait par tous les moyens l'aviliſſement de *Monſieur*, & la mort de *Montmorenci*. *Gaſton* même promit par un article du traité, *d'aimer le cardinal de Richelieu.*

On n'ignore point la triſte fin du maréchal duc de *Montmorenci*. Son ſupplice fut juſte, ſi celui du maréchal de *Marillac* ne l'avait pas été : mais la mort d'un homme de ſi grande eſpérance, qui avait gagné des batailles, & que ſon extrême valeur, ſa généroſité, ſes graces, avaient rendu cher à toute la France, rendit le cardinal plus odieux que n'avait fait la mort de *Marillac*. On a écrit que, lorſqu'il fut con-

duit en priſon, on lui trouva un braſſelet au bras, avec le portrait de la reine *Anne d'Autriche* : cette particularité a toujours paſſé pour conſtante à la cour, elle eſt conforme à l'eſprit du tems. Madame de *Mottevile*, confidente de cette reine, avoue dans ſes mémoires que le duc de *Montmorenci* avait, comme *Buckingham*, fait vanité d'être touché de ſes charmes ; c'était le *galantear* des Eſpagnols, quelque choſe d'approchant des *Sigiſbés* d'Italie, un reſte de chevalerie, mais qui ne devait pas adoucir la ſévérité de *Louis XIII*. *Montmorenci*, avant d'aller à la mort, légua un fameux tableau du *Carache* au cardinal. Ce n'était pas là l'eſprit du tems, mais un ſentiment étranger, inſpiré aux approches de la mort, regardé par les uns comme un chriſtianiſme héroïque, & par les autres comme une faibleſſe.

Ch. CLXXVI.

30 Octobre, 1632.

MONSIEUR, n'étant revenu en France que pour faire périr ſur l'échaffaud ſon ami & ſon défenſeur, réduit à n'être qu'exilé de la cour par grace, & craignant pour ſa liberté, ſort encore du royaume, & va chez les Eſpagnols rejoindre ſa mère à Bruxelles.

15 Novemb. 1632.

Sous un autre miniſtère, une reine, un héritier préſomptif de la France,

retirés chez les ennemis de l'État, tous les Ordres du royaume mécontens, cent familles qui avaient du ſang à venger, euſſent pu déchirer le royaume dans les nouvelles circonſtances où ſe trouvait l'Europe. *Guſtave-Adolphe*, le fléau de la maiſon d'*Autriche*, fut tué alors, au milieu de ſa victoire de Lutzen auprès de Léipſick; & l'empereur, délivré de cet ennemi, pouvait avec l'Eſpagne accabler la France. Mais, ce qui n'était preſque jamais arrivé, les Suédois ſe ſoutinrent dans un pays étranger après la mort de leur chef. L'Allemagne fut auſſi troublée, auſſi ſanglante qu'auparavant, & l'Eſpagne devint tous les jours plus faible. Toute cabale devait donc être écraſée ſous le pouvoir du cardinal. Cependant il n'y eut pas un jour ſans intrigues & ſans factions. Lui-même y donnait lieu par des faibleſſes ſecrettes qui ſe mêlent toujours ſourdement aux grandes affaires, & qui, malgré tous les déguiſemens qui les cachent, décèlent les petiteſſes de la grandeur.

Ch. CLXXVI.

16 Novemb. 1632.

Intrigues ridicules.

On prétend que la ducheſſe de *Chevreuſe*, toujours intrigante & belle encore, engageait le cardinal-miniſtre par ſes artifices, dans la paſſion qu'elle

voulait lui inſpirer, & qu'elle le ſacrifiait au garde-des-ſceaux *Chateauneuf*. Le commandeur *de Jars* & d'autres entraient dans la confidence. La reine *Anne*, femme de *Louis XIII*, n'avait d'autre conſolation, dans la perte de ſon crédit, que d'aider la ducheſſe de *Chevreuſe* à rabaiſſer par le ridicule celui qu'elle ne pouvait perdre. La ducheſſe feignait du goût pour le cardinal, & formait des intrigues dans l'attente de ſa mort, que de fréquentes maladies faiſaient voir auſſi prochaine qu'on la ſouhaitait. Un terme injurieux dont on ſe ſervait toujours dans cette cabale pour déſigner le cardinal, fut ce qui l'offenſa davantage (*a*).

LE garde-des-ſceaux fut mis en priſon ſans forme de procès, parce qu'il n'y avait point de procès à lui faire. Le commandeur de *Jars* & d'autres, qu'on accuſa de conſerver quelques intelligences avec le frère & la mère du roi, furent condamnés par des commiſſaires à perdre la tête. Le commandeur eut ſa grace ſur l'échaffaud; mais les autres furent exécutés.

(*a*) La reine *Anne* & la ducheſſe l'appelaient *Cupourri*.

Ch. CLXXVI.

Le frère de *Louis XIII*, marié sans le consentement de son frère, était-il bien marié ?

1633.

On ne poursuivait pas seulement les sujets qu'on pouvait accuser d'être dans les intérêts de *Gaston*; le duc de Lorraine, *Charles IV*, en fut la victime. *Louis XIII* s'empara de Nanci, & promit de lui rendre sa capitale, quand ce prince lui mettrait entre les mains sa sœur *Marguerite de Lorraine*, qui avait secrettement épousé *Monsieur*. Ce mariage était une nouvelle source de disputes & de querelles dans l'État & dans l'Église. Ces disputes mêmes pouvaient un jour entraîner une grande révolution. Il s'agissait de la succession à la couronne; &, depuis la question de la loi salique, on n'en avait point débattu de plus importante.

Le roi voulait que le mariage de son frère avec *Marguerite de Lorraine*, fût déclaré nul. *Gaston* n'avait qu'une fille de son premier mariage avec l'héritière de *Montpensier*. Si l'héritier présomptif du royaume persistait dans son nouveau mariage, s'il en naissait un prince, le roi prétendait que ce prince fût déclaré bâtard & incapable d'hériter.

C'était évidemment insulter aux usages de la religion; mais, la religion n'ayant pû être instituée que pour le bien des États, il est certain que, quand

ſes uſages ſont nuiſibles ou dangereux, il faut les abolir.

Ch. CLXXVI.

Le mariage de *Monſieur* avait été célébré en préſence de témoins, autoriſé par le père, & par toute la famille de ſon épouſe, conſommé, reconnu juridiquement par les parties, confirmé ſolemnellement par l'archevêque de Malines. Toute la cour de Rome, toutes les univerſités étrangères regardaient ce mariage comme valide & indiſſoluble; la faculté même de Louvain déclara depuis, qu'il n'était pas au pouvoir du pape de le caſſer, & que c'était un ſacrement ineffaçable.

Le bien de l'État exigeait qu'il ne fût point permis aux princes du ſang de diſpoſer d'eux ſans la volonté du roi; ce même bien de l'État pouvait dans la ſuite exiger d'eux qu'on reconnût pour roi légitime de France, le fruit de ce mariage déclaré illégitime; mais ce danger était éloigné, l'intérêt préſent parlait; & il importait qu'il fût décidé, malgré l'Égliſe, qu'un ſacrement tel que le mariage, doit être annullé quand il n'a pas été précédé de l'aveu de celui qui tient lieu du père de famille.

Le mariage caſſé. Sept. 1634.

Un édit du conſeil fit ce que Rome & les conciles n'euſſent pas fait, & le

Ch. CLXXVI.

roi vint avec le cardinal faire vérifier cet édit au parlement de Paris. Le cardinal parla dans ce lit de justice, en qualité de premier ministre & de pair de France. Vous saurez quelle était l'éloquence de ces tems-là, par deux traits de la harangue du cardinal: il dit, que *convertir une ame, c'était plus que créer le monde*; que *le roi n'osait toucher à la reine sa mère, non plus qu'à l'arche*; & qu'il *n'arrive jamais plus de deux ou trois rechûtes aux grandes maladies, si les parties nobles ne sont gâtées*: presque toute la harangne est dans ce style, & encore était-elle une des moins mauvaises qu'on prononçât alors. Ce faux goût, qui régna si long-tems, n'ôtait rien au génie du ministre; & l'esprit du gouvernement a toujours été compatible avec la fausse éloquence, & le faux bel-esprit. Le mariage de *Monsieur* fut solemnellement cassé; & même l'assemblée générale du clergé en 1635, se conformant à l'édit, déclara nuls les mariages des princes du sang, contractés sans la volonté du roi. Rome ne vérifia pas cette loi de l'État & de l'Église de France.

Harangue ridicule.

L'État de la maison royale devenait problématique en Europe. Si l'hé-

ritier préſomptif du royaume perſiſtait dans un mariage réprouvé en France, les enfans nés de ce mariage étaient bâtards en France, & auraient beſoin d'une guerre civile pour hériter : s'il prenait une autre femme, les enfans nés de ce nouveau mariage étaient bâtards à Rome, & ils faiſaient une guerre civile contre les enfans du premier lit. Ces extrémités furent prévenues par la fermeté de *Monſieur*; il n'en eut qu'en cette occaſion; & le roi conſentit enfin, au bout de quelques années, à reconnaître la femme de ſon frère; mais l'édit qui caſſe tous les mariages des princes du ſang contractés ſans l'aveu du roi, eſt demeuré dans toute ſa force.

Complot contre la vie du cardinal.

CETTE opiniâtreté du cardinal à pourſuivre le frère du roi juſques dans l'intérieur de ſa maiſon, à lui ôter ſa femme, à dépouiller le duc de Lorraine ſon beau-frère, à tenir la reine-mère dans l'exil & dans l'indigence, ſoulève enfin les partiſans de ces princes, & il y eut un complot de l'aſſaſſiner; on accuſa juridiquement le père *Chanteloube* de l'oratoire, aumônier de *Marie de Médicis*, d'avoir ſuborné des meurtriers, dont l'un fut roué à Metz. Ces attentats furent très-rares; on avait

Ch. CLXXVI.

conſpiré bien plus ſouvent contre la vie de *Henri IV*; mais les plus grandes inimitiés produiſent moins de crimes que le fanatiſme.

Le cardinal, mieux gardé que *Henri IV*, n'avait rien à craindre; il triomphait de tous ſes ennemis. La cour de la reine *Marie* & de *Monſieur*, errante & déſolée, était encore plongée dans les diſſenſions qui ſuivent la faction & le malheur.

Il déclare la guerre à toute la maiſon d'*Autriche*.

Le grand projet de Henri IV.

Le cardinal de *Richelieu* avait de plus puiſſans ennemis à combattre. Il réſolut, malgré tous les troubles ſecrets qui agitaient l'intérieur du royaume, d'établir la force & la gloire de la France au-dehors, & de remplir le grand projet de *Henri IV*, en faiſant une guerre ouverte à toute la maiſon d'*Autriche* en Allemagne, en Italie, en Eſpagne. Cette guerre le rendait néceſſaire à un maître qui ne l'aimait pas, & auprès duquel on était ſouvent près de le perdre. Sa gloire était intéreſſée dans cette entrepriſe; le tems paraiſſait venu d'accabler la puiſſance d'Autriche dans ſon déclin. La Picardie & la Champagne étaient les bornes de la France: on pouvait les reculer, tandis que les Suédois étaient encore dans l'Empire.

Les Provinces-unies étaient prêtes à attaquer le roi d'Eſpagne dans la Flandre, pour peu que la France les ſecondât. Ce ſont-là les ſeuls motifs de la guerre contre l'empereur, qui ne finit que par les traités de Veſtphalie ; & de celle contre le roi d'Eſpagne, qui dura longtems après juſqu'au traité des Pyrénées. Toutes les autres raiſons ne furent que des prétextes.

CH. CLXXVI.

LA cour de France, juſqu'alors, ſous le nom d'alliée des Suédois, & de médiatrice dans l'Empire, avait cherché à profiter des troubles de l'Allemagne. Les Suédois avaient perdu une grande bataille à Nortlingue ; leur défaite même ſervit à la France : car elle les mit dans ſa dépendance. Le chancelier *Oxenſtiern* vint rendre hommage, dans Compiégne, à la fortune du cardinal, qui, dès-lors, fut le maître des affaires en Allemagne, au lieu qu'*Oxenſtiern* l'était auparavant. Il fait en même tems un traité avec les États-Généraux, pour partager d'avance avec eux les Pays-bas Eſpagnols, qu'il comptait ſubjuguer aiſément.

6 Décembre, 1634.

LOUIS XIII envoya déclarer la guerre à Bruxelles par un hérault d'armes. Ce hérault devait préſenter un cartel

Hérault d'armes envoyé à Bruxelles.

Ch. CLXXVI.

au cardinal infant, fils de *Philippe III*, gouverneur des Pays-bas. On peut observer que ce prince cardinal, suivant l'usage du tems, commandait des armées. Il avait été l'un des chefs qui gagnèrent la bataille de Nortlingue, contre les Suédois. On vit dans ce siècle les cardinaux de *Richelieu*, de *la Valette* & de *Sourdis*, endosser la cuirasse, & marcher à la tête des troupes : tous ces usages ont changé. La déclaration de guerre par un hérault d'armes ne se renouvela plus depuis ce tems-là : on se contenta de publier la guerre chez soi, sans l'aller signifier à ses ennemis.

Prêtres, Généraux d'armée.

Le cardinal de *Richelieu* attira encore le duc de Savoie, & le duc de Parme dans cette ligue : il s'assura sur-tout du duc *Bernard de Veimar*, en lui donnant quatre millions de livres par an, & lui promettant le landgraviat d'Alsace. Aucun des évènemens ne répondit aux arrangemens qu'avait pris la politique. Cette Alsace, que *Veimar* devait posséder, tomba long-tems après dans les mains de la France, & *Louis XIII*, qui devait partager en une campagne les Pays-bas Espagnols avec les Hollandais, perdit son armée, & fut près de voir toute la Picardie en proie

Guerre d'abord très-malheureuse.

1636.

aux Eſpagnols. Ils avaient pris Corbie. Le comte de *Galas*, Général de l'empereur, & le duc de Lorraine, étaient déjà auprès de Dijon. Les armes de la France furent d'abord malheureuſes de tous les côtés. Il fallut faire de grands efforts pour réſiſter à ceux qu'on croyait ſi facilement abbattre.

Ch. CLXXVI.

Danger du cardinal.

ENFIN le cardinal fut en peu de tems ſur le point d'être perdu par cette guerre même qu'il avait ſuſcitée pour ſa grandeur & pour celle de la France. Le mauvais ſuccès des affaires publiques diminua quelque tems ſa puiſſance à la cour. *Gaſton*, dont la vie était un reflux perpétuel de querelles & de raccommodemens avec le roi ſon frère, était revenu en France; & le cardinal fut obligé de laiſſer à ce prince, & au comte de *Soiſſons*, le commandement de l'armée, qui reprit Corbie. Il ſe vit alors expoſé au reſſentiment des deux princes. C'était, comme on l'a déjà dit, le tems des conſpirations, ainſi que des duels. Les mêmes perſonnes qui depuis excitèrent, avec le cardinal de *Retz*, les premiers troubles de la Fronde, & qui firent les barricades, embraſſaient dès-lors toutes les occaſions d'exercer cet eſprit de faction qui les

1636.

Ch. CLXXVI.

dévorait. *Gaston* & le comte de *Soissons* consentirent à tout ce qu'ils pourraient attenter contre le cardinal. Il fut résolu de l'assassiner chez le roi même; mais le duc d'Orléans, qui ne faisait jamais rien qu'à demi, effrayé de l'attentat, ne donna point le signal dont les conjurés étaient convenus.

On veut l'assassiner.

Les impériaux furent chassés de Bourgogne; les Espagnols, de la Picardie: le duc de *Veimar* réussit en Alsace, & s'empara de presque tout ce landgraviat que la France lui avait garanti. Enfin, après plus d'avantages que de malheurs, la fortune, qui sauva la vie du cardinal de tant de conspirations, sauva aussi sa gloire qui dépendait des succès.

Académie. 1637.

Cet amour de la gloire lui faisait rechercher l'empire des lettres & du bel-esprit jusques dans la crise des affaires publiques & des siennes, & parmi les attentats contre sa personne. Il érigeait dans ce tems-là même l'académie Française, & donnait dans son palais des pieces de théâtre auxquelles il travaillait quelquefois. Il reprenait sa hauteur & sa fierté sévère, dès que le péril était passé. Car ce fut encore dans ce tems, qu'il fomenta les premiers troubles d'Angleterre, & qu'il écrivit au

comte d'*Eſtrades* ce billet avant-coureur des malheurs de Charles I. *Le roi d'Angleterre, avant qu'il ſoit un an, verra qu'il ne faut pas me mépriſer.* Ch. CLXXVI.

LORSQUE le ſiége de Fontarabie fut levé par le prince de *Condé*, ſon armée battue, & le duc de *la Valette* accuſé de n'avoir pas ſecouru le prince de *Condé*, il fit condamner *la Valette* fugitif, par des commiſſaires auxquels le roi préſida lui-même. C'était l'ancien uſage du gouvernement de la pairie, quand les rois n'étaient encore regardés que comme les chefs des pairs; mais ſous un gouvernement purement monarchique, la préſence & la voix du ſouverain dirigeaient trop l'opinion des juges. 1638.

CETTE guerre excitée par le cardinal ne réuſſit que quand le duc de *Veimar* 1638.
eut enfin gagné une bataille complette, dans laquelle il fit quatre Généraux de l'empereur priſonniers; qu'il s'établit dans Fribourg & dans Briſac, & qu'enfin la branche d'*Autriche-Eſpagnole* eut perdu le Portugal par la ſeule conſpiration heureuſe de ces-tems-là, & qu'elle perdit encore la Catalogne par une révolte ouverte ſur la fin de 1640. Mais avant que la fortune eût diſpoſé de tous

ces évènemens extraordinaires en faveur de la France, le pays était exposé à la ruine; les troupes commençaient à être mal payées. *Grotius*, ambassadeur de Suède à Paris, dit que les finances étaient mal administrées. Il avait bien raison; car le cardinal fut obligé, quelque tems après la perte de Corbie, de créer vingt-quatre nouveaux conseillers du parlement & un président. Certainement on n'avait pas besoin de nouveaux juges; & il était honteux de n'en faire que pour tirer quelque argent de la vente des charges. Le parlement se plaignit. Le cardinal, pour toute réponse, fit mettre en prison cinq magistrats qui s'étaient plaints en hommes libres. Tout ce qui lui résistait dans la cour, dans le parlement, dans les armées, était disgracié, exilé ou emprisonné.

CH. CLXXVI.

1636.

Remarquez cela.

C'EST une chose peu digne d'attention, qu'il ne se trouva que vingt personnes qui achetassent ces places de juges; mais, ce qui fait connaître l'esprit des hommes, & sur-tout des Français, c'est que ces nouveaux membres furent long-tems l'objet de l'aversion & du mépris de tout le corps: c'est que, dans la guerre de la Fronde, ils furent obligés de payer chacun quinze mille

livres, pour obtenir les bonnes graces de leurs confrères, par cette contribution à la guerre contre le gouvernement : c'eſt, comme vous le verrez, qu'ils en eurent le ſobriquet de *Quinze-vingts :* c'eſt qu'enfin, de nos jours, quand on a voulu ſupprimer des conſeillers inutiles, le parlement, qui avait éclaté contre l'introduction des membres ſurnuméraires, a éclaté contre la ſuppreſſion. C'eſt ainſi que les mêmes choſes ſont bien ou mal reçues ſelon les tems, & qu'on ſe plaint ſouvent autant de la guériſon que de la bleſſure.

Favori, maitreſſe & confeſſeur, liſez & profitez.

LOUIS XIII avait toujours beſoin d'un confident qu'on appelle un *favori*, qui pût amuſer ſon humeur triſte, & recevoir les confidences de ſes amertumes. Le duc de *S.-Simon* occupait ce poſte ; mais n'ayant pas aſſez ménagé le cardinal, il fut éloigné de la cour, & relégué à Blayes.

LE roi s'attachait quelquefois à des femmes : il aimait mademoiſelle de *la Fayette*, fille d'honneur de la reine régnante, comme un homme faible, ſcrupuleux, & peu voluptueux peut aimer. Le jéſuite *Cauſſin*, confeſſeur du roi, favoriſait cette liaiſon, qui pouvait ſervir à faire rappeler la reine-

Ch. CLXXVI.

mère. Mademoiselle de *la Fayette*, en se laissant aimer du roi, était dans les intérêts des deux reines contre le cardinal : mais le ministre l'emporta sur la maitresse, & sur le confesseur, comme il l'avait emporté sur les deux reines. Mademoiselle de *la Fayette*, intimidée, fut obligée de se jeter dans un couvent; &, bientôt après, le confesseur
1637. *Caussin* fut arrêté & relégué en basse-Bretagne.

Ce même jésuite *Caussin* avait conseillé à *Louis XIII* de mettre le royaume sous la protection de la Vierge, pour sanctifier l'amour du roi & de Mademoiselle de *la Fayette*, qui n'était regardé que comme une liaison de cœur, à laquelle les sens avaient très-peu de part. Le conseil fut suivi, & le cardinal de *Richelieu* remplit cette idée l'année suivante, tandis que *Caussin* célébrait en mauvais vers, à Quimper-corentin, l'attachement particulier de la Vierge pour le royaume de France. Il est vrai que la maison d'*Autriche* avait aussi *Marie* pour protectrice ; de sorte que, sans les armes des Suédois & du duc de *Veimar* protestans, la sainte Vierge eût été apparemment fort indécise.

La duchesse de Savoie, *Christine*, fille

fille de *Henri IV*, veuve de *Louis-Amédée*, & régente de la Savoie, avait aussi un confesseur jésuite qui cabalait dans cette cour, & qui irritait sa pénitente contre le cardinal de *Richelieu*. Le ministre préféra la vengeance & l'intérêt de l'État au droit des gens; il ne balança pas à faire saisir ce jésuite dans les États de la duchesse.

CH. CLXXVI.

REMARQUEZ ici que vous ne verrez jamais dans l'histoire aucun trouble, aucune intrigue de cour, dans lesquels les confesseurs des rois ne soient entrés, & que souvent ils ont été disgraciés. Un prince est assez faible pour consulter son confesseur sur les affaires d'État, (& c'est-là le plus grand inconvénient de la confession auriculaire.) Le confesseur, qui est presque toujours d'une faction, tâche de faire regarder à son pénitent cette faction, comme la volonté de DIEU. Le ministre en est bientôt instruit, le confesseur est puni, & on en prend un autre qui emploie le même artifice.

La reine prête interrogatoire. 1637.

LES intrigues de cour, les cabales continuent toujours. La reine *Anne d'Espagne*, que nous nommons *Anne d'Autriche*, pour avoir écrit à la duchesse de *Chevreuse*, ennemie du car-

CH. CLXXVI.

dinal & fugitive, eſt traitée comme une ſujette criminelle. Ses papiers ſont ſaiſis, & elle ſubit un interogatoire devant le chancelier *Séguier*. Il n'y avait point d'exemple en France d'un pareil procès criminel.

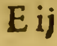
Tous ces traits, rapprochés, forment le tableau qui peint ce miniſtère. Le même homme ſemblait deſtiné à dominer ſur toute la famille de *Henri IV*, à perſécuter ſa veuve dans les pays étrangers, à maltraiter *Gaſton* ſon fils, à ſoulever des partis contre la reine d'Angleterre ſa fille, à ſe rendre maître de la ducheſſe de Savoie ſon autre fille, enfin à humilier *Louis XIII* en le rendant puiſſant, & à faire trembler ſon épouſe.

Tout le tems de ſon miniſtère ſe paſſa ainſi à exciter la haîne & à ſe venger; & l'on vit preſque chaque année des rébellions & des châtimens. La révolte du comte de *Soiſſons* fut la plus dangereuſe; elle était appuyée par le duc de *Bouillon*, fils du maréchal, qui le reçut dans Sedan; par le duc de *Guiſe*, petit-fils du *balafré*, qui, avec le courage de ſes ancêtres, voulait en faire revivre la fortune; enfin par l'argent du roi d'Eſpagne, &

par ses troupes des Pays-bas. Ce n'était pas une tentative harsardée comme celles de *Gaston*. Ch. CLXXVI.

Le comte de *Soissons* & le duc de *Bouillon* avaient une bonne armée, & ils savaient la conduire; & pour plus grande sûreté, tandis que cette armée devait s'avancer, on devait assassiner le cardinal, & faire soulever Paris. Le cardinal de *Retz* encore très-jeune, faisait dans ce complot son apprentissage de conspirations. La bataille de la Marfée, que le comte de *Soissons* gagna près de Sedan, contre les troupes du roi, devait encourager les conjurés: mais la mort de ce prince tué dans la bataille, tira encore le cardinal de ce nouveau danger. Il fut cette fois seule dans l'impuissance de punir. Il ne savait pas la conspiration contre sa vie, & l'armée révoltée était victorieuse. Il fallut négocier avec le duc de *Bouillon*, possesseur de Sedan. Le seul duc de *Guise*, le même qui, depuis, se rendit maître de Naples, fut condamné par contumace au parlement de Paris. Guerre civile. 1641.

Le duc de *Bouillon*, reçu en grace à la cour, & raccommodé en apparence avec le cardinal, jura d'être fidèle, & dans le même tems il tramait une nou- Conspiration.



Ch. CLXXVI.

velle conſpiration. Comme tout ce qui approchait du roi haïſſait le miniſtre, & qu'il fallait toujours au roi un favori, *Richelieu* lui avait donné lui-même le jeune d'*Esſiat Cinq-Mars*, afin d'avoir ſa propre créature auprès du monarque. Ce jeune homme, devenu bientôt grand-écuyer, prétendit entrer dans le conſeil; & le cardinal, qui ne le voulut pas ſouffrir, eut auſſi-tôt en lui un ennemi irréconciliable. Ce qui enhardit le plus *Cinq-Mars* à conſpirer, ce fut le roi lui-même. Souvent mécontent de ſon miniſtre, offenſé de ſon faſte, de ſa hauteur, de ſon mérite même, il confiait ſes chagrins à ſon favori, qu'il appellait *cher ami*, & parlait de *Richelieu* avec tant d'aigreur, qu'il enhardit *Cinq-Mars* à lui propoſer plus d'une fois de l'aſſaſſiner; & c'eſt ce qui eſt prouvé par une lettre de *Louis XIII* lui-même au chancelier *Séguier*. Mais ce même roi fut enſuite ſi mécontent de ſon favori, qu'il le bannit ſouvent de ſa préſence; de ſorte que bientôt *Cinq-Mars* haït également *Louis XIII* & *Richelieu*. Il avait eu déjà des intelligences avec le comte de *Soiſſons*: il les continuait avec le duc de *Bouillon*; & enfin *Monſieur*, qui,

après ſes entrepriſes malheureuſes, ſe tenait tranquile dans ſon appanage de Blois, ennuyé de cette oiſiveté, & preſſé par ſes confidens, entra dans le complot. Il ne s'en faiſait point qui n'eût pour baſe la mort du cardinal, & ce projet, tant de fois tenté, ne fut exécuté jamais. Ch. CLXXVI.

LOUIS XIII & *Richelieu*, tous deux attaqués déja d'une maladie plus dangereuſe que les conſpirations, & qui les conduiſit bientôt au tombeau, marchaient en Rouſſillon, pour achever d'ôter cette province à la maiſon d'*Autriche*. Le duc de *Bouillon*, à qui on n'aurait pas dû donner une armée à commander, lorſqu'il ſortait d'une bataille contre les troupes du roi, en commandait pourtant une en Piémont contre les Eſpagnols; & c'était dans ce tems-là même qu'il conſpirait avec *Monſieur*, & avec *Cinq-Mars*. Les conjurés faiſaient un traité avec le comte-duc *Olivarès*, pour introduire une armée Eſpagnole en France, & pour y mettre tout en confuſion, dans une régence qu'on croyait prochaine, & dont chacun eſpérait profiter. *Cinq-Mars*, alors, ayant ſuivi le roi à Narbonne, était mieux que jamais dans ſes 1642.

Ch. CLXXVI.

bonnes graces; & *Richelieu*, malade à Taraſcon, avait perdu toute ſa faveur, & ne conſervait que l'avantage d'être néceſſaire.

Conſpiration découverte. 1642.

Le bonheur du cardinal voulut encore que le complot fût découvert, & qu'une copie du traité lui tombât entre les mains. Il en coûta la vie à *Cinq-Mars*. C'était une anecdote tranſmiſe par les courtiſans de ce tems-là, que le roi, qui avait ſi ſouvent appelé le grand écuyer *cher ami*, tira ſa montre de ſa poche à l'heure deſtinée pour l'exécution, & dit; *Je crois que* cher ami *fait à préſent une vilaine mine.* Le duc de *Bouillon* fut arrêté au milieu de ſon armée à Caſal. Il ſauva ſa vie, parce qu'on avait plus beſoin de ſa principauté de Sedan, que de ſon ſang. Celui qui avait deux fois trahi l'État, conſerva ſa dignité de prince, & eut, en échange de Sedan, des terres d'un plus grand revenu. *De Thou*, à qui on ne reprochait que d'avoir ſu la conſpiration, & qui l'avait déſapprouvée, fut condamné à mort pour ne l'avoir pas revélée. En vain il repréſenta qu'il n'aurait pu prouver ſa dépoſition, & que, s'il avait accuſé le frère du roi d'un crime d'État dont il n'avait point de preuves, il au-

Duc de *Bouillon.*

rait bien plus mérité la mort : une juſtification ſi évidente ne fut point reçue du cardinal ſon ennemi perſonnel. Les juges le condamnèrent ſuivant une loi de *Louis XI*, dont le ſeul nom ſuffit pour faire voir que la loi était cruelle. La reine elle-même était dans le ſecret de la conſpiration ; mais n'étant point accuſée, elle échappa aux mortifications qu'elle aurait eſſuyées. Pour *Gaſton*, duc d'Orléans, il accuſa ſes complices à ſon ordinaire, s'humilia, conſentit à reſter à Blois ſans gardes & ſans honneurs, & ſa deſtinée fut toujours de traîner ſes amis à la priſon ou à l'échaffaud.

De Thou tué juridiquement.

LE cardinal déploya, dans ſa vengeance autoriſée de la juſtice, toute ſa rigueur hautaine. On le vit traîner le grand-écuyer à ſa ſuite de Taraſcon à Lyon ſur le Rhône dans un bateau attaché au ſien, frappé lui-même à mort, & triomphant de celui qui allait mourir par le dernier ſupplice. De-là le cardinal ſe fit porter à Paris ſur les épaules de ſes gardes, dans une chambre ornée, où il pouvait tenir deux hommes à côté de ſon lit : ſes gardes ſe relayaient ; on abbattait des pans de muraille pour le faire entrer plus commo-

CH. CLXXVI.

6 Décembre, 1642.

dément dans les villes ; c'eſt ainſi qu'il alla mourir à Paris à cinquante-huit ans, & qu'il laiſſa le roi ſatisfait de l'avoir perdu, & embarraſſé d'être le maître.

Le cardinal avait toujours de l'argent comptant ; ſans quoi. . . .

On dit que ce miniſtre régna encore après ſa mort, parce qu'on remplit quelques places vacantes de ceux qu'il avait nommés : mais les brevets étaient expédiés avant ſa mort ; & ce qui prouve ſans replique qu'il avait trop régné, & qu'il ne régnait plus, c'eſt que tous ceux qu'il avait fait enfermer à la Baſtille en ſortirent comme des victimes déliées qu'il ne fallut plus immoler à ſa vengeance. Il légua au roi trois millions de notre monnoie d'aujourd'hui à cinquante livres le marc, ſomme qu'il tenait toujours en réſerve. La dépenſe de ſa maiſon, depuis qu'il était premier miniſtre, montait à mille écus par jour. Tout chez lui était ſplendeur & faſte, tandis que chez le roi tout était ſimplicité & négligence ; ſes gardes entraient juſques à la porte de la chambre quand il allait chez ſon maître : il précédait par-tout les princes du ſang. Il ne lui manquait que la couronne ; & même lorſqu'il était mourant, & qu'il ſe flattait encore de ſur-

vivre au roi, il prenait des meſures pour être régent du royaume. La veuve de *Henri IV* l'avait précédé de cinq mois, & *Louis XIII* le ſuivit cinq mois après.

CH. CLXXVI.

3 Juillet, 1642.

13 Mai. 1643.

Qui était le plus malheureux du roi, de la reine, ou du cardinal?

IL était difficile de dire lequel des trois fut le plus malheureux. La reine-mère long-tems errante, mourut à Cologne dans la pauvreté. Le fils, maître d'un beau royaume, ne goûta jamais ni les plaiſirs de la grandeur, s'il en eſt, ni ceux de l'humanité; toujours ſous le joug, & toujours voulant le ſecouer; malade, triſte, ſombre, inſupportable à lui-même, n'ayant pas un ſerviteur dont il fût aimé, ſe défiant de ſa femme, haï de ſon frère, quitté par ſes maitreſſes ſans avoir connu l'amour, trahi par ſes favoris, abandonné ſur le trône, preſque ſeul au milieu d'une cour qui n'attendait que ſa mort, qui la prédiſait ſans ceſſe, qui le regardait comme incapable d'avoir des enfans: le ſort du moindre citoyen paiſible dans ſa famille était bien préférable au ſien.

LE cardinal de *Richelieu* fut peut-être le plus malheureux des trois, parce qu'il était le plus haï, & qu'avec une mauvaiſe ſanté, il avait à ſoutenir de

Ch. CLXXVI.

ſes mains teintes de ſang un fardeau immenſe, dont il fut ſouvent près d'être écrâſé.

Dans ce tems de conſpirations & de ſupplices, le royaume fleurit pourtant; & malgré tant d'afflictions, le ſiècle de la politeſſe & des arts s'annonçait. *Louis XIII* n'y contribua en rien; mais le cardinal de *Richelieu* ſervit beaucoup à ce changement. La philoſophie ne put, il eſt vrai, effacer la rouille ſcholaſtique; mais *Corneille* commença en 1636, par la tragédie du *Cid*, le ſiècle qu'on appelle celui de *Louis XIV*. Le *Pouſſin* égala *Raphaël* d'Urbin dans quelques parties de la peinture. La ſculpture fut bientôt perfectionnée par *Girardon*, & le mauſolée même du cardinal de *Richelieu* en eſt une preuve. Les Français commencèrent à ſe rendre recommandables, ſur-tout par les graces & les politeſſes de l'eſprit: c'était l'aurore du bon goût.

Arts, mœurs & uſages.

La nation n'était pas encore ce qu'elle devint depuis; ni le commerce n'était bien cultivé, ni la police générale établie. L'intérieur du royaume était encore à règler; nulle belle ville, excepté Paris, qui manquait encore de bien des choſes néceſſaires, comme

on le peut voir dans le *ſiècle de Louis XIV*. Tout était auſſi différent, dans la manière de vivre que dans les habillemens, de tout ce qu'on voit aujourd'hui. Si les hommes de nos jours voyaient les hommes de ce tems-là, ils ne croiraient pas voir leurs pères. Les petites bottines, le pourpoint, le manteau, le grand collet de point, les mouſtaches, & une petite barbe en pointe, les rendraient auſſi méconnaiſſables pour nous, que leurs paſſions pour les complots, leur fureur des duels, leurs feſtins au cabaret, leur ignorance générale malgré leur eſprit naturel.

La nation n'était pas auſſi riche qu'elle l'eſt devenue en eſpèces monnoyées, & en argent travaillé : auſſi le miniſtère, qui tirait ce qu'il pouvait du peuple, n'avait guères par année que la moitié du revenu de *Louis XIV*. On était encore moins riche en induſtrie. Les manufactures groſſières de draps de Rouen & d'Elbeuf, étaient les plus belles qu'on connût en France : point de tapiſſeries, point de cryſtaux, point de glaces. L'art de l'horlogerie était faible, & conſiſtait à mettre une corde à la fuſée d'une montre ; les pen-

Ch. CLXXVI.

dules n'étaient point inventées : le commerce maritime dans les échelles du levant était dix fois moins considérable qu'aujourd'hui ; celui de l'Amérique se bornait à quelques pelleteries du Canada : nul vaisseau n'allait aux Indes orientales, tandis que la Hollande y avait des royaumes, & l'Angleterre de grands établissemens.

Preuves que le testament politique n'est point du cardinal.

AINSI, la France possédait bien moins d'argent que sous *Louis XIV* ; le gouvernement empruntait à un plus haut prix ; les moindres intérêts qu'il donnait pour la constitution des rentes, étaient de sept & demi pour cent à la mort du cardinal de *Richelieu*. On peut tirer de-là une preuve invincible parmi tant d'autres, que le testament qu'on lui attribue ne peut être de lui. Le faussaire ignorant & absurde qui a pris son nom, dit au chapitre I de la seconde partie, que la jouissance fait le remboursement entier de ces rentes en sept années & demie : il a pris le denier septième, sept & demi, pour la septième partie & demie de cent ; & il n'a pas vu que le remboursement d'un capital en sept années & demie, ne donne pas sept & demi par année, mais près de quatorze. Tout ce qu'il

dit dans ce chapitre eſt d'un homme qui n'entend pas mieux les premiers élémens de l'arithmétique que ceux des affaires. J'entre ici dans ce petit détail, ſeulement pour faire voir combien les noms en impoſent aux hommes : tant que cette œuvre de ténèbres a paſſé pour être du cardinal de *Richelieu*, on l'a louée comme un chef-d'œuvre ; mais quand on a reconnu la foule des anacroniſmes, des erreurs ſur les pays voiſins, des fauſſes évaluations, & l'ignorance abſurde avec laquelle il eſt dit que la France avait plus de ports ſur la méditerranée que la monarchie Eſpagnole ; quand on a vu enfin que, dans un prétendu teſtament politique du cardinal de *Richelieu*, il n'était pas dit un ſeul mot de la maniere dont il fallait ſe conduire dans la guerre qu'on avait à ſoutenir ; alors on a mépriſé ce chef-d'œuvre qu'on avait admiré ſans examen.

CHAPITRE CLXXVII.

Du gouvernement & des mœurs de l'Espagne, depuis PHILIPPE *II, jusqu'à* CHARLES *II.*

CH. CLXXVII.

ON voit depuis la mort de *Philippe II* les monarques Eſpagnols affermir leur pouvoir abſolu dans leurs États, & perdre inſenſiblement leur autorité dans l'Europe. Le commencement de la décadence ſe fit ſentir dès les premières années du règne de *Philippe III* : la faibleſſe de ſon caractère ſe répandit ſur toutes les parties de ſon gouvernement. Il était difficile d'étendre toujours des ſoins vigilans ſur l'Amérique, ſur les vaſtes poſſeſſions en Aſie, ſur celles d'Afrique, ſur l'Italie & les Pays-bas ; mais ſon père avait vaincu ces difficultés, les tréſors du Mexique, du Pérou, du Bréſil, des Indes orientales devaient ſurmonter tous les obſtacles. La négligence fut ſi grande, l'adminiſtration des deniers publics ſi infidelle, que dans la guerre qui continuait toujours contre les Pro-

vinces-Unies, on n'eut pas de quoi payer les troupes Eſpagnoles ; elles ſe mutinèrent, elles paſsèrent au nombre de trois mille hommes ſous les drapeaux du prince *Maurice*. Un ſimple ſtadthouder, avec un eſprit d'ordre, payait mieux ſes troupes que le ſouverain de tant de royaumes. *Philippe III* aurait pu couvrir les mers de vaiſſeaux, & les petites provinces de Hollande & de Zélande en avaient plus que lui : leur flotte lui enlevait les principales iſles Moluques, & ſurtout Amboine, qui produit les plus précieuſes épiceries, dont les Hollandais ſont reſtés en poſſeſſion. Enfin ces ſept petites provinces rendaient ſur terre les forces de cette vaſte monarchie inutiles, & ſur mer elles étaient plus puiſſantes.

Ch. CLXXVII.

1604.

1606.

Philippe III conclut une trève de douze ans avec la Hollande. 1609.

PHILIPPE III, en paix avec la France, avec l'Angleterre, n'ayant la guerre qu'avec cette république naiſſante, eſt obligé de conclure avec elle une trève de douze années, de lui laiſſer tout ce qui était en ſa poſſeſſion, de lui aſſurer la liberté du commerce dans les grandes Indes, & de rendre enfin à la maiſon de *Naſſau* ſes biens ſitués dans les terres de la monarchie. *Henri IV* eut la gloire de conclure cette trève

Ch. CLXXVII.

par ſes ambaſſadeurs. C'eſt d'ordinaire le parti le plus faible qui déſire une trêve, & cependant le prince *Maurice* ne la voulait pas. Il fut plus difficile de l'y faire conſentir, que d'y réſoudre le roi d'Eſpagne.

Expulſion des Maures. 1609.

L'EXPULSION des Maures fit bien plus de tort à la monarchie. *Philippe III* ne pouvait venir à bout d'un petit nombre de Hollandais, & il put malheureuſement chaſſer ſix à ſept cent mille Maures de ſes États. Ces reſtes des anciens vainqueurs de l'Eſpagne étaient la plupart déſarmés, occupés du commerce & de la culture des terres, bien moins formidables en Eſpagne que les proteſtans ne l'étaient en France, & beaucoup plus utiles, parce qu'ils étaient laborieux dans le pays de la pareſſe. On les forçait à paraître chrétiens; l'inquiſition les pourſuivait ſans relâche. Cette perſécution produiſit quelques révoltes, mais faibles & bientôt appaiſées. *Henri IV* voulut prendre ces peuples ſous ſa protection; mais ſes intelligences avec eux

1609.

furent découvertes par la trahiſon d'un commis du bureau des affaires étrangères; cet incident hâta leur diſperſion. On avait déjà pris la réſolution

de les chaſſer : ils propoſèrent en vain d'acheter de deux millions de ducats d'or la permiſſion de reſpirer l'air de l'Eſpagne ; le conſeil fut infléxible : vingt mille de ces proſcrits ſe réfugièrent dans des montagnes ; mais n'ayant pour armes que des frondes & des pierres, ils y furent bientôt forcés. On fut occupé deux années entières à tranſporter des citoyens hors du royaume, & à dépeupler l'État. *Philippe* ſe priva ainſi des plus laborieux de ſes ſujets ; au-lieu d'imiter les Turcs, qui ſavent contenir les Grecs, & qui ſont bien éloignés de les forcer à s'établir ailleurs.

La plus grande partie de ces Maures Eſpagnols ſe réfugièrent en Afrique leur ancienne patrie ; quelques-uns paſsèrent en France ſous la régence de *Marie de Médicis* ; ceux qui ne voulurent pas renoncer à leur religion, s'embarquèrent en France pour Tunis ; quelques familles qui firent profeſſion du chriſtianiſme s'établirent en Provence, en Languedoc ; il en vint à Paris même, & leur race n'y a pas été inconnue. Mais enfin ces fugitifs ſe ſont incorporés à la nation, qui a profité de la faute de l'Eſpagne, & qui en-

CH. CLXXVII.

ſuite l'a imitée dans l'émigration des réformés. C'eſt ainſi que tous les peuples ſe mêlent, & que toutes les nations ſont abſorbées les unes dans les autres, tantôt par les perſécutions, tantôt par les conquêtes.

Elle affaiblit la monarchie.

CETTE grande émigration, jointe à celle qui arriva ſous *Iſabelle* & aux colonies, que l'avarice tranſplantait dans le nouveau monde, épuiſait inſenſiblement l'Eſpagne d'habitans, & bientôt la monarchie ne fut plus qu'un vaſte corps ſans ſubſtance. La ſuperſtition, ce vice des ames faibles, avilit encore le règne de *Philippe III*; ſa cour ne fut qu'un cahos d'intrigues, comme celle de *Louis XIII.* Ces deux rois ne pouvaient vivre ſans favoris, ni règner ſans premier miniſtre. Le duc de *Lerme*, depuis cardinal, gouverna long-tems le roi & le royaume: la confuſion où tout était, le chaſſa de ſa place. Son fils lui ſuccéda, & l'Eſpagne ne s'en trouva pas mieux.

1621.

Philippe IV, prend le nom de grand.

LE déſordre augmenta ſous *Philippe IV*, fils de *Philippe III.* Son favori, le comte-duc *Olivarès*, lui fit prendre le nom de *grand* à ſon avènement: s'il l'avait été, il n'eût point eu de premier miniſtre. L'Europe & ſes ſujets

lui refusèrent ce titre ; & quand il eut perdu, depuis, le Rouſſillon par la faibleſſe de ſes armes, le Portugal par ſa négligence, la Catalogne par l'abus de ſon pouvoir, la voix publique lui donna pour deviſe un foſſé avec ces mots : *Plus on lui ôte, plus il eſt grand.*

CE beau royaume était alors peu puiſſant au-dehors, & miſérable au-dedans. On n'y connaiſſait nulle police. Le commerce intérieur était ruiné, par les droits qu'on continuait de lever d'une province à une autre. Chacune de ces provinces ayant été autrefois un petit royaume, les anciennes douanes ſubſiſtaient : ce qui avait été autrefois une loi néceſſaire, devenait un abus onéreux. On ne ſut point faire de toutes ces parties du royaume un tout régulier. Le même abus a été introduit en France ; mais il était porté en Eſpagne à un tel excès, qu'il n'était pas permis de tranſporter de l'argent de province à province. Nulle induſtrie ne ſecondait, dans ces climats heureux, les préſens de la nature : ni les ſoies de Valence, ni les belles laines de l'Andalouſie & de la Caſtille, n'étaient préparées par les mains Eſpa-

Ch. CLXXVII.

gnoles : les toiles fines étaient un luxe très-peu connu : les manufactures Flamandes, reste des monumens de la maison de *Bourgogne*, fournissaient à Madrid ce que l'on connaissait alors de magnificence : les étoffes d'or & d'argent étaient défendues dans cette monarchie, comme elles le seraient dans une république indigente qui craindrait de s'appauvrir. En effet, malgré les mines du nouveau monde, l'Espagne était si pauvre, que le ministère de *Philippe IV* se trouva réduit à la nécessité de faire de la monnoie de cuivre, à laquelle on donna un prix presque aussi fort qu'à l'argent : il fallut que le maître du Mexique & du Pérou fît de la fausse monnoie pour payer les charges de l'État. On n'osait, si on en croit le sage *Gourville*, imposer des taxes personnelles, parce que ni les bourgeois, ni les gens de la campagne, n'ayant presque point de meubles, n'auraient jamais pu être contraints à payer. Jamais ce que dit *Charles-Quint* ne se trouva si vrai : *En France tout abonde ; tout manque en Espagne.*

L'Espagne pauvre, malgré tout l'or du nouveau monde.

Le règne de *Philippe IV* ne fut qu'un enchaînement de pertes & de disgraces : & le comte-duc *Olivarès* fut

aussi malheureux dans son administration, que le cardinal de *Richelieu* fut heureux dans la sienne.

Ch. CLXXVII.

1635. Les Hollandais enlèvent le Brésil à l'Espagne.

Les Hollandais, qui commencèrent la guerre à l'expiration de la trève de douze années, enlèvent le Brésil à l'Espagne: il leur en est resté Surinam: ils prennent Mastricht, qui leur est enfin demeuré. Les armées de *Philippe* sont chassées de la Valteline & du Piémont par les Français, sans déclaration de guerre; & enfin, lorsque la guerre est déclarée en 1635, il est malheureux de tous côtés. L'Artois est envahi. La Catalogne entière, jalouse de ses priviléges auxquels il attentait, se révolte & se donne à la France. Le Portugal secoue le joug: une conspiration aussi bien exécutée que bien conduite, mit sur le trône la maison de *Bragance*. Le premier ministre *Olivarès* eut la confusion d'avoir contribué lui-même à cette grande révolution, en envoyant de l'argent au duc de *Bragance*, pour ne point laisser de prétexte au refus de ce prince de venir à Madrid. Cet argent même servit à payer des conjurés.

1639. 1640. 1641.

La révolution n'était pas difficile. *Olivarès* avait eu l'imprudence de reti-

Ch. CLXXVII.

rer une garniſon Eſpagnole de la forteresse de Lisbonne. Peu de troupes gardaient le royaume. Les peuples étaient irrités d'un nouvel impôt; & enfin le premier miniſtre, qui croyait tromper le duc de *Bragance*, lui avait donné le commandement des armes. La ducheſſe de Mantoue, vice-reine, fut chaſſée, ſans que perſonne prît ſa défenſe. Un ſecrétaire d'État Eſpagnol, & un de ſes commis, furent les ſeules victimes immolées à la vengeance publique. Toutes les villes du Portugal imitèrent l'exemple de Lisbonne preſque dans le même jour. *Jean de Bragance* fut par-tout proclamé roi ſans le moindre tumulte : un fils ne ſuccède pas plus paiſiblement à ſon père. Des vaiſſeaux partirent de Lisbonne pour toutes les villes de l'Aſie & de l'Afrique, pour toutes les iſles qui appartenaient à la couronne de Portugal; il n'y en eut aucune qui héſitât à chaſſer les gouverneurs Eſpagnols. Tout ce qui reſtait du Bréſil, ce qui n'avait point été pris par les Hollandais ſur les Eſpagnols, retourna aux Portugais; & enfin les Hollandais, unis avec le nouveau roi *Don Jean de Bragance*, lui rendirent ce qu'ils avaient pris à l'Eſpagne dans le Bréſil.

1 Décemb. 1640.

Le Portugal ſecoue le joug de l'Eſpagne.

Les iſles Açores, Mozambique, Goa, Macao, furent animées du même eſprit que Lisbonne. Il ſemblait que la conſpiration eût été tramée dans toutes ces villes. On vit par-tout combien une domination étrangère eſt odieuſe, & en même tems combien peu le miniſtère Eſpagnol avait pris de meſures pour conſerver tant d'États.

CH CLXXVII.

On vit auſſi comme on flatte les rois dans leurs malheurs, comme on leur déguiſe des vérités triſtes. La manière dont *Olivarès* annonça à *Philippe IV* la perte du Portugal eſt célèbre. *Je viens vous annoncer*, dit-il, *une heureuſe nouvelle : Votre majeſté a gagné tous les biens du duc de Bragance ; il s'eſt aviſé de ſe faire proclamer roi, & la confiſcation de ſes terres vous eſt acquiſe par ſon crime.* La confiſcation n'eut pas lieu. Le Portugal devint un royaume conſidérable, ſur-tout lorſque les richeſſes du Bréſil commencèrent à lui procurer un commerce qui eût été très-avantageux, ſi l'amour du travail avait pu animer l'induſtrie de la nation Portugaiſe.

Parallèle d'*Olivarès* & de *Richelieu*.

Le comte-duc *Olivarès*, long-tems le maître de la monarchie Eſpagnole, & l'émule du cardinal de *Richelieu*,

fut enfin difgracié pour avoir été malheureux. Ces deux miniftres avaient été long-tems également rois, l'un en France, l'autre en Efpagne; tous deux ayant pour ennemis la maifon royale, les grands & le peuple; tous deux très-différens dans leurs caractères, dans leurs vertus, & dans leurs vices; le comte-duc auffi réfervé, auffi tranquile, & auffi doux que le cardinal était vif, hautain, & fanguinaire. Ce qui conferva *Richelieu* dans le miniftère, & ce qui lui donna toujours l'afcendant fur *Olivarès*, ce fut fon activité. Le miniftre Efpagnol perdit tout par fa négligence; il mourut de la mort des miniftres déplacés; on dit que le chagrin les tue. Ce n'eft pas feulement le chagrin de la folitude après le tumulte, mais celui de fentir qu'ils font haïs & qu'ils ne peuvent fe venger. Le cardinal de *Richelieu* avait abrégé fes jours d'une autre manière, par les inquiétudes qui le dévorèrent dans la plénitude de fa puiffance.

Avec toutes les pertes que fit la branche d'*Autriche-Efpagnole*, il lui refta encore plus d'États que le royaume d'Efpagne n'en pofsède aujourd'hui. Le Milanais, la Flandre, Naples & Sicile

cile appartenaient à cette monarchie; & quelque mauvais que fût ſon gouvernement, elle fit encore beaucoup de peine à la France, juſqu'à la paix des Pyrénées.

CH. CLXXVII.

LA dépopulation de l'Eſpagne a été ſi grande, que le célèbre *Uſtaris*, homme d'État, qui écrivait, en 1723, pour le bien de ſon pays, n'y compte qu'environ ſept millions d'habitans, un peu moins des deux cinquièmes de ceux de la France; &, en ſe plaignant de la diminution des citoyens, il ſe plaint auſſi que le nombre des moines ſoit toujours reſté le même. Il avoue que les revenus du maître des mines d'or & d'argent ne ſe montaient pas à quatre-vingt millions de nos livres d'aujourd'hui.

Sciences, mœurs, arts.

LES Eſpagnols, depuis le tems de *Philippe II*, juſqu'à *Philippe IV*, ſe ſignalèrent dans les arts de génie. Leur théâtre, tout imparfait qu'il était, l'emportait ſur celui des autres nations; il ſervit de modèle à celui d'Angleterre; & lorſqu'enſuite la tragédie commença à paraître en France avec quelque éclat, elle emprunta beaucoup de la ſcène Eſpagnole. L'hiſtoire, les romans agréables, les fictions ingénieuſes, la mo-

Ch. CLXXVII.

rale, furent traités en Eſpagne avec un ſuccès qui paſſa beaucoup celui du théâtre; mais la ſaine philoſophie y fut toujours ignorée. L'inquiſition & la ſuperſtition y perpétuèrent les erreurs ſcholaſtiques: les mathématiques furent peu cultivées, & les Eſpagnols, dans leurs guerres, employèrent preſque toujours des ingénieurs Italiens. Ils eurent quelques peintres du ſecond rang, & jamais d'école de peinture. L'architecture n'y fit point de grands progrès. L'Eſcurial fut bâti ſur les deſſins d'un Français. Les arts méchaniques y étaient tous très-groſſiers. La magnificence des grands ſeigneurs conſiſtait dans de grands amas de vaiſſelle d'argent, & dans un nombreux domeſtique. Il régnait chez les Grands une généroſité d'oſtentation qui en impoſait aux étrangers, & qui n'était en uſage que dans l'Eſpagne; c'était de partager l'argent qu'on gagnait au jeu, avec tous les aſſiſtans, de quelque condition qu'ils fuſſent. *Montréſor* rapporte que, quand le duc de *Lerme* reçut *Gaſton*, frère de *Louis XIII*, & ſa ſuite, dans les Pays-bas, il étala une magnificence bien plus ſingulière. Ce premier miniſtre, chez qui *Gaſton* reſta pluſieurs jours, faiſait

mettre après chaque repas, deux mille louis d'or ſur une grande table de jeu. Les ſuivans de *Monſieur*, & ce prince lui-même, jouaient avec cet argent.

Les fêtes des combats de taureaux étaient très-fréquentes, comme elles le ſont encore aujourd'hui; & c'était le ſpectacle le plus magnifique & le plus galant, comme le plus dangereux. Cependant, rien de ce qui rend la vie commode n'était connu. Cette diſette de l'utile, & de l'agréable, augmenta depuis l'expulſion des Maures. De-là vient qu'on voyage en Eſpagne, comme dans les déſerts de l'Arabie, & que dans les villes on trouve peu de reſſource. La ſociété ne fut pas plus perfectionnée que les arts de la main. Les femmes, preſque auſſi renfermées qu'en Afrique, comparant cet eſclavage avec la liberté de la France, en étaient plus malheureuſes. Cette contrainte avait perfectionné un art ignoré parmi nous, celui de parler avec les doigts: un amant ne s'expliquait pas autrement ſous les fenêtres de ſa maitreſſe, qui ouvrait en ce moment-là ces petites grilles de bois nommées jalouſies, tenant lieu de vitres, pour lui répondre dans la même langue. Tout le monde

Ch. CLXXVII.

jouait de la guitarre, & la triſteſſe n'en était pas moins répandue ſur la face de l'Eſpagne. Les pratiques de dévotion tenaient lieu d'occupation à des citoyens déſœuvrés. On diſait alors que la fierté, la dévotion, l'amour & l'oiſiveté, compoſaient le caractère de la nation ; mais auſſi il n'y eut aucune de ces révolutions ſanglantes, de ces conſpirations, de ces châtimens cruels, qu'on voyait dans les autres cours de l'Europe. Ni le duc de *Lerme*, ni le comte *Olivarès*, ne répandirent le ſang de leurs ennemis ſur les échaffauds : les rois n'y furent point aſſaſſinés comme en France, & ne périrent point par la main du bourreau comme en Angleterre. Enfin, ſans les horreurs de l'inquiſition, on n'aurait eu alors rien à reprocher à l'Eſpagne.

Après la mort de *Philippe IV*, arrivée en 1666, l'Eſpagne fut très-malheureuſe. *Marie d'Autriche* ſa veuve, ſœur de l'empereur *Léopold*, fut régente dans la minorité de *Don Carlos*, ou *Charles II* du nom, ſon fils. Sa régence ne fut pas ſi orageuſe que celle d'*Anne d'Autriche* en France; mais elles eurent ces triſtes conformités, que la reine d'Eſpagne s'attira la haîne des

Eſpagnols, pour avoir donné le miniſtère à un prêtre étranger; comme la reine de France révolta l'eſprit des Français, pour les avoir mis ſous le joug d'un cardinal Italien : les Grands de l'État s'élevèrent dans l'une & dans l'autre monarchie contre ces deux miniſtres, & l'intérieur des deux royaumes fut également mal adminiſtré.

CH. CLXXVII.

Le jéſuite *Nitard*, premier miniſtre.

LE premier miniſtre qui gouverna quelque-tems l'Eſpagne, dans la minorité de *Don Carlos*, ou *Charles II*, était le jéſuite *Evrard Nitard*, Alleman, confeſſeur de la reine & grand-inquiſiteur. L'incompatibilité que la religion ſemble avoir miſe entre les vœux monaſtiques & les intrigues du miniſtère, excita d'abord les murmures contre le jéſuite.

SON caractère augmenta l'indignation publique. *Nitard*, capable de dominer ſur ſa pénitente, ne l'était pas de gouverner un État, n'ayant rien d'un miniſtre & d'un prêtre que la hauteur & l'ambition, & pas même la diſſimulation : il avait oſé dire un jour au duc de *Lerme*, même avant de gouverner : C'eſt vous qui me devez du reſpect; j'ai tous les jours votre Dieu dans mes mains, & votre reine à mes pieds. Avec

Ch. CLXXVII.

cette fierté ſi contraire à la vraie grandeur, il laiſſait le tréſor ſans argent, les places de toute la monarchie en ruine, les ports ſans vaiſſeaux, les armées ſans diſcipline, deſtituées de chef qui ſuſſent commander : c'eſt-là ſur-tout ce qui contribua aux premiers ſuccès de *Louis XIV*, quand il attaqua ſon beau-frère & ſa belle-mère en 1667, & qu'il leur ravit la moitié de la Flandre, & toute la Franche-Comté.

Le jéſuite *Nitard* bouleverſe tout.

On ſe ſouleva contre le jéſuite, comme en France on s'était ſoulevé contre *Mazarin*. *Nitard* trouva ſur-tout dans *Don Juan d'Autriche*, bâtard de *Philippe IV*, un ennemi auſſi implacable que le grand *Condé* le fut du cardinal. Si *Condé* fut mis en priſon, *Don Juan* fut exilé. Ces troubles produiſirent deux factions qui partagèrent l'Eſpagne : cependant il n'y eut point de guerre civile. Elle était ſur le point d'éclater, lorſque la reine la prévint, en chaſſant malgré elle le père *Nitard*, ainſi que la reine *Anne d'Autriche* fut obligée de renvoyer *Mazarin* ſon miniſtre ; mais *Mazarin* revint plus puiſſant que jamais. Le père *Nitard*, renvoyé en 1669, ne put revenir en Eſpagne : la raiſon en eſt que la régente d'Eſpagne eut un au-

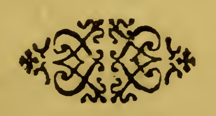
tre confeſſeur qui s'oppoſait au retour du premier ; & la régente de France n'eut point de miniſtre qui lui tînt lieu de *Mazarin*.

Ch. CLXXVII.

On le chaſſe ; il eſt fait cardinal.

NITARD alla à Rome, où il ſollicita le chapeau de cardinal, qu'on ne donne point à des miniſtres déplacés. Il y vécut peu accueuilli de ſes confrères, qui marquent toujours quelque reſſentiment à quiconque s'eſt élevé au-deſſus d'eux. Mais enfin il obtint, par ſes intrigues & par la faveur de la reine d'Eſpagne, cette dignité de cardinal que tous les eccléſiaſtiques ambitionnent ; alors ſes confrères les jéſuites devinrent ſes courtiſans.

LE règne de *Don Carlos*, *Charles II*, fut auſſi faible que celui de *Philippe III* & de *Philippe IV*, comme vous le verrez dans le ſiècle de *Louis XIV*.



CHAPITRE CLXXVIII.

Des Allemans ſous RODOLPHE II, MATHIAS & FERDINAND II. Des malheurs de FRÉDERIC, électeur Palatin. Des conquêtes de GUSTAVE-ADOLPHE. Paix de Veſtphalie, &c.

CH. CLXXVIII.

PENDANT que la France reprenait une nouvelle vie ſous *Henri IV*, que l'Angleterre floriſſait ſous *Élizabeth*, & que l'Eſpagne était la puiſſance prépondérante de l'Europe ſous *Philippe II*, l'Allemagne & le Nord ne jouaient pas un ſi grand rôle.

Plus de couronnement des empereurs à Rome.

SI on regarde l'Allemagne comme le ſiége de l'Empire, cet Empire n'était qu'un vain nom, & on peut obſerver que depuis l'abdication de *Charles-Quint*, juſqu'au régne de *Léopold*, elle n'a eu aucun crédit en Italie. Les couronnemens à Rome & à Milan furent ſupprimés comme des cérémonies inutiles; on les regardait auparavant comme eſſentielles: mais depuis que *Ferdinand I*, frère & ſucceſſeur de l'empe-

reur *Charles-Quint*, négligea le voyage de Rome, on s'accoutuma à s'en paſſer. Les prétentions des empereurs ſur Rome, celles des papes de donner l'Empire, tombèrent inſenſiblement dans l'oubli : tout s'eſt réduit à une lettre de félicitation que le ſouverain pontife écrit à l'empereur élu. L'Allemagne reſta avec le titre d'Empire ; mais faible, parce qu'elle fut toujours diviſée. Ce fut une république de princes, à laquelle préſidait l'empereur : & ces princes, ayant tous des prétentions les uns contre les autres, entretinrent preſque toujours une guerre civile, tantôt ſourde, tantôt éclatante, nourrie par leurs intérêts oppoſés, & par les trois religions de l'Allemagne, plus oppoſées encore que les intérêts des princes. Il était impoſſible que ce vaſte État partagé en tant de principautés déſunies, ſans commerce alors, & ſans richeſſes, influât beaucoup ſur le ſyſtême de l'Europe. Il n'était point fort au-dehors ; mais il l'était au-dedans, parce que la nation fut toujours laborieuſe & belliqueuſe. Si la conſtitution Germanique avait ſuccombée, ſi les Turcs avaient envahi une partie de l'Allemagne, & que l'autre eût appelé des maîtres étran-

Ch. CLXXVIII.

L'Allemagne subsiste ; l'Empire, non.

gers, les politiques n'auraient pas manqué de prouver que l'Allemagne, déjà déchirée par elle-même, ne pouvait subsister : ils auraient démontré que la forme singulière de son gouvernement, la multitude de ses princes, la pluralité des religions, ne pouvaient que préparer une ruine, & un esclavage inévitable. Les causes de la décadence de l'ancien Empire Romain n'étaient pas à beaucoup près si palpables ; cependant le corps de l'Allemagne est resté inébranlable, en portant dans son sein tout ce qui semblait devoir le détruire ; & il est difficile d'attribuer cette permanence d'une constitution si compliquée à une autre cause qu'au génie de la nation.

L'Allemagne avait perdu Metz, Toul & Verdun, en 1552, sous l'empereur *Charles-Quint* ; mais ce territoire, qui était de l'ancienne France, pouvait être regardé plutôt comme une excrescence du corps Germanique, que comme une partie naturelle de cet État. *Ferdinand I*, ni ses successeurs, ne firent aucune tentative pour recouvrer ces villes. Les empereurs de la maison d'*Autriche*, devenus rois de Hongrie, eurent toujours les Turcs à craindre, & ne furent pas

Ch. CLXXVIII.

en état d'inquiéter la France, quelque faible qu'elle fût, depuis *François II* jusqu'à *Henri IV*. Des princes d'Allemagne purent venir la piller, & le corps de l'Allemagne ne put se réunir pour l'accabler.

FERDINAND I voulut en vain réunir les trois religions qui partageaient l'Empire, & les princes qui se faisaient quelquefois la guerre. L'ancienne maxime, *Divise pour régner*, ne lui convenait pas. Il fallait que l'Allemagne fût réunie pour qu'il fût puissant : mais loin d'être unie, elle fut démembrée. Ce fut précisément de son tems que les chevaliers Teutoniques donnèrent aux Polonais la Livonie, réputée province impériale, dont les Russes sont à présent en possession. Les évêchés de la Saxe & du Brandebourg, tous sécularisés, ne furent pas un démembrement de l'État, mais un grand changement, qui rendit ces princes plus puissans, & l'empereur plus faible.

État de l'Allemagne.

MAXIMILIEN II fut encore moins souverain que *Ferdinand I*. Si l'Empire avait conservé quelque vigueur, il aurait maintenu ses droits sur les Pays-bas, qui étaient réellement une province impériale. L'empereur & la diète

Ch. CLXXVIII.

étaient les juges naturels. Ces peuples qu'on appela rebelles ſi long-tems, devaient être mis par les loix au ban de l'Empire : cependant *Maximilien II* laiſſa le prince d'Orange, *Guillaume le taciturne*, faire la guerre dans les Pays-bas à la tête des troupes Allemandes, ſans ſe mêler de la querelle. En vain cet empereur ſe fit élire roi de Pologne en 1575, après le départ du roi de France *Henri III*, départ regardé comme une abdication : *Battori*, vaivode de Tranſilvanie, vaſſal de l'empereur, l'emporta ſur ſon ſouverain ; & la protection de la Porte Ottomane, ſous laquelle était ce *Battori*, fut plus puiſſante que la cour de Vienne.

Rodolphe, empereur très-médiocre, bon chymiſte.

RODOLPHE *II*, ſucceſſeur de ſon père *Maximilien II*, tint les rênes de l'Empire d'une main encore plus faible. Il était à la fois empereur, roi de Bohême & de Hongrie ; & il n'influa en rien ni ſur la Bohême, ni ſur la Hongrie, ni ſur l'Allemagne, & encore moins ſur l'Italie. Les tems de *Rodolphe* ſemblent prouver qu'il n'eſt point de règle générale en politique.

CE prince paſſait pour être beaucoup plus incapable de gouverner que le roi de France *Henri III*. La conduite du

roi de France lui coûta la vie, & perdit presque le royaume. La conduite de *Rodolphe*, beaucoup plus faible, ne causa aucun trouble en Allemagne. La raison en est qu'en France tous les seigneurs voulurent s'établir sur les ruines du trône, & que les seigneurs Allemans étaient déja tout établis.

Guerre faite par aumônes.

Il y a des tems où il faut qu'un prince soit guerrier. *Rodolphe*, qui ne le fut pas, vit toute la Hongrie envahie par les Turcs. L'Allemagne était alors si mal administrée, qu'on fut obligé de faire une quête publique pour avoir de quoi s'opposer aux conquérans Ottomans. Des troncs furent établis aux portes de toutes les églises : c'est la première guerre qu'on ait faite avec des aumônes ; elle fut regardée comme sainte, & n'en fut pas plus heureuse ; &, sans les troubles du serrail, il est vraisemblable que la Hongrie restait pour jamais sous le pouvoir de Constantinople.

On vit précisément en Allemagne, sous cet empereur, ce qu'on venait de voir en France sous *Henri III* ; une ligue catholique contre une ligue protestante, sans que le souverain pût arrêter les efforts ni de l'une, ni de l'au-

Ch. CLXXVIII.

Ligues catholique & proteſtante en Allemagne, cauſe de la mort du roi *Henri IV*.

tre. La religion, qui avait été ſi longtems la cauſe de tant de troubles dans l'Empire, n'en était plus que le prétexte. Il s'agiſſait de la ſucceſſion aux duchés de Clèves & de Juliers. C'était encore une ſuite du gouvernement féodal, & on ne pouvait guères décider, que par les armes, à qui ces fiefs appartenaient. Les maiſons de *Saxe*, de *Brandebourg*, de *Neubourg*, les diſputaient. L'archiduc *Léopold*, couſin de l'empereur, s'était mis en poſſeſſion de Clèves, en attendant que l'affaire fût jugée. Cette querelle fut, comme nous l'avons vu, l'unique cauſe de la mort de *Henri IV*. Il allait marcher au ſecours de la ligue proteſtante. Ce prince victorieux, ſuivi de troupes aguerries, des plus grands Généraux, & des meilleurs miniſtres de l'Europe, était près de profiter de la faibleſſe de *Rodolphe* & de *Philippe III*.

La mort de *Henri IV*, qui fit avorter cette grande entrepriſe, ne rendit pas *Rodolphe* plus heureux. Il avait cédé la Hongrie, l'Autriche, la Moravie à ſon frère *Mathias*, lorſque le roi de France ſe préparait à marcher contre lui; & lorſqu'il fut délivré d'un ennemi ſi redoutable, il fut encore obligé

de céder la Bohême à ce même *Mathias* ; & en conſervant le titre d'empereur, il vécut en homme privé.

TOUT ſe fit ſans lui ſous ſon empire : il ne s'était pas même mêlé de la ſingulière affaire de ce *Gerhard de Truchſes*, électeur de Cologne, qui voulut garder ſon archevêché & ſa femme, & qui fut chaſſé de ſon électorat par les armes de ſes chanoines & de ſon compétiteur. Cette inaction ſingulière venait d'un principe plus ſingulier encore dans un empereur. La philoſophie qu'il cultivait, lui avait appris tout ce qu'on pouvait ſavoir alors, excepté à remplir ſes devoirs de ſouverain. Il aimait beaucoup mieux s'inſtruire avec le fameux *Ticho-Brahé*, que de tenir les États de Hongrie & de Bohême.

L'empereur *Rodolphe*, aſtronome.

LES fameuſes tables aſtronomiques de *Ticho-Brahé* & de *Képler* portent le nom de cet empereur ; elles ſont connues ſous le nom de *Tables Rodolphines*, comme celles qui furent compoſées au douzième ſiècle, en Eſpagne, par deux Arabes, portèrent le nom du roi *Alphonſe*. Les Allemans ſe diſtinguaient principalement dans ce ſiècle, par les commencemens de la véritable phyſique. Ils ne réuſſirent jamais dans

CH. CLXXVIII.

les arts de goût, comme les Italiens; à peine même s'y adonnèrent-ils. Ce n'est jamais qu'aux esprits patiens & laborieux qu'appartient le don de l'invention dans les sciences naturelles. Ce génie se remarquait depuis long-tems en Allemagne, & s'étendait à leurs voisins du Nord. *Ticho-Brahé* était Danois. Ce fut une chose bien extraordinaire, sur-tout dans ce tems-là, de voir un gentilhomme Danois dépenser cent mille écus de son bien à bâtir, avec le secours de *Fréderic II*, roi de Danemarck, non-seulement un observatoire, mais une petite ville habitée par plusieurs savans: elle fut nommée *Uranibourg, la ville des astres. Ticho-Brahé* avait, à la vérité, la faiblesse commune d'être persuadé de l'astrologie judiciaire; mais il n'en était ni moins bon astronome, ni moins habile méchanicien. Sa destinée fut celle des grands-hommes; il fut persécuté dans sa patrie après la mort du roi son protecteur; mais il en trouva un autre dans l'empereur *Rodolphe*, qui le dédommagea de toutes ses pertes, & de toutes les injustices des cours.

Ticho-Brahé

Copernic.

COPERNIC avait trouvé le vrai système du monde, avant que *Ticho-*

Brahé inventât le ſien, qui n'eſt qu'ingénieux. Le trait de lumière qui éclaire aujourd'hui le monde, partit de la petite ville de Thorn dans la Pruſſe Polonaiſe, dès le milieu du ſeizième ſiècle.

Képler.

KÉPLER, né dans le duché de Virtemberg, devina au commencement du dix-ſeptième ſiècle les loix mathématiques du cours des aſtres, & fut regardé comme un légiſlateur en aſtronomie. Le chancelier *Bacon* propoſait alors de nouvelles ſciences : mais *Copernic* & *Képler* en inventaient. L'antiquité n'avait point fait de plus grands efforts, & la Grèce n'avait pas été illuſtrée par de plus belles découvertes : mais les autres arts fleurirent à la fois en Grèce, au lieu qu'en Allemagne la phyſique ſeule fut cultivée par un petit nombre de ſages inconnus à la multitude : cette multitude était groſſière ; il y avait de vaſtes provinces où les hommes penſaient à peine, & on ne ſavait que ſe haïr pour la religion.

Cauſes de la guerre de trente ans.

ENFIN, la ligue catholique & la proteſtante plongèrent l'Allemagne dans une guerre civile de trente années, qui la réduiſit dans un état plus déplorable que n'avait été celui de la France

avant le règne paisible & heureux de *Henri IV*.

Ch. CLXVIII.

En l'an 1619, époque de la mort de l'empereur *Mathias*, successeur de *Rodolphe*, l'Empire allait échapper à la maison d'*Autriche*; mais *Ferdinand*, archiduc de Gratz, réunit enfin les suffrages en sa faveur. *Maximilien de Bavière*, qui lui disputait l'Empire, le lui céda; il fit plus, il soutint le trône impérial aux dépens de son sang & de ses trésors, & affermit la grandeur d'une maison qui depuis écrâsa la sienne. Deux branches de la maison de *Bavière* réunies auraient pu changer le sort de l'Allemagne; ces deux branches sont celles des électeurs Palatins, & des ducs de Bavière. Deux grands obstacles s'opposaient à leur intelligence; la rivalité, & la différence des religions. L'électeur Palatin, *Fréderic*, était réformé; le duc de Bavière, catholique. Cet électeur Palatin fut un des plus malheureux princes de son tems, & la cause des longs malheurs de l'Allemagne.

Jamais les idées de liberté n'avaient plus prévalu dans l'Europe que dans ces tems-là. La Hongrie, la Bohême & l'Autriche même étaient aussi jalou-

ſes que les Anglais de leurs privilèges. Cet eſprit dominait en Allemagne depuis les derniers tems de *Charles-Quint*. L'exemple des ſept Provinces-unies était ſans ceſſe préſent à des peuples qui prétendaient avoir les mêmes droits, & qui croyaient avoir plus de forces que la Hollande.

CH. CLXXVIII.

Liberté Germanique.

QUAND l'empereur *Mathias* fit élire en 1618, ſon couſin, *Ferdinand de Gratz*, roi déſigné de Hongrie & de Bohême; quand il lui fit céder l'Autriche par les autres archiducs, la Hongrie, la Bohême, l'Autriche ſe plaignirent également qu'on n'eût pas eu aſſez d'égard au droit des États. La religion entra dans les griefs des Bohémiens, & alors la fureur fut extrême. Les proteſtans voulurent rétablir des temples, que les catholiques avaient fait abattre. Le conſeil d'État de *Mathias* & de *Ferdinand*, ſe déclara contre les proteſtans; ceux-ci entrèrent au conſeil, & précipitèrent de la ſalle dans la rue trois principaux magiſtrats. Cet emportement ne caractériſe que la violence du peuple, violence preſque toujours plus grande que les tyrannies dont il ſe plaint. Mais ce qu'il y eut de plus étrange, c'eſt que les révoltés préten-

Ch. CLXXVIII.

dirent par un manifeſte qu'ils n'avaient fait que ſuivre les loix, & qu'ils avaient le droit de jeter par les fenêtres les conſeillers qui les opprimaient. L'Autriche prit le parti de la Bohême, & ce fut parmi ces troubles que *Ferdinand de Gratz* fut élu empereur.

Guerre de trente ans.

SA nouvelle dignité n'en impoſa point aux proteſtans de Bohême, qui étaient alors très-conſidérables : ils ſe crurent en droit de deſtituer le roi qu'ils avaient élu ; & ils offrirent leur couronne à l'électeur Palatin, gendre du roi d'Angleterre *Jacques I*. Il accepta ce trône, ſans avoir aſſez de force pour s'y maintenir. Son parent, *Maximilien de Bavière*, avec les troupes impériales & les ſiennes, lui fit perdre, à la bataille de Prague, & ſa couronne, & ſon palatinat.

19 Novemb. 1620.

CETTE journée fut le commencement de ce carnage de trente années. La victoire de Prague décida pour quelque tems l'ancienne querelle des princes de l'Empire & de l'empereur : elle rendit *Ferdinand II* deſpotique. Il mit l'électeur Palatin au ban de l'Empire, par un ſimple arrêt de ſon conſeil aulique, & proſcrivit tous les princes & tous les ſeigneurs de ſon parti, au mé-

1621.

pris des capitulations impériales, qui ne pouvaient être un frein que pour les faibles.

Ch. CLXXVIII.

Malheurs de l'électeur Palatin.

L'ÉLECTEUR Palatin fuyait en Siléſie, en Danemarck, en Hollande, en Angleterre, en France; il fut au nombre des princes infortunés à qui manqua toujours la fortune, privé de toutes les reſſources ſur leſquelles il devait compter. Il ne fut point ſecouru par ſon beau-père le roi d'Angleterre, qui ſe refuſa aux cris de ſa nation, aux ſollicitations de ſon gendre, & aux intérêts du parti proteſtant dont il pouvait être le chef; il ne fut point aidé par *Louis XIII*, malgré l'intérêt viſible qu'avait ce prince à empêcher les princes d'Allemagne d'être opprimés. *Louis XIII* n'était point alors gouverné par le cardinal de *Richèlieu*. Il ne reſta bientôt à la maiſon *Palatine*, & à l'union proteſtante d'Allemagne, d'autres ſecours que deux guerriers qui avaient chacun une petite armée vagabonde, comme les *Condottieri* d'Italie: l'un était un prince de Brunſvick, qui n'avait pour tout État que l'adminiſtration, ou l'uſurpation de l'évêché d'Halberſtadt; il s'intitulait *ami de* DIEU, *& ennemi des prêtres*, & méritait ce

Deux princes déclarent la guerre à tous les prêtres.

Ch. CLXXVIII.

dernier titre, puiſqu'il ne ſubſiſtait que du pillage des égliſes : l'autre ſoutien de ce parti alors ruiné était un aventurier bâtard de la maiſon de *Mansfeld*, auſſi digne du titre d'*ennemi des prêtres* que le prince de Brunſvick. Ces deux ſecours pouvaient bien ſervir à déſoler une partie de l'Allemagne, mais non pas à rétablir le Palatin, & l'équilibre des princes. L'empereur, affermi alors en Allemagne, aſſemble une diète à Ratisbonne, dans laquelle il déclare que, *l'électeur Palatin s'étant rendu criminel de lèſe-majeſté, ſes États, ſes biens, ſes dignités, ſont dévolus au domaine impérial; mais que, ne voulant pas diminuer le nombre des électeurs, il veut, commande, & ordonne, que* Maximilien de Bavière *ſoit inveſti de l'électorat Palatin.* Il donna en effet cette inveſtiture du haut du trône, & ſon vice-chancelier prononça que l'empereur conférait cette dignité de *ſa pleine puiſſance.*

1623. Empereur abſolu.

Dévaſtation de l'Allemagne.

La ligue proteſtante, près d'être écraſée, fit de nouveaux efforts pour prévenir ſa ruine entière. Elle mit à ſa tête le roi de Danemarck, *Chriſtiern IV.* L'Angleterre fournit quelque argent; mais ni l'argent des Anglais, ni

les troupes de Danemarck, ni *Brunſvick*, ni *Mansfeld*, ne prévalurent contre l'empereur, & ne ſervirent qu'à dévaſter l'Allemagne. *Ferdinand II* triomphait de tout par les mains de ſes deux Généraux, le duc de *Valſtein*, & le comte *Tilly*. Le roi de Danemarck était toujours battu à la tête de ſes armées; & *Ferdinand*, ſans ſortir de ſa maiſon, était victorieux & toutpuiſſant.

L'Italie eſclave.

Il mettait au ban de l'Empire le duc de Meckelbourg l'un des chefs de l'union proteſtante, & donnait ce duché à *Valſtein*, ſon Général. Il proſcrivait de même le duc *Charles de Mantoue*, pour s'être mis en poſſeſſion, ſans ſes ordres, de ſon pays qui lui appartenait par les droits du ſang. Les troupes impériales ſurprirent & ſaccagèrent Mantoue; elles répandirent la terreur en Italie. Il commençait à reſſerrer cette ancienne chaîne qui avait lié l'Italie à l'Empire, & qui était relâchée depuis ſi long-tems. Cent cinquante mille ſoldats, qui vivaient à diſcrétion dans l'Allemagne, rendaient ſa puiſſance abſolue. Cette puiſſance s'exerçait alors ſur un peuple bien malheureux; on en peut juger par la monnoie, dont la

Ch. CLXXVIII.

valeur numéraire était alors quatre fois au-dessus de la valeur ancienne, & qui était encore altérée. Le duc de *Valstein* disait publiquement, que le tems était venu de réduire les électeurs à la condition des ducs & pairs de France, & les évêques à la qualité de chapelains de l'empereur. C'est ce même *Valstein* qui voulut depuis se rendre indépendant, & qui ne voulait asservir ses supérieurs, que pour s'élever sur eux.

Ferdinand II se croit arbitre de l'Europe.

L'usage que *Ferdinand II* faisait de son bonheur & de sa puissance, fut ce qui détruisit l'un & l'autre. Il voulut se mêler, en maître, des affaires de la Suède & de la Pologne, & prendre parti contre le jeune *Gustave-Adolphe*, qui soutenait alors ses prétentions contre le roi de Pologne *Sigismond* son parent. Ainsi, ce fut lui-même qui en forçant ce prince à venir en Allemagne, prépara sa propre ruine. Il hâta encore son malheur, en réduisant les princes protestans au désespoir.

Ferdinand II se crut avec raison assez puissant pour casser la paix de Passau, faite par *Charles-Quint*; pour ordonner de sa seule autorité à tous les princes, à tous les seigneurs, de rendre les évêchés & les bénéfices dont ils

ils s'étaient emparés. Cet édit eſt encore plus fort que celui de la révocation de l'édit de Nantes, qui a fait tant de bruit ſous *Louis XIV*. Ces deux entrepriſes ſemblables ont eu des ſuccès bien différens. *Guſtave-Adolphe*, appelé alors par les princes proteſtans, que le roi de Danemarck n'oſait plus ſecourir, vint les venger en ſe vengeant lui-même.

Ch. CLXXVIII.

1629.

Tout s'unit contre *Ferdinand II*.

L'EMPEREUR voulait rétablir l'Égliſe pour en être le maître; & le cardinal de *Richelieu* ſe déclara contre lui. Rome même le traverſa. La crainte de ſa puiſſance était plus forte que l'intérêt de la religion. Il n'était pas plus extraordinaire, que le miniſtre du roi très-Chrétien, & la cour de Rome même, ſoutinſſent le parti proteſtant contre un empereur redoutable, qu'il ne l'avait été de voir *François I* & *Henri II* ligués avec les Turcs, contre *Charles-Quint*. C'eſt la plus forte démonſtration que la religion ſe taît quand l'intérêt parle.

ON aime à attribuer toutes les grandes choſes à un ſeul homme, quand il en a fait quelques-unes. C'eſt un préjugé fort commun en France, que le cardinal de *Richelieu* attira ſeul les ar-

Ch. CLXXVIII.

mes de *Guſtave-Adolphe* en Allemagne, & prépara ſeul cette révolution. Mais il eſt évident qu'il ne fit autre choſe que profiter des conjonctures. *Ferdinand II* avait en effet déclaré la guerre à *Guſtave ;* il voulait lui enlever la Livonie, dont ce jeune conquérant s'était emparé ; il ſoutenait contre lui *Sigiſmond* ſon compétiteur au royaume de Suède ; il lui refuſait le titre de roi. L'intérêt, la vengeance & la fierté appellaient *Guſtave* en Allemagne ; & quand même, lorſqu'il fut en Poméranie, le miniſtère de France ne l'eût pas aſſiſté de quelque argent, il n'en aurait pas moins tenté la fortune des armes dans une guerre déjà commencée.

Le grand *Guſtave* en Allemagne.

1631.

Il était vainqueur en Poméranie, quand la France fit ſon traité avec lui. Trois cent mille francs une fois payés, & neuf cent mille par an qu'on lui donna, n'étaient ni un objet important, ni un grand effort de politique, ni un ſecours ſuffiſant. *Guſtave-Adolphe* fit tout par lui-même. Arrivé en Allemagne avec moins de quinze mille hommes, il en eut bientôt près de quarante mille, en recrûtant dans le pays qui les nourriſſait, en faiſant ſervir l'Allemagne même à ſes conquêtes en

Succès de *Guſtave*.

Allemagne. Il force l'électeur de Brandebourg, à lui assurer la forteresse de Spandau & tous les passages ; il force l'électeur de Saxe à lui donner ses propres troupes à commander. Ch. CLXXVIII.

L'ARMÉE impériale commandée par *Tilly*, est entièrement défaite aux portes de Leipsick. Tout se soumet à lui des bords de l'Elbe, à ceux du Rhin. Il rétablit tout d'un coup le duc de Meckelbourg dans ses États, à un bout de l'Allemagne, & il est déjà à l'autre bout, dans le Palatinat, après avoir pris Mayence.

Bataille de Leipsick. 17 Septemb. 1631.

L'EMPEREUR, immobile dans Vienne, tombé en moins d'une campagne de ce haut dégré de grandeur qui avait paru si redoutable, est réduit à demander au pape *Urbain VIII* de l'argent, & des troupes ; on lui refusa l'un & l'autre. Il veut engager la cour de Rome à publier une croisade contre *Gustave*. Le saint-père promet un jubilé au lieu de croisade. *Gustave* traverse en victorieux toute l'Allemagne ; il amène dans Munich l'électeur Palatin, qui eut du moins la consolation d'entrer dans le palais de celui qui l'avait dépossédé. Cet électeur allait être rétabli dans son palatinat, & même dans le royaume de

Le pape bien-aise.

CH. CLXXVIII.

Bohême, par les mains du conquérant, lorsqu'à la seconde bataille auprès de Leipsick, dans les plaines de Lutzen, *Gustave* fut tué au milieu de sa victoire. Cette mort fut fatale au palatin, qui, étant alors malade, & croyant être sans ressource, termina sa malheureuse vie.

Gustave tué, 6 Novembre, 1632.

Si l'on demande comment autrefois des essains, venus du Nord, conquirent l'Empire Romain, qu'on voye ce que *Gustave* a fait en deux ans contre des peuples plus belliqueux que n'était alors cet Empire, & on ne sera point étonné.

Suédois toujours vainqueurs.

C'est un évènement bien digne d'attention, que ni la mort de *Gustave*, ni la minorité de sa fille *Christine*, reine de Suède, ni la sanglante défaite des Suédois à Nortlingue, ne nuisirent point à la conquête. Ce fut alors que le ministère de France joua, en effet, le rôle principal : il fit la loi aux Suédois, & aux princes protestans d'Allemagne, en les soutenant ; & ce fut ce qui valut depuis l'Alsace au roi de France, aux dépens de la maison d'*Autriche*.

Gustave-Adolphe avait laissé après lui de très-grands Généraux qu'il avait formés : c'est ce qui est arrivé à presque tous les conquérans. Ils furent

ſecondés par un héros de la maiſon de *Saxe*, *Bernard de Veimar*, deſcendant de l'ancienne branche électorale dépoſſédée par *Charles-Quint*, & reſpirant encore la haîne contre la maiſon d'*Autriche*. Ce prince n'avait pour tout bien qu'une petite armée qu'il avait levée dans ces tems de trouble, formée & aguerrie par lui, & dont la ſolde était au bout de leurs épées. La France payait cette armée, & payait alors les Suédois. L'empereur, qui ne ſortait point de ſon cabinet, n'avait plus de grand Général à leur oppoſer. Il s'était défait lui-même du ſeul homme qui pouvait rétablir ſes armes & ſon trône; il craignit que ce fameux duc de *Valſtein*, auquel il avait donné un pouvoir ſans bornes ſur les armées, ne ſe ſervît contre lui de ce pouvoir dangereux. Il fit aſſaſſiner ce Général, qui voulait être indépendant.

Valſtein aſſaſſiné, 3 Février, 1634.

C'EST ainſi que *Ferdinand I* s'était défait, par un aſſaſſinat, du cardinal *Martinuſius*, trop puiſſant en Hongrie, & que *Henri III* avait fait périr le cardinal & le duc de *Guiſe*.

SI *Ferdinand II* avait commandé lui-même ſes armées, comme il le devait, dans ces conjonctures critiques, il n'eût

Ch. CLXXVIII.

point eu beſoin de recourir à cette vengeance des faibles, qu'il crut néceſſaire, & qui ne le rendit pas plus heureux.

Oxenſtiern.

JAMAIS l'Allemagne ne fut plus humiliée que dans ce tems : un chancelier Suédois y dominait, & y tenait ſous ſa main tous les princes proteſtans. Ce chancelier *Oxenſtiern*, animé d'abord de l'eſprit de *Guſtave-Adolphe* ſon maître, ne voulait point que les Français partageaſſent le fruit des conquêtes de *Guſtave ;* mais après la bataille de Nortlingue, il fut obligé de prier le miniſtre Français de daigner s'emparer de l'Alſace, ſous le titre de protecteur. Le cardinal de *Richelieu* promit l'Alſace à *Bernard de Veimar*, & fit ce qu'il put pour l'aſſurer à la France. Juſques-là ce miniſtère avait temporiſé, & agi ſous main ; mais alors il éclata. Il déclara la guerre aux deux branches de la maiſon d'*Autriche*, affaiblies toutes les deux en Eſpagne & dans l'Empire. C'eſt-là le fort de cette guerre de trente années. La France, la Suède, la Hollande, la Savoie, attaquaient à la fois la maiſon d'*Autriche*, & le vrai ſyſtême de *Henri IV* était ſuivi.

Veimar.

Mort de *Ferdinand II*, le 15 Février, 1637.

FERDINAND II mourut dans ces

triſtes circonſtances, à l'âge de cinquante-neuf ans, après dix-huit ans d'un règne toujours troublé par des guerres inteſtines & étrangères, n'ayant jamais combattu que de ſon cabinet. Il fut très-malheureux, puiſque dans ſes ſuccès, il ſe crut obligé d'être ſanguinaire, & qu'il fallut ſoutenir enſuite de grands revers. L'Allemagne était plus malheureuſe que lui; ravagée tour-à-tour par elle même, par les Suédois & les Français, éprouvant la famine, la diſette, & plongée dans la barbarie, ſuite inévitable d'une guerre ſi longue & ſi malheureuſe.

FERDINAND II a été loué comme un grand empereur, & l'Allemagne ne fut jamais plus à plaindre que ſous ſon gouvernement; elle avait été heureuſe ſous ce *Rodolphe II* qu'on mépriſe.

FERDINAND II laiſſa l'Empire à ſon fils *Ferdinand III*, déjà élu roi des Romains; mais il ne lui laiſſa qu'un Empire déchiré, dont la France & la Suède partagèrent les dépouilles.

Ferdinand III.

Sous le régne de *Ferdinand III*, la puiſſance Autrichienne déclina toujours. Les Suédois, établis dans l'Allemagne, n'en ſortirent plus; la France,

Ch. CLXXVIII.

jointe à eux, ſoutenait toujours le parti proteſtant de ſon argent & de ſes armes; & quoiqu'elle fût elle-même embarraſſée dans une guerre d'abord malheureuſe contre l'Eſpagne, quoique le miniſtère eût ſouvent des conſpirations ou des guerres civiles à étouffer, cependant elle triompha de l'Empire, comme un homme bleſſé terraſſe, avec du ſecours, un ennemi plus bleſſé que lui.

Veimar.

Le duc *Bernard de Veimar*, deſcendant de l'infortuné duc de Saxe, dépoſſédé par *Charles-Quint*, vengea ſur l'Autriche, les malheurs de ſa race. Il avait été l'un des Généraux de *Guſtave*, & il n'y eut pas un ſeul de ces Généraux, qui, depuis ſa mort, ne ſoutînt la gloire de la Suède. Le duc de *Veimar* fut le plus fatal de tous à l'empereur. Il avait commencé, à la vérité, par perdre la grande bataille de Nortlingue; mais ayant depuis raſſemblé, avec l'argent de la France, une armée qui ne reconnaiſſait que lui, il gagna quatre batailles en moins de quatre mois, contre les impériaux. Il comptait ſe faire une ſouveraineté le long du Rhin. La France même lui garantiſſait par ſon traité la poſſeſſion de l'Alſace.

1639. Ce nouveau conquérant mourut à

trente-cinq ans, & légua ſon armée à ſes frères, comme on légue ſon patrimoine. Mais la France, qui avait plus d'argent que les frères du duc de *Veimar*, acheta l'armée, & continua les conquêtes pour elle. Le maréchal de *Guébriant*, le vicomte de *Turenne*, & le duc d'*Enghien*, depuis le grand *Condé*, achevèrent ce que le duc de *Veimar* avait commencé. Les Généraux Suédois, *Bannier*, *Torſtenſon*, preſſaient l'Autriche d'un côté, tandis que *Turenne* & *Condé* l'attaquaient de l'autre.

Ch. CLXXVIII.

FERDINAND III, fatigué de tant de ſecouſſes, fut obligé de conclure enfin la paix de Veſtphalie. Les Suédois & les Français furent, par ce fameux traité, les légiſlateurs de l'Allemagne dans la politique & dans la religion. La querelle des empereurs & des princes de l'Empire, qui durait depuis ſept-cents ans, fut enfin terminée. L'Allemagne fut une grande ariſtocratie compoſée d'un roi, des électeurs, des princes, & des villes impériales. Il fallut que l'Allemagne, épuiſée, payât encore cinq millions de rixdales aux Suédois, qui l'avaient dévaſtée & pacifiée. Les rois de Suède devinrent princes de l'Empire, en ſe faiſant céder la plus belle

Paix de Veſtphalie. 1648.

CH. CLXXVIII.

partie de la Poméranie, Stettin, Vifmar, Rugen, Verden, Brême, & des territoires confidérables. Le roi de France devint landgrave d'Alface, fans être prince de l'Empire.

LA maifon *Palatine* fut enfin rétablie dans fes droits, excepté dans le haut Palatinat, qui demeura à la branche de *Bavière*. Les prétentions des moindres gentils-hommes furent difcutées devant les plénipotentiaires, comme dans une cour fuprême de juftice. Il y eut cent quarante reftitutions d'ordonnées, & qui furent faites. Les trois religions, la romaine, la luthérienne, & la calvinifte, furent également autorifées. La chambre impériale fut compofée de vingt-quatre membres proteftans, & de vingt-fix catholiques, & l'empereur fut obligé de recevoir fix proteftans jufques dans fon confeil aulique à Vienne.

Etat de l'Allemagne.

L'ALLEMAGNE fans cette paix fût devenue ce qu'elle était fous les defcendans de *Charlemagne*, un pays prefque fauvage. Les villes étaient ruinées de la Siléfie jufqu'au Rhin, les campagnes en friche, les villages déferts: la ville de Magdebourg, réduite en cendres par le Général impérial *Tilly*, n'é-

tait point rebâtie : le commerce d'Augsbourg & de Nuremberg avait péri. Il ne restait guères de manufactures que celles de fer & d'acier : l'argent était d'une rareté extrême ; toutes les commodités de la vie ignorées ; les mœurs se ressentaient de la dureté que trente ans de guerre avaient mise dans tous les esprits. Il a fallu un siècle entier pour donner à l'Allemagne tout ce qui lui manquait. Les réfugiés de France ont commencé à y porter cette réforme, & c'est de tous les pays celui qui a tiré le plus d'avantages de la révocation de l'édit de Nantes. Tout le reste s'est fait de soi-même & avec le tems. Les arts se communiquent toujours de proche en proche ; & enfin l'Allemagne est devenue aussi florissante que l'était l'Italie au seizième siècle, lorsque tant de princes entretenaient à l'envi dans leurs cours la magnificence & la politesse.



CHAPITRE CLXXIX.

De l'Angleterre jusqu'à l'année 1641.

Ch. CLXXIX.

Décadence passagère de l'Angleterre.

SI l'Espagne s'affaiblit après *Philippe II*, si la France tomba dans la décadence & dans le trouble après *Henri IV* jusqu'aux grands succès du cardinal de *Richelieu*, l'Angleterre déchut longtems depuis le règne d'*Élizabeth*. Son successeur, *Jacques I*, devait avoir plus d'influence qu'elle dans l'Europe, puisqu'il joignait à la couronne d'Angleterre celle d'Écosse; & cependant son règne fut bien moins glorieux.

Il est à remarquer que les loix de la succession au trône, n'avaient pas en Angleterre cette sanction & cette force incontestable qu'elles ont en France & en Espagne. On compte pour un des
1603. droits de *Jacques*, le testament d'*Élizabeth* qui l'appelait à la couronne : & *Jacques* avait craint de n'être pas nommé dans le testament d'une reine respectée, dont les dernières volontés auraient pu diriger la nation.

Malgré ce qu'il devait au testament

d'*Elizabeth*, il ne porta point le deuil de la meurtrière de sa mère. Dès qu'il fut reconnu roi, il crut l'être de droit divin; il se faisait traiter par cette raison de *sacrée majesté.* Ce fut-là le premier fondement du mécontentement de la nation, & des malheurs inouïs de son fils & de sa postérité.

CH. CLXXIX.

Conspiration des poudres.

DANS le tems paisible des premières années de son règne, il se forma la plus horrible conspiration qui soit jamais entrée dans l'esprit humain : tous les autres complots qu'ont produit la vengeance, la politique, la barbarie des guerres civiles, le fanatisme même, n'approchent pas de l'atrocité de la conjuration des poudres. Les catholiques romains d'Angleterre s'étaient attendus à des condescendances que le roi n'eut point pour eux; quelques-uns, possédés plus que les autres de cette fureur de parti, & de cette mélancolie sombre qui détermine aux grands crimes, résolurent de faire règner leur religion en Angleterre, en exterminant d'un seul coup le roi, la famille royale, & tous les pairs du royaume. Un *Perci*, de la maison de *Northumberland*, un *Catesbi*, & plusieurs autres, conçurent l'idée de mettre trente-six

Fév. 1605.

CH. CLXXIX.

tonneaux de poudre ſous la chambre où le roi devait haranguer ſon parlement. Jamais crime ne fut d'une exécution plus facile, & jamais ſuccès ne parut plus aſſuré. Perſonne ne pouvait ſoupçonner une entrepriſe ſi inouïe ; aucun empêchement n'y pouvait mettre obſtacle. Les trente-ſix barils de poudre, achetés en Hollande en divers tems, étaient déjà placés ſous les ſolives de la chambre, dans une cave de charbon louée depuis pluſieurs mois par *Perci*. On n'attendait que le jour de l'aſſemblée ; il n'y aurait eu à craindre que le remords de quelque conjuré ; mais les jéſuites *Garnet* & *Oldecorn*, auxquels ils s'étaient confeſſés, avaient écarté les remords. *Perci*, qui allait ſans pitié faire périr la nobleſſe & le roi, eut pitié d'un de ſes amis nommé *Montéagle*, pair du royaume, & ce ſeul mouvement d'humanité fit avorter l'entrepriſe. Il écrivit par une main étrangère à ce pair : *Si vous aimez votre vie, n'aſſiſtez point à l'ouverture du parlement ;* DIEU *& les hommes concourent à punir la perverſité du tems : le danger ſera paſſé en auſſi peu de tems que vous en mettrez à brûler cette lettre.*

PERCI dans ſa ſécurité ne croyait pas

possible qu'on devinât que le parlement entier devait périr par un amas de poudre : cependant, la lettre ayant été lue dans le conseil du roi, & personne n'ayant pu conjecturer la nature du complot, dont il n'y avait pas le moindre indice, le roi réfléchissant sur le peu de tems que le danger devait durer, imagina précisément quel était le dessein des conjurés. On va par son ordre, la nuit même qui précédait le jour de l'assemblée, visiter les caves sous la salle : on trouve un homme à la porte avec une mèche, & un cheval qui l'attendait : on trouve les trente-six tonneaux.

PERCI & les chefs, au premier avis de la découverte, eurent encore le tems de rassembler cent cavaliers catholiques, & vendirent chèrement leurs vies. Huit conjurés seulement furent pris & exécutés. Les deux jésuites périrent du même supplice. Le roi soutint publiquement qu'ils avaient été légitimement condamnés : leur Ordre les soutint innocens, & en fit des martyrs. Tel était l'esprit du tems dans tous les pays où les querelles de la religion aveuglaient & pervertissaient les hommes.

Jésuites exécutés.

CEPENDANT la conspiration des pou-

Ch. CLXXIX.

dres fut le ſeul grand exemple d'atrocité que les Anglais donnèrent au monde ſous le règne de *Jacques I.* Loin d'être perſécuteur, il embraſſait ouvertement le tolérantiſme; il cenſura vivement les presbytériens, qui enſeignaient alors que l'enfer eſt néceſſairement le partage de tout catholique romain.

Son règne fut une paix de vingt-deux années: le commerce floriſſait; la nation vivait dans l'abondance. Ce règne fut pourtant mépriſé au-dehors & au-dedans; il le fut au-dehors, parce qu'étant à la tête du parti proteſtant en Europe, il ne le ſoutint pas contre le parti catholique dans ſa grande criſe de la guerre de Bohême, & que *Jacques* abandonna ſon gendre l'électeur Palatin; négociant quand il fallait combattre; trompé à la fois par la cour de Vienne, & par celle de Madrid; envoyant toujours de célèbres ambaſſades, & n'ayant jamais d'alliés.

Jacques ſans crédit.

Son peu de crédit chez les nations étrangères, contribua beaucoup à le priver de celui qu'il devait avoir chez lui. Son autorité en Angleterre éprouva un grand déchet par le creuſet où il la mit lui-même en voulant lui

donner trop de poids & trop d'éclat, ne cessant de dire à son parlement que DIEU l'avait fait maître absolu, que tous leurs priviléges n'étaient que des concessions de la bonté des rois. Par-là il excitait les parlemens à examiner les bornes de l'autorité royale & l'étendue des droits de la nation. On chercha dès-lors à poser des limites qu'on ne connaissait pas bien encore.

L'ÉLOQUENCE du roi ne servit qu'à lui attirer des critiques sévères : on ne rendit pas à son érudition toute la justice qu'il croyait mériter. *Henri IV* ne l'appelait jamais que *Maître Jacques ;* & ses sujets ne lui donnaient pas des titres plus flatteurs. Aussi il disait à son parlement : *Je vous ai joué de la flutte, & vous n'avez point dansé ; je vous ai chanté des lamentations, & vous n'avez point été attendris.* Mettant ainsi ses droits en compromis par de vains discours mal reçus, il n'obtint presque jamais l'argent qu'il demandait. Ses libéralités & son indigence l'obligèrent, comme plusieurs autres princes, de vendre des dignités & des titres que la vanité paie toujours chèrement. Il créa deux-cents chevaliers baronnets héréditaires ; ce fai-

Ch. CLXXIX.

ble honneur fut payé deux mille livres ſterling par chacun d'eux. Toute la prérogative de ces baronnets conſiſtait à paſſer devant les chevaliers : ni les uns ni les autres n'entraient dans la chambre des pairs ; & le reſte de la nation fit peu de cas de cette diſtinction nouvelle.

Favoris gouvernent l'Europe.

Ce qui aliéna ſur-tout les Anglais de lui, ce fut ſon abandonnement à ſes favoris. *Louis XIII*, *Philippe III* & *Jacqués*, avaient en même tems le même faible ; & tandis que *Louis XIII* était abſolument gouverné par *Cadenet*, créé duc de *Luines* ; *Philippe III*, par *Sandoval*, fait duc de *Lerme* ; *Jacques* l'était par un Écoſſais nommé *Carr*, qu'il fit comte de *Sommerſet* ; & depuis il quitta ce favori pour *George Villers*, comme une femme abandonne un amant pour un autre.

Ce *George Villers* eſt ce même *Buckingham*, fameux alors dans l'Europe par les agrémens de ſa figure, par ſes galanteries, & par ſes prétentions. Il fut le premier gentil-homme qui fut duc en Angleterre, ſans être parent où allié des rois. C'était un de ces caprices de l'eſprit humain, qu'un roi théologien, écrivant ſur la controverſe, ſe li-

vrât ſans réſerve à un héros de roman. *Buckingham* mit dans la tête du prince de Galles, qui fut depuis l'infortuné *Charles I*, d'aller, déguiſé & ſans aucune ſuite, faire l'amour dans Madrid à l'infante d'Eſpagne, dont on ménageait alors le mariage avec ce jeune prince; s'offrant à lui ſervir d'écuyer dans ce voyage de chevalerie errante. *Jacques*, que l'on appelait le *Salomon d'Angleterre*, donna les mains à cette bizarre aventure, dans laquelle il hazardait la ſûreté de ſon fils. Plus il fut obligé de ménager alors la branche d'*Autriche*, moins il put ſervir la cauſe proteſtante, & celle du Palatin ſon gendre.

POUR rendre l'aventure complette, le duc de *Buckingham*, amoureux de la ducheſſe *Olivarès*, outragea de paroles le duc ſon mari, premier miniſtre, rompit le mariage avec l'infante, & ramena le prince de Galles en Angleterre auſſi précipitamment qu'il en était parti. Il négocia auſſi-tôt le mariage de *Charles* avec *Henriette*, fille de *Henri IV*, & ſœur de *Louis XIII*; & , quoiqu'il ſe laiſsât emporter en France à de plus grandes témérités qu'en Eſpagne, il réuſſit. Mais *Jacques*

Ch. CLXXIX.

ne regagna jamais dans ſa nation le crédit qu'il avait perdu. Ces prérogatives de la majeſté royale, qu'il mêlait dans tous ſes diſcours, & qu'il ne ſoutint pas par ſes actions, firent naître une faction qui depuis renverſa le trône, & en diſpoſa plus d'une fois après l'avoir ſouillé de ſang. Cette faction fut celle des puritains, qui ſubſiſte encore en partie ſous le nom de *Wighs*; & le parti oppoſé, qui fut celui de l'Égliſe anglicane, & de l'autorité royale, a pris le nom de *Toris*. Ces animoſités inſpirèrent dès-lors à la nation un eſprit de dureté, de violence & de triſteſſe, qui étouffa le germe des ſciences & des arts à peine développé.

Sciences & arts.

Quelques génies du tems d'*Élizabeth* avaient défriché le champ de la littérature, toujours inculte juſqu'alors en Angleterre. *Shakeſpear*, & après lui *Benjohnſon*, avaient dégroſſi le théâtre. *Spencer* avait reſſuſcité la poéſie épique. *François Bacon*, plus eſtimable dans ſes travaux littéraires, que dans ſa place de chancelier, ouvrait une carriere toute nouvelle à la philoſophie. Les eſprits ſe poliſſaient, s'éclairaient. Les diſputes du clergé, & les animoſi-

tés entre le parti royal & le parlement, ramenèrent la barbarie.

Querelles de religion.

LES limites du pouvoir royal, des priviléges parlementaires, & des libertés de la nation, étaient difficiles à discerner, tant en Angleterre qu'en Écosse. Celles des droits de l'épiscopat Anglican & Écossais ne l'étaient pas moins. *Henri VIII* avait renversé toutes les barrières; *Élizabeth* en trouva quelques-unes nouvellement posées, qu'elle abbaissa & qu'elle releva avec dextérité. *Jacques I* disputa; il ne les abbattit point; mais il prétendit qu'il fallait les abbattre toutes: & la nation avertie par lui se préparait à les défendre. *Charles I* bientôt après son avènement, voulut faire ce que son père avait trop proposé & qu'il n'avait point fait. 1625 & suiv.

Argent, autre querelle plus forte.

L'ANGLETERRE était en possession, comme l'Allemagne, la Pologne, la Suède, le Danemarck, d'accorder à ses souverains des subsides, comme un don libre & volontaire. *Charles I* voulut secourir l'électeur Palatin son beau-frère, & les protestans contre l'empereur. *Jacques* son père avait enfin entamé ce dessein la dernière année de sa vie, lorsqu'il n'en était plus tems.

Ch. CLXXIX.

Il fallait de l'argent pour envoyer des troupes dans le bas Palatinat ; il en fallait pour les autres dépenſes ; ce n'eſt qu'avec ce métal qu'on eſt puiſſant, depuis qu'il eſt devenu le ſigne repréſentatif de toutes choſes. Le roi en demandait comme une dette ; le parlement n'en voulait accorder que comme un don gratuit ; &, avant de l'accorder, il voulait que le roi réformât des abus. Si on attendait dans chaque royaume que tous les abus fuſſent réformés pour avoir de quoi lever des troupes, on ne ferait jamais la guerre. *Charles I* était déterminé par ſa ſœur la princeſſe Palatine à cet armement ; c'était elle qui avait forcé le prince ſon mari à recevoir la couronne de Bohême ; qui enſuite avait, pendant cinq ans entiers, ſollicité le roi ſon père à la ſecourir ; & qui enfin obtenait par les inſpirations du duc de *Buckingham* un ſecours ſi long-tems différé. Le parlement ne donna qu'un très-léger ſubſide. Il y avait quelques exemples en Angleterre de rois, qui, ne voulant point aſſembler de parlement, & ayant beſoin d'argent, en avaient extorqué des particuliers par voie d'emprunt. Le prêt était forcé : celui qui prêtait

perdait d'ordinaire ſon argent, & celui qui ne prêtait pas était mis en priſon. Ces moyens tyranniques avaient été mis en uſage dans des occaſions où un roi affermi & armé pouvait exercer impunément quelques vexations. *Charles I* ſe ſervit de cette voie, qu'il adoucit; il emprunta quelques deniers, avec leſquels il eut une flotte & des ſoldats qui revinrent ſans avoir rien fait.

CH. CLXXIX.

1626. Parlement, autre querelle.

IL fallut aſſembler un parlement nouveau. La chambre des communes, au-lieu de ſecourir le roi, pourſuivit ſon favori le duc de *Buckingham*, dont la puiſſance & la fierté révoltaient la nation. *Charles*, loin de ſouffrir l'outrage qu'on lui faiſait dans la perſonne de ſon miniſtre, fit mettre en priſon deux membres de la chambre des plus ardens à l'accuſer. Cet acte de deſpotiſme, qui violait les loix, ne fut pas ſoutenu; & la faibleſſe avec laquelle il relâcha les deux priſonniers, enhardit contre lui les eſprits, que la détention de ces deux membres avait irrités. Il mit en priſon, pour le même ſujet, un pair du royaume, & le relâcha de même. Ce n'était pas le moyen d'obtenir des ſubſides; auſſi n'en eut-il point. Les emprunts forcés continuèrent. On logea

Ch. CLXXIX.

des gens de guerre chez les bourgeois qui ne voulurent pas prêter, & cette conduite acheva d'aliéner tous les cœurs. Le duc de *Buckingham* augmenta le mécontentement général par son expédition infructueuse à la Rochelle. Un nouveau parlement fut convoqué; mais c'était assembler des citoyens irrités: ils ne songeaient qu'à rétablir les droits de la nation & du parlement; ils votèrent que la fameuse loi *Habeas Corpus*, la gardienne de la liberté, ne devait jamais recevoir d'atteinte; qu'aucune levée de deniers ne devait être faite que par acte du parlement; & que c'était violer la liberté & la propriété, de loger les gens de guerre chez les bourgeois. Le roi s'opiniâtrant toujours à soutenir son autorité, & à demander de l'argent, affaiblissait l'une, & n'obtenait point l'autre. On voulait toujours faire le procès au duc de *Buckingham*. Un fanatique, nommé *Felton*, comme on l'a déjà dit, rendu furieux par cette animosité générale, assassina le premier ministre dans sa propre maison, & au milieu de ses courtisans: ce coup fit voir quelle fureur commençait dès-lors à saisir la nation.

1627.

1628. Assassinat de Buckingham.

Ch. CLXXIX.

Impôts, autre querelle.

Il y avait un petit droit ſur l'importation & l'exportation des marchandiſes, qu'on nommait *droit de tonnage & de pondage*. Le feu roi en avait toujours joui par acte du parlement, & *Charles* croyait n'avoir pas beſoin d'un ſecond acte. Trois marchands de Londres ayant refuſé de payer cette petite taxe, les officiers de la douane ſaiſirent leurs marchandiſes. Un de ces trois marchands était membre de la chambre baſſe. Cette chambre, ayant à ſoutenir à la fois ſes libertés & celles du peuple, pourſuivit les commis du roi. Le roi, irrité, caſſa le parlement, & fit empriſonner quatre membres de la chambre. Ce ſont-là les faibles & premiers principes qui bouleverſèrent tout l'État, & qui enſanglantèrent le trône.

Égliſe d'Écoſſe, autre querelle.

A ces ſources du malheur public, ſe joignit le torrent des diſſenſions eccléſiaſtiques en Écoſſe. *Charles* voulut remplir les projets de ſon père dans la religion, comme dans l'État. L'épiſcopat n'avait point été aboli en Écoſſe au tems de la réformation, avant *Marie Stuart*; mais ces évêques proteſtans étaient ſubjugués par les presbytériens. Une république de prêtres égaux

Ch. CLXXIX.

entr'eux gouvernait le peuple Écoſſais. C'était le ſeul pays de la terre où les honneurs & les richeſſes ne rendaient pas les évêques puiſſans. La ſéance au parlement, les droits honorifiques, les revenus de leur ſiége leur étaient conſervés; mais ils étaient paſteurs ſans troupeau, & pairs ſans crédit. Le parlement Écoſſais, tout presbytérien, ne laiſſait ſubſiſter les évêques que pour les avilir. Les anciennes abbayes étaient entre les mains des ſéculiers, qui entraient au parlement en vertu de ce titre d'abbé. Peu-à-peu, le nombre de ces abbés titulaires diminua. *Jacques I* rétablit l'épiſcopat dans tous ſes droits. Le roi d'Angleterre n'était pas reconnu chef de l'Égliſe en Écoſſe; mais étant né dans le pays, & prodiguant l'argent Anglais, les penſions, & les charges à pluſieurs membres, il était plus maître à Edimbourg qu'à Londres. Le rétabliſſement de l'épiſcopat n'empêcha pas l'aſſemblée presbytérienne de ſubſiſter. Ces deux corps ſe choquèrent toujours; & la république ſynodale l'emporta toujours ſur la monarchie épiſcopale. *Jacques*, qui regardait les évêques comme attachés au trône, & les calviniſtes presbytériens, comme

ennemis du trône, crut qu'il réunirait enfin le peuple Écoſſais aux évêques, en faiſant recevoir une liturgie nouvelle, qui était préciſément la liturgie anglicane. Il mourut avant d'accomplir ce deſſein, que *Charles* ſon fils voulut exécuter.

CH. CLXXIX.

LA liturgie conſiſtait dans quelques formules de prières, dans quelques cérémonies, dans un ſurplis que les célébrans devaient porter à l'égliſe. A peine l'évêque d'Édimbourg eut fait lecture, dans l'égliſe, des canons qui établiſſaient ces uſages indifférens, que le peuple s'éleva contre lui en fureur, & lui jetta des pierres. La ſédition paſſa de ville en ville. Les presbytériens firent une ligue, comme s'il s'était agi du renverſement de toutes les loix divines & humaines. D'un côté, cette paſſion ſi naturelle aux Grands, de ſoutenir leurs entrepriſes; &, de l'autre, la fureur populaire, excitèrent une guerre civile en Écoſſe.

Liturgie, autre querelle. 1637.

ON ne ſut pas alors ce qui la fomentait, & ce qui prépara la fin tragique de *Charles*; c'était le cardinal de *Richelieu*. Ce miniſtre-roi, voulant empêcher *Marie de Médicis* de trouver un aſyle en Angleterre chez ſa fille,

Le cardinal de *Richelieu* fomente toutes ces querelles.

Ch. CLXXIX.

& engager *Charles* dans les intérêts de la France, essuya du monarque Anglais, plus fier que politique, des refus qui l'aigrirent. On lit dans une lettre du cardinal au comte d'*Estrades*, alors envoyé en Angleterre, ces propres mots bien remarquables, que nous avons déjà rapportés : *Le roi & la reine d'Angleterre se repentiront, avant qu'il soit un an, d'avoir négligé mes offres ; on connaîtra bientôt qu'on ne doit pas me mépriser.*

1637.

Il envoie un prêtre pour faire révolter l'Écosse.

Il avait parmi ses secrétaires un prêtre Irlandais, qu'il envoya à Londres & à Édimbourg, semer la discorde avec de l'argent parmi les puritains ; & la lettre au comte d'*Estrades* est encore un monument de cette manœuvre. Si on ouvrait toutes les archives, on y verrait toujours la religion immolée à l'intérêt & à la vengeance.

Les Écossais armèrent. *Charles* eut recours au clergé anglican, & même aux catholiques d'Angleterre, qui tous haïssaient également les puritains. Ils ne lui fournirent de l'argent, que parce que c'était une guerre de religion ; & il eut même jusqu'à vingt mille hommes pour quelques mois. Ces vingt mille hommes ne lui servirent guères

qu'à négocier ; & quand la grande partie de cette armée fut dissipée faute de paye, les négociations devinrent plus difficiles. Il fallut donc se résoudre encore à la guerre. On trouve peu d'exemples dans l'histoire d'une grandeur d'ame pareille à celle des seigneurs qui composaient le conseil secret du roi : ils lui sacrifièrent tous une grande partie de leurs biens. Le célèbre *Laud*, archevêque de Cantorbéri, le marquis *Hamilton* sur-tout, se signalèrent dans cette générosité ; & le fameux comte de *Strafford*, donna seul vingt mille livres sterling ; mais ces libéralités n'étant pas, à beaucoup près, suffisantes, le roi fut encore obligé de convoquer un parlement.

CH. CLXXIX.

1638 & suiv.

LA chambre des communes ne regardait pas les Écossais comme des ennemis, mais comme des frères qui lui enseignaient à défendre ses priviléges. Le roi ne recueuillit d'elle que des plaintes amères, contre tous les moyens dont il se servait pour avoir des secours qu'elle lui refusait. Tous les droits que le roi s'était arrogés, furent déclarés abusifs : impôt de tonnage & pondage, impôt de marine, vente de priviléges exclusifs à des marchands, loge-

Nouveaux troubles.

Ch. CLXXIX.

ment de ſoldats par billets chez les bourgeois, enfin tout ce qui gênait la liberté publique. On ſe plaignit ſur-tout d'une cour de juſtice nommée la *Chambre étoilée*, dont les arrêts avaient condamné trop ſévèrement pluſieurs citoyens. *Charles* caſſa ce nouveau parlement, & aggrava ainſi les griefs de la nation.

Roi opiniâtre ; ſi heureux, il eût été appelé ferme.

Il ſemblait que *Charles* prît à tâche de révolter tous les eſprits ; car au lieu de ménager la ville de Londres dans des circonſtances ſi délicates, il lui fit intenter un procès devant la *Chambre étoilée*, pour quelques terres en Irlande, & la fit condamner à une amende conſidérable. Il continua à exiger toutes les taxes contre leſquelles le parlement s'était récrié. Un roi deſpotique, qui en aurait uſé ainſi, aurait révolté ſes ſujets ; à plus forte raiſon un roi d'une monarchie limitée. Mal ſecouru par les Anglais, ſecrettement inquiété par les intrigues du cardinal de *Richelieu*, il ne put empêcher l'armée des puritains Écoſſais, de pénétrer juſqu'à Newcaſtle. Ayant

1640. ainſi préparé ſes malheurs, il convoqua enfin le parlement qui acheva ſa ruine.

Ch. CLXXIX.

Requêtes pour faire la guerre civile.

Cette aſſemblée commença, comme toutes les autres, par lui demander la réparation des griefs, abolition de la *Chambre étoilée*, ſuppreſſion des impôts arbitraires, & particulièrement de celui de la marine; enfin elle voulut que le parlement fût convoqué tous les trois ans. *Charles* ne pouvant plus réſiſter, accorda tout. Il crut regagner ſon autorité en pliant, & il ſe trompa. Il comptait que ſon parlement l'aiderait à ſe venger des Écoſſais qui avaient fait une irruption en Angleterre; & ce même parlement leur fit préſent de trois cent mille livres ſterling, pour les récompenſer de la guerre civile. Il ſe flattait d'abaiſſer en Angleterre le parti des puritains, & preſque toute la chambre des communes était puritaine. Il aimait tendrement le comte de *Strafford*, dévoué ſi généreuſement à ſon ſervice, & la chambre des communes, pour ce dévouement même, accuſa *Strafford* de haute trahiſon. On lui imputa quelques malverſations inévitables dans ces tems de troubles, mais commiſes toutes pour le ſervice du roi, & ſur-tout effacées par la grandeur d'ame avec laquelle il l'avait ſecouru.

CH. CLXXIX.

Les pairs le condamnèrent ; il fallait le consentement du roi pour l'exécution. Le peuple féroce demandait ce sang à grands cris. *Strafford* poussa la vertu jusqu'à supplier lui-même le roi de consentir à sa mort ; & le roi poussa la faiblesse jusqu'à signer cet acte fatal, qui apprit aux Anglais à répandre un sang plus précieux.

1641.



CHAPITRE CLXXX.

Des malheurs & de la mort de CHARLES *I.*

Ch. CLXXX.

Caractère des troubles d'Angleterre.

L'ANGLETERRE, l'Écosse & l'Irlande étaient alors partagées en factions violentes, ainsi que l'était la France; mais celles de la France n'étaient que des cabales de princes, & de seigneurs, contre un premier ministre qui les écrâsait; & les partis qui divisaient le royaume de *Charles I*, étaient des convulsions générales dans tous les esprits, une ardeur violente & réfléchie de changer la constitution de l'État, un dessein mal conçu chez les royalistes d'établir le pouvoir despotique, la fureur de la liberté dans la nation, la soif de l'autorité dans la chambre des communes, le desir vague dans les évêques d'écrâser le parti calviniste puritain, le projet formé chez les puritains d'humilier les évêques; & enfin le plan suivi & caché de ceux qu'on appelait *indépendans*, qui consistait à se servir des fautes de tous les autres, pour devenir leurs maîtres.

Octobre, 1641.

AU milieu de tous ces troubles,

Ch. CLXXX.

Maſſacres catholiques en Irlande.

les catholiques d'Irlande crurent avoir trouvé enfin le tems de ſecouer le joug de l'Angleterre. La religion & la liberté, ces deux ſources des plus grandes actions, les précipitèrent dans une entrepriſe horrible, dont il n'y a d'exemple que dans la *S.-Barthelemi*. Ils complotèrent d'aſſaſſiner en un jour tous les proteſtans de leur iſle, & en effet, ils en égorgèrent plus de quarante mille. Ce maſſacre n'a pas, dans l'hiſtoire des crimes, la même célébrité que la *S.-Barthelemi*; il fut pourtant auſſi général & auſſi diſtingué par toutes les horreurs qui peuvent ſignaler un tel fanatiſme. Mais cette dernière conſpiration de la moitié d'un peuple contre l'autre, pour cauſe de religion, ſe faiſait dans une iſle alors peu connue des autres nations; elle ne fut point autoriſée par des perſonnages auſſi conſidérables qu'une *Catherine de Médicis*, un roi de France, un duc de *Guiſe*: les victimes immolées n'étaient pas auſſi illuſtres, quoiqu'auſſi nombreuſes. La ſcène ne fut pas moins ſouillée de ſang; mais le théâtre n'attirait pas les yeux de l'Europe. Tout retentit encore des fureurs de la *S.-Barthelemi*, & les maſſacres d'Irlande ſont preſque oubliés.

Ch. CLXXX.

Massacres religieux, source de dépopulation.

Si on comptait les meurtres que le fanatisme a commis depuis les querelles d'*Athanase* & d'*Arius* jusqu'à nos jours, on verrait que ces querelles ont plus servi que les combats à dépeupler la terre; car dans les batailles on ne détruit que l'espèce mâle, toujours plus nombreuse que la femelle; mais dans les massacres faits pour la religion, les femmes sont immolées comme les hommes.

Pendant qu'une partie du peuple Irlandais égorgeait l'autre, le roi *Charles I* était en Écosse, à peine pacifiée, & la chambre des communes gouvernait l'Angleterre. Ces catholiques Irlandais, pour se justifier de ce massacre, prétendirent avoir reçu une commission du roi même pour prendre les armes; & *Charles*, qui demandait du secours contre eux à l'Écosse & à l'Angleterre, se vit accusé du crime même qu'il voulait punir. Le parlement d'Écosse le renvoie avec raison au parlement de Londres, parce que l'Irlande appartient en effet à l'Angleterre, & non pas à l'Écosse. Il retourne donc à Londres. La chambre basse croyant, ou feignant de croire, qu'il a part en effet à la rébellion des Irlandais, n'envoie

CH. CLXXX.

que peu d'argent & peu de troupes dans cette isle, pour ne pas dégarnir le royaume, & fait au roi la remontrance la plus terrible.

Chambre basse, puissante.

ELLE lui signifie, " qu'il faut désormais qu'il n'ait pour conseil que ceux » que le parlement lui nommera ; & » en cas de refus elle le menace de » prendre des mesures ». Trois membres de la chambre allèrent lui présenter à genoux cette requête qui lui déclarait la guerre. *Olivier Cromwell* était déjà dans ce tems-là admis dans la chambre basse ; & il dit que, *si ce projet de remontrance ne passait pas dans la chambre, il vendrait le peu qu'il avait de bien, & se retirerait de l'Angleterre.*

Cromwell commence.

CE discours prouve qu'il était alors fanatique de la liberté, que son ambition développée foula depuis aux pieds.

CHARLES n'osait pas alors dissoudre le parlement : on ne lui eût pas obéi. Il avait pour lui plusieurs officiers de l'armée assemblée auparavant contre l'Écosse, assidus auprès de sa personne. Il était soutenu par les évêques & les seigneurs catholiques épars dans Londres ; eux qui avaient voulu dans

1641.

la *conſpiration des poudres* exterminer la famille royale, ſe livraient alors à ſes intérêts; tout le reſte était contre le roi. Déjà le peuple de Londres, excité par les puritains de la chambre baſſe, rempliſſait la ville de ſéditions: il criait à la porte de la chambre des pairs, *Point d'évêques, point d'évêques.* Douze prélats intimidés réſolurent de s'abſenter, & proteſtèrent contre tout ce qui ſe ferait pendant leur abſence. La chambre des pairs les envoya à la Tour, & bientôt après les autres évêques ſe retirèrent du parlement.

DANS ce déclin de la puiſſance du roi, un de ſes favoris, le lord *Digbi*, lui donna le fatal conſeil de la ſoutenir par un coup d'autorité. Le roi oublia que c'était préciſément le tems où il ne fallait pas la compromettre. Il alla lui-même dans la chambre des communes, pour y faire arrêter cinq ſénateurs les plus oppoſés à ſes intérêts, & qu'il accuſait de haute trahiſon. Ces cinq membres s'étaient évadés; toute la chambre ſe récria ſur la violation de ſes priviléges. Le roi, comme un homme égaré qui ne ſait plus à quoi ſe prendre, va de la chambre des com-

Conduite du roi, pas trop bonne.

Ch. CLXXX.

munes à l'hôtel-de-ville, lui demander du ſecours. Le conſeil de la ville ne lui répond que par des plaintes contre lui-même. Il ſe retire à Vindſor, & là ne pouvant plus ſoutenir la démarche qu'on lui avait conſeillée, il écrit à la chambre baſſe, *qu'il ſe déſiſte de ſes procédures contre ſes membres, & qu'il prendra autant de ſoin des priviléges du parlement que de ſa propre vie.* Sa violence l'avait rendu odieux, & le pardon qu'il en demandait le rendait mépriſable.

La chambre baſſe commençait alors à gouverner l'État. Les pairs ſont en parlement *pour eux-mêmes ;* c'eſt l'ancien droit des barons, & des ſeigneurs de fiefs ; les communes ſont en parlement pour les villes & les bourgs dont elles ſont députées. Le peuple avait bien plus de confiance dans ſes députés qui le repréſentent, que dans les pairs. Ceux-ci, pour regagner le crédit qu'ils perdaient inſenſiblement, entraient dans les ſentimens de la nation, & ſoutenaient l'autorité d'un parlement, dont ils étaient originairement la partie principale.

Pendant cette anarchie les rebelles d'Irlande triomphent ; &, teints du ſang

de leurs compatriotes, ils s'autorisent encore du nom du roi, & sur-tout de celui de la reine sa femme, parce qu'elle était catholique. Les deux chambres du parlement proposent d'armer les milices du royaume ; bien entendu qu'elles ne mettront à leur tête que des officiers dépendans du parlement. On ne pouvait rien faire, selon la loi, sans le consentement du roi au sujet des milices. Le parlement s'attendait bien qu'il ne souscrirait pas à un établissement fait contre lui-même. Ce prince se retire, ou plutôt fuit vers le nord d'Angleterre. Sa femme, *Henriette de France*, fille de *Henri IV*, qui avait presque toutes les qualités du roi son père, l'activité & l'intrépidité, l'insinuation, & même la galanterie, secourut en héroïne un époux à qui d'ailleurs elle était infidelle. Elle vend ses meubles & ses pierreries, emprunte de l'argent en Angleterre, en Hollande, donne tout à son mari, passe en Hollande elle-même pour solliciter des secours par le moyen de la princesse *Marie*, sa fille, femme du prince d'Orange. Elle négocie dans les cours du Nord : elle cherche par-tout de l'appui, excepté dans sa patrie, où le cardinal

CH. CLXXX.

Guerre civile.

Ch. CLXXX.

de *Richelieu* ſon ennemi, & le roi ſon frère étaient mourans.

La guerre civile n'était point encore déclarée. Le parlement avait de ſon autorité mis un gouverneur, nommé le chevalier *Hotham*, dans Hull, petite ville maritime de la province d'Yorck. Il y avait depuis long-tems des magazins d'armes & de munitions. Le roi s'y tranſporte, & veut y entrer. *Hotham* fait fermer les portes; &, conſervant encore du reſpect pour la perſonne du roi ſon maître, il ſe met à genoux ſur les remparts, en lui demandant pardon de lui déſobéir. On lui réſiſta depuis moins reſpectueuſement. Les manifeſtes du roi & du parlement inondent l'Angleterre. Les ſeigneurs attachés au roi ſe rendent auprès de lui. Il fait venir de Londres le grand ſceau du royaume, ſans lequel on avait cru qu'il n'y a point de loi; mais les loix que le parlement faiſait contre lui n'en étaient pas moins promulguées. Il arbora ſon étendard royal à Nottingham; mais cet étendard ne fut d'abord entouré que de quelques milices ſans armes. Enfin, avec les ſecours que lui fournit la reine ſa femme, avec les préſens de l'univerſité d'Oxford, qui

Hotham, à genoux, chaſſe ſon roi.

lui donna toute ſon argenterie, & avec tout ce que ſes amis lui fournirent, il eut une armée d'environ quatorze mille hommes.

CH. CLXXX.

LE parlement, qui diſpoſait de l'argent de la nation, en avait une plus conſidérable. *Charles* proteſta d'abord en préſence de la ſienne, qu'il *maintiendrait les loix du royaume, & les priviléges même du parlement armé contre lui; & qu'il vivrait & mourrait dans la véritable religion proteſtante.* C'eſt ainſi que les princes, en fait de religion, obéiſſent plus aux peuples que les peuples ne leur obéiſſent. Quand une fois ce qu'on appelle *le dogme* eſt enraciné dans une nation, il faut que le ſouverain diſe qu'il mourra pour ce dogme. Il eſt plus aiſé de tenir ce diſcours que d'éclairer le peuple.

LES armées du roi furent preſque toujours commandées par le prince *Robert*, frère de l'infortuné *Fréderic*, électeur Palatin, prince d'un grand courage, renommé d'ailleurs pour ſes connaiſſances dans la phyſique, dans laquelle il fit des découvertes.

1642. Le roi quelque tems vainqueur, mais inutilement.

LES combats de Vorceſter & d'Edgehill, furent d'abord favorables à la cauſe du roi. Il s'avança juſqu'auprès

Ch. CLXXX.

de Londres. La reine ſa femme lui amena de Hollande des ſoldats, de l'artillerie, des armes, des munitions. Elle repart ſur le champ pour aller chercher de nouveaux ſecours, qu'elle amena quelques mois après. On reconnaiſſait dans cette activité courageuſe la fille de *Henri IV*. Les parlementaires ne furent point découragés ; ils ſentaient leurs reſſources : tout vaincus qu'ils étaient, ils agiſſaient comme des maîtres contre leſquels le roi était révolté.

Ils condamnaient à la mort pour crime de haute trahiſon les ſujets qui voulaient rendre au roi des villes ; & le roi ne voulut point alors uſer de repréſailles contre ſes priſonniers. Cela ſeul peut juſtifier aux yeux de la poſtérité, celui qui fut ſi criminel aux yeux de ſon peuple. Les politiques le juſtifient moins d'avoir trop négocié, tandis qu'il devait ſelon eux profiter d'un premier ſuccès, & n'employer que ce courage actif & intrépide qui ſeul peut finir de pareils débats.

1643. Parlement plus ferme que le roi.

Charles & le prince *Robert*, quoique battus à Newbury, eurent pourtant l'avantage de la campagne. Le parlement n'en fut que plus opiniâtre. On voyait, ce qui eſt très-rare,

une compagnie plus ferme & plus inébranlable dans ſes vues, qu'un roi à la tête de ſon armée.

LES puritains, qui dominaient dans les deux chambres, levèrent enfin le maſque : ils s'unirent ſolemnellement avec l'Écoſſe, & ſignèrent le fameux *Convenant* par lequel ils s'engagèrent à détruire l'épiſcopat. Il était viſible, 1648. par ce convenant, que l'Écoſſe & l'Angleterre, puritaines, voulaient s'ériger en république. C'était l'eſprit du calviniſme : il tenta long-tems en France cette grande entrepriſe ; il l'exécuta en Hollande ; mais en France & en Angleterre on ne pouvait arriver à ce but ſi cher aux peuples qu'à travers des flots de ſang.

TANDIS que le presbytérianiſme armait ainſi l'Angleterre & l'Écoſſe, le catholiciſme ſervait encore de prétexte aux rebelles d'Irlande, qui, teints du ſang de quarante mille compatriotes, continuaient à ſe défendre contre les troupes envoyées par le parlement de Londres. Les guerres de religion ſous *Louis XIII* étaient toutes récentes ; & l'invaſion des Suédois en Allemagne ſous prétexte de religion, durait encore dans toute ſa force. C'était une

Ch. CLXXX.

chofe bien déplorable que les Chrétiens euffent cherché, durant tant de fiècles, dans le dogme, dans le culte, dans la difcipline, dans la hiérarchie, de quoi enfanglanter prefque fans relâche la partie de l'Europe où ils font établis.

La fureur de la guerre civile était nourrie par cette auftérité fombre & atroce que les puritains affectaient. Le parlement prit ce tems pour faire brûler par le bourreau un petit livre du roi *Jacques I*, dans lequel ce monarque favant foutenait qu'il était permis de fe divertir le dimanche après le fervice divin. On croyait par-là fervir la religion, & outrager le roi règnant. Quelque-tems après ce même parlement s'avifa d'indiquer un jour de jeûne par femaine, & d'ordonner qu'on payât la valeur du repas qu'on fe retranchait, pour fubvenir à la guerre civile.

Excès de ridicule.

De tant de troubles qui ont fi fouvent bouleverfé l'Angleterre avant qu'elle ait pris la forme ftable & heureufe qu'elle a de nos jours, les troubles de ces années, jufqu'à la mort du roi, furent les feuls où l'excès du ridicule fe mêle aux excès de la fureur. Ce ridicule que les réformateurs avaient tant reproché à la communion romaine,

devint le partage des presbytériens. Les évêques ſe conduiſirent en lâches ; ils devaient mourir pour défendre une cauſe qu'ils croyaient juſte : mais les presbytériens ſe conduiſirent en inſenſés ; leurs habillemens, leurs diſcours, leurs baſſes alluſions aux paſſages de l'évangile, leurs contorſions, leurs ſermons, leurs prédictions, tout en eux aurait mérité, dans des tems plus tranquiles, d'être joué à la foire de Londres, ſi cette farce n'avait pas été trop dégoûtante. Mais malheureuſement l'abſurdité de ces fanatiques ſe joignait à la fureur ; les mêmes hommes dont les enfans ſe feraient moqués, imprimaient la terreur en ſe baignant dans le ſang ; & ils étaient à la fois les plus fous de tous les hommes, & les plus redoutables.

Esprit des ſectes.

IL ne faut pas croire que dans aucune des factions, ni en Angleterre, ni en Irlande, ni en Écoſſe, ni auprès du roi, ni parmi ſes ennemis, il y eût beaucoup de ces eſprits déliés, qui, dégagés des préjugés de leur parti, ſe ſervent des erreurs & du fanatiſme des autres pour les gouverner. Ce n'était pas là le génie de ces nations. Preſque tout le monde était de bonne-foi dans

Ch. CLXXX.

le parti qu'il avait embrassé. Ceux qui en changeaient pour des mécontentemens particuliers, changeaient presque tous avec hauteur. Les *indépendans* étaient les seuls qui cachassent leurs desseins ; premièrement, parce qu'étant à peine comptés pour Chrétiens, ils auraient trop révolté les autres sectes ; en second lieu, parce qu'ils avaient des idées fanatiques de l'égalité primitive des hommes, & que ce systême d'égalité choquait trop l'ambition des autres.

Une des grandes preuves de cette atrocité inflexible répandue alors dans les esprits, c'est le supplice de l'archevêque de Cantorbéri *Guillaume Laud*, qui, après avoir été quatre ans en prison, fut enfin condamné par le parlement. Le seul crime bien constaté qu'on lui reprocha, était de s'être servi de quelques cérémonies de l'Église romaine, en consacrant une église de Londres. La sentence porta qu'il serait pendu, & qu'on lui arracherait le cœur pour lui en battre les joues ; supplice ordinaire des traîtres : on lui fit grace en lui coupant la tête.

Archevêque à l'échaffaud.

Charles, voyant les parlemens d'Angleterre & d'Écosse réunis contre

lui, pressé entre les armées de ces deux royaumes, crut devoir faire au moins une trève avec les catholiques rebelles d'Irlande, afin d'engager à sa cause une partie des troupes Anglaises qui servaient dans cette isle. Cette politique lui réussit. Il eut à son service, non-seulement beaucoup d'Anglais de l'armée d'Irlande, mais encore un grand nombre d'Irlandais qui vinrent grossir son armée. Alors le parlement l'accusa hautement d'avoir été l'auteur de la rébellion d'Irlande & du massacre. Malheureusement ces troupes nouvelles, sur lesquelles il devait tant compter, furent entièrement défaites par le Lord *Fairfax*, l'un des Généraux parlementaires; & il ne resta au roi que la douleur d'avoir donné à ses ennemis le prétexte de l'accuser d'être complice des Irlandais.

CH. CLXXX.

1644.

IL marchait d'infortune en infortune. Le prince *Robert*, ayant soutenu long-tems l'honneur des armes royales, est battu auprès d'Yorck, & son armée est dissipée par *Manchester* & *Fairfax*. *Charles* se retire dans Oxford, où il est bientôt assiégé. La reine fuit en France. Le danger du roi excite, à la vérité, ses amis à faire de nouveaux ef-

1644.

Ch. CLXXX.

forts. Le ſiége d'Oxford fut levé. Il raſſembla des troupes ; il eut quelques ſuccès. Cette apparence de fortune ne dura pas. Le parlement était toujours en état de lui oppoſer une armée plus forte que la ſienne. Les Généraux *Eſſex*, *Mancheſter* , & *Valler* attaquèrent *Charles* à Newbury , ſur le chemin d'Oxford. *Cromwell* était colonel dans leur armée ; il s'était déjà fait connaître par des actions d'une valeur extraordinaire. On a écrit qu'à cette bataille de Newbury , le corps que *Mancheſter* commandait ayant plié, & *Mancheſter* lui-même étant entraîné dans la fuite, *Cromwell* courut à lui tout bleſſé , & lui dit : *Vous vous trompez , mylord : ce n'eſt pas de ce côté que ſont les ennemis* ; qu'il le ramena enſuite au combat, & qu'enfin on ne dut qu'à *Cromwell* le ſuccès de cette journée. Ce qui eſt certain , c'eſt que *Cromwell* , qui commençait à avoir autant de crédit dans la chambre des communes , qu'il avait de réputation dans l'armée, accuſa ſon Général de n'avoir pas fait ſon devoir.

Cromwell gagne une bataille.

27 Octobre, 1644.

Le penchant des Anglais pour des choſes inouïes fit éclater alors une étrange nouveauté, qui développa le caractère

caractère de *Cromwell*, & qui fut à la fois l'origine de sa grandeur, de la chûte du parlement & de l'épiscopat, du meurtre du roi & de la destruction de la monarchie. La secte des *indépendans* commençait à faire quelque bruit. Les presbytériens les plus emportés s'étaient jetés dans ce parti : ils ressemblaient aux quakers, en ce qu'ils ne voulaient d'autres prêtres qu'eux-mêmes, ni d'autre explication de l'évangile, que celle de leurs propres lumières : ils différaient d'eux en ce qu'ils étaient aussi turbulens que les quakers étaient pacifiques. Leur projet chimérique était l'égalité entre tous les hommes ; mais ils allaient à cette égalité par la violence. *Olivier Comwell* les regarda comme des instrumens propres à favoriser ses desseins.

CH. CLXXX.

Désintéressement du parlement, chose unique.

LA ville de Londres, partagée entre plusieurs factions, se plaignait alors du fardeau de la guerre civile que le parlement appesantissait sur elle. *Cromwell* fit proposer à la chambre des communes par quelques *indépendans*, de réformer l'armée, & de s'engager eux & les pairs à renoncer à tous les emplois civils & militaires. Tous ces emplois étaient entre les mains des mem-

bres des deux chambres. Trois pairs
CH CLXXX. étaient Généraux des armées parlementaires. La plupart des colonels & des majors, des tréſoriers, des munitionnaires, des commiſſaires de toute eſpèce, étaient de la chambre des communes. Pouvait-on ſe flatter d'engager par la force de la parole tant d'hommes puiſſans à ſacrifier leurs dignités & leurs revenus ? C'eſt pourtant ce qui arriva dans une ſeule ſéance. La chambre des communes ſur-tout fut éblouie de l'idée de régner ſur les eſprits du peuple, par un déſintéreſſement ſans exemple. On appela cet acte *l'acte du renoncement à ſoi-même*. Les pairs héſitèrent; mais la chambre des commu-
1645. nes les entraîna. Les lords *Eſſex*, *Damby*, *Fairfax*, *Mancheſter* ſe dépoſèrent eux-mêmes du généralat; & le chevalier *Fairfax*, fils du Général, n'étant point de la chambre des communes, fut nommé ſeul commandant de l'armée.

C'ÉTAIT ce que voulait *Cromwell* : il avait un empire abſolu ſur le chevalier *Fairfax* : il en avait un ſi grand dans la chambre, qu'on lui conſerva un régiment, quoiqu'il fût membre du parlement, & même il fut ordonné au

Général de lui confier le commandement de la cavalerie qu'on envoyait alors à Oxford. Le même homme qui avait eu l'adresse d'ôter à tous les sénateurs tous les emplois militaires, eut celle de faire conserver dans leurs postes les officiers du parti des *indépendans* ; & dès-lors on s'apperçut bien que l'armée devait gouverner le parlement. Le nouveau Général *Fairfax*, aidé de *Cromwell*, réforma toute l'armée, incorpora des régimens dans d'autres, changea tous les corps, établit une discipline nouvelle. Ce qui, dans tout autre tems, eût excité une révolte, se fit alors sans résistance.

CH. CLXXX.

Victoire décisive de *Cromwell*. 1645. 14 Juin.

CETTE armée, animée d'un nouvel esprit, marcha droit au roi près d'Oxford ; & alors se donna la bataille décisive de Nazeby. *Cromwell*, Général de la cavalerie, après avoir mis en déroute celle du roi, revint défaire son infanterie, & eut presque seul l'honneur de cette célèbre journée. L'armée royale, après un grand carnage, fut ou prisonnière, ou dispersée. Toutes les villes se rendirent à *Fairfax* & à *Cromwell*. Le jeune prince de Galles, qui fut depuis *Charles II*, partageant de bonne heure les infortunes de son père, fut

Ch. CLXXX.

obligé de s'enfuir dans la petite iſle de Scilley. Le roi ſe retira enfin dans Oxford avec les débris de ſon armée, & demanda au parlement la paix, qu'on était bien loin de lui accorder. La chambre des communes inſultait à ſa diſgrace. Le Général avait envoyé à cette chambre la caſſette du roi, trouvée ſur le champ de bataille, remplie de lettres de la reine ſa femme. Quelques-unes de ces lettres n'étaient que des expreſſions de tendreſſe & de douleur. La chambre les lut avec ces railleries amères qui ſont le partage de la férocité.

Le roi livré par les Écoſſais.

Le roi était dans Oxford, ville preſque ſans fortifications, entre l'armée victorieuſe des Anglais, & celle des Écoſſais payée par les Anglais. Il crut trouver ſa ſûreté dans l'armée Écoſſaiſe moins acharnée contre lui. Il ſe livra entre ſes mains; mais la chambre des communes ayant donné à l'armée Écoſſaiſe deux cent mille livres ſterling d'arrérages, & lui en devant encore autant, le roi ceſſa dès-lors d'être libre.

16 Février, 1645.

Les Écoſſais le livrérent au commiſſaire du parlement Anglais, qui d'abord ne ſut comment il devait traiter ſon roi priſonnier. La guerre paraiſſait finie; l'armée d'Écoſſe, payée, retour-

Ch. CLXXX.

Cromwell commence à tyrannifer.

nait en fon pays ; le parlement n'avait plus à craindre que fa propre armée, qui l'avait rendu victorieux. *Cromwell* & fes *indépendans* y étaient les maîtres. Ce parlement, ou plutôt la chambre des communes, toute-puiffante encore à Londres, & fentant que l'armée allait l'être, voulut fe débarraffer de cette armée devenue fi dangereufe à fes maîtres : elle vota d'en faire marcher une partie en Irlande, & de licentier l'autre. On peut bien croire que *Cromwell* ne le fouffrit pas. C'était-là le moment de la crife ; il forma un confeil d'officiers, & un autre de fimples foldats nommés *Agitateurs*, qui d'abord firent des remontrances, & qui bientôt donnèrent des loix. Le roi était entre les mains de quelques commiffaires du parlement, dans un château nommé Holmby. Des foldats du confeil des Agitateurs, allèrent l'enlever au parlement dans ce château, & le conduifirent à Newmarket.

Après ce coup d'autorité, l'armée marcha vers Londres. *Cromwell*, voulant mettre dans fes violences des formes ufitées, fit accufer par l'armée onze membres du parlement, ennemis ouverts du parti indépendant. Ces mem-

CH. CLXXX.

bres n'osèrent plus, dès ce moment, rentrer dans la chambre. La ville de Londres ouvrit enfin les yeux, mais trop tard, & trop inutilement, sur tant de malheurs : elle voyait un parlement oppresseur opprimé par l'armée, son roi captif entre les mains des soldats, ses citoyens exposés. Le conseil de ville assemble ses milices ; on entoure à la hâte Londres de retranchemens : mais
1647. l'armée étant arrivée aux portes, Londres les ouvrit, & se tut. Le parlement remit la Tour au Général *Fairfax*, remercia l'armée d'avoir désobéi, & lui donna de l'argent.

Le roi prisonnier.

Il restait toujours à savoir ce qu'on ferait du roi prisonnier, que les *indépendans* avaient transféré à la maison royale de Hamptoncourt. *Cromwell* d'un côté, les presbytériens de l'autre, traitaient secrettement avec lui. Les Écossais lui proposaient de l'enlever. *Charles*, craignant également tous les partis, trouva le moyen de s'enfuir de Hamptoncourt, & de passer dans l'isle de Vight, où il crut trouver un asyle, & où il ne trouva qu'une nouvelle prison.

Applanisseurs.

Dans cette anarchie d'un parlement factieux & méprisé, d'une ville divi-

ſée, d'une armée audacieuſe, d'un roi fugitif & priſonnier, le même eſprit qui animait depuis long-tems les *indépendans*, ſaiſit tout-à-coup pluſieurs ſoldats de l'armée; ils ſe nommèrent les *Applaniſſeurs*, nom qui ſignifiait qu'ils voulaient tout mettre au niveau, & ne reconnaître aucun maître au-deſſus d'eux, ni dans l'Armée, ni dans l'État, ni dans l'Égliſe. Ils ne faiſaient que ce qu'avait fait la chambre des communes: ils imitaient leurs officiers: & leur droit paraiſſait auſſi bon que celui des autres; leur nombre était conſidérable. *Cromwell*, voyant qu'ils étaient d'autant plus dangereux qu'ils ſe ſervaient de ſes principes, & qu'ils allaient lui ravir le fruit de tant de politique & de tant de travaux, prit tout d'un coup le parti de les exterminer au péril de ſa vie. Un jour qu'ils s'aſſemblaient, il marche à eux à la tête de ſon régiment des *Frères rouges*, avec leſquels il avait toujours été victorieux; leur demande *au nom* de DIEU ce qu'ils veulent, & les charge avec tant d'impétuoſité, qu'ils réſiſtèrent à peine. Il en fit pendre pluſieurs, & diſſipa ainſi une faction dont le crime était de l'avoir imité.

1647. Audace de *Cromwell.*

CETTE action augmenta encore ſon

I iv

CH. CLXXX. pouvoir dans l'armée, dans le parlement, & dans Londres. Le chevalier *Fairfax* était toujours Général, mais avec bien moins de crédit que lui. Le roi prisonnier dans l'isle de Vight, ne cessait de faire des propositions de paix, comme si on eût été encore en guerre, & comme si on eût voulu l'écouter. Le duc d'Yorck, un de ses fils, qui fut depuis *Jacques II*, âgé alors de quinze ans, prisonnier au palais de *S.-James*, se sauva plus heureusement de sa prison, que son père ne s'était sauvé de Hamptoncourt : il se retira en Hollande ; & quelques partisans du roi ayant dans ce tems-là même gagné une partie de la flotte Anglaise, cette flotte fit voile au port de la Brille, où ce jeune prince était retiré. Le prince de Galles, son frère, & lui montèrent sur cette flotte pour aller au secours de leur père ; & ce secours hâta sa perte.

Les Écossais, honteux de passer dans l'Europe pour avoir vendu leur maître, assemblaient de loin quelques troupes en sa faveur. Plusieurs jeunes seigneurs les secondaient en Angleterre. *Crom-*
1648. *well* marche à eux à grandes journées, avec une partie de l'armée. Il les défait entiérement à Preston, & prend

prisonnier le duc *Hamilton*, Général des Écossais. La ville de Colchester dans le comté d'Essex, ayant pris le parti du roi, se rendit à discrétion au Général *Fairfax*; & ce Général fit exécuter à ses yeux, comme des traîtres, plusieurs seigneurs qui avaient soulevé la ville en faveur de leur prince.

Ch. CLXXX.

L'armée demande qu'on fasse justice du roi.

PENDANT que *Fairfax* & *Cromwell* achevaient ainsi de tout soumettre, le parlement, qui craignait encore plus *Cromwell* & les indépendans qu'il n'avait craint le roi, commençait à traiter avec lui, & cherchait tous les moyens possibles de se délivrer d'une armée dont il dépendait plus que jamais. Cette armée, qui revenait triomphante, demande enfin qu'on mette le roi en justice, comme la cause de tous les maux; que ses principaux partisans soient punis; qu'on ordonne à ses enfans de se soumettre, sous peine d'être déclarés traîtres. Le parlement ne répond rien. *Cromwell* se fait présenter des requêtes par tous les régimens de son armée, pour qu'on fasse le procès au roi. Le Général *Fairfax*, assez aveuglé pour ne pas voir qu'il agissait pour *Cromwell*, fait transférer le monarque prisonnier de l'isle de Vight au château de

Ch. CLXXX.

Hulſt, & de-là à Vindſor, ſans daigner ſeulement en rendre compte au parlement. Il mène l'armée à Londres, ſaiſit tous les poſtes, oblige la ville de payer quarante mille livres ſterling.

Parlement mépriſé & forcé.

Le lendemain la chambre des communes veut s'aſſembler; elle trouve des ſoldats à la porte qui chaſſent la plupart de ces membres presbytériens, les anciens auteurs de tous les troubles dont ils étaient alors les victimes; on ne laiſſe entrer que les *indépendans* & les presbytériens rigides, ennemis toujours implacables de la royauté. Les membres exclus proteſtent; on déclare leur proteſtation ſéditieuſe. Ce qui reſtait de la chambre des communes n'était plus qu'une troupe de bourgeois eſclaves de l'armée; les officiers membres de cette chambre y dominaient; la ville était aſſervie à l'armée; & ce même conſeil de ville, qui n'a-guère avait pris le parti du roi, dirigé alors par les vainqueurs, demanda, par une requête, qu'on lui fît ſon procès.

Juges du roi.

La chambre des communes établit un comité de trente-huit perſonnes, pour dreſſer contre le roi des accuſations juridiques : on érige une cour de

justice nouvelle composée de *Fairfax*, de *Cromwell*, d'*Ireton*, gendre de *Cromwell*, de *Waller*, & de cent quarante-sept autres juges. Quelques pairs, qui s'assemblaient encore dans la chambre-haute seulement pour la forme, tous les autres s'étant retirés, furent sommés de joindre leur assistance juridique à cette chambre illégale; aucun d'eux ne voulut y consentir. Leur refus n'empêcha point la nouvelle cour de justice de continuer ses procédures.

Puissance reconnue originaire dans le peuple.

ALORS la chambre basse déclara enfin que le pouvoir souverain réside originairement dans le peuple, & que les représentans du peuple avaient l'autorité légitime : c'était une question que l'armée jugeait par l'organe de quelques citoyens; c'était renverser toute la constitution de l'Angleterre. La nation est, à la vérité, représentée légalement par la chambre des communes, mais elle l'est aussi par un roi & par les pairs. On s'est toujours plaint dans les autres États, quand on a vu des particuliers jugés par des commissaires; & c'étaient ici des commissaires nommés par la moindre partie du parlement, qui jugeaient leur souverain. Il n'est pas douteux que la chambre des com-

Ch. CLXXX.

munes ne crût en avoir le droit ; elle était composée d'*indépendans*, qui pensaient tous que la nature n'avait mis aucune différence entre le roi & eux, & que la seule qui subsistait était celle de la victoire. Les mémoires de *Ludlow*, colonel alors dans l'armée, & l'un des juges, font voir combien leur fierté était flattée en secret, de condamner en maîtres celui qui avait été le leur. Ce même *Ludlow*, presbytérien rigide, ne laisse pas douter que le fanatisme n'eût part à cette catastrophe. Il développe tout l'esprit du tems en citant ce passage de l'ancien Testament : *Le pays ne peut être purifié de sang que par le sang de celui qui l'a répandu.*

Janvier, 1648. Procès criminel du roi.

Enfin *Fairfax*, *Cromwell*, les *indépendans*, les *presbytériens*, croyaient la mort du roi nécessaire à leur dessein d'établir une république. *Cromwell* ne se flattait certainement pas alors de succéder au roi, il n'était que lieutenant-général dans une armée pleine de factions. Il espérait avec grande raison, dans cette armée & dans la république, le crédit attaché à ses grandes actions militaires & à son ascendant sur les esprits : mais s'il avait formé

dès-lors le deſſein de ſe faire reconnaître pour le ſouverain de trois royaumes, il n'aurait pas mérité de l'être. L'eſprit humain dans tous les genres ne marche que par dégrés, & ces dégrés amenèrent néceſſairement l'élévation de *Cromwell*, qui ne la dut qu'à ſa valeur & à la fortune.

1649. 10 Février. On lui tranche la tête.

CHARLES I, roi d'Écoſſe, d'Angleterre & d'Irlande, fut exécuté par la main du bourreau dans la place de Vittehall; ſon corps fut tranſporté à la chapelle de Vindſor; mais on n'a jamais pu le retrouver. Plus d'un roi d'Angleterre avait été dépoſé anciennement par des arrêts du parlement; des femmes de rois avaient péri par le dernier ſupplice : des commiſſaires Anglais avaient jugé à mort la reine d'Écoſſe, *Marie Stuart*, ſur laquelle ils n'avaient d'autre droit que celui des brigands ſur ceux qui tombent entre leurs mains; mais on n'avait vu encore aucun peuple faire périr ſon propre roi ſur un échaffaud avec l'appareil de la juſtice. Il faut remonter juſqu'à trois-cents ans avant notre ère, pour trouver dans la perſonne d'*Agis*, roi de Lacédémone, l'exemple d'une pareille cataſtrophe.

CHAPITRE CLXXXI.

De Cromwell.

Ch. CLXXXI.

République.

APRÈS le meurtre de *Charles I*, la chambre des communes défendit ſous peine de mort de reconnaître pour roi ni ſon fils, ni aucun autre. Elle abolit la chambre haute où il ne ſiègeait plus que ſeize pairs du royaume, & reſta ainſi ſouveraine en apparence de l'Angleterre & de l'Irlande.

CETTE chambre, qui devait être compoſée de cinq cent treize membres, ne l'était alors que d'environ quatre-vingts. Elle fit un nouveau grand ſceau, ſur lequel étaient gravés ces mots : *Le parlement de la république d'Angleterre*. On avait déjà abbattu la ſtatue du roi élevée dans la bourſe de Londres, & on avait mis en ſa place cette inſcription, *Charles le dernier roi, & le premier tyran*.

CETTE même chambre condamna à mort pluſieurs ſeigneurs qui avaient été faits priſonniers en combattant pour le roi. Il n'était pas étonnant qu'on violât les loix de la guerre, après

avoir violé celles des nations ; &, pour les enfreindre plus pleinement encore, le duc *Hamilton*, Écossais, fut du nombre des condamnés. Ce traitement servit beaucoup à déterminer les Écossais à reconnaître pour leur roi *Charles II* ; mais en même tems l'amour de la liberté était si profondément gravé dans tous les cœurs, qu'ils bornèrent le pouvoir royal, autant que le parlement d'Angleterre l'avait limité dans les premiers troubles. L'Irlande reconnaissait le nouveau roi sans conditions. *Cromwell* alors se fit nommer gouverneur d'Irlande : il partit avec l'élite de son armée, & fut suivi de sa fortune ordinaire. 1649.

CEPENDANT *Charles II* était rappelé en Écosse par le parlement, mais aux mêmes conditions que ce parlement Écossais avait faites au roi son père. On voulait qu'il fût presbytérien, comme les Parisiens avaient voulu que *Henri IV*, son grand-père, fût catholique. On restreignait en tout l'autorité royale ; *Charles* la voulait pleine & entière. L'exemple de son père n'affaiblissait point en lui des idées qui semblent nées dans le cœur des monarques. Le premier fruit de sa nomina-

Ch. CLXXXI.

tion au trône d'Écoſſe, était déjà une guerre civile. Le marquis de *Montroſs*, homme célèbre dans ces tems-là, par ſon attachement à la famille royale, & par ſa valeur, avait amené d'Allemagne & du Danemarck quelques ſoldats dans le Nord d'Écoſſe; &, ſuivi des montagnards, il prétendait joindre aux droits du roi celui de conquête; il fut défait, pris, & condamné par le parlement d'Écoſſe à être pendu à une potence haute de trente pieds, à être enſuite écartelé, & ſes membres à être attachés aux portes des quatre principales villes, pour avoir contrevenu à ce qu'on appelait la *Loi nouvelle*, ou *Convenant presbytérien*. Ce brave homme dit à ſes juges, qu'il n'était fâché que de n'avoir pas aſſez de membres pour être attachés à toutes les portes des villes de l'Europe, comme des monumens de ſa fidélité pour ſon roi. Il mit même cette penſée en aſſez beaux vers en allant au ſupplice. C'était un des plus agréables eſprits qui cultivaſſent alors les lettres, & l'ame la plus héroïque qui fût dans les trois royaumes. Le clergé presbytérien le conduiſit à la mort en l'inſultant, & en prononçant ſa damnation.

CHARLES II, n'ayant pas d'autre ressource, vint de Hollande se remettre à la discrétion de ceux qui venaient de faire pendre son Général, & son appui; & entra dans Édimbourg par la porte où les membres de *Montross* étaient exposés.

Ch. CLXXXI.

1650.

LA nouvelle république d'Angleterre se prépara dès ce moment à faire la guerre à l'Écosse, ne voulant pas que dans la moitié de l'isle, il y eût un roi qui prétendît l'être de l'autre. Cette nouvelle république soutenait la révolution avec autant de conduite, qu'elle l'avait faite avec fureur. C'était une chose inouïe de voir un petit nombre de citoyens obscurs, sans aucun chef à leur tête, tenir tous les pairs du royaume dans l'éloignement & dans le silence, dépouiller tous les évêques, contenir les peuples, entretenir en Irlande environ seize mille combattans & autant en Angleterre, maintenir une grande flotte bien pourvue, & payer exactement toutes les dépenses, sans qu'aucun des membres de la chambre s'enrichît au dépens de la nation. Pour subvenir à tant de fraix, on employait avec une économie sévère les revenus autrefois attachés à la couronne, & les ter-

res des évêques & des chapitres qu'on vendit pour dix années. Enfin la nation payait une taxe de cent vingt mille livres ſterling par mois ; taxe dix fois plus forte que cet impôt de la marine que *Charles I* s'était arrogé, & qui avait été la première cauſe de tant de déſaſtres.

Ce parlement d'Angleterre n'était pas gouverné par *Cromwell*, qui alors était en Irlande avec ſon gendre *Ireton;* mais il était dirigé par la faction des *indépendans*, dans laquelle il conſervait toujours un grand crédit. La chambre réſolut de faire marcher une armée contre l'Écoſſe, & d'y faire ſervir *Cromwell* ſous le Général *Fairfax. Cromwell* reçut ordre de quitter l'Irlande qu'il avait preſque ſoumiſe. Le Général *Fairfax* ne voulut point marcher contre l'Écoſſe : il n'était point *indépendant*, mais *presbytérien*. Il prétendait qu'il ne lui était pas permis d'aller attaquer ſes frères, qui n'attaquaient point l'Angleterre. Quelques repréſentations qu'on lui fît, il demeura inflexible, & ſe démit du généralat pour paſſer le reſte de ſes jours en paix. Cette réſolution n'était point extraordinaire, dans un tems & dans un pays où

chacun ſe conduiſait ſuivant ſes principes. Ch. CLXXXI.

C'EST-LA l'époque de la grande fortune de *Cromwell*. Il eſt nommé Général à la place de *Fairfax*. Il ſe rend en Écoſſe avec une armée accoutumée à vaincre depuis près de dix ans. D'abord il bat les Écoſſais à Dombar, & ſe rend maître de la ville d'Édimbourg. De-là il ſuit *Charles II*, qui s'était avançé juſqu'à Vorceſter en Angleterre, dans l'eſpérance que les Anglais de ſon parti viendraient l'y joindre ; mais ce prince n'avait avec lui que de nouvelles troupes ſans diſcipline. *Cromwell* l'attaqua ſur les bords de la Saverne, & remporta preſque ſans réſiſtance la victoire la plus complette qui eût jamais ſignalé ſa fortune. Environ ſept mille priſonniers furent menés à Londres, & vendus pour aller travailler aux plantations Anglaiſes en Amérique. C'eſt, je crois, la première fois qu'on a vendu des hommes comme des eſclaves chez les Chrétiens, depuis l'abolition de la ſervitude. L'armée victorieuſe ſe rend maitreſſe de l'Écoſſe entière. *Cromwell* pourſuit le roi par-tout.

Juin, 1650.

1650. 13 Septemb. *N. S.*

L'IMAGINATION, qui a produit tant de romans, n'a guère inventé d'aven-

Ch. CLXXXI.

tures plus ſingulières, ni des dangers plus preſſans, ni des extrêmités plus cruelles, que tout ce que *Charles II* eſſuya en fuyant la pourſuite du meurtrier de ſon père. Il fallut qu'il marchât preſque ſeul par les routes les moins fréquentées, exténué de fatigue & de faim, juſques dans le comté de Strafford. Là, au milieu d'un bois, pourſuivi par les ſoldats de *Cromwell*, il ſe cacha dans le creux d'un chêne, où il fut obligé de paſſer un jour & une nuit. Ce chêne ſe voyait encore au commencement de ce ſiècle. Les aſtronomes l'ont placé dans les conſtellations du Pôle-Auſtral, & ont ainſi éterniſé la mémoire de tant de malheurs. Ce prince, errant de village en village, déguiſé, tantôt en poſtillon, tantôt en fille, tântôt en bucheron, ſe ſauva enfin dans une petite barque, & arriva en Normandie après ſix ſemaines d'aventures incroyables.

Novembre, 1650.

CROMWELL, cependant, revint à Londres en triomphe. La plupart des députés du parlement, leur orateur à la tête ; le conſeil de ville, précédé du maire, allèrent au-devant de lui à quelques milles de Londres. Son premier ſoin, dès qu'il fut dans la ville, fut

de porter le parlement à un abus de la victoire, dont les Anglais devaient être flattés. La chambre réunit l'Écosse à l'Angleterre comme un pays de conquête, & abolit la royauté chez les vaincus, comme elle l'avait exterminée chez les vainqueurs.

Ch. CLXXXI.

Octobre, 1650.

JAMAIS l'Angleterre n'avait été plus puissante que depuis qu'elle était république. Ce parlement, tout républicain, forma le projet singulier de joindre les sept Provinces-unies à l'Angleterre, comme il venait d'y joindre l'Écosse. Le stadthouder *Guillaume II*, gendre de *Charles I*, venait de mourir, après avoir voulu se rendre souverain en Hollande, comme *Charles* en Angleterre, & n'ayant pas mieux réussi que lui. Il laissait un fils au berceau; & le parlement espérait que les Hollandais se passeraient de Stadthouder, comme l'Angleterre se passait de monarque; & que la nouvelle république de l'Angleterre, de l'Écosse & de la Hollande, pourrait tenir la balance de l'Europe: mais les partisans de la maison d'*Orange* s'étant opposés à ce projet, qui tenait beaucoup de l'enthousiasme de ces tems-là, ce même enthousiasme porta le parlement An-

1651.

Ch. CLXXXI.

glais à déclarer la guerre à la Hollande. On ſe battit ſur mer avec des ſuccès balancés. Les plus ſages du parlement, redoutant le grand crédit de *Cromwell*, ne continuaient cette guerre que pour avoir un prétexte d'augmenter la flotte aux dépens de l'armée, & de détruire ainſi peu-à-peu la puiſſance dangereuſe du Général.

30 Avril, 1653.

Cromwell les pénétra, comme ils l'avaient pénétré : ce fut alors qu'il développa tout ſon caractère : *Je ſuis*, dit-il au major-général Vernon, *pouſſé à un dénouement qui me fait dreſſer les cheveux à la tête.* Il ſe rendit au parlement, ſuivi d'officiers & de ſoldats choiſis, qui s'emparèrent de la porte. Dès qu'il eut pris ſa place : *Je crois*, dit-il, *que ce parlement eſt aſſez mûr pour être diſſous.* Quelques membres lui ayant reproché ſon ingratitude, il ſe met au milieu de la chambre : *Le Seigneur*, dit-il, *n'a plus beſoin de vous ; il a choiſi d'autres inſtrumens pour accomplir ſon ouvrage.* Après ce diſcours fanatique, il les charge d'injures, dit à l'un qu'il eſt un ivrogne ; à l'autre, qu'il mène une vie ſcandaleuſe ; que l'évangile les condamne ; & qu'ils aient à ſe diſſoudre ſur le

champ. Ses officiers & ses soldats entrent dans la chambre : *Qu'on emporte la masse du parlement*, dit-il; *qu'on nous défasse de cette marotte.* Son major-général, *Harisson*, va droit à l'orateur, & le fait descendre de la chaire avec violence. *Vous m'avez forcé*, s'écria Cromwell, *à en user ainsi ; car j'ai prié le Seigneur toute la nuit qu'il me fît plutôt mourir que de commettre une telle action.* Ayant dit ces paroles, il fit sortir tous les membres du parlement l'un après l'autre, ferma la porte lui-même, & emporta la clef dans sa poche.

Ce qui est bien plus étrange, c'est que, le parlement étant détruit avec cette violence, & nulle autorité législative n'étant reconnue, il n'y eut point de confusion. *Cromwell* assembla le conseil des officiers. Ce furent eux qui changèrent véritablement la constitution de l'État, & il n'arrivait en Angleterre que ce qu'on a vu dans tous les pays de la terre, où le fort a donné la loi au faible. *Cromwell* fit nommer, par ce conseil, cent quarante-quatre députés du peuple, qu'on prit pour la plupart dans les boutiques & dans les atteliers des artisans. Le plus accrédité

Ch. CLXXXI.

de ce nouveau parlement d'Angleterre, était un marchand de cuir nommé *Barebone* ; c'eſt ce qui fit qu'on appela cette aſſemblée *le parlement des Barebone* (a). *Cromwell*, en qualité de Général, écrivit une lettre circulaire à tous ces députés, & les ſomma de venir gouverner l'Angleterre, l'Écoſſe & l'Irlande. Au bout de cinq mois, ce prétendu parlement, auſſi mépriſé qu'incapable, fut obligé de ſe caſſer lui-même, & de remettre à ſon tour le pouvoir ſouverain au conſeil de guerre. Les officiers ſeuls déclarèrent alors *Cromwell* protecteur des trois royaumes. On envoya chercher le maire de

22 Décemb. 1653. *N. S.*

Londres & les aldermans. *Cromwell* fut inſtallé à Vittehall dans le palais des rois, où il prit dès-lors ſon logement. On lui donna le titre d'*alteſſe*, & la ville de Londres l'invita à un feſtin, avec les mêmes honneurs qu'on rendait aux monarques. C'eſt ainſi qu'un citoyen obſcur du pays de Galles parvint à ſe faire roi ſous un autre nom, par ſa valeur ſecondée de ſon hypocriſie.

Il était âgé alors de près de cinquante-

(a) Cela ſignifie *os décharné.*

trois

Ch. CLXXXI.

trois ans, & en avait paſſé quarante-deux ſans aucun emploi, ni civil, ni militaire. A peine était-il connu en 1642, lorſque la chambre des communes, dont il était membre, lui donna une commiſſion de major de cavalerie. C'eſt de-là qu'il parvint à gouverner la chambre & l'armée, & que, vainqueur de *Charles I* & de *Charles II*, il monta en effet ſur le trône, & règna ſans être roi, avec plus de pouvoir & plus de bonheur qu'aucun roi. Il choiſit d'abord parmi les ſeuls officiers, compagnons de ſes victoires, quatorze conſeillers, à chacun deſquels il aſſigna mille livres ſterling de penſion. Les troupes étaient toujours payées un mois d'avance, les magazins fournis de tout; le tréſor public dont il diſpoſait, était rempli de trois cent mille livres ſterling: il en avait cent cinquante mille en Irlande. Les Hollandais lui demandèrent la paix, & il en dicta les conditions, qui furent, qu'on lui paierait trois cent mille livres ſterling; que les vaiſſeaux des Provinces-unies baiſſeraient pavillon devant les vaiſſeaux Anglais; & que le jeune prince d'Orange ne ſerait jamais rétabli dans les charges de ſes ancêtres. C'eſt ce même

Ch. CLXXXI.

prince qui détrôna depuis *Jacques II*, dont *Cromwell* avait détrôné le père.

Toutes les nations courtisèrent à l'envi le protecteur. La France rechercha son alliance contre l'Espagne, & lui livra la ville de Dunkerque (*a*). Ses flottes prirent sur les Espagnols la Jamaïque, qui est restée à l'Angleterre. L'Irlande fut entièrement soumise, & traitée comme un pays de conquête. On donna aux vainqueurs les terres des vaincus, & ceux qui étaient les plus attachés à leur patrie périrent par la main des bourreaux.

Cromwell, gouvernant en roi, assemblait des parlemens; mais il s'en rendait le maître, & les cassait à sa volonté. Il découvrit toutes les conspirations contre lui, & prévint tous les soulèvemens. Il n'y eut aucun pair du royaume dans ces parlemens qu'il convoquait: tous vivaient obscurément dans leurs terres. Il eut l'a-
1656. dresse d'engager un de ces parlemens à lui offrir le titre de roi, afin de le refuser, & de mieux conserver la puissance réelle. Il menait dans le palais des rois une vie sombre & retirée,

(*a*) Voyez le siècle de *Louis XIV*.

ſans aucun faſte, ſans aucun excès. Le général *Ludlow*, ſon lieutenant en Irlande, rapporte que, quand le protecteur y envoya ſon fils *Henri Cromwell*, il l'envoya avec un ſeul domeſtique. Ses mœurs furent toujours auſtères; il était ſobre, tempérant; œconome, ſans être avide du bien d'autrui; laborieux, & exact dans toutes les affaires. Sa dextérité ménageait toutes les ſectes, ne perſécutant ni les catholiques, ni les anglicans, qui alors à peine oſaient paraître: il avait des chapelains de tous les partis; enthouſiaſte avec les fanatiques; maintenant les *presbytériens*, qu'il avait trompés & accablés, & qu'il ne craignait plus; ne donnant ſa confiance qu'aux *indépendans*, qui ne pouvaient ſubſiſter que par lui, & ſe moquant d'eux quelquefois avec les *théïſtes*. Ce n'eſt pas qu'il vît de bon œuil la religion du théïſme, qui, étant ſans fanatiſme, ne peut guères ſervir qu'à des philoſophes, & jamais à des conquérans.

Il y avait peu de ces philoſophes, & il ſe délaſſait quelquefois avec eux aux dépens des inſenſés, qui lui avaient frayé le chemin du trône, l'évangile à la main. C'eſt par cette conduite qu'il

Ch. CLXXXI. conſerva juſqu'à ſa mort ſon autorité cimentée de ſang, & maintenue par la force & par l'artifice.

13 Septemb. 1658. La nature, malgré ſa ſobriété, avait fixé la fin de ſa vie à cinquante-huit ans. Il mourut d'une fièvre ordinaire, cauſée probablement par l'inquiétude attachée à la tyrannie : car dans les derniers tems il craignait toujours d'être aſſaſſiné ; il ne couchait jamais deux nuits de ſuite dans la même chambre. Il mourut, après avoir nommé *Richard Cromwell* ſon ſucceſſeur. A peine eut-il expiré, qu'un de ſes chapelains, presbytérien, nommé *Herry*, dit aux aſſiſtans : *Ne vous allarmez pas ; s'il a protégé le peuple de* Dieu *tant qu'il a été parmi nous, il le protégera bien davantage à préſent qu'il eſt monté au ciel, où il ſera aſſis à la droite de* Jésus-Christ. Le fanatiſme était ſi puiſſant, & *Cromwell* ſi reſpecté, que perſonne ne rit d'un pareil diſcours.

Quelques intérêts divers qui partageaſſent tous les eſprits, *Richard Cromwell* fut proclamé paiſiblement protecteur dans Londres. Le conſeil ordonna des funérailles plus magnifiques que pour aucun roi d'Angleterre. On choiſit pour modèle les ſolemnités pra-

tiquées à la mort du roi d'Eſpagne *Philippe II.* Il eſt à remarquer qu'on avait repréſenté *Philippe II* en purgatoire pendant deux mois dans un appartement tendu de noir, éclairé de peu de flambeaux ; & qu'enſuite on l'avait repréſenté dans le ciel, le corps étant ſur un lit brillant d'or, dans une ſalle tendue de même, éclairée de cinq-cents flambeaux, dont la lumière, renvoyée par des plaques d'argent, égalait l'éclat du ſoleil. Tout cela fut pratiqué pour *Olivier Cromwell* : on le vit ſur ſon lit de parade, la couronne en tête & un ſceptre d'or à la main. Le peuple ne fit nulle attention, ni à cette imitation d'une pompe catholique, ni à la profuſion. Le cadavre, embaumé, que *Charles II* fit exhumer depuis & porter au gibet, fut enterré dans le tombeau des rois.



CHAPITRE CLXXXII.

De l'Angleterre ſous CHARLES *II.*

Ch. CLXXXII.

LE ſecond protecteur, *Richard Cromwell*, n'ayant pas les qualités du premier, ne pouvait en avoir la fortune. Son ſceptre n'était point ſoutenu par l'épée ; & n'ayant ni l'intrépidité, ni l'hypocriſie d'*Olivier*, il ne ſut, ni ſe faire craindre de l'armée, ni en impoſer aux partis & aux ſectes qui diviſaient l'Angleterre. Le conſeil guerrier d'*Olivier Cromwell* brava d'abord *Richard*. Ce nouveau protecteur prétendit s'affermir en convoquant un parlement, dont une chambre, compoſée d'officiers, repréſentait les pairs d'Angleterre ; & dont l'autre, formée de députés Anglais, Écoſſais & Irlandais, repréſentait les trois royaumes : mais les chefs de l'armée le forcèrent de diſſoudre ce parlement. Ils rétablirent eux-mêmes l'ancien parlement qui avait fait couper la tête à *Charles I*, & qu'enſuite *Olivier Cromwell* avait diſſous avec tant de hauteur. Ce parlement était tout républicain, auſſi-bien que

l'armée. On ne voulait point de roi ; mais on ne voulait pas non-plus de protecteur. Ce parlement, qu'on appela le *croupion*, ſemblait idolâtre de la liberté ; &, malgré ſon enthouſiaſme fanatique, il ſe flattait de gouverner, haïſſant également les noms de roi, & de protecteur, & d'évêque, & de pair ; ne parlant jamais qu'au nom du peuple, pour être plus maître du peuple. Les officiers demandèrent à la fois au parlement établi par eux, que tous les partiſans de la maiſon royale fuſſent à jamais privés de leurs emplois, & que *Richard Cromwell* fût privé du protectorat. Ils le traitaient honorablement, demandant pour lui vingt mille livres ſterling de rente, & huit mille pour ſa mère : mais le parlement ne donna à *Richard Cromwell* que deux mille livres une fois payées, & lui ordonna de ſortir dans ſix jours de la maiſon des rois ; il obéit ſans murmurer, & vécut en particulier paiſible.

12 Mai, 1659.

ON n'entendait point parler alors des pairs, ni des évêques. *Charles II* paraiſſait abandonné de tout le monde, auſſi-bien que *Richard Cromwell* ; & on croyait dans toutes les cours de l'Europe, que la république Angliaſe

Ch. CLXXXII.

ſubſiſterait. Le célèbre *Monck*, officier-général ſous *Cromwell*, fut celui qui rétablit le trône : il commandait en Écoſſe l'armée qui avait ſubjugué le pays. Le parlement de Londres ayant voulu caſſer quelques officiers de cette armée, ce Général ſe réſolut à marcher en Angleterre pour tenter la fortune. Les trois royaumes alors n'étaient qu'une anarchie. Une partie de l'armée de *Monck*, reſtée en Écoſſe, ne pouvait la tenir dans la ſujétion. L'autre partie, qui ſuivait *Monck* en Angleterre, avait en tête celle de la république. Le parlement redoutait ces deux armées, & voulait en être le maître. Il y avait là de quoi renouveler toutes les horreurs des guerres civiles.

Monck, ne ſe ſentant pas aſſez puiſſant pour ſuccéder aux deux protecteurs, forma le deſſein de rétablir la famille royale ; &, au-lieu de répandre du ſang, il embrouilla tellement les affaires par ſes négociations, qu'il augmenta l'anarchie, & mit la nation au point de déſirer un roi. A peine y eut-il du ſang répandu. *Lambert*, un des Généraux de *Cromwell*, & des plus ardens républicains, voulut en vain renouveler la guerre ; il fut prévenu

avant qu'il eût rassemblé un assez grand nombre des anciennes troupes de *Cromwell*, & fut battu & pris par celles de *Monck*. On assembla un nouveau parlement. Les pairs, si long-tems oisifs & oubliés, revinrent enfin dans la chambre haute. Les deux chambres reconnurent *Charles II* pour roi, & il fut proclamé dans Londres.

8 Mai, 1660.

CHARLES II, rappelé ainsi en Angleterre, sans y avoir contribué que de son consentement, & sans qu'on lui eût fait aucune condition, partit de Bréda où il était retiré. Il fut reçu aux acclamations de toute l'Angleterre : il ne paraissait pas qu'il y eût eu de guerre civile. Le parlement exhuma le corps d'*Olivier Cromwell*, d'*Ireton* son gendre, d'un nommé *Bradshaw*, président de la chambre, qui avait jugé *Charles I*. On les traîna au gibet sur la claie. De tous les juges de *Charles I* qui vivaient encore, il n'y en eut que dix qu'on exécuta : aucun d'eux ne témoigna le moindre repentir, aucun ne reconnut le roi règnant : tous remercièrent DIEU *de mourir martyrs pour la plus juste & la plus noble des causes*. Non seulement ils étaient de la faction intraitable des *indépendans*, mais de la secte des *ana-*

Ch. CLXXXII.

baptiſtes, qui attendaient fermement le ſecond avènement de Jésus-Christ, & la cinquième monarchie.

Il n'y avait plus que neuf évêques en Angleterre; le roi en completta bientôt le nombre. L'ordre ancien fut rétabli; on vit les plaiſirs & la magnificence d'une cour ſuccéder à la triſte férocité qui avait règné ſi long-tems. *Charles II* introduiſit la galanterie & les fêtes dans le palais de Vittehall, ſouillé du ſang de ſon père. Les *indépendans* ne parurent plus; les *puritains* furent contenus. L'eſprit de la nation parut d'abord ſi changé, que la guerre civile précédente fut tournée en ridicule. Ces ſectes ſombres & ſévères, qui avaient mis tant d'enthouſiaſme dans les eſprits, furent l'objet de la raillerie des courtiſans & de toute la Jeuneſſe.

Théïſme.

Le théiſme, dont le roi faiſait une profeſſion aſſez ouverte, fut la religion dominante au milieu de tant de religions. Ce théïſme a fait depuis des progrès prodigieux dans le reſte du monde. Le comte de *Shaftsburi*, le petit-fils du miniſtre, l'un des plus grands ſoutiens de cette religion, dit formellement dans ſes *caractériſtiques*, qu'on ne ſaurait trop reſpecter ce grand nom de

Théïste. Une foule d'illustres écrivains en a fait profession ouverte. La plupart des sociniens se sont enfin rangés à ce parti. On reproche à cette secte si étendue de n'écouter que la raison, & d'avoir secoué le joug de la foi. Il n'est pas possible à un Chrétien d'excuser leur indocilité. Mais la fidélité de ce grand tableau que nous traçons de la vie humaine, ne permet pas qu'en condamnant leur erreur, on ne rende justice à leur conduite. Il faut avouer que, de toutes les sectes, c'est la seule qui n'ait point troublé la société par des disputes; la seule qui, en se trompant, ait toujours été sans fanatisme. Il est impossible même qu'elle ne soit pas paisible. Ceux qui la professent sont unis avec tous les hommes, dans le principe commun à tous les siècles, & à tous les pays, dans l'adoration d'un seul Dieu; ils diffèrent des autres hommes, en ce qu'ils n'ont ni dogmes, ni temples, ne croyant qu'un Dieu juste, tolérant tout le reste, & découvrant rarement leur sentiment. Ils disent que cette religion pure, aussi ancienne que le monde, fut long-tems la seule véritable avant que Dieu lui-même en donnât une autre au peuple Hébreu. Ils se fon-

Théïstes.

Ch. CLXXXII.

dent ſur ce que les lettrés de la Chine l'ont toujours profeſſée ; mais ces lettrés de la Chine ont un culte public, & les théïſtes d'Europe n'ont qu'un culte ſecret ; chacun adorant DIEU en particulier, & ne faiſant aucun ſcrupule d'aſſiſter aux cérémonies publiques : du moins, il n'y a eu juſqu'ici qu'un très-petit nombre de ceux qu'on nomme *unitaires*, qui ſe ſoient aſſemblés. Mais ceux-là ſe diſent Chrétiens primitifs, plutôt que théïſtes.

Société royale rend ſervice à l'eſprit humain.

LA ſociété royale de Londres déjà formée, mais qui ne s'établit par des lettres-patentes qu'en 1660, commença à adoucir les mœurs en éclairant les eſprits. Les belles-lettres renaquirent & ſe perfectionnèrent de jour en jour. On n'avait guères connu, du tems de *Cromwell*, d'autre ſcience & d'autre littérature, que celle d'appliquer des paſſages de l'ancien & du nouveau Teſtament aux diſſenſions publiques, & aux révolutions les plus atroces. On s'appliqua alors à connaître la nature, & à ſuivre la route que le chancelier *Bacon* avait montrée. La ſcience des mathématiques fut portée bientôt à un point que les *Archimèdes* n'avaient pu même deviner. Un grand-homme a connu enfin

les loix primitives, jusqu'alors cachées, de la constitution générale de l'univers; &, tandis que toutes les autres nations se repaissaient de fables, les Anglais trouvèrent les plus sublimes vérités. Tout ce que les recherches de plusieurs siècles avaient connu en physique, n'approchait pas de la seule découverte de la nature de la lumière. Les progrès furent rapides & immenses en vingt ans: c'est-là un mérite, une gloire, qui ne passeront jamais. Le fruit du génie & de l'étude reste; & les effets de l'ambition, du fanatisme & des passions, s'anéantissent avec les tems qui les ont produits. L'esprit de la nation acquit, sous le règne de *Charles II*, une réputation immortelle, quoique le gouvernement n'en eût point.

Esprit Français à la cour.

L'ESPRIT Français, qui règnait à la cour, la rendit aimable & brillante; mais en l'assujettissant à des mœurs nouvelles, elle l'asservit aussi aux intérêts de *Louis XIV*; & le gouvernement Anglais, vendu long-tems à celui de France, fit quelquefois regretter le tems où l'usurpateur *Cromwell* rendait sa nation respectable.

LE parlement d'Angleterre, & celui d'Écosse, rétablis, s'empressèrent d'ac-

CH. CLXXXII.

corder au roi, dans chacun de ces deux royaumes, tout ce qu'ils pouvaient lui donner, comme une eſpèce de réparation du meurtre de ſon père. Le parlement d'Angleterre ſur-tout, qui ſeul pouvait le rendre puiſſant, lui aſſigna un revenu de douze-cent mille livres ſterling, pour lui & pour toutes les parties de l'adminiſtration, indépendamment des fonds deſtinés pour la flotte; jamais *Éliſabeth* n'en avait eu tant. Cependant *Charles II*, prodigue, fut toujours indigent. La nation ne lui pardonna pas de vendre, pour moins de deux cent quarante mille livres ſterling, Dunkerque acquiſe par les négociations & les armes de *Cromwell*.

Revenu du roi.

LA guerre qu'il eut d'abord contre les Hollandais, fut très-onéreuſe, puiſqu'elle coûta ſept millions & demi de livres ſterling au peuple; & elle fut honteuſe, puiſque l'amiral *Ruiter* entra juſques dans le port de Chatam, & y brula les vaiſſeaux Anglais.

Accidens. 1666.

DES accidens funeſtes ſe mêlèrent à ces déſaſtres. Une peſte ravagea Londres au commencement de ce règne, & la ville preſque entière fut détruite par un incendie. Ce malheur arrivé après la contagion, & au fort d'une guerre

malheureuſe contre la Hollande, paraiſſait irréparable. Cependant, à l'étonnement de l'Europe, Londres fut rebâtie en trois années, beaucoup plus belle, plus régulière, plus commode qu'elle n'était auparavant. Un ſeul impôt ſur le charbon, & l'ardeur des citoyens, ſuffirent à ce travail immenſe. Ce fut un grand exemple de ce que peuvent les hommes, & qui rend croyable ce qu'on rapporte des anciennes villes de l'Aſie & de l'Égypte, conſtruites avec tant de célérité.

NI ces accidens, ni ces travaux, ni la guerre de 1672 contre la Hollande, ni les cabales dont la cour & le parlement furent remplis, ne dérobèrent rien aux plaiſirs & à la gaieté que *Charles II* avait amenés en Angleterre, comme des productions du climat de la France, où il avait demeuré pluſieurs années. Une maîtreſſe Françaiſe, l'eſprit Français, & ſur-tout l'argent de la France, dominaient à la cour.

Troubles.

MALGRÉ tant de changemens dans les eſprits, ni l'amour de la liberté & de la faction ne changea dans le peuple, ni la paſſion du pouvoir abſolu dans le roi, & dans le duc d'Yorck ſon frère. On vit enfin, au milieu des

CH. CLXXXII.

plaiſirs, la confuſion, la diviſion, la haîne des partis & des ſectes, déſoler encore les trois royaumes. Il n'y eut plus, à la vérité, de grandes guerres civiles, comme du tems de *Cromwell ;* mais une ſuite de complots, de conſpirations, de meurtres juridiques ordonnés en vertu des loix interprétées par la haîne, & enfin pluſieurs aſſaſſinats, auxquels la nation n'était point encore accoutumée, noircirent, quelque tems, le règne de *Charles II.* Il ſemblait, par ſon caractère doux & aimable, formé pour rendre ſa nation heureuſe, comme il faiſait les délices de ceux qui l'approchaient. Cependant le ſang coulait ſur les échaffauds, ſous ce bon prince, comme ſous les autres. La religion ſeule fut la cauſe de tant de déſaſtres, quoique *Charles* fût très-philoſophe.

Conjuration nommée *papiſte.*

IL n'avait point d'enfant ; & ſon frère, héritier préſomptif de la couronne, avait embraſſé ce qu'on appelle en Angleterre la *ſecte papiſte*, objet de l'exécration de preſque tout le parlement & de la nation. Dès qu'on ſut cette défection, la crainte d'avoir un jour un papiſte pour roi, aliéna preſque tous les eſprits. Quelques malheureux de la lie du peuple, apoſtés par la faction

Ch. CLXXXII.

Horreurs ridicules.

oppoſée à la cour, dénoncèrent une conſpiration bien plus étrange encore que celle des poudres. Ils affirmèrent par ſerment que les papiſtes devaient tuer le roi, & donner la couronne à ſon frère; que le pape *Clément X*, dans une congrégation qu'on appelle de *la propagande*, avait déclaré, en 1675, que le royaume d'Angleterre appartenait aux papes, par un droit impreſcriptible; qu'il en donnait la lieutenance au jéſuite *Oliva*, Général de l'Ordre; que ce jéſuite remettait ſon autorité au duc d'Yorck, vaſſal du pape; qu'on devait lever une armée en Angleterre pour détrôner *Charles II*; que le jéſuite *la Chaiſe*, confeſſeur de *Louis XIV*, avait envoyé dix mille louis d'or à Londres pour commencer les opérations; que le jéſuite *Comiers* avait acheté un poignard, une livre ſterling, pour aſſaſſiner le roi, & qu'on en avait offert dix mille à un médecin pour l'empoiſonner. Ils produiſaient les noms, & les commiſſions de tous les officiers, que le Général des jéſuites avait nommés pour commander l'armée papiſte.

Jamais accuſation ne fut plus abſurde. Le fameux Irlandais, qui voyait à cinquante pieds ſous terre la femme

Ch. CLXXXII.

qui accoucha tous les huit jours d'un lapin dans Londres ; celui qui promit à la ville aſſemblée d'entrer dans une bouteille de deux pintes ; &, parmi nous, l'affaire de notre bulle *Unigenitus*, nos convulſions, & nos accuſations contre les philoſophes, n'ont pas été plus ridicules. Mais quand les eſprits ſont échauffés, plus une opinion eſt impertinente, plus elle a de crédit.

Toute la nation fut allarmée. La cour ne put empêcher le parlement de procéder avec la ſévérité la plus promte. Il ſe mêla une vérité à tous ces menſonges incroyables, & dès-lors tous ces menſonges parurent vrais. Les délateurs prétendaient que le Général des jéſuites avait nommé pour ſon ſecrétaire d'État en Angleterre, un nommé *Coleman*, attaché au duc d'Yorck ; on ſaiſit les papiers de ce *Coleman*, on trouva des lettres de lui au père *la Chaiſe*, conçues en ces termes :

Nous pourſuivons une grande entrepriſe ; il s'agit de convertir trois royaumes, & peut-être de détruire à jamais l'héréſie ; nous avons un prince zélé, &c. . . . . Il faut envoyer beaucoup d'argent au roi : l'argent eſt la logique qui perſuade tout à notre cour.

Il eſt évident par ces lettres, que le parti catholique voulait avoir le deſſus; qu'il attendait beaucoup du duc d'Yorck; que le roi lui-même favoriſerait les catholiques, pourvû qu'on lui donnât de l'argent; qu'enfin les jéſuites faiſaient tout ce qu'ils pouvaient pour ſervir le pape en Angleterre. Tout le reſte était ſi manifeſtement faux; les contradictions des délateurs étaient ſi groſſières, qu'en tout autre tems on n'aurait pu s'empêcher d'en rire.

Supplices.

1679.

Mais les lettres de *Coleman*, & l'aſſaſſinat d'un de ſes juges, firent tout croire des papiſtes. Pluſieurs accuſés périrent ſur l'échaffaud; cinq jéſuites furent pendus & écartelés. Si on s'était contenté de les juger comme perturbateurs du repos public, entretenant des correſpondances illicites, & voulant abolir la religion établie par la loi, leur condamnation eût été dans toutes les règles; mais il ne fallait pas les pendre en qualité de capitaines & d'aumôniers de l'armée papale, qui devait ſubjuguer trois royaumes. Le zèle contre le papiſme fut porté ſi loin, que la chambre des communes vota preſque unanimement l'excluſion du duc d'Yorck, & le déclara incapable d'être jamais roi

Duc *d'Yorck* exclus du trône.

Ch. CLXXXII.

d'Angleterre. Ce prince ne confirma que trop, quelques années après, la ſentence de la chambre des communes.

Le catholiciſme déclaré idolâtre.

L'ANGLETERRE, ainſi que tout le Nord, la moitié de l'Allemagne, les ſept Provinces-unies, & les trois quarts de la Suiſſe, s'étaient contentés juſques-là de regarder la religion catholique romaine comme une idolâtrie. Mais cette flétriſſure n'avait encore paſſé nulle part en loi de l'État. Le parlement d'Angleterre ajoûta à l'ancien ſerment du teſt, l'obligation d'abhorrer le papiſme comme idolâtre.

QUELLES révolutions dans l'eſprit humain! Les premiers Chrétiens accuſèrent le ſénat de Rome d'adorer des ſtatues qu'il n'adorait certainement pas. Le chriſtianiſme ſubſiſta trois-cents ans ſans images; douze empereurs chrétiens traitèrent d'idolâtres ceux qui priaient devant des figures de ſaints. Ce culte fut enſuite reçu dans l'Occident, & dans l'Orient, abhorré après dans la moitié de l'Europe. Enfin Rome chrétienne, qui fonde ſa gloire ſur la deſtruction de l'idolâtrie, eſt miſe au rang des païens, par les loix d'une nation puiſſante, reſpectée aujourd'hui dans l'Europe.

L'ENTHOUSIASME de la nation ne ſe borna pas à des démonſtrations de haîne & d'horreur contre le papiſme ; les accuſations, les ſupplices continuèrent.

Ch. CLXXXII.

CE qu'il y eut de plus déplorable, ce fut la mort du lord *Stafford*, vieillard zélé pour l'État, attaché au roi, mais retiré des affaires, & achevant ſa carrière honorable dans l'exercice paiſible de toutes les vertus. Il paſſait pour papiſte, & ne l'était pas. Les délateurs l'accuſèrent d'avoir voulu engager l'un d'eux à tuer le roi. L'accuſateur ne lui avait jamais parlé, & cependant il fut cru ; l'innocence du lord *Stafford* parut en vain dans tout ſon jour ; il fut condamné, & le roi n'oſa lui donner ſa grace : faibleſſe infâme, dont ſon père avait été coupable & qui perdit ſon père. Cet exemple prouva que la tyrannie d'un corps eſt toujours plus impitoyable que celle d'un roi ; il y a mille moyens d'appaiſer un prince, il n'y en a point d'adoucir la férocité d'un corps entraîné par les préjugés. Chaque membre, enivré de cette fureur commune, la reçoit & la redouble dans les autres membres, & ſe porte à l'inhumanité ſans crainte, parce que perſonne ne répond pour le corps entier.

CH. CLXXXII.

PENDANT que les papiſtes & les anglicans donnaient à Londres cette ſanglante ſcène, les presbytériens d'Écoſſe en donnaient une non moins abſurde, & plus abominable. Ils aſſaſſinèrent l'archevêque de *S.-André*, primat d'Écoſſe; car il y avait encore des évêques dans ce pays, & l'archevêque de *S.-André* avait conſervé ſes prérogatives. Les presbytériens aſſemblèrent le peuple après cette belle action, & la comparèrent hautement dans leurs ſermons à celles de *Jahel*, d'*Aod*, & de *Judith*, auxquelles elle reſſemblait en effet. Ils menèrent leurs auditeurs au ſortir du ſermon, tambour battant, à Glaſcow, dont ils s'emparèrent. Ils jurèrent de ne plus obéir au roi comme chef ſuprême de l'Égliſe anglicane; de ne reconnaître jamais ſon frère pour roi, de n'obéir qu'au Seigneur, & d'immoler au Seigneur tous les prélats qui s'oppoſeraient aux ſaints.

1679. LE roi fut obligé d'envoyer contre les ſaints, le duc de *Monmouth*, ſon fils naturel, avec une petite armée. Les presbytériens marchèrent contre lui au nombre de huit mille hommes, commandés par des miniſtres du S.-Évangile. Cette armée s'appellait *l'armée du*

Seigneur. Il y avait un vieux miniſtre qui monta ſur un petit tertre, & qui ſe fit ſoutenir les mains comme *Aaron*, pour obtenir une victoire ſûre. L'armée du Seigneur fut miſe en déroute dès les premiers coups de canon. On fit douze-cents priſonniers. Le duc de *Monmouth* les traita avec humanité; il ne fit pendre que deux prêtres, & donna la liberté à tous les priſonniers qui voulurent jurer de ne plus troubler la patrie au nom de DIEU; neuf-cents firent le ſerment; trois-cents jurèrent qu'il valait mieux obéir à DIEU qu'aux hommes, & qu'ils aimaient mieux mourir que de ne pas tuer les anglicans & les papiſtes. On les tranſporta en Amérique; &, leur vaiſſeau ayant fait naufrage, ils reçurent au fond de la mer la couronne du martyre.

CET eſprit de vertige dura encore quelque tems en Angleterre, en Écoſſe, en Irlande. Mais enfin, le roi appaiſa tout, moins par ſa prudence, peut-être, que par ſon caractère aimable, dont la douceur & les graces prévalurent, & changèrent inſenſiblement la férocité atrabilaire de tant de factieux, en des mœurs plus ſociables.

CHARLES II paraît être le premier

Ch. CLXXXII.

roi d'Angleterre qui ait acheté par des pensions secrettes les suffrages des membres du parlement, du moins dans un pays où il n'y a presque rien de secret; cette méthode n'avait jamais été publique; on n'avait point de preuve que les rois ses prédécesseurs eussent pris ce parti, qui abrège les difficultés, & qui prévient les contradictions.

Le second parlement, convoqué en 1679, procéda contre dix-huit membres des communes du parlement précédent, qui avait duré dix-huit années. On leur reprocha d'avoir reçu des pensions; mais comme il n'y avait point de loi qui défendît de recevoir des gratifications de son souverain, on ne put les poursuivre.

Plus de parlement.

Cependant *Charles II*, voyant que la chambre des communes, qui avait détrôné & fait mourir son père, voulait déshériter son frère de son vivant; & craignant pour lui-même les suites d'une telle entreprise, cassa le parlement, & règna sans en assembler désormais.

1681.

Tout fut tranquile dès le moment que l'autorité royale & la parlementaire ne se choquèrent plus. Le roi fut réduit enfin à vivre avec œconomie de son revenu,

venu, & d'une penſion de cent mille livres ſterling, que lui faiſait *Louis XIV*. Il entretenait ſeulement quatre mille hommes de troupes, & on lui reprochait cette garde, comme s'il eût eu ſur pied une puiſſante armée. Les rois n'avaient ordinairement avant lui que cent hommes pour leur garde ordinaire.

CH. CLXXXII.

ON ne connut alors en Angleterre que deux partis politiques; celui des *Toris*, qui embraſſaient une ſoumiſſion entière aux rois; & celui des *Wighs*, qui ſoutenaient les droits des peuples, & qui limitaient ceux du pouvoir ſouverain. Ce dernier parti l'a preſque toujours emporté ſur l'autre.

État floriſſant de l'Angleterre.

MAIS ce qui a fait la puiſſance de l'Angleterre, c'eſt que tous les partis ont également concouru, depuis le tems d'*Elizabeth*, à favoriſer le commerce. Le même parlement qui fit couper la tête à ſon roi, fut occupé d'établiſſemens maritimes, comme ſi on eût été dans les tems les plus paiſibles. Le ſang de *Charles I* était encore fumant, quand ce parlement, quoique preſque tout compoſé de fanatiques, fit en 1650 le fameux acte de la navigation, qu'on attribue au ſeul *Cromwell*, & auquel il n'eut d'autre part que celle d'en être fâ-

Ch. CLXXXII.

ché, parce que cet acte, très-préjudiciable aux Hollandais, fut une des causes de la guerre entre l'Angleterre & les sept Provinces ; & que cette guerre, en portant toutes les grandes dépenses du côté de la marine, tendait à diminuer l'armée de terre dont *Cromwell* était Général. Cet acte de la navigation a toujours subsisté dans toute sa force. L'avantage de cet acte consiste à ne permettre qu'aucun vaisseau étranger puisse apporter en Angleterre des marchandises qui ne sont pas du pays auquel appartient le vaisseau.

Commerce.

Il y eut, dès le tems de la reine *Élizabeth*, une compagnie des Indes, antérieure même à celle de Hollande, & on en forma même encore une nouvelle du tems du roi *Guillaume*. Depuis 1597 jusqu'en 1612, les Anglais furent seuls en possession de la pêche de la baleine ; mais leurs plus grandes richesses vinrent toujours de leurs troupeaux. D'abord ils ne sûrent que vendre les laines ; mais, depuis *Élizabeth*, ils manufacturèrent les plus beaux draps de l'Europe.

Agriculture.

L'agriculture, long-tems négligée, leur a tenu lieu enfin des mines du Potose. La culture des terres a été sur-tout encouragée, lorsqu'on a commencé,

en 1689, à donner des récompenſes à l'exportation des grains. Le gouvernement a toujours accordé, depuis ce tems-là, cinq ſchellins pour chaque meſure de froment portée à l'étranger, lorſque cette meſure, qui contient vingt-quatre boiſſeaux de Paris, ne vaut à Londres que deux livres huit ſols ſterling. La vente de tous les autres grains a été encouragée à proportion ; &, dans les derniers tems, il a été prouvé dans le parlement que l'exportation des grains avait valu, en quatre années, cent ſoixante-dix millions trois-cents trente mille livres de France.

L'ANGLETERRE n'avait pas encore toutes ces grandes reſſources du tems de *Charles II* : elle était encore tributaire de l'induſtrie de la France, qui tirait d'elle plus de huit millions chaque année par la balance du commerce. Les manufactures de toiles, de glaces, de cuivre, d'airain, d'acier, de papier, de chapeaux même, manquaient aux Anglais. C'eſt la révocation de l'édit de Nantes qui leur a donné preſque toute cette nouvelle induſtrie.

ON peut juger par ce ſeul trait ſi les flatteurs de *Louis XIV* ont eu raiſon de le louer d'avoir privé la France de

CH. CLXXXII.

citoyens utiles. Auſſi, en 1687, la nation Angla iſe, ſentant de quel avantage lui ſeraient les ouvriers Français réfugiés chez elle, leur a donné quinze cent mille francs d'aumônes, & a nourri treize mille de ces nouveaux citoyens dans la ville de Londres, aux dépens du public, pendant une année entière.

CETTE application au commerce dans une nation guerrière, l'a miſe enfin en état de ſoudoyer une partie de l'Europe contre la France. Elle a, de nos jours, multiplié ſon crédit, ſans augmenter ſes fonds, au point que les dettes de l'État aux particuliers ont monté à cent de nos millions de rente. C'eſt préciſément la ſituation où s'eſt trouvé le royaume de France, dans lequel l'État, ſous le nom du roi, doit à-peu-près la même ſomme par année aux rentiers, & à ceux qui ont acheté des charges. Cette manœuvre inconnue à tant d'autres nations, & ſur-tout à celles de l'Aſie, a été le triſte fruit de nos guerres, & le dernier effort de l'induſtrie politique; induſtrie non moins dangereuſe que la guerre même.

CHAPITRE CLXXXIII.

De l'Italie, & principalement de Rome, à la fin du seizième siècle. Du concile de Trente. De la réforme du calendrier, &c.

AUTANT que la France & l'Allemagne furent bouleversées à la fin du seizième & au commencement du dix-septième siècle, languissantes, sans commerce, privées des arts & de toute police, abandonnées à l'anarchie; autant les peuples d'Italie commencèrent, en général, à jouïr du repos, & cultivèrent à l'envi les arts de goût, qui ailleurs étaient ignorés, ou grossièrement exercés. Naples & Sicile furent sans révolutions; on n'y eut même aucune inquiétude. Quand le pape *Paul IV*, poussé par ses neveux, voulut ôter ces deux royaumes à *Philippe II*, par les armes de *Henri II*, roi de France, il prétendait les transférer au duc d'Anjou, qui fut depuis *Henri III*, moyennant vingt-mille ducats de tribut annuel au lieu de six mille, & surtout à condition que ses neveux y au-

Ch. CLXXXIII.

Papes veulent avoir Naples.

raient des principautés considérables & indépendantes.

Ce royaume était alors le seul au monde qui fût tributaire. On prétendait que la cour de Rome voulait qu'il cessât de l'être, & qu'il fût enfin réuni au S.-Siège ; ce qui aurait pu rendre les papes assez puissans pour tenir en maîtres la balance de l'Italie. Mais il était impossible que ni *Paul IV*, ni toute l'Italie ensemble, ôtassent Naples à *Philippe II*, pour l'ôter ensuite au roi de France, & dépouiller les deux plus puissans monarques de la chrétienté. L'entreprise de *Paul IV* ne fut qu'une témérité malheureuse. Le fameux duc d'*Albe*, alors vice-roi de Naples, insulta aux démarches de ce pontife, en faisant fondre les cloches, & tout le bronze de Bénévent qui appartenait au S.-Siège, pour en faire des canons. Cette guerre fut presque aussi-tôt finie que commencée. Le duc d'*Albe* se flattait de prendre Rome, comme elle avait été prise sous *Charles-Quint*, & du tems des *Othons*, & d'*Arnoud*, & de tant d'autres : mais il alla, au bout de quelques mois, baiser les pieds du pontife ; on rendit les cloches à Bénévent, & tout fut fini.

Ch. CLXXXIII.

CE fut un ſpectacle affreux, après la mort de *Paul IV*, que la condamnation de ſes deux neveux, le prince de *Palliano*, & le cardinal *Caraffa* : le ſacré collége vit avec horreur ce cardinal condamné par les ordres de *Pie IV*, à mourir par la corde, comme était mort le cardinal *Petrucci* ſous *Léon X* ; mais une action de cruauté ne fit pas un règne cruel, & la nation Romaine ne fut pas tyranniſée : elle ſe plaignit ſeulement que le pape vendît les charges du palais, abus qui augmenta dans la ſuite.

Cardinaux pendus. Mars, 1560.

LE concile de Trente fut terminé ſous *Pie IV* d'une manière paiſible (*a*) ; il ne produiſit aucun effet nouveau, ni parmi les catholiques qui croyaient tous les articles de foi enſeignés par ce concile, ni parmi les proteſtans qui ne les croyaient pas : il ne changea rien aux uſages des nations catholiques, qui adoptaient quelques règles de diſcipline différentes de celles du concile.

Concile de Trente. 1563.

LA France ſur-tout conſerva ce qu'on appelle les libertés de ſon Égliſe, qui ſont en effet les libertés de ſa nation.

Libertés gallicanes.

(*a*) La rédaction des diſputes & des actes de ce concile, ſe trouve au chapitre 172.

Ch. CLXXXIII.

Vingt-quatre articles qui choquent les droits de la juriſdiction civile, ne furent jamais adoptés en France : les principaux de ces articles donnaient aux ſeuls évêques l'adminiſtration de tous les hôpitaux, attribuaient au ſeul pape le jugement des cauſes criminelles de tous les évêques, ſoumettaient les laïcs, en pluſieurs cas, à la juriſdiction épiſcopale. Voilà pourquoi la France rejetta toujours le concile dans la diſcipline qu'il établit. Les rois d'Eſpagne le reçurent dans tous leurs États avec le plus grand reſpect, & les plus grandes modifications, mais ſecrettes & ſans éclat. Veniſe imita l'Eſpagne. Les catholiques d'Allemagne demandèrent encore l'uſage de la coupe, & le mariage des prêtres. *Pie IV* accorda la communion ſous les deux eſpèces, par des brefs à l'empereur *Maximilien II* & à l'archevêque de Mayence : mais il fut inflexible ſur le célibat des prêtres. L'hiſtoire des papes en donne pour raiſon, que *Pie IV*, étant délivré du concile, n'en avait plus rien à craindre : *de-là vient*, ajoûte l'auteur, *que ce pape, qui violait les loix divines & humaines, faiſait le ſcrupuleux ſur le célibat*. Il eſt très-faux que *Pie IV* violât les loix divines &

humaines ; & il eſt très-évident qu'en conſervant l'ancienne diſcipline du célibat ſacerdotal, depuis ſi long-tems établie dans l'Occident, il ſe conformait à une opinion devenue une loi de l'Égliſe.

Tous les autres uſages de la diſcipline eccléſiaſtique particulière à l'Allemagne ſubſiſtèrent. Les queſtions préjudiciables à la puiſſance ſéculière, ne réveillèrent plus ces guerres qu'elles avaient autrefois fait naître. Il y eut toujours des difficultés, des épines entre la cour de Rome & les cours catholiques ; mais le ſang ne coula point pour ces petits démêlés. L'interdit de Veniſe ſous *Paul V* a été depuis la ſeule querelle éclatante. Les guerres de religion en Allemagne & en France occupaient alors aſſez ; & la cour de Rome ménageait d'ordinaire les ſouverains catholiques, de peur qu'ils ne devinſſent proteſtans. Malheur ſeulement aux princes faibles, quand ils avaient en tête un prince puiſſant comme *Philippe*, qui était le maître au conclave.

Italie ſans police.

Il manqua à l'Italie la police générale : ce fut-là ſon véritable fléau : elle fut infeſtée long-tems de brigands au

milieu des arts, & dans le ſein de la paix, comme la Grèce l'avait été dans les tems ſauvages. Des frontières du Milanais au fond du royaume de Naples, des troupes de bandits courans ſans ceſſe d'une province à une autre, achetaient la protection des petits princes, ou les forçaient à les tolérer. On ne put les exterminer dans l'État du S.-Siège, juſqu'au règne de *Sixte-Quint*; & après lui ils reparurent quelquefois. Ce fatal exemple encourageait les particuliers à l'aſſaſſinat : l'uſage du ſtilet n'était que trop commun dans les villes, tandis que les bandits couraient les campagnes; les écoliers de Padoue s'étaient accoutumés à aſſommer les paſſans ſous les arcades qui bordent les rues.

MALGRÉ ces déſordres trop communs, l'Italie était le pays le plus floriſſant de l'Europe, s'il n'était pas le plus puiſſant. On n'entendait plus parler de ces guerres étrangères qui l'avaient déſolée depuis le règne du roi de France *Charles VIII*, ni de ces guerres inteſtines de principauté contre principauté, & de ville contre ville : on ne voyait plus de ces conſpirations autrefois ſi fréquentes. Naples, Veni-

ſe, Rome, Florence, attiraient les étrangers par leur magnificence, & par la culture de tous les arts. Les plaiſirs de l'eſprit n'étaient encore bien connus que dans ce climat. La religion s'y montrait aux peuples ſous un appareil impoſant, néceſſaire aux imaginations ſenſibles. Ce n'était qu'en Italie qu'on avait élevé des temples dignes de l'antiquité; & S.-Pierre de Rome les ſurpaſſait tous. Si les pratiques ſuperſtitieuſes, de fauſſes traditions, des miracles ſuppoſés ſubſiſtaient encore, les ſages les mépriſaient, & ſavaient que les abus ont été de tous les tems l'amuſement de la populace.

Ch. CLXXXIII.

Arts cultivés.

Superſtitions.

Peut-être les écrivains ultramontains qui ont tant déclamé contre ces uſages, n'ont pas aſſez diſtingué entre le peuple & ceux qui le conduiſent. Il n'aurait pas fallu mépriſer le ſénat de Rome, parce que les malades guéris par la nature tapiſſaient de leurs offrandes les temples d'*Eſculape*; parce que mille tableaux votifs de voyageurs échappés aux naufrages ornaient, ou défiguraient les autels de *Neptune*; & que, dans *Egnatia*, l'encens brûlait & fumait de lui-même ſur une pierre ſacrée. Plus d'un proteſtant, après avoir

Ch. CLXXXIII.

goûté les délices du séjour de Naples, s'est répandu en invectives contre les trois miracles qui se font à jour nommé dans cette ville, quand le sang de *S.-Janvier*, de *S.-Jean-Baptiste*, & de *S.-Etienne*, conservé dans des bouteilles, se liquéfie étant approché de leurs têtes. Ils accusent ceux qui président à ces églises, d'imputer à la Divinité des prodiges inutiles. Le savant & sage *Addisson*, dit qu'il n'a jamais vu *a more blounding trik*, un tour plus grossier. Tous ces auteurs pouvaient observer que ces institutions ne nuisent point aux mœurs, qui doivent être le principal objet de la police civile & ecclésiastique; que probablement les imaginations ardentes des climats chauds ont besoin de signes visibles qui les mettent continuellement sous la main de la Divinité; & qu'enfin ces signes ne pouvaient être abolis que quand ils seraient méprisés du même peuple qui les révère.

Pie V.

A *Pie IV*, succéda ce dominicain *Gisleri*, *Pie V*, si haï dans Rome même, pour y avoir fait exercer avec trop de cruauté le ministère de l'inquisition, publiquement combattu ailleurs par les tribunaux séculiers. La fameuse bulle,

In Cœnâ Domini, émanée ſous *Paul III*, & publiée par *Pie V*, dans laquelle on brave tous les droits des ſouverains, révolta pluſieurs cours, & fit élever contre elle les voix de pluſieurs univerſités. CH. CLXXXIII.

L'EXTINCTION de l'Ordre des *humiliés* fut un des principaux évènemens de ſon pontificat. Les religieux de cet Ordre, établis principalement au Milanais, vivaient dans le ſcandale; *S.-Charles Boromée*, archevêque de Milan, voulut les réformer; quatre d'entre eux conſpirèrent contre ſa vie; l'un des quatre lui tira un coup d'arquebuſe dans ſon palais, pendant qu'il faiſait la prière. Ce ſaint homme, qui ne fut que légèrement bleſſé, demanda au pape la grace des coupables: mais le pape punit leur attentat par le dernier ſupplice, & abolit l'Ordre entier. Ce pontife envoya quelques troupes en France au ſecours du roi *Charles IX* contre les huguenots de ſon royaume. Elles ſe trouvèrent à la bataille de Moncontour. Le gouvernement de la France était alors parvenu à cet excès de ſubvertiſſement, que deux mille ſoldats du pape étaient un ſecours utile.

S.-Charles Boromée.

1571.

MAIS ce qui conſacra la mémoire de

CH. CLXXXIII.

Pie V, ce fut ſon empreſſement à défendre la chrétienté contre les Turcs, & l'ardeur dont il preſſa l'armement de la flotte qui gagna la bataille de Lépante. Son plus bel éloge vint de Conſtantinople même, où l'on fit des réjouiſſances publiques de ſa mort.

Réforme du calendrier.

GRÉGOIRE XIII, *Buoncompagno*, ſucceſſeur de *Pie V*, rendit ſon nom immortel par la réforme du calendrier, qui porte ſon nom; & en cela il imita *Jules Céſar*. Ce beſoin où les nations furent toujours de réformer l'année, montre bien la lenteur des arts les plus néceſſaires. Les hommes avaient ſu ravager le monde d'un bout à l'autre, avant d'avoir ſu connaître les tems & régler les jours. Les anciens Romains n'avaient d'abord connu que dix mois lunaires, & une année de trois cent quatre jours; enſuite leur année fut de trois cent cinquante-cinq. Tous les remèdes à cette fauſſe computation furent autant d'erreurs. Les pontifes, depuis *Numa Pompilius*, furent les aſtronomes de la nation, ainſi qu'ils l'avaient été chez les Babyloniens, chez les Égyptiens, chez les Perſes, chez preſque tous les peuples de l'Aſie. La ſcience des tems les rendait plus vénérables au

peuple, rien ne conciliant plus l'autorité que la connaiſſance des choſes utiles inconnues au vulgaire.

Ch. CLXXXIII.

Hiſtoire du calendrier.

COMME chez les Romains le ſuprême pontificat était toujours entre les mains d'un ſénateur, *Jules Céſar*, en qualité de pontife, réforma le calendrier autant qu'il le put; il ſe ſervit de *Sozigène*, mathématicien Grec d'Alexandrie. *Alexandre* avait tranſporté dans cette ville les ſciences & le commerce; c'était la plus célèbre école de mathématiques, & c'était-là que les Égyptiens, & même les Hébreux, avaient enfin puiſé quelques connaiſſances réelles. Les Égyptiens avaient ſu auparavant élever des maſſes énormes de pierres; mais les Grecs leur enſeignèrent tous les beaux arts, ou plutôt les exercèrent chez eux ſans pouvoir former d'élèves Égyptiens. En effet, on ne compte chez ce peuple d'eſclaves efféminés aucun homme diſtingué dans les arts de la Grèce.

LES pontifes chrétiens réglèrent l'année ainſi que les pontifes de l'ancienne Rome, parce que c'était à eux d'indiquer les célébrations des fêtes. Le premier concile de Nicée en 325, voyant le dérangement que le tems apportait

au calendrier de *César*, consulta comme lui les Grecs d'Alexandrie ; ces Grecs répondirent que l'équinoxe du printems arrivait alors le 21 Mars ; & les pères réglèrent le tems de la fête de Pâques suivant ce principe.

Deux légers mécomptes dans le calcul de *Jules César*, & dans celui des astronomes consultés par le concile, augmentèrent dans la suite des siècles. Le premier de ces mécomptes vient du fameux nombre d'or de l'Athénien *Méton* ; il donne dix-neuf années à la révolution par laquelle la lune revient au même point du ciel : il ne s'en manque qu'une heure & demie ; méprise insensible dans un siècle, & considérable après plusieurs siècles. Il en était de même de la révolution apparente du soleil, & des points qui fixent les équinoxes & les solstices. L'équinoxe du printems au siècle du concile de Nicée, arrivait le 21 Mars ; mais au tems du concile de Trente, l'équinoxe avait avancé de dix jours, & tombait à l'onze de ce mois. La cause de cette précession des équinoxes, inconnue à toute l'antiquité, n'a été découverte que de nos jours : cette cause est un mouvement particulier à la terre, mouvement dont

la période s'achève en vingt-cinq mille neuf-cents années, & qui fait passer successivement les équinoxes & les solstices, par tous les points du zodiaque. Ce mouvement est l'effet de la gravitation, dont le seul *Newton* a connu & calculé les phénomènes, qui semblaient hors de la portée de l'esprit humain.

Il ne s'agissait pas, du tems de *Grégoire XIII*, de songer à deviner la cause de cette précession des équinoxes, mais de mettre ordre à la confusion qui commençait à troubler sensiblement l'année civile. *Grégoire* fit consulter tous les célèbres astronomes de l'Europe. Un médecin nommé *Lilio*, né à Rome, eut l'honneur de fournir la manière la plus simple & la plus facile de rétablir l'ordre de l'année, telle qu'on la voit dans le nouveau calendrier; il ne fallait que retrancher dix jours à l'année 1582, où l'on était pour lors, & prévenir le dérangement dans les siècles avenir par une précaution aisée. Ce *Lilio* a été depuis ignoré; & le calendrier porte le nom du pape *Grégoire*, ainsi que le nom de *Sozigène* fut couvert par celui de *César*. Il n'en était pas ainsi chez les anciens Grecs; la gloire de l'invention demeurait aux artistes.

Ch. CLXXXIII.

Résistance au calendrier.

GRÉGOIRE XIII eut celle de presser la conclusion de cette réforme nécessaire ; il eut plus de peine à la faire recevoir par les nations, qu'à la faire rédiger par les mathématiciens. La France résista quelques mois ; & enfin,

3 Novemb. 1582.

sur un édit de *Henri III*, enrégistré au parlement de Paris, on s'accoutuma à compter comme il le fallait ; mais l'empereur *Maximilien II* ne put persuader à la diète d'Augsbourg que l'équinoxe était avancé de dix jours. On craignit que la cour de Rome, en instruisant les hommes, ne prît le droit de les maitriser. Ainsi l'ancien calendrier subsista encore quelque tems chez les catholiques même de l'Allemagne. Les protestans de toutes les communions s'obstinèrent à ne pas recevoir, des mains du pape, une vérité qu'il aurait fallu recevoir des Turcs, s'ils l'avaient proposée.

1575.

Ambassade du Japon au pape.

LES derniers jours du pontificat de *Grégoire XIII* furent célèbres par cette ambassade d'obédience qu'il reçut du Japon. Rome faisait des conquêtes spirituelles à l'extrémité de la terre, tandis qu'elle faisait tant de pertes en Europe. Trois rois ou princes du Japon, alors divisé en plusieurs souverainetés,

envoyèrent chacun un de leurs plus proches parens, ſaluer le roi d'Eſpagne, *Philippe II*, comme le plus puiſſant de tous les rois chrétiens, & le pape comme père de tous les rois. Les lettres de ces trois princes au pape, commençaient toutes par un acte d'adoration envers lui. La première du roi de Bongo était écrite : *A l'adorable qui tient ſur terre la place du roi du ciel* ; elle finit par ces mots : *Je m'adreſſe avec crainte & reſpect à votre ſainteté, que j'adore, & dont je baiſe les pieds très-ſaints.* Les deux autres diſent à-peu-près la même choſe. L'Eſpagne ſe flattait alors que le Japon deviendrait une de ſes provinces, & le S.-Siége voyait déjà le tiers de cet Empire ſoumis à ſa juriſdiction eccléſiaſtique.

Le peuple Romain eût été très-heureux ſous le gouvernement de *Grégoire XIII*, ſi la tranquilité publique de ſes États n'avait pas été quelquefois troublée par les bandits. Il abolit quelques impôts onéreux, & ne démembra point l'État en faveur de ſon bâtard, comme avaient fait quelques-uns de ſes prédéceſſeurs.

CHAPITRE CLXXXIV.

De Sixte-Quint.

Ch. CLXXXIV.

LE régne de *Sixte-Quint* a plus de célébrité que celui de *Grégoire XIII* & de *Pie V*, quoique ces deux pontifes aient fait de plus grandes choſes; l'un s'étant ſignalé par la bataille de Lépante, dont il fut le premier mobile; & l'autre par la réforme des tems. Il arrive quelquefois, que le caractère d'un homme, & la ſingularité de ſon élévation, arrêtent ſur lui les yeux de la poſtérité, plus que les actions mémorables des autres. La diſproportion qu'on croit voir entre la naiſſance de *Sixte-Quint*, fils d'un pauvre vigneron, & l'élévation à la dignité ſuprême, augmente ſa réputation; cependant nous avons vu que jamais une naiſſance obſcure & baſſe ne fut regardée comme un obſtacle au pontificat, dans une religion & dans une cour, où toutes les places ſont réputées le prix du mérite, quoiqu'elles ſoient auſſi celui de la brigue. *Pie V* n'était guères d'une famille plus relevée; *Adrien VI*, fut le

fils d'un artiſan ; *Nicolas V* était né dans l'obſcurité ; le père du fameux *Jean XXII*, qui ajoûta un troiſième cercle à la tiare, & qui porta trois couronnes, ſans poſſéder aucune terre, raccommodait des ſouliers à Cahors ; c'était le métier du père d'*Urbain IV*. *Adrien IV*, l'un des plus grands papes, fils d'un mendiant, avait été mendiant lui-même. L'hiſtoire de l'Égliſe eſt pleine de ces exemples, qui encouragent la ſimple vertu, & qui confondent la vanité humaine. Ceux qui ont voulu relever la naiſſance de *Sixte-Quint*, n'ont pas ſongé qu'en cela ils rabaiſſaient ſa perſonne ; ils lui ôtaient le mérite d'avoir vaincu les premières difficultés. Il y a plus loin d'un gardeur de porcs, tel qu'il le fut dans ſon enfance, aux ſimples places qu'il eut dans ſon Ordre, que de ces places au trône de l'Égliſe. On a compoſé ſa vie à Rome, ſur des journaux, qui n'apprennent que des dates, & ſur des panégyriques qui n'apprennent rien. Le cordelier qui a écrit la vie de *Sixte-Quint*, commence par dire *qu'il a l'honneur de parler du plus haut, du meilleur, du plus grand des pontifes, des princes & des ſages, du glorieux & de l'immortel Sixte*. Il s'ôte

CH. CLXXXIV.

Papes nés dans l'obſcurité.

Tempeſti, cordelier, a écrit en cordelier.

lui-même tout crédit par ce début.

Ch. CLXXXIV.

L'ESPRIT de *Sixte-Quint* & de ſon règne, eſt la partie eſſentielle de ſon hiſtoire : ce qui le diſtingue des autres papes, c'eſt qu'il ne fit rien comme les autres. Agir toujours avec hauteur, & même avec violence, quand il eſt un ſimple moine ; dompter tout d'un coup la fougue de ſon caractère, dès qu'il eſt cardinal ; ſe donner quinze ans pour incapable d'affaires, & ſur-tout de régner, afin de déterminer un jour en ſa faveur les ſuffrages de tous ceux qui compteraient régner ſous ſon nom ; reprendre toute ſa hauteur au moment même qu'il eſt ſur le trône ; mettre dans ſon pontificat une ſévérité inouie, & de la grandeur dans toutes ſes entrepriſes ; embellir Rome, & laiſſer le tréſor pontifical très-riche ; licentier d'abord les ſoldats, les gardes même de ſes prédéceſſeurs, & diſſiper les bandits par la ſeule force des loix, ſans avoir de troupes ; ſe faire craindre de tout le monde par ſa place, & par ſon caractère ; c'eſt-là ce qui mit ſon nom parmi les noms illuſtres, du vivant même de *Henri IV* & d'*Élizabeth*. Les autres ſouverains riſquaient alors leur trône, quand ils tentaient quelque entrepriſe ſans le ſe-

cours de ces nombreuſes armées qu'ils ont entretenues depuis : il n'en était pas ainſi des ſouverains de Rome, qui, réuniſſant le ſacerdoce & l'empire, n'avaient pas même beſoin d'une garde.

Police de Rome.

SIXTE-QUINT ſe fit une grande réputation, en embelliſſant & en poliçant Rome, comme *Henri IV* embelliſſait & poliçait Paris : mais ce fut-là le moindre mérite de *Henri*, & c'était le premier de *Sixte.* Auſſi ce pape fit, en ce genre, de bien plus grandes choſes que le roi de France : il commandait à un peuple bien plus paiſible, & alors infiniment plus induſtrieux ; & il avait, dans les ruines, & dans les exemples de l'ancienne Rome, & encore dans les travaux de ſes prédéceſſeurs, tout l'encouragement à ſes grands deſſeins.

Ouvrages Romains.

Du tems des *Céſars* Romains, quatorze aqueducs immenſes, ſoutenus ſur des arcades, voituraient des fleuves entiers à Rome, l'eſpace de pluſieurs milles & y entretenaient continuellement cent cinquante fontaines jailliſſantes, & cent dix huit grands bains publics ; outre l'eau néceſſaire à ces mers artificielles, ſur leſquelles on repréſentait des batailles navales. Cent mille ſtatues ornaient les places publiques, les carre-

Ch. CLXXXIV.

fours, les temples, les maiſons. On voyait quatre-vingt-dix coloſſes élevés ſur des portiques : quarante-huit obéliſques de marbre granite, taillés dans la haute Égypte, étonnaient l'imagination, qui concevait à peine comment on avait pu tranſporter, du tropique aux bords du Tibre, ces maſſes prodigieuſes. Il reſtait aux papes de reſtaurer quelques aqueducs, de relever quelques obéliſques enſevelis ſous des décombres, de déterrer quelques ſtatues.

Sixte-Quint rétablit la fontaine *Mazia*, dont la ſource eſt à vingt milles de Rome, auprès de l'ancienne Préneſte, & il la fit conduire par un aqueduc de treize mille pas : il fallut élever des arcades dans un chemin de ſept milles de longueur ; un tel ouvrage, qui eût été peu de choſe pour l'Empire Romain, était beaucoup pour Rome, pauvre, & reſſerrée.

Cinq obéliſques furent relevés par ſes ſoins. Le nom de l'architecte *Fontana* qui les rétablit, eſt encore célèbre à Rome ; celui des artiſtes qui les taillèrent, qui les tranſportèrent de ſi loin, n'eſt pas connu. On lit dans quelques voyageurs, & dans cent auteurs qui les ont copiés, que, quand il fallut élever ſur

ſur ſon piédeſtal l'obéliſque du Vatican, les cordes attachées aux poulies ſe trouvèrent trop longues ; & que, malgré la défenſe ſous peine de mort de parler pendant cette opération, un homme du peuple s'écria, *Mouillez les cordes*. Ces contes, qui rendent l'hiſtoire ridicule, ſont le fruit de l'ignorance ; les cabeſtans dont on ſe ſervait ne pouvaient avoir beſoin de ce ridicule ſecours.

Coupole de S.-Pierre.

L'OUVRAGE qui donna quelque ſupériorité à Rome moderne ſur l'ancienne, fut la coupole de S.-Pierre de Rome. Il ne reſtait dans le monde que trois monumens antiques de ce genre, une partie du dôme du temple de *Minerve* dans Athènes, celui du Panthéon à Rome, & celui de la grande moſquée de Conſtantinople, autrefois Ste.-Sophie, ouvrage de *Juſtinien*. Mais ces coupoles aſſez élevées dans l'intérieur, étaient trop écrâſées au-dehors. Le *Brunelleſchi*, qui rétablit l'architecture en Italie au quatorzième ſiècle, remédia à ce défaut par un coup de l'art, en établiſſant deux coupoles l'une ſur l'autre, dans la cathédrale de Florence ; mais ces coupoles tenaient encore un peu du gothique, & n'étaient pas dans

Ch. CLXXXIV.

les nobles proportions. *Michel-Ange Buonarota*, peintre, ſculpteur, & architecte, également célèbre dans ces trois genres, donna, dès le tems de *Jules II*, le deſſin des deux dômes de S.-Pierre; & *Sixte-Quint* fit conſtruire en vingt-deux mois cet ouvrage, dont rien n'approche.

Bibliothèque du Vatican.

La bibliothèque commencée par *Nicolas V*, fut tellement augmentée alors, que *Sixte-Quint* peut paſſer pour en être le vrai fondateur. Le vaiſſeau qui la contient eſt encore un beau monument. Il n'y avait point alors dans l'Europe de bibliothèque ni ſi ample, ni ſi curieuſe : mais la ville de Paris l'a emporté depuis ſur Rome en ce point; &, ſi l'architecture de la bibliothèque royale de Paris n'eſt pas comparable à celle du Vatican, les livres y ſont en beaucoup plus grand nombre, bien mieux arrangés, & prêtés aux particuliers avec une toute autre facilité.

Peuple pauvre.

Le malheur de *Sixte-Quint* & de ſes États, fut que toutes ſes grandes fondations appauvrirent ſon peuple; au-lieu que *Henri IV* ſoulagea le ſien. L'un & l'autre, à leur mort, laiſsèrent à-peu-près la même ſomme en argent comptant; car quoique *Henri IV* eût

quarante millions en réserve, dont il pouvait disposer, il n'y en avait qu'environ vingt dans les caves de la Bastille; & les cinq millions d'écus d'or que *Sixte* mit dans le château S.-Ange, revenaient, à-peu-près, à vingt millions de nos livres d'alors. Cet argent ne pouvait être ravi à la circulation, dans un État presque sans commerce & sans manufactures, tel que celui de Rome, sans appauvrir les habitans. *Sixte*, pour amasser ce trésor, & pour subvenir à ses dépenses, fut obligé de donner encore plus d'étendue à la vénalité des emplois que n'avaient fait ses prédécesseurs. *Sixte IV*, *Jules II*, *Léon X*, avaient commencé; *Sixte* aggrava beaucoup ce fardeau: il créa des rentes à huit, à neuf, à dix pour cent, pour le paiement desquelles les impôts furent augmentés. Le peuple oublia qu'il embellissait Rome; il sentit seulement qu'il l'appauvrissait, & ce pontife fut plus haï qu'admiré.

Témérité de *Sixte-Quint.*

Il faut toujours regarder les papes sous deux aspects; comme souverains d'un État, & comme chefs de l'Église. *Sixte-Quint*, en qualité de premier pontife, voulut renouveler les tems de *Grégoire VII*. Il déclara *Henri IV*,

Ch. CLXXXIV.

alors roi de Navarre, incapable de succéder à la couronne de France. Il priva la reine *Élizabeth* de ses royaumes par une bulle; &, si la flotte invincible de *Philippe II* eût abordé en Angleterre, la bulle eût pu être mise à exécution. La manière dont il se conduisit avec *Henri III*, après l'assassinat du duc de *Guise* & du cardinal, son frère, ne fut pas si emportée. Il se contenta de le déclarer excommunié, s'il ne faisait pénitence de ces deux meurtres. C'était imiter *Saint Ambroise*; c'était agir comme *Alexandre III*, qui exigea une pénitence publique du meurtre de *Becquet*, canonisé sous le nom de *Thomas de Canterburi*. Il était avéré que le roi de France *Henri III* venait d'assassiner dans sa propre maison deux princes, dangereux à la vérité, mais auxquels on n'avait point fait le procès, & qu'il eût été très-difficile de convaincre de crime en justice réglée. Ils étaient les chefs d'une ligue funeste, mais que le roi lui-même avait signée. Toutes les circonstances de ce double assassinat étaient horribles; &, sans entrer ici dans les justifications prises de la politique & du malheur des tems, la sûreté du genre-humain semblait deman-

der un frein à de pareilles violences. *Sixte-Quint* perdit le fruit de sa démarche austère & inflexible, en ne soutenant que les droits de la tiare & du sacré collége, & non ceux de l'Humanité; en ne blâmant pas le meurtre du duc de *Guise* autant que celui du cardinal; en n'insistant que sur la prétendue immunité de l'Église, sur le droit que les papes réclamaient de juger les cardinaux; en commandant au roi de France de relâcher le cardinal de *Bourbon* & l'archevêque de Lyon, qu'il retenait en prison par les raisons d'État les plus fortes; enfin, en lui ordonnant de venir dans l'espace de soixante jours expier son crime dans Rome. Il est très-vrai que *Sixte-Quin*, *t* chef des Chrétiens, pouvait dire à un prince chrétien: *Purgez-vous devant* DIEU *d'un double homicide*: mais il ne pouvait pas lui dire: *C'est à moi seul de juger vos sujets ecclésiastiques; c'est à moi de vous juger dans ma cour.*

CH, CLXXXIV.

Abus du pontificat.

CE pape parut encore moins conserver la grandeur & l'impartialité de son ministère, quand, après le parricide du moine *Jacques Clément*, il prononça devant les cardinaux ces propres paroles, fidèlement rapportées par le se-

Ch. CLXXXIV.

crétaire du consistoire : *Cette mort, dit-il, qui donne tant d'étonnement & d'admirarion, sera crue à peine de la postérité. Un très-puissant roi, entouré d'une forte armée, qui a réduit Paris à lui demander miséricorde, est tué d'un seul coup de couteau par un pauvre religieux. Certe, ce grand exemple a été donné, afin que chacun connaisse la force des jugemens de* DIEU. Ce discours du pape parut horrible, en ce qu'il semblait regarder le crime d'un scélérat insensé, comme une inspiration de la providence.

SIXTE était en droit de refuser les vains honneurs d'un service funèbre à *Henri III*, qu'il regardait comme exclus de la participation aux prières. Aussi dit-il dans le même consistoire : *Je les dois au roi de France : mais je ne les dois pas à Henri de Valois impénitent.*

Sixte-Quint refuse de servir l'Espagne & la ligue contre Henri IV.

TOUT cède à l'intérêt : ce même pape qui avait privé si fièrement *Élizabeth* & le roi de Navarre de leurs royaumes, qui avait signifié au roi *Henri III* qu'il fallait venir répondre à Rome dans soixante jours, ou être excommunié, refusa pourtant, à la fin, de prendre le parti de la ligue & de l'Espagne

contre *Henri IV*, alors hérétique. Il ſentait que, ſi *Philippe II* réuſſiſſait, ce prince, maître à la fois de la France, du Milanais, & de Naples, le ſerait bientôt du S.-Siège & de toute l'Italie. *Sixte-Quint* fit donc ce que tout homme ſage eût fait à ſa place ; il aima mieux s'expoſer à tous les reſſentimens de *Philippe II*, que de ſe ruiner lui-même en prêtant la main à la ruine de *Henri IV*. Il mourut dans ces inquiétudes, n'oſant ſecourir *Henri IV*, & craignant *Philippe II*. Le peuple Romain, qui gémiſſait ſous le fardeau des taxes, & qui haïſſait un gouvernement triſte & dur, éclata à la mort de *Sixte*; on eut beaucoup de peine à l'empêcher de troubler la pompe funèbre, & de déchirer en pièces celui qu'il avait adoré à genoux. Ses tréſors furent tous diſſipés un an après ſa mort, ainſi que ceux de *Henri IV*. Deſtinée ordinaire, qui fait voir aſſez la vanité des deſſeins des hommes.

CH. CLXXXIV.

26 Août, 1590.

CHAPITRE CLXXXV.

Des ſucceſſeurs de SIXTE-QUINT.

Ch. CLXXXV.

Grégoire XIV.

ON voit combien l'éducation, la patrie, tous les préjugés, gouvernent les hommes. *Grégoire XIV*, né Milanais, & ſujet du roi d'Eſpagne, fut gouverné par la faction Eſpagnole, à laquelle *Sixte*, né ſujet de Rome, avait réſiſté. Il immola tout à *Philippe II.* Une armée d'Italiens fut levée pour aller ravager la France aux dépens de ce même tréſor que *Sixte-Quint* avait amaſſé pour défendre l'Italie; &, cette armée ayant été battue & diſſipée, il ne reſta à *Grégoire XIV* que la honte de s'être appauvri pour *Philippe II*, & d'être dominé par lui.

Clément VIII.

CLÉMENT VIII, *Aldobrandin*, né Florentin, ſe conduiſit avec plus d'eſprit & d'adreſſe : il connut très-bien que l'intérêt du S.-Siège était de tenir autant qu'il pouvait la balance entre la France & la maiſon d'*Autriche*. Ce pape accrût le domaine eccléſiaſtique du duché de Ferrare. C'était encore un effet de ces loix féodales ſi épineuſes

& ſi conteſtées, & c'était une ſuite évidente de la faibleſſe de l'Empire. La comteſſe *Mathilde*, dont nous avons tant parlé, avait donné aux papes, Ferrare, Modène & Reggio, avec bien d'autres terres. Les empereurs réclamèrent toujours contre la donation de ces domaines, qui étaient des fiefs de la couronne de Lombardie. Ils devinrent, malgré l'Empire, fiefs du S.-Siège, comme Naples, qui relevait du pape, après avoir relevé des empereurs. Ce n'eſt que de nos jours que Modène & Reggio ont été enfin ſolemnellement déclarés fiefs impériaux. Mais depuis *Grégoire VII* ils étaient, ainſi que Ferrare, dépendans de Rome; & la maiſon de *Modène*, autrefois propriétaire de ces terres, ne les poſſédait plus qu'à titre de vicaire du S.-Siège. En vain la cour de Vienne, & les diètes impériales, prétendaient toujours la ſuzeraineté. *Clement VIII* enleva Ferrare à la maiſon d'*Eſt*; & ce qui pouvait produire une guerre violente, ne produiſit que des proteſtations. Depuis ce tems, Ferrare fut preſque déſerte. 1597.

Clément donne la diſcipline à *Henri IV*, ſur le dos de *Perron* & *Oſſat*.

CE pape fit la cérémonie de donner l'abſolution & la diſcipline à *Henri IV*, en la perſonne des cardinaux *du Perron* 1595.

Ch. CLXXXV.

& *d'Offat ;* mais on voit combien la cour de Rome craignait toujours *Philippe II*, par les ménagemens & les artifices dont usa *Clément VIII* pour parvenir à réconcilier *Henri IV* avec l'Église. Ce prince avait abjuré solemnellement la religion réformée ; & cependant les deux tiers des cardinaux persistèrent dans un consistoire à lui refuser l'absolution. Les ambassadeurs du roi eurent beaucoup de peine à empêcher que le pape se servît de cette formule : *Nous réhabilitons Henri dans sa royauté.* Le ministère de Rome voulait bien reconnaître *Henri* pour roi de France, & opposer ce prince à la maison d'*Autriche ;* mais, en même tems, il soutenait, autant qu'il pouvait, son ancienne prétention de disposer des royaumes.

Paul V.

Sous *Borghese*, *Paul V*, renaquit l'ancienne querelle de la jurisdiction séculière & de l'ecclésiastique, qui avait fait verser autrefois tant de sang. Le sénat de Venise avait défendu les nouvelles donations aux églises, faites sans son
1605. concours, & sur-tout l'aliénation des biens-fonds en faveur des moines. Il se crut aussi en droit de faire arrêter & de juger un chanoine de Vicence, &

un abbé de Nervèse, convaincus de rapines & de meurtres.

Ch. CLXXXV.

Querelle de *Paul V* avec Venise.

LE pape écrivit à la république que les décrets & l'emprisonnement des deux ecclésiastiques blessaient l'honneur de DIEU ; il exigea que les ordonnances du sénat fussent remises à son nonce, & qu'on lui rendît aussi les deux coupables, qui ne devaient être justiciables que de la cour Romaine.

PAUL V, qui, peu de tems auparavant, avait fait plier la république de Gènes dans une occasion pareille, crut que Venise aurait la même condescendance. Le sénat envoya un ambassadeur extraordinaire pour soutenir ses droits. *Paul* répondit à l'ambassadeur, que ni les droits, ni les raisons de Venise ne valaient rien, & qu'il fallait obéir. Le sénat n'obéit point. Le doge & les sénateurs furent excommuniés, & tout l'État de Venise mis en interdit ; c'est-à-dire, qu'il fût défendu au clergé, sous peine de damnation éternelle, de dire la messe, de faire le service, d'administrer aucun sacrement, & de prêter son ministère à la sépulture des morts. C'était ainsi que *Grégoire VII* & ses successeurs en avaient usé envers plusieurs empereurs, bien sûrs alors

17 Avril, 1606.

Ch. CLXXXV.

que les peuples aimeraient mieux abandonner leurs empereurs que leurs égliſes, & comptant toujours ſur des princes prêts à envahir les domaines des excommuniés. Mais les tems étaient changés : *Paul V*, par cette violence, hazardait qu'on lui obéît, que Veniſe fît fermer toutes les égliſes, & renonçât à la religion catholique : elle pouvait aiſément embraſſer la grecque, ou la luthérienne, ou la calviniſte ; & on parlait, en effet, alors de ſe ſéparer de la communion du pape. Le changement ne ſe fût pas fait ſans troubles ; le roi d'Eſpagne aurait pu en profiter. Le ſénat ſe contenta de défendre la publication du monitoire dans toute l'étendue de ſes terres. Le grand-vicaire de l'évêque de Padoue, à qui cette défenſe fut ſignifiée, répondit au podeſtat qu'il ferait ce que Dieu lui inſpirerait ; mais le podeſtat ayant répliqué que Dieu avait inſpiré au conſeil des dix de faire pendre quiconque déſobéïrait, l'interdit ne fut publié nulle part ; & la cour de Rome fut aſſez heureuſe pour que tous les Vénitiens continuaſſent à vivre en catholiques malgré elle.

Moines chaſſés de Veniſe.

Il n'y eut que quelques Ordres religieux qui obéïrent. Les Jéſuites ne

voulurent pas donner l'exemple les premiers. Leurs députés se rendirent à l'assemblée générale des capucins ; ils leur dirent que *dans cette grande affaire l'univers avait les yeux sur les capucins, & qu'on attendait leur démarche pour savoir quel parti on devait prendre.* Les capucins ne balancèrent pas à fermer leurs églises. Les jésuites & les théatins fermèrent alors les leurs. Le sénat les fit tous embarquer pour Rome ; & les jésuites furent bannis à perpétuité.

PARMI tant de moines, qui, depuis leur fondation, avaient trahi leur patrie pour les intérêts des papes, il s'en trouva un à Venise qui fut citoyen, & qui acquit une gloire durable, en défendant ses souverains contre les prétentions Romaines ; ce fut le célèbre *Sarpi*, si connu sous le nom de *Fra-Paolo.* Il était théologien de la république ; ce titre de théologien ne l'empêcha pas d'être un excellent jurisconsulte. Il soutint la cause de Venise avec toute la force de la raison, & avec une modération & une finesse qui rendaient cette raison victorieuse. Deux sujets du pape & un prêtre de Venise subornèrent deux assassins pour tuer *Fra-Paolo.* Ils le percèrent de trois coups de

Ch. CLXXXV.

ſtilet, & s'enfuirent dans une barque à dix rames, qui leur était préparée. Un aſſaſſinat ſi bien concerté, la fuite des meurtriers aſſurée avec tant de précautions & de fraix, marquaient évidemment qu'ils avaient obéi aux ordres de quelques hommes puiſſans; on accuſa les jéſuites, on ſoupçonna le pape : le crime fut déſavoué par la cour Romaine, & par les jéſuites. *Fra-Paolo*, qui réchappa de ſes bleſſures, garda longtems un des ſtilets dont il avait été frappé, & mit au-deſſous cette inſcription : *ſtilo della chieſa romana.*

Henri IV médiateur entre Veniſe & Rome.

Le roi d'Eſpagne excitait le pape contre les Vénitiens, & le roi *Henri IV* ſe déclarait pour eux. Les Vénitiens armèrent à Vérone, à Padoue, à Bergame, à Breſcia; ils levèrent quatre mille ſoldats en France. Le pape, de ſon côté, ordonna la levée de quatre mille Corſes, & de quelques Suiſſes catholiques. Le cardinal *Borghèſe* devait commander cette petite armée. Les Turcs remercièrent Dieu ſolemnellement de la diſcorde qui diviſait le pape & Veniſe. Le roi *Henri IV* eut la gloire, comme je l'ai déjà dit, d'être l'arbitre du différend, & d'exclure *Philippe III* de la médiation. *Paul V* eſſuya la mortifi-

cation de ne pouvoir même obtenir que l'accommodement ſe fît à Rome. Le cardinal de *Joyeuſe*, envoyé par le roi de France à Veniſe, révoqua, au nom du pape, l'excommunication & l'interdit. Le pape, abandonné par l'Eſpagne, ne montra plus que de la modération, & les jéſuites reſtèrent bannis de la république pendant plus de cinquante ans : ils n'y ont été rappelés qu'en 1657, à la prière du pape *Alexandre VII :* mais ils n'ont jamais pu y rétablir leur crédit.

CH. CLXXXV.

1607.

PAUL V, depuis ce tems, ne voulut plus faire aucune déciſion qui pût compromettre ſon autorité ; on le preſſa en vain de faire un article de foi de l'immaculée conception de la *Ste-Vierge :* il ſe contenta de défendre d'enſeigner le contraire en public, pour ne pas choquer les dominicains, qui prétendent qu'elle a été conçue, comme les autres, dans le péché originel. Les dominicains étaient alors très-puiſſans en Eſpagne & en Italie.

Paul embellit Rome.

Il s'appliqua à embellir Rome, à raſſembler les plus beaux ouvrages de ſculpture & de peinture. Rome lui doit ſes plus belles fontaines, ſur-tout celle qui fait jaillir l'eau d'un vaſe antique

Ch. CLXXXV.

tiré des thermes de *Vespasien*, & celle qu'on appelle *l'Acqua Paola*, ancien ouvrage d'*Auguste*, que *Paul V* rétablit; il y fit conduire l'eau par un aqueduc de trente-cinq mille pas, à l'exemple de *Sixte-Quint*. C'était à qui laisserait dans Rome les plus nobles monumens. Il acheva le palais de Monte-Cavallo. Le palais *Borghese* est un des plus considérables. Rome, sous chaque pape, devenait la plus belle ville du monde. *Urbain VIII* construisit ce grand autel de *S.-Pierre*, dont les colonnes & les ornemens paraîtraient par-tout ailleurs des ouvrages immenses, & qui n'ont là qu'une juste proportion : c'est le chef-d'œuvre du Florentin *Bernini*, digne de mêler ses ouvrages avec ceux de son compatriote *Michel-Ange*.

Urbain aussi.

Cet *Urbain VIII*, dont le nom était *Barberino*, aimait tous les arts : il réussissait dans la poësie latine. Les Romains, dans une profonde paix, jouissaient de toutes les douceurs que les talens répandent dans la société, & de la gloire qui leur est attachée. *Urbain* réunit à l'État Ecclésiastique le duché d'Urbino, Pesaro, Sinigaglia, après l'extinction de la maison de *la Rovere*, qui tenait ces principautés en fief du

1644.

S.-Siége. La domination des pontifes Romains devint donc toujours plus puissante depuis *Alexandre VI.* Rien ne troubla plus la tranquilité publique; à peine s'apperçut-on de la petite guerre qu'*Urbain VIII*, ou plutôt ses deux neveux, firent à *Édouard*, duc de Parme, pour l'argent que ce duc devait à la chambre apostolique sur son duché de Castro. Ce fut une guerre peu sanglante & passagère, telle qu'on la devait attendre de ces nouveaux Romains, dont les mœurs doivent être nécessairement conformes à l'esprit de leur gouvernement. Le cardinal *Barberin*, auteur de ces troubles, marchait à la tête de sa petite armée avec des indulgences. La plus forte bataille qui se donna, fut entre quatre ou cinq-cents hommes de chaque parti. La forteresse de Piégaia se rendit à discrétion, dès qu'elle vit approcher l'artillerie: cette artillerie consistait en deux coulevrines. Cependant il fallut, pour étouffer ces troubles, qui ne méritent point de place dans l'histoire, plus de négociations que s'il s'était agi de l'ancienne Rome & de Carthage. On ne rapporte cet évènement que pour faire connaître le génie de Rome moderne, qui

Petite guerre.

CH. CLXXXV.

finit tout par la négociation, comme l'ancienne Rome finiſſait tout par des victoires.

Petites occupations.

LES cérémonies de la religion, celles des préſéances, les arts, les antiquités, les édifices, les jardins, la muſique, les aſſemblées occupèrent le loiſir des Romains, tandis que la guerre de trente ans ruina l'Allemagne, que le ſang des peuples & du roi coulait en Angleterre, & que, bientôt après, la guerre civile de la fronde déſola la France.

Miſère des peuples.

MAIS ſi Rome était heureuſe par ſa tranquilité, & illuſtre par ſes monumens, le peuple, au fond, était dans la miſère. L'argent qui ſervit à élever tant de chef-d'œuvres d'architecture, retournait aux autres nations, par le déſavantage du commerce.

LES papes étaient obligés d'acheter, des étrangers, le bled dont manquent les Romains, & qu'on revendait en détail dans la ville. Cette coutume dure encore aujourd'hui: il y a des États que le luxe enrichit, il y en a d'autres qu'il appauvrit. La ſplendeur de quelques cardinaux, & des parens des papes, ſervait à faire mieux remarquer l'indigence des autres citoyens, qui pourtant, à la vue de tant de beaux édifi-

cés, ſemblaient s'enorgueillir dans leur pauvreté, d'être habitans de Rome.

Les voyageurs qui allaient admirer cette ville, étaient étonnés de ne voir d'Orviette à Terracine, dans l'eſpace de plus de cent milles, qu'un terrein dépeuplé d'hommes & de beſtiaux. La campagne de Rome, il eſt vrai, eſt un pays inhabitable, infecté par des marais croupiſſans, que les anciens Romains avaient deſſéchés. Rome, d'ailleurs, eſt dans un terrein ingrat, ſur le bord d'un fleuve qui à peine eſt navigable. Sa ſituation entre ſept montagnes, était plutôt celle d'un repaire, que d'une ville. Ses premières guerres furent les pillages d'un peuple qui ne pouvait guères vivre que de rapine; &, lorſque le dictateur *Camille* eut pris Veies, à quelques lieues de Rome dans l'Ombrie, tout le peuple Romain voulut quitter ſon territoire ſtérile, & ſes ſept montagnes, pour ſe tranſplanter au pays de Veies. On ne rendit, depuis, les environs de Rome fertiles, qu'avec l'argent des nations vaincues, & par le travail d'une foule d'eſclaves. Mais ce terrein fut plus couvert de palais, que de moiſſons. Il a repris enfin ſon premier état de campagne déſerte.

Ch. CLXXXV.

Le S.-Siège poſsèdait ailleurs de riches contrées, comme celle de Bologne. L'évêque de Salisbury, *Burnet*, attribue la miſère du peuple, dans les meilleurs cantons de ce pays, aux taxes & à la forme du gouvernement. Il a prétendu, avec preſque tous les écrivains, qu'un prince électif qui règne peu d'années, n'a ni le pouvoir, ni la volonté de faire de ces établiſſemens utiles, qui ne peuvent devenir avantageux qu'avec le tems. Il a été plus aiſé de relever les obéliſques, & de conſtruire des palais & des temples, que de rendre la nation commerçante & opulente. Quoique Rome fût la capitale des peuples catholiques, elle était cependant moins peuplée que Veniſe & Naples, & fort au-deſſous de Paris & de Londres; elle n'approchait pas d'Amſterdam pour l'opulence, & pour les arts néceſſaires qui la produiſent. On ne comptait à la fin du dix-ſeptième ſiècle qu'environ cent-vingt mille habitans dans Rome, par le dénombrement imprimé des familles, & ce calcul ſe trouvait encore vérifié par les régiſtres des naiſſances. Il naiſſait, année commune, trois mille ſix-cents enfans : ce nombre des naiſſances multiplié par

Dépopulation de Rome.

trente-quatre, donne toujours, à-peu-près, la ſomme des habitans, & cette ſomme eſt ici de cent vingt-deux mille quatre-cents. *Paul Jove*, dans ſon hiſtoire de *Léon X*, rapporte que, du tems de *Clément VII*, Rome ne poſsèdait que trente-deux mille habitans. Quelle différence de ces tems avec ceux des *Trajans*, & des *Antonins!* Environ huit-mille Juifs établis à Rome, n'étaient pas compris dans ce dénombrement: ces Juifs ont toujours vécu paiſiblement à Rome, ainſi qu'à Livourne. On n'a jamais exercé contre eux en Italie les cruautés qu'ils ont ſouffertes en Eſpagne & en Portugal. L'Italie était le pays de l'Europe où la religion inſpirait alors le plus de douceur.

ROME fut le ſeul centre des arts & de la politeſſe juſqu'au ſiècle de *Louis XIV*, & c'eſt ce qui détermina la reine *Chriſtine* à y fixer ſon ſéjour. Mais bientôt l'Italie fut égalée dans plus d'un genre par la France, & ſurpaſſée de beaucoup dans quelques-uns. Les Anglais eurent ſur elle autant de ſupériorité par les ſciences que par le commerce. Rome conſerva la gloire de ſes antiquités & des travaux qui la diſtinguèrent depuis *Jules II*.

CHAPITRE CLXXXVI.

Suite de l'Italie au dix-ſeptième ſiècle.

DE LA TOSCANE.

Ch. CLXXXVI.

LA Toſcane était, comme l'État du pape, depuis le ſeizième ſiècle, un pays tranquile & heureux. Florence, rivale de Rome, attirait chez elle la même foule d'étrangers, qui venaient admirer les chef-d'œuvres antiques & modernes dont elle était remplie. On y voyait cent-ſoixante ſtatues publiques. Les deux ſeules qui décoraient Paris, celle de *Henri IV*, & le cheval qui porte la ſtatue de *Louis XIII*, avaient été fondues à Florence; & c'étaient des préſens des grands-ducs.

LE commerce avait rendu la Toſcane ſi floriſſante & ſes ſouverains ſi riches, que le grand-duc *Coſme II* fut en état d'envoyer vingt-mille hommes au ſecours du duc de Mantoue, contre le duc de Savoie en 1613, ſans mettre aucun impôt ſur ſes ſujets : exemple rare chez les nations plus puiſſantes.

DE VENISE.

CH. CLXXXVI.

La ville de Venise jouiſſait d'un avantage plus ſingulier ; c'eſt que, depuis le quatorzième ſiècle, ſa tranquilité intérieure ne fut pas altérée un ſeul moment ; nul trouble, nulle ſédition, nul danger dans la ville. Si on allait à Rome & à Florence pour y voir les grands monumens des beaux-arts, les étrangers s'empreſſaient d'aller goûter dans Veniſe la liberté & les plaiſirs ; & on y admirait encore, ainſi qu'à Rome, d'excellens morceaux de peinture. Les arts de l'eſprit y étaient cultivés ; les ſpectacles y attiraient les étrangers. Rome était la ville des cérémonies, & Veniſe la ville des divertiſſemens : elle avait fait la paix avec les Turcs après la bataille de Lépante, & ſon commerce, quoique déchu, était encore conſidérable dans le Levant : elle poſsèdait Candie, & pluſieurs iſles, l'Iſtrie, la Dalmatie, une partie de l'Albanie, & tout ce qu'elle conſerve de nos jours en Italie.

Veniſe floriſſante.

Au milieu de ces proſpérités, elle fut ſur le point d'être détruite par une conſpiration qui n'avait point d'exemple depuis la fondation de la république.

Conjuration de *Bedmar*. 1618.

Ch. CLXXXVI.

L'abbé de *S.-Réal*, qui a écrit cet évènement célèbre avec le ſtyle de *Sallufte*, y a mêlé quelques embelliſſemens de roman, mais le fonds en eſt très-vrai. Veniſe avait eu une petite guerre avec la maiſon d'*Autriche* ſur les côtes de l'Iſtrie. Le roi d'Eſpagne, *Philippe III*, poſſeſſeur du Milanais, était toujours l'ennemi ſecret des Vénitiens. Le duc d'*Oſſone*, vice-roi de Naples, *Don Pèdre de Tolède*, gouverneur de Milan, & le marquis de *Bedmar*, ambaſſadeur d'Eſpagne à Veniſe, depuis cardinal de *la Cueva*, s'unirent tous trois pour anéantir la république; les meſures étaient ſi extraordinaires, & le projet ſi hors de vraiſemblance, que le ſénat, tout vigilant & tout éclairé qu'il était, ne pouvait en concevoir de ſoupçon. Veniſe était gardée par ſa ſituation, & par les lagunes qui l'environnent. La fange de ces lagunes, que les eaux portent tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, ne laiſſe jamais le même chemin ouvert aux vaiſſeaux; il faut chaque jour indiquer une route nouvelle. Veniſe avait une flotte formidable ſur les côtes d'Iſtrie, où elle faiſait la guerre à l'archiduc d'Autriche *Ferdinand*, qui fut depuis l'empereur *Ferdinand II*.

Il

Il paraiſſait impoſſible d'entrer dans Veniſe : cependant le marquis de *Bedmar* raſſemble des étrangers dans la ville, attirés les uns par les autres, juſqu'au nombre de cinq-cents. Les principaux conjurés les engagent ſous différens prétextes, & s'aſſûrent de leur ſervice avec l'argent que l'ambaſſadeur fournit. On doit mettre le feu à la ville en pluſieurs endroits à la fois; des troupes du Milanais doivent arriver par la terre ferme : des matelots gagnés doivent montrer le chemin à des barques chargées de ſoldats, que le duc d'*Oſſone* a envoyées à quelques lieues de Veniſe. Le capitaine *Jacques Pierre*, un des conjurés, officier de marine au ſervice de la république, & qui commandait douze vaiſſeaux pour elle, ſe charge de faire brûler ces vaiſſeaux, & d'empêcher par ce coup extraordinaire le reſte de la flotte de venir à tems au ſecours de la ville. Tous les conjurés étant des étrangers de nations différentes, il n'eſt pas ſurprenant que le complot fût découvert. Le procurateur *Nani*, hiſtorien célèbre de la république, dit que le ſénat fut inſtruit de tout par pluſieurs perſonnes : il ne parle point de ce prétendu remords que ſen-

CH CLXXXVI.

tit un des conjurés, nommé *Jaffier*, quand *Renaud*, leur chef, les harangua pour la dernière fois, & qu'il leur fit, dit-on, une peinture si vive des horreurs de leur entreprise, que ce *Jaffier*, au-lieu d'être encouragé, se livra au repentir. Toutes ces harangues sont de l'imagination des écrivains : on doit s'en défier, en lisant l'histoire : il n'est ni dans la nature des choses, ni dans aucune vraisemblance, qu'un chef de conjurés leur fasse une description pathétique des horreurs qu'ils vont commettre, & qu'il effraye les imaginations qu'il doit enhardir. Tout ce que le sénat put trouver de conjurés fut noyé incontinent dans les canaux de Venise. On respecta dans *Bedmar* le caractère d'ambassadeur qu'on pouvait ne pas ménager ; & le sénat le fit sortir secrettement de la ville, pour le dérober à la fureur du peuple.

VENISE, échappée à ce danger, fut dans un état florissant jusqu'à la prise de Candie. Cette république soutint seule la guerre contre l'Empire Turc pendant près de trente ans, depuis 1641 jusqu'à 1669. Le siège de Candie, le plus long & le plus mémorable dont l'histoire fasse mention, dura près de vingt ans ;

tantôt tourné en blocus, tantôt ralenti & abandonné, puis recommencé à plusieurs reprises, fait enfin dans les formes deux ans & demi sans relâche, jusqu'à ce que ce monceau de cendres fut rendu aux Turcs avec l'isle presque toute entière en 1669.

AVEC quelle lenteur, avec quelle difficulté le genre-humain se civilise, & la société se perfectionne ! On voyait auprès de Venise, aux portes de cette Italie où tous les arts étaient en honneur, des peuples aussi peu policés que l'étaient alors ceux du Nord. L'Istrie, la Croatie, la Dalmatie étaient presque barbares : c'était pourtant cette même Dalmatie si fertile & si agréable sous l'Empire Romain ; c'était cette terre délicieuse, que *Dioclétien* avait choisie pour sa retraite, dans un tems où ni la ville de Venise, ni ce nom, n'existaient pas encore. Voilà quelle est la vicissitude des choses humaines. Les Morlaques, sur-tout, passaient pour les peuples les plus farouches de la terre. C'est ainsi que la Sardaigne, la Corse, ne se ressentaient, ni des mœurs, ni de la culture de l'esprit, qui faisaient la gloire des autres Italiens. Il en était comme de l'ancienne Grèce, qui voyait

auprès de ſes limites des nations encore ſauvages.

DE MALTE.

LES chevaliers de Malte ſe ſoutenaient dans cette iſle, que *Charles-Quint* leur donna après que *Soliman* les eut chaſſés de Rhodes en 1523. Le grand-maître, *Villiers L'Iſle-Adam*, ſes chevaliers, & les Rhodiens attachés à eux, furent d'abord errans de ville en ville, à Meſſine, à Gallipoli, à Rome, à Viterbe. *L'Iſle-Adam* alla juſqu'à Madrid implorer *Charles-Quint*; il paſſa en France, en Angleterre, tâchant de relever par-tout les débris de ſon Ordre qu'on croyait entièrement ruiné. *Charles-Quint* fit préſent de Malte aux chevaliers en 1525, auſſi-bien que de Tripoli; mais Tripoli leur fut bientôt enlevé par les amiraux de *Soliman*. Malte n'était qu'un rocher preſque ſtérile: le travail y avait forcé autrefois la terre à être féconde, quand ce pays était poſsèdé par les Carthaginois; car les nouveaux poſſeſſeurs y trouvèrent des débris de colonnes, de grands édifices de marbre, avec des inſcriptions en langue punique. Ces reſtes de

grandeur étaient des témoignages que le pays avait été florissant. Les Romains ne dédaignèrent pas de le prendre sur les Carthaginois; les Arabes s'en emparèrent au neuvième siècle, & le Normand *Roger*, comte de Sicile, l'annexa à la Sicile vers la fin du douzième siècle. Quand *Villiers L'Isle-Adam* eut transporté le siège de son Ordre dans cette isle, le même *Soliman*, indigné de voir tous les jours ses vaisseaux exposés aux courses des ennemis qu'il avait cru détruire, voulut prendre Malte comme il avait pris Rhodes. Il envoya trente mille soldats devant cette petite place, qui n'était défendue que par sept-cents chevaliers. Le grand-maître, *Jean de la Valette*, âgé de soixante & onze ans, soutint quatre mois le siège.

1565.

Siége de Malte.

LES Turcs montèrent à l'assaut en plusieurs endroits différens: on les repoussait avec une machine d'une nouvelle invention; c'étaient de grands cercles de bois, couverts de laine enduite d'eau-de-vie, d'huile, de salpêtre, & de poudre à canon; & on jetait ces cercles enflammés sur les assaillans. Enfin, environ six mille hommes de secours étant arrivés de Sicile, les

CH. CLXXXVI.

Turcs levèrent le ſiège. Le principal bourg de Malte, qui avait ſoutenu le plus d'aſſauts, fut nommé *la Cité victorieuſe*, nom qu'il conſerve encore aujourd'hui. Le grand-maître *de la Valette* fit bâtir une cité nouvelle, qui porte le nom de *la Valette*, & qui rendit Malte imprenable. Cette petite iſle a toujours, depuis ce tems, bravé toute la puiſſance Ottomane; mais l'Ordre n'a jamais été aſſez riche pour tenter de grandes cònquêtes, ni pour équiper des flottes nombreuſes. Ce monaſtère de guerriers ne ſubſiſte guères que des bénéfices qu'il poſsède dans les États catholiques; & il a fait bien moins de mal aux Turcs, que les corſaires Algériens n'en ont fait aux Chrétiens.



CHAPITRE CLXXXVII.

De la Hollande au dix-ſeptième ſiècle.

CH CLXXXVII.

Frugalité, ſimplicité & grandeur.

LA Hollande mérite d'autant plus d'attention, que c'eſt un État d'une eſpèce toute nouvelle, devenu puiſſant ſans poſséder preſque de terrein; riche, en n'ayant pas, de ſon fonds, de quoi nourrir la vingtième partie de ſes habitans, & conſidérable en Europe par ſes travaux au bout de l'Aſie. Vous voyez cette république reconnue libre & ſouveraine par le roi d'Eſpagne ſon ancien maître, après avoir acheté ſa liberté par quarante ans de guerre. Le travail & la ſobriété furent les premiers gardiens de cette liberté. On raconte que le marquis de *Spinola* & le préſident *Richardot*, allant à la Haie en 1608, pour négocier chez les Hollandais mêmes cette première trève, ils virent ſur leur chemin ſortir d'un petit bateau huit ou dix perſonnes, qui s'aſſirent ſur l'herbe & firent un repas de pain, de fromage, & de bierre, chacun portant ſoi-même ce qui lui était néceſſaire. Les ambaſſadeurs Eſ- 1609.

Ch. CLXXXVII.

pagnols demandèrent à un payſan, qui étaient ces voyageurs ? Le payſan répondit : *Ce ſont les députés des États nos ſouverains ſeigneurs & maîtres.* Les ambaſſadeurs Eſpagnols s'écrièrent : *Voilà des gens qu'on ne pourra jamais vaincre, & avec leſquels il faut faire la paix.* C'eſt à-peu-près ce qui était arrivé autrefois à des ambaſſadeurs de Lacédémone, & à ceux du roi de Perſe. Les mêmes mœurs peuvent avoir ramené la même aventure. En général, les particuliers de ces provinces étaient pauvres alors, & l'État riche ; au-lieu que, depuis, les citoyens ſont devenus riches, & l'État pauvre. C'eſt qu'alors les premiers fruits du commerce avaient été conſacrés à la défenſe publique.

Ce peuple ne poſsèdait encore ni le cap de Bonne-Eſpérance, dont il ne s'empara qu'en 1653 ſur les Portugais ; ni Cochin & ſes dépendances, ni Malaca. Il ne trafiquait point encore directement à la Chine. Le commerce du Japon, dont ils ſont aujourd'hui les maîtres, leur fut interdit juſqu'en 1609 par les Portugais, ou plutôt par l'Eſpagne, maitreſſe encore du Portugal. Mais ils avaient déjà conquis les

Moluques : ils commençaient à s'établir à Java ; & la compagnie des Indes, depuis 1602 jusqu'en 1609, avait déjà gagné plus de deux fois son capital. Des ambassadeurs de Siam avaient déjà fait à ce peuple de commerçans, en 1608, le même honneur qu'ils firent depuis à *Louis XIV*. Des ambassadeurs du Japon vinrent, en 1609, conclure aussi un traité à la Haie. L'empereur de Maroc & de Fez leur envoya demander un secours d'hommes & de vaisseaux. Ils augmentaient depuis quarante ans leur fortune & leur gloire par le commerce & par la guerre.

(*a*) (La douceur de ce gouvernement, & la tolérance de toutes les manières d'adorer Dieu, dangereuse peut-être ailleurs, mais là, nécessaire, peuplèrent la Hollande d'une foule d'étrangers, & sur-tout de Vallons, que l'inquisition persécutait dans leur patrie, & qui d'esclaves devinrent citoyens.

La religion calviniste, dominante dans la Hollande, servit encore à sa puissance. Ce pays, alors si pauvre, n'au-

(*a*) Tout ce passage, jusqu'à ces mots, *de la campagne*, tiré de l'ancien avant-propos du siècle de *Louis XIV*, est remis à sa véritable place.

Ch. CLXXXVII.

rait pu ni ſuffire à la magnificence des prélats, ni nourrir des Ordres religieux ; & cette terre, où il fallait des hommes, ne pouvait admettre ceux qui s'engagent par ſerment à laiſſer périr, autant qu'il eſt en eux, l'eſpèce humaine. On avait l'exemple de l'Angleterre, qui était d'un tiers plus peuplée, depuis que les miniſtres des autels jouiſſaient de la douceur du mariage, & que les eſpérances des familles n'étaient point enſevelies dans le célibat du cloître.

AMSTERDAM, malgré les incommodités de ſon port, devint le magaſin du monde. Toute la Hollande s'enrichit & s'embellit par des travaux immenſes. Les eaux de la mer furent contenues par de doubles digues. Des canaux creuſés dans toutes les villes, furent revêtus de pierre ; les rues devinrent de larges quais, ornés de grands arbres. Les barques, chargées de marchandiſes, abordèrent aux portes des particuliers ; & les étrangers ne ſe laſſent point d'admirer ce mélange ſingulier formé par les faîtes des maiſons, les cîmes des arbres, & les banderoles des vaiſſeaux, qui donnent à la fois, dans un même lieu, le ſpectacle de la mer, de la ville & de la campagne.)

Querelles théologiques impertinentes & affreuses.

MAIS le mal est tellement mêlé avec le bien, les hommes s'éloignent si souvent de leurs principes, que cette république fut près de détruire elle-même la liberté pour laquelle elle avait combattu, & que l'intolérance fit couler le sang chez un peuple dont le bonheur & les loix étaient fondées sur la tolérance. Deux docteurs calvinistes firent ce que tant de docteurs avaient fait ailleurs. *Gomar* & *Armin* disputèrent dans Leyde avec fureur, sur ce qu'ils n'entendaient pas; & ils divisèrent les Provinces-unies. 1609 & suiv. La querelle fut semblable, en plusieurs points, à celle des *Thomistes* & des *Scotistes*, des *Jansénistes* & des *Molinistes*, sur la prédestination, sur la grace, sur la liberté, sur des questions obscures & frivoles, dans lesquelles on ne sait pas même définir les choses dont on dispute. Le loisir dont on jouit pendant la trève, donna la malheureuse facilité à un peuple ignorant de s'entêter de ces querelles; & enfin, d'une controverse scholastique, il se forma deux partis dans l'État. Le prince d'Orange, *Maurice*, était à la tête des *Gomaristes*; le pensionnaire *Barnevelt* favorisait les *Arminiens*. *Du Maurier* dit avoir appris de l'ambassa-

Ch. CLXXXVII.

deur son père, que, *Maurice* ayant fait proposer au pensionnaire *Barnevelt*, de concourir à donner au prince un pouvoir souverain, ce zélé républicain ne fit voir que le danger & l'injustice, & que dès-lors la ruine de *Barnevelt* fut résolue. Ce qui est avéré, c'est que le stadthouder prétendait accroître son autorité par les *Gomaristes*, & *Barnevelt* la restreindre par les *Arminiens*; c'est que plusieurs villes levèrent des soldats qu'on appelait *Attendans*, parce qu'ils attendaient les ordres du magistrat, & qu'ils ne prenaient point l'ordre du stadthouder; c'est qu'il y eût des séditions sanglantes dans quelques villes, & que le prince *Maurice* poursuivit sans relâche le parti con-
1618. traire à sa puissance. Il fit enfin assembler un concile calviniste à Dordrecht, composé de toutes les Églises réformées de l'Europe, excepté de celle de France, qui n'avait pas la permission de son roi d'y envoyer des députés. Les pères de ce synode, qui avaient tant crié contre la dureté des pères de plusieurs conciles, & contre leur autorité, condamnèrent les *Arminiens*, comme ils avaient été eux-mêmes condamnés par le concile de Trente. Plus de cent mi-

niſtres arminiens furent bannis des ſept Provinces. Le prince *Maurice* tira, du corps de la nobleſſe & des magiſtrats, vingt-ſix commiſſaires, pour juger le grand-penſionnaire *Barnevelt*, le célèbre *Grotius*, & quelques autres du parti. On les avait retenus ſix mois en priſon, avant de leur faire leur procès.

Ch. CLXXXVII.

Meurtre du vieillard *Barnevelt*.

L'UN des plus grands motifs de la révolte des ſept Provinces, & des princes d'Orange contre l'Eſpagne, fut, d'abord, que le duc d'*Albe* faiſait languir long-tems des priſonniers ſans les juger, & qu'enfin il les faiſait condamner par des commiſſaires. Les mêmes griefs dont on s'était plaint ſous la monarchie Eſpagnole, renaquirent dans le ſein de la liberté. *Barnevelt* eut la tête tranchée dans la Haie, plus injuſtement encore que les comtes d'*Egmont* & de *Horn* à Bruxelles. C'était un vieillard de ſoixante & dix ans, qui avait ſervi quarante ans ſa république dans toutes les affaires politiques, avec autant de ſuccès, que *Maurice* & ſes frères en avaient eu par les armes. La ſentence portait *qu'il avait contriſté au poſſible l'Égliſe de* DIEU. *Grotius*, depuis ambaſſadeur de Suède en France, & plus illuſtre par ſes ouvrages que par 1619.

CH. CLXXXVII. ſon ambaſſade, fut condamné à une priſon perpétuelle, dont ſa femme eut la hardieſſe & le bonheur de le tirer. Cette violence fit naître des conſpirations qui attirèrent de nouveaux ſupplices. Un fils de *Barnevelt* réſolut de venger le ſang de ſon père ſur celui de
1623. *Maurice*. Le complot fut découvert. Ses complices, à la tête deſquels était un miniſtre *Arminien*, périrent tous par la main du bourreau. Ce fils de *Barnevelt* eut le bonheur d'échapper, tandis qu'on ſaiſiſſait les conjurés : mais ſon jeune frère eut la tête tranchée, uniquement pour avoir ſu la même conſpiration. *De Thou* mourut en France, préciſément pour la même cauſe. La condamnation du jeune Hollandais était bien plus cruelle ; c'était le comble de l'injuſtice de le faire mourir, parce qu'il n'avait pas été le délateur de ſon frère. Si ces tems d'atrocité euſſent continué, les Hollandais libres euſſent été plus malheureux que leurs ancêtres eſclaves du duc d'*Albe*. Ces perſécutions gomariennes reſſemblaient à ces premières perſécutions que les proteſtans avaient ſi ſouvent reprochées aux catholiques, & que toutes les ſectes avaient exercées les unes envers les autres.

Ch. CLXXXVII.

Amsterdam, quoique remplie de *Gomariſtes*, favoriſa toujours les *Arminiens*, & embraſſa le parti de la tolérance. L'ambition & la cruauté du prince *Maurice* laiſsèrent une profonde plaie dans le cœur des Hollandais; & le ſouvenir de la mort de *Barnevelt* ne contribua pas peu, dans la ſuite, à faire exclure du ſtadthouderat le jeune prince d'Orange, *Guillaume III*, qui fut depuis roi d'Angleterre. Il était encore au berceau, lorſque le penſionnaire *de Vith* ſtipula dans le traité de paix des États-Généraux avec *Cromwell* en 1653, qu'il n'y aurait plus de ſtadthouder en Hollande. *Cromwell* pourſuivait encore dans cet enfant, le roi *Charles I* ſon grand-père, & le penſionnaire de *Vith* vengeait le ſang d'un penſionnaire. Cette manœuvre *de Vith* fut enfin la cauſe funeſte de ſa mort, & de celle de ſon frère : mais voilà, à-peu-près, toutes les cataſtrophes ſanglantes cauſées en Hollande par le combat de la liberté & de l'ambition.

La compagnie des Indes, indépendante de ces factions, n'en bâtit pas moins Batavia dès l'année 1618, malgré les rois du pays, & malgré les Anglais qui vinrent attaquer ce nouvel

Ch. CLXXXVII.

Grands établissemens des Hollandais.

établissement. La Hollande, marécageuse & stérile en plus d'un canton, se faisait sous le cinquième dégré de latitude septentrionale, un royaume dans la contrée la plus fertile de la terre, où les campagnes sont couvertes de riz, de poivre, de canelle, & où la vigne porte deux fois l'année. Elle s'empara depuis de Bantam dans la même isle, & en chassa les Anglais. Cette seule compagnie eut huit grands gouvernemens dans les Indes, en y comptant le cap de Bonne-Espérance, quoiqu'à la pointe de l'Afrique, poste important qu'elle enleva aux Portugais en 1653.

Dans le même tems que les Hollandais s'établissaient ainsi aux extrémités de l'Orient, ils commencèrent à étendre leurs conquêtes du côté de l'Occident en Amérique, après l'expiration de la trève de douze années avec l'Espagne. La compagnie d'Occident se rendit maitresse de presque tout le Brésil, depuis 1623, jusqu'en 1636. On vit avec étonnement, par les régistres de cette compagnie, qu'elle avait, dans ce court espace de tems, équipé huit-cents vaisseaux, tant pour la guerre, que pour le commerce, & qu'elle en avait enlevé cinq-cent quarante-cinq

aux Eſpagnols. Cette compagnie l'emportait alors ſur celle des Indes Orientales; mais enfin, lorſque le Portugal eut ſecoué le joug des rois d'Eſpagne, il défendit mieux qu'eux ſes poſſeſſions, & regagna le Bréſil, où il a trouvé des tréſors nouveaux.

CH. CLXXXVII.

1628. Hollandais puiſſans ſur mer.

La plus fructueuſe des expéditions Hollandaiſes, fut celle de l'amiral *Pierre Hen*, qui enleva tous les galions d'Eſpagne revenans de la Havane, & rapporta, dans ce ſeul voyage, vingt millions de nos livres à ſa patrie. Les tréſors du nouveau monde, conquis par les Eſpagnols, ſervaient à fortifier contr'eux leurs anciens ſujets devenus leurs ennemis redoutables. La république, pendant quatre-vingts ans, ſi vous en exceptez une trève de douze années, ſoutint cette guerre dans les Pays-bas, dans les grandes Indes, & dans le nouveau monde; & elle fut aſſez puiſſante pour conclure une paix avantageuſe à Munſter en 1647, indépendamment de la France ſon alliée, & long-tems ſa protectrice, ſans laquelle elle avait promis de ne pas traiter.

Bientôt après, en 1652, & dans les années ſuivantes, elle ne craint point

Ch. CLXXXVII.

de rompre avec ſon alliée l'Angleterre ; elle a autant de vaiſſeaux qu'elle ; ſon amiral *Tromp* ne cède au fameux amiral *Black*, qu'en mourant dans une bataille. Elle ſecourut enſuite le roi de Danemarck aſſiégé dans Coppenhague, par le roi de Suède *Charles X*. Sa flotte, commandée par l'amiral *Obdam*, bat la flotte Suédoiſe, & délivre Coppenhague. Toujours rivale du commerce des Anglais, elle leur fait la guerre ſous *Charles II*, comme ſous *Cromwell*, & avec de bien plus grands ſuccès. Elle devient l'arbitre des couronnes en 1668. *Louis XIV* eſt obligé par elle de faire la paix avec l'Eſpagne. Cette même république, auparavant ſi attachée à la France, eſt, depuis ce tems-là juſqu'à la fin du dix-ſeptième ſiècle, l'appui de l'Eſpagne contre la France même. Elle eſt long tems une des parties principales dans les affaires de l'Europe. Elle ſe relève de ſes chûtes : & enfin, quoiqu'affaiblie, elle ſubſiſte par le ſeul commerce, qui a ſervi à ſa fondation, ſans avoir fait en Europe aucune conquête que celle de Maſtricht, & d'un très-petit & mauvais pays, qui ne ſert qu'à défendre ſes frontières. On

ne l'a point vu s'aggrandir depuis la paix de Munſter ; en cela plus ſemblable à l'ancienne république de Tyr, puiſſante par le ſeul commerce, qu'à celle de Carthage, qui eut tant de poſſeſſions en Afrique ; & à celle de Veniſe, qui s'était trop étendue dans la terre ferme.



CHAPITRE CLXXXVIII.

Du Danemarck, de la Suède, & de la Pologne, au dix-ſeptième ſiècle.

CH. CLXXXVIII.

Le roi de Danemarck deſpotique par contrat.

VOus ne voyez point le Danemarck entrer dans le ſyſtême de l'Europe au ſeizième ſiècle. Il n'y a rien de mémorable qui attire les yeux des autres nations, depuis la dépoſition ſolemnelle du tyran *Chriſtiern II*. Ce royaume, compoſé du Danemarck & de la Norvège, fut long-tems gouverné à-peu-près comme la Pologne : ce fut une ariſtocratie à laquelle préſidait un roi électif. C'eſt l'ancien gouvernement de preſque toute l'Europe. Mais, dans l'année 1660, les États aſſemblés défèrent au roi *Fréderic III* le droit héréditaire & la ſouveraineté abſolue. Le Danemarck devient le ſeul royaume de la terre où les peuples aient établi le pouvoir arbitraire par un acte ſolemnel. La Norvège, qui a ſix-cents lieues de long, ne rendait pas cet État puiſſant : un terrein de rochers ſtériles ne peut être beaucoup peuplé. Les iſles qui

Ch. CLXXXVIII.

composent le Danemarck sont plus fertiles ; mais on n'en avait pas encore tiré les mêmes avantages qu'aujourd'hui. On ne s'attendait pas alors que les Danois auraient un jour une compagnie des Indes, & un établissement à Tranguebar ; que le roi pourrait entretenir aisément trente vaisseaux de guerre, & une armée de vingt-cinq mille hommes. Les gouvernemens sont comme les hommes : ils se forment tard. L'esprit de commerce, d'industrie, d'œconomie, s'est communiqué de proche en proche. Je ne parlerai point ici des guerres que le Danemarck a si souvent soutenues contre la Suède ; elles n'ont presque point laissé de grandes traces ; & vous aimez mieux considérer les mœurs & la forme des gouvernemens, que d'entrer dans le détail des meurtres qui n'ont point produit d'évènemens dignes de la postérité.

Suède tout au contraire.

Les rois, en Suède, n'étaient pas plus despotiques qu'en Danemarck aux seizième & dix-septième siècles. Les quatre États, composés de mille gentilshommes, de cent ecclésiastiques, de cent-cinquante bourgeois, & de deux-cent cinquante paysans, faisaient les loix du royaume. On n'y connaissait,

Ch. CLXXXVIII.

non plus qu'en Danemarck & dans le Nord, aucun de ces titres de comte, de marquis, de baron, si fréquens dans le reste de l'Europe. Ce fut le roi *Éric*, fils de *Gustave Vasa*, qui les introduisit vers l'an 1561. Cet *Éric*, cependant, était bien loin de règner avec un pouvoir absolu, & il laissa au monde un nouvel exemple des malheurs qui peuvent suivre le desir d'être despotique & l'incapacité de l'être. Le fils du restaurateur de la Suède fut accusé de plusieurs crimes par-devant les États assemblés, & déposé par une sentence unanime, comme le roi *Christiern II* l'avait été en Danemarck : on le condamna à une prison perpétuelle, & on donna la couronne à *Jean* son frère.

1569.

Crimes atroces.

Comme votre principal dessein, dans cette foule d'évènemens, est de porter la vue sur ceux qui tiennent aux mœurs & à l'esprit du tems, il faut savoir que ce roi *Jean*, qui était catholique, craignant que les partisans de son frère ne le tirassent de la prison, & ne le remissent sur le trône, lui envoya publiquement du poison, comme le sultan envoie un cordeau ; & le fit enterrer avec solemnité, le visage découvert, afin que personne ne doutât de sa mort,

& qu'on ne pût ſe ſervir de ſon nom pour troubler le nouveau règne.

Ch. CLXXXVIII.

Pénitence ridicule. 1580.

Le jéſuite *Poſſevin*, que le pape *Grégoire XIII* envoya dans la Suède & dans tout le Nord en qualité de nonce, impoſa au roi *Jean*, pour pénitence de cet empoiſonnement, de ne faire qu'un repas tous les mercredis ; pénitence ridicule, mais qui montre au moins que le crime doit être expié. Ceux du roi *Éric* avaient été punis plus rigoureuſement.

Uſages de la Suède.

Ni le roi *Jean*, ni le nonce *Poſſevin*, ne purent réuſſir à faire dominer la religion catholique. Le roi *Jean*, qui ne s'accommodait pas de la luthérienne, tenta de faire recevoir la grecque ; mais il n'y réuſſit pas davantage. Ce roi avait quelque teinture des lettres, & il était preſque le ſeul dans ſon royaume qui ſe mêlât de controverſe. Il y avait une univerſité à Upſal ; mais elle était réduite à deux ou trois profeſſeurs ſans étudians. La nation ne connaiſſait que les armes ; ſans avoir pourtant fait encore de progrès dans l'art militaire. On n'avait commencé à ſe ſervir d'artillerie que du tems de *Guſtave Vaſa* ; les autres arts étaient ſi inconnus, que, quand ce roi *Jean* tomba malade en

Ch. CLXXXVIII.

1592, il mourut ſans qu'on pût lui trouver un médecin ; tout au contraire des autres rois, qui quelquefois en ſont trop environnés. Il n'y avait encore, ni médecin, ni chirurgien en Suède. Quelques épiciers vendaient ſeulement des drogues médicinales, qu'on prenait au hazard. On en uſait ainſi dans preſque tout le Nord. Les hommes, bien loin d'y être expoſés à l'abus des arts, n'avaient pas ſu encore ſe procurer les arts néceſſaires.

Cependant la Suède pouvait alors devenir très-puiſſante. *Sigiſmond*, fils du roi *Jean*, avait été élu roi de Pologne huit ans avant la mort de ſon père.
1600. La Suède s'emparait alors de la Finlande & de l'Eſtonie. *Sigiſmond*, roi de Suède & de Pologne, pouvait conquérir toute la Moſcovie, qui n'était alors, ni bien fortifiée, ni bien armée : mais *Sigiſmond* étant catholique, & la Suède luthérienne, il ne conquit rien, & perdit la couronne de Suède. Les mêmes États qui avaient dépoſé ſon oncle *Éric*, le dépoſèrent auſſi, & déclarèrent roi un autre de ſes oncles, qui fut *Charles IX*, père du grand *Guſtave-Adolphe*. Tout cela ne ſe paſſa pas ſans les troubles, les guerres, & les conſpirations

conſpirations qui accompagnent de tels changemens. *Charles IX* n'était regardé que comme un uſurpateur par les princes alliés de *Sigiſmond ;* mais en Suède il était roi légitime. CH. CLXXXVIII.

GUSTAVE-ADOLPHE, ſon fils, lui ſuccéda ſans aucun obſtacle, n'ayant pas encore dix-huit ans accomplis, qui eſt l'âge de la majorité des rois de Suède & de Danemarck, ainſi que des princes de l'Empire. Les Suédois ne poſsèdaient point alors la Scanie, la plus belle de leurs provinces; elle avait été cédée au Danemarck dès le quatorzième ſiècle, de ſorte que le territoire de Suède était preſque toujours le théâtre de toutes les guerres entre les Suédois & les Danois. La première choſe que fit *Guſtave-Adolphe*, ce fut d'entrer dans cette province de Scanie; mais il ne put jamais la reprendre. Ses premières guerres furent infructueuſes : il fut obligé de faire la paix avec le Danemarck. Il avait tant de penchant pour la guerre, qu'il alla attaquer les Moſcovites au-delà de Nerva, dès qu'il fut délivré des Danois. Enſuite il ſe jeta ſur la Livonie, qui appartenait alors aux Polonais; & attaquant partout *Sigiſmond* ſon couſin, il pénétra

1611. *Guſtave-Adolphe.*

1615.

1620.

Ch. CLXXXVIII. jusqu'en Lithuanie. L'empereur *Ferdinand II* était allié de *Sigismond*, & craignait *Gustaphe-Adolphe*. Il envoya quelques troupes contre lui. On peut juger de-là que le ministère de France n'eut pas grande peine à faire venir *Gustave* en Allemagne. Il fit avec *Sigismond* & la Pologne une trève, pendant laquelle il garda ses conquêtes. Vous savez comme il ébranla le trône de *Ferdinand II*, & comme il mourut, à la fleur de son âge, au milieu de ses victoires.

1632. *Christine.* CHRISTINE sa fille, non moins célèbre que lui, ayant régné aussi glorieusement que son père avait combattu, & ayant présidé aux traités de Vestphalie qui pacifièrent l'Allemagne, étonna l'Europe par l'abdication de sa couronne à l'âge de vingt-sept ans. *Pufendorff* dit qu'elle fut obligée de se démettre : mais en même tems il avoue que, lorsque cette reine communiqua pour la première fois sa résolution au sénat en 1651, des sénateurs en larmes la conjurèrent de ne pas abandonner le royaume ; qu'elle n'en fut pas moins ferme dans le mépris de son trône, & qu'enfin ayant assemblé les États, elle quitta la Suède malgré les prières de tous ses

21 Mai, N. S. 1654.

ſujets. Elle n'avait jamais paru incapable de porter le poids de la couronne : mais elle aimait les beaux-arts. Si elle avait été reine en Italie, où elle ſe retira, elle n'eût point abdiqué. C'eſt le plus grand exemple de la ſupériorité réelle des arts, de la politeſſe, & de la ſociété perfectionnée, ſur la grandeur qui n'eſt que grandeur.

CHARLES X ſon couſin, duc des Deux-Ponts, fut choiſi par les États pour ſon ſucceſſeur. Ce prince ne connaiſſait que la guerre. Il marcha en Pologne, & la conquit avec la même rapidité que nous avons vu *Charles XII*, ſon petit-fils, la ſubjuguer ; & il la perdit de même. Les Danois, alors défenſeurs de la Pologne, parce qu'ils étaient toujours ennemis de la Suède, tombèrent ſur elle ; mais *Charles X*, quoique chaſſé de la Pologne, marcha ſur la mer glacée, d'iſle en iſle, juſqu'à Coppenhague. Cet évènement prodigieux fit enfin conclure une paix, qui rendit à la Suède la Scanie, perdue depuis trois ſiècles.

SON fils *Charles XI* fut le premier roi abſolu, & ſon petit-fils *Charles XII* fut le dernier. Je n'obſerverai ici qu'une ſeule choſe, qui montre com-

Ch. CLXXXVIII.

1658.

bien l'esprit du gouvernement a changé dans le Nord, & combien il a fallu de tems pour le changer. Ce n'est qu'après la mort de *Charles XII*, que la Suède toujours guerrière s'est enfin tournée à l'agriculture & au commerce, autant qu'un terrein ingrat, & la médiocrité de ses richesses le peut permettre. Les Suédois ont eu enfin une compagnie des Indes, & leur fer, dont ils ne se servaient autrefois que pour combattre, a été porté avec avantage sur leurs vaisseaux, du port de Gottembourg aux provinces méridionales du Mogol & de la Chine.

Gouvernement de la Suède bien changé.

Voici une nouvelle vicissitude, & un nouveau contraste dans le Nord. Cette Suède, despotiquement gouvernee, est devenue de nos jours le royaume de la terre le plus libre, & celui où les rois sont les plus dépendans. Le Danemarck, au contraire, où le roi n'était qu'un doge, où la noblesse était souveraine, & le peuple esclave, devint dès l'an 1661 un royaume entièrement monarchique. Le clergé & les bourgeois aimèrent mieux un souverain absolu, que cent nobles qui voulaient tous commander; ils forcèrent ces nobles à être sujets comme eux, &

à déférer au roi *Fréderic III* une autorité ſans borne. Ce monarque fut le ſeul dans l'univers, qui, par un conſentement formel de tous les ordres de l'État, fut reconnu pour ſouverain abſolu des hommes & des loix, *pouvant les faire, les abroger, & les negliger à ſa volonté.* On lui donna juridiquement ces armes terribles contre leſquelles il n'y a point de bouclier. Ses ſucceſſeurs n'en ont point abuſé. Ils ont ſenti que leur grandeur conſiſtait à rendre heureux les peuples. La Suède & le Danemarck ſont parvenues à cultiver le commerce par des routes diamétralement oppoſées; la Suède en ſe rendant libre, & le Danemarck en ceſſant de l'être.



CHAPITRE CLXXXIX.

De la Pologne au dix-ſeptième ſiècle, & des ſociniens ou unitaires.

Ch. CLXXXIX. Pologne ſage, non conquérante.

LA Pologne était le ſeul pays qui, joignant le nom de république à celui de la monarchie, ſe donnât toujours un roi étranger, comme les Vénitiens choiſiſſent un Général de terre. C'eſt encore le ſeul royaume qui n'ait point eu l'eſprit de conquête, occupé ſeulement de défendre ſes frontières contre les Turcs & contre les Moſcovites.

Les factions catholique & proteſtante, qui avaient troublé tant d'États, pénétrèrent enfin chez cette nation. Les proteſtans furent aſſez conſidérables pour ſe faire accorder la liberté de conſcience en 1587, & leur parti était déjà ſi fort, que le nonce du pape, *Annibal de Capoue*, n'employa qu'eux pour tâcher de donner la couronne à l'archiduc *Maximilien*, frère de l'empereur *Rodolphe II.* En effet les proteſtans Polonais élurent ce prince Autrichien, tandis que la faction oppo-

ſée choiſiſſait le Suédois *Sigiſmond*, petit-fils de *Guſtave-Vaſa*, dont nous avons parlé. *Sigiſmond* devait être roi de Suède, ſi les droits du ſang avaient été conſultés : mais vous avez vu que les États de la Suède diſpoſaient du trône. Il était ſi loin de règner en Suède, que *Guſtave-Adolphe*, ſon couſin, fut ſur le point de le détrôner en Pologne, & ne renonça à cette entrepriſe que pour aller tenter de détrôner l'empereur.

Ch. CLXXXIX.

Suédois plus dangereux à la Pologne que les Turcs.

C'EST une choſe étonnante que les Suédois aient ſouvent parcouru la Pologne en vainqueurs, & que les Turcs bien plus puiſſans n'aient jamais pénétré beaucoup au-delà de ſes frontières. Le ſultan *Oſman* attaqua les Polonais avec deux-cent mille hommes, du tems de *Sigiſmond*, du côté de la Moldavie : les Coſaques, ſeuls peuples alors attachés à la république & ſous ſa protection, rendirent par une réſiſtance opiniâtre l'irruption des Turcs inutile. Que peut-on conclure du mauvais ſuccès d'un tel armement, ſinon que les capitaines d'*Oſman* ne ſavaient pas faire la guerre ?

166.

SIGISMOND mourut la même année que *Guſtave-Adolphe*. Son fils *Ladiſlas*, qui lui ſuccèda, vit commencer

CH. CLXXXIX.

Cosaques.

la fatale défection de ces Cosaques, qui, ayant été si long-tems le rempart de la république, se sont enfin donnés aux Russes & aux Turcs. Ces peuples, qu'il faut distinguer des Cosaques du Tanaïs, habitent les deux rives du Boristhène: leur vie est entiérement semblable à celle des anciens Scythes & des Tartares des bords du Pont-Euxin. Au nord & à l'orient de l'Europe, toute cette partie du monde était encore agreste: c'est l'image de ces prétendus siècles héroïques où les hommes, se bornant au nécessaire, pillaient ce nécessaire chez leurs voisins. Les seigneurs Polonais des palatinats qui touchent à l'Ukraine, voulurent traiter quelques Cosaques comme leurs vassaux, c'est-à-dire, comme des serfs. Toute la nation, qui n'avait de bien que sa liberté, se souleva unanimement, & désola long-tems les terres de la Pologne. Ces Cosaques étaient de la religion grecque, & ce fut encore une raison de plus pour les rendre irréconciliables avec les Polonais. Les uns se donnèrent aux Russes, les autres aux Turcs, à condition toujours de vivre dans leur libre anarchie. Ils ont conservé le peu qu'ils ont de la religion des Grecs, & ils ont en-

fin perdu presque entièrement leur liberté, sous l'Empire de la Russie, qui, après avoir été policé de nos jours, a voulu les policer aussi.

Ch. CLXXXIX.

Jésuite devenu roi.

Le roi *Ladislas* mourut sans laisser d'enfans de sa femme *Marie-Louise de Gonzague*, la même qui avait aimé le grand-écuyer *Cinq-Mars*. *Ladislas* avait deux frères, tous deux dans les ordres, l'un jésuite & cardinal, nommé *Jean-Casimir*; l'autre évêque de Breslau & de Kiovie. Le cardinal & l'évêque disputèrent le trône. *Casimir* fut élu. Il renvoya son chapeau, & prit la couronne de Pologne. Mais après avoir vu, pendant vingt années, son royaume toujours troublé par des factions, dévasté tantôt par le roi de Suède *Charles X*, tantôt par les Moscovites & par les Cosaques, il suivit l'exemple de la reine *Christine*: il abdiqua comme elle, mais avec moins de gloire, & alla mourir à Paris, abbé de S.-Germain-des-Prés.

1648.

1668.

La Pologne ne fut pas plus heureuse sous son successeur *Michel Coribut*. Tout ce qu'elle a perdu en divers tems, composerait un royaume immense. Les Suédois lui avaient enlevé la Livonie, que les Russes possédent encore aujour-

Ch. CLXXXIX. d'hui. Ces mêmes Ruſſes, après leur avoir pris autrefois les provinces de Pleskou & de Smolenskou, s'emparèrent encore de preſque toute la Kiovie, & de l'Ukraine. Les Turcs prirent, ſous le règne de *Michel*, la Podolie & la Volhinie. La Pologne ne put ſe conſerver qu'en ſe rendant tributaire de la
1672. porte Ottomane. Le grand maréchal de la couronne, *Jean Sobieski*, lava cette honte, à la vérité, dans le ſang des
1674. Turcs, à la bataille de Chokzim: cette célèbre bataille délivra la Pologne du tribut, & valut à *Sobieski* la couronne; mais apparemment cette victoire ſi célèbre ne fut pas auſſi ſanglante & auſſi déciſive qu'on le dit, puiſque les Turcs gardèrent alors la Podolie, & une partie de l'Ukraine, avec l'importante fortereſſe de Kaminiek qu'ils avaient priſe.

Sobieski. Il eſt vrai que *Sobieski*, devenu roi, rendit depuis ſon nom immortel par la délivrance de Vienne: mais il ne put jamais reprendre Kaminiek, & les Turcs ne l'ont rendu qu'après ſa mort, à la paix de Carlovitz, en 1699. La Pologne, dans toutes ſes ſecouſſes, ne changea jamais, ni de gouvernement, ni de loix, ni de mœurs; ne devint ni

plus riche, ni plus pauvre ; mais sa discipline militaire ne s'étant point perfectionnée, & le czar *Pierre* ayant enfin, par le moyen des étrangers, introduit chez lui cette discipline si avantageuse, il est arrivé que les Russes, autrefois méprisés de la Pologne, l'ont forcée, en 1733, à recevoir le roi qu'ils ont voulu lui donner, & que dix mille Russes ont imposé des loix à la noblesse Polonaise assemblée.

Religion. Sociniens.

QUANT à la religion, elle causa peu de troubles dans cette partie du monde. Les unitaires eurent quelque tems des églises dans la Pologne, dans la Lithuanie, au commencement du dix-septième siècle. Ces unitaires, qu'on appelle tantôt *Sociniens*, tantôt *Ariens*, prétendaient soutenir la cause de DIEU même, en le regardant comme un Être unique, incommunicable, qui n'avait un fils que par adoption. Ce n'était pas entièrement le dogme des anciens *Eusébéïens*. Ils prétendaient ramener sur la terre la pureté des premiers âges du christianisme, renonçant à la magistrature & à la profession des armes. Des citoyens qui se faisaient un scrupule de combattre, ne semblaient pas propres pour un pays où l'on était sans cesse en

Ch. CLXXXIX.

armes contre les Turcs. Cependant cette religion fut assez florissante en Pologne jusqu'à l'année 1658. On la proscrivit dans ce tems-là, parce que ses sectaires, qui avaient renoncé à la guerre, n'avaient pas renoncé à l'intrigue. Ils étaient liés avec *Ragotski*, prince de Transilvanie, alors ennemi de la république. Cependant ils sont encore en grand nombre en Pologne, quoiqu'ils y aient perdu la liberté de faire une profession ouverte de leurs sentimens.

Une des erreurs de *Maimbourg*.

Le déclamateur *Maimbourg* prétend qu'ils se réfugièrent en Hollande, où *il n'y a*, dit-il, *que la religion catholique qu'on ne tolère pas*. Le déclamateur *Maimbourg* se trompe sur cet article, comme sur bien d'autres. Les catholiques sont si tolérés dans les Provinces-unies, qu'ils y composent le tiers de la nation; & jamais les unitaires ou les *sociniens* n'y ont eu d'assemblée publique. Cette religion est étendue sourdement en Hollande, en Transilvanie, en Silésie, en Pologne, mais sur-tout en Angleterre. On peut compter parmi les révolutions de l'esprit humain, que cette religion, qui a dominé dans l'Église à diverses fois, pendant trois-cent-cinquante années depuis *Constan-*

tin, ſe ſoit reproduite dans l'Europe depuis deux ſiècles, & ſoit répandue dans tant de provinces, ſans avoir aujourd'hui de temple en aucun endroit du monde. Il ſemble qu'on ait craint d'admettre, parmi les communions du chriſtianiſme, une ſecte qui avait autrefois triomphé ſi long-tems de toutes les autres communions.



CHAPITRE CXC.

De la Ruſſie, aux ſeizième & dix-ſeptième ſiècles.

Ch. CXC.

NOus ne donnions point alors le nom de Ruſſie à la Moſcovie, & nous n'avions qu'une idée vague de ce pays ; la ville de Moſcou, plus connue en Europe que le reſte de ce vaſte Empire, lui faiſait donner le nom de Moſcovie. Le ſouverain prend le titre d'empereur de toutes les Ruſſies, parce qu'en effet il y a pluſieurs provinces de ce nom qui lui appartiennent, ou ſur leſquelles il a des prétentions (*a*).

La Moſcovie ou Ruſſie ſe gouvernait au ſeizième ſiècle, à-peu-près comme la Pologne. Les boyards, ainſi que les nobles Polonais, comptaient pour toute leur richeſſe, les habitans de leurs terres. Les cultivateurs étaient leurs eſclaves. Le czar était quelquefois choiſi par ces boyards ; mais auſſi ce czar nommait ſouvent ſon ſucceſſeur ; ce qui n'eſt jamais arrivé en Pologne. L'artillerie

(*a*) Voyez l'hiſtoire de *Pierre le grand*.

était très peu en uſage au ſeizième ſiècle, dans toute cette partie du monde; la diſcipline militaire, inconnue: chaque boyard amenait ſes payſans au rendez-vous des troupes, & les armait de flèches, de ſabres, de bâtons ferrés en forme de piques, & de quelques fuſils. Jamais d'opérations régulières en campagne, nuls magaſins, point d'hôpitaux: tout ſe faiſait par incurſion; & quand il n'y avait plus rien à piller, le boyard ainſi que le ſtaroſte Polonais, & le mirza Tartare, ramenait ſa troupe.

LABOURER ſes champs, conduire ſes troupeaux & combattre: voilà la vie des Ruſſes juſqu'au tems de *Pierre le grand*; & c'eſt la vie des trois quarts des habitans de la terre.

LES Ruſſes conquirent aiſément, au milieu du ſeizième ſiècle, les royaumes de Cazan & d'Aſtracan ſur les Tartares affaiblis, & plus mal diſciplinés qu'eux encore. Mais juſqu'à *Pierre le grand*, ils ne purent ſe ſoutenir contre la Suède, du côté de la Finlande; des troupes régulières devaient néceſſairement l'emporter ſur eux. Depuis *Jean Baſilovits*, ou *Baſilides*, qui conquit Aſtracan & Cazan, une partie de la Livonie, Pleskou, Novogorod, juſ-

Ch. CXC. qu'au czar *Pierre*, il n'y a rien eu de considérable.

Ce *Basilides* eut une étrange ressemblance avec *Pierre I.* C'est que tous deux firent mourir leur fils. *Jean Basilides*, soupçonnant son fils d'une conspiration pendant le siège de Pleskou, le tua d'un coup de pique; &, *Pierre* ayant fait condamner le sien à la mort, ce jeune prince ne survécut pas à sa condamnation & à sa grace.

L'histoire ne fournit guères d'évènement plus extraordinaire que celui des faux *Démétrius*, qui agita si longtems la Russie après la mort de *Jean*
1584. *Basilides*. Ce czar laissa deux fils, l'un nommé *Fédor* ou *Théodor*, l'autre *Démétri* ou *Démétrius*. *Fédor* régna; *Démétri* fut confiné dans un village nommé Uglis avec la czarine sa mère. Jusques-là les mœurs de cette cour n'avaient point encore adopté la politique des sultans, & des anciens empereurs Grecs, de sacrifier les princes du sang à la sûreté du trône. Un premier ministre, nommé *Boris-Gudenou*, dont *Fédor* avait épousé la sœur, persuada au czar *Fédor*, qu'on ne pouvait bien règner qu'en imitant les Turcs, & en assassinant son frère. Ce premier mi-

niſtre, *Boris*, envoya un officier dans le village où était élevé le jeune *Démétri*, avec ordre de le tuer. L'officier, de retour, dit qu'il avait exécuté ſa commiſſion, & demanda la récompenſe qu'on lui avait promiſe. *Boris*, pour toute récompenſe, fit tuer le meurtrier, afin de ſupprimer les preuves du crime. On prétend que *Boris*, quelque tems après, empoiſonna le czar *Fédor*; &, quoiqu'il en fût ſoupçonné, il n'en monta pas moins ſur le trône.

Il parut alors dans la Lithuanie un jeune homme qui prétendait être le prince *Démétri* échappé à l'aſſaſſin. Pluſieurs perſonnes qui l'avaient vu auprès de ſa mère, le reconnaiſſaient à des marques certaines. Il reſſemblait parfaitement au prince; il montrait la croix d'or enrichie de pierreries qu'on avait attachée au cou de *Démétri* à ſon baptême. Un palatin de Sandomir le reconnut d'abord pour le fils de *Jean Baſilides*, & pour le véritable czar. Une diète de Pologne examina ſolemnellement les preuves de ſa naiſſance, &, les ayant trouvé inconteſtables, lui fournit une armée pour chaſſer l'uſurpateur *Boris*, & pour reprendre la couronne de ſes ancêtres.

1597.

Premier *Démétri*, impoſteur.

Ch. CXC. CEPENDANT on traitait en Ruſſie *Démétri* d'impoſteur, & même de magicien. Les Ruſſes ne pouvaient croire que *Démétri*, préſenté par des Polonais catholiques, & ayant deux jéſuites pour conſeil, pût être leur véritable roi. Les boyards le regardaient tellement comme étant un impoſteur, que, le czar *Boris* mort, ils mirent ſans difficulté ſur le trône le fils de *Boris*, âgé de quinze ans.

1605. CEPENDANT *Démétri* s'avançait en Ruſſie avec l'armée Polonaiſe. Ceux qui étaient mécontens du gouvernement Moſcovite, ſe déclarèrent en ſa faveur. Un Général Ruſſe étant en préſence de l'armée de *Démétri*, s'écria : *Il eſt le ſeul légitime héritier de l'Empire*, & paſſa de ſon côté avec les troupes qu'il commandait. La révolution fut bientôt pleine & entière; *Démétri* ne fut plus un magicien. Le peuple de Moſcou courut au château, & traîna en priſon
1605. le fils de *Boris* & ſa mère. *Démétri* fut proclamé czar, ſans aucune contradiction. On publia que le jeune *Boris* & ſa mère s'étaient tués en priſon : il eſt plus vraiſemblable que *Démétri* les fit mourir.

LA veuve de *Jean Baſilides*, mère du vrai ou faux *Démétri*, était depuis

long-tems reléguée dans le nord de la Russie ; le nouveau czar l'envoya chercher dans une espèce de carrosse aussi magnifique qu'on en pouvait avoir alors. Il alla plusieurs milles au-devant d'elle : tous deux se reconnurent avec des transports & des larmes en présence d'une foule innombrable ; personne alors dans l'Empire ne douta que *Démétri* ne fût le véritable empereur. Il épousa la fille du palatin de Sandomir son premier protecteur ; & ce fut ce qui le perdit. Le peuple vit avec horreur une impératrice catholique, une cour composée d'étrangers, & sur-tout une église qu'on bâtissait pour des jésuites. *Démétri* dès-lors ne passa plus pour un Russe. 1606.

UN boyard, nommé *Zuski*, se mit à la tête de plusieurs conjurés, au milieu des fêtes qu'on donnait pour le mariage du czar : il entre dans le palais le sabre dans une main, & une croix dans l'autre ; on égorge la garde Polonaise. *Démétri* est chargé de chaînes. Les conjurés amènent devant lui la czarine, veuve de *Jean Basilides*, qui l'avait reconnu si solemnellement pour son fils. Le clergé l'obligea de jurer sur la croix, & de déclarer enfin si *Démétri* était

Ch. CXC. ſon fils, ou non. Alors, ſoit que la crainte de la mort forçât cette princeſſe à un faux ſerment, & l'emportât ſur la nature, ſoit qu'en effet elle rendît gloire à la vérité, elle déclara en pleurant que le czar n'était point ſon fils; que le véritable *Démétri* avait été en effet aſſaſſiné dans ſon enfance, & qu'elle n'avait reconnu le nouveau czar qu'à l'exemple de tout le peuple, & pour venger le ſang de ſon fils ſur la famille des aſſaſſins. On prétendit alors que *Démétri* était un homme du peuple, nommé *Griska Utropoya*, qui avait été quelque tems moine dans un couvent de Ruſſie. On lui avait reproché auparavant de n'être pas du rite grec, & de n'avoir rien des mœurs de ſon pays; & alors on lui reprochait d'être à la fois un payſan Ruſſe & un moine
1606. Grec. Quel qu'il fût, le chef des conjurés, *Zuski*, le tua de ſa main, & ſe mit à ſa place.

Ce nouveau czar, monté en un moment ſur le trône, renvoya dans leur pays le peu de Polonais échappés au carnage. Comme il n'avait d'autre droit au trône, ni d'autre mérite que d'avoir aſſaſſiné *Démétri*, les autres boyards, qui de ſes égaux devenaient ſes ſujets,

prétendirent bientôt que le czar aſſaſſiné n'était point un impoſteur, qu'il était le véritable *Demétri*, & que ſon meurtrier n'était pas digne de la couronne. Ce nom de *Démétri* devint cher aux Ruſſes. Le chancelier de celui qu'on venait de tuer s'aviſa de dire qu'il n'était pas mort, qu'il guérirait bientôt de ſes bleſſures, & qu'il reparaîtrait à la tête de ſes fidèles ſujets.

CH. CXC.

Second *Démétri*, impoſteur.

CE chancelier parcourut la Moſcovie, menant avec lui dans une litière un jeune homme auquel il donnait le nom de *Démétri*, & qu'il traitait en ſouverain. A ce nom ſeul les peuples ſe ſoulevèrent ; il ſe donna des batailles au nom de ce *Démétri* qu'on ne voyait pas, mais, le parti du chancelier ayant été battu, ce ſecond *Démétri* diſparut bientôt. Les imaginations étaient ſi frappées de ce nom, qu'un troiſième *Démétri* ſe préſenta en Pologne. Celui-là fut plus heureux que les autres : il fut ſoutenu par le roi de Pologne *Sigiſmond*, & vint aſſiéger le tyran *Zuski* dans Moſcou même. *Zuski*, enfermé dans Moſcou, tenait encore en ſa puiſſance la veuve du premier *Démétri*, & le palatin de Sandomir, père de cette veuve. Le troiſième redemanda la

Troiſième *Démétri*, impoſteur.

Ch. CXC.

princeſſe comme ſa femme. *Zuski* rendit la fille & le père, eſpèrant peut-être adoucir le roi de Pologne, ou ſe flattant que la palatine ne reconnaîtrait pas ſon mari dans un impoſteur; mais cet impoſteur était victorieux. La veuve du premier *Démétri* ne manqua pas de reconnaître ce troiſième pour ſon véritable époux; &, ſi le premier trouva une mère, le troiſième trouva auſſi aiſément une épouſe. Le beau-père jura que c'était-là ſon gendre, & les peuples ne doutèrent plus. Les boyards, partagés entre l'uſurpateur *Zuski*, & l'impoſteur, ne reconnurent ni l'un, ni l'autre. Ils dépoſèrent *Zuski*, & le mirent dans un couvent. C'était encore une ſuperſtition des Ruſſes, comme de l'ancienne Égliſe Grecque, qu'un prince qu'on avait fait moine, ne pouvait plus règner: ce même uſage s'était inſenſiblement établi autrefois dans l'Égliſe Latine. *Zuski* ne reparut plus; & *Démétri* fut aſſaſſiné dans un feſtin par des Tartares.

1610.

Les boyards alors offrirent leur couronne au prince *Ladiſlas*, fils de *Sigiſmond*, roi de Pologne. *Ladiſlas* ſe préparait à venir la recevoir, lorſqu'il parut encore un quatrième *Démétri*,

Quatrième *Démétri*, impoſteur.

pour la lui diſputer. Celui-ci publia que DIEU l'avait toujours conſervé, quoiqu'il eût été aſſaſſiné à Uglis, par le tyran *Boris* ; à Moſcou, par l'uſurpateur *Zuski* ; & enſuite par des Tartares. Il trouva des partiſans qui crurent ces trois miracles. La ville de Pleskou le reconnut pour czar ; il y établit ſa cour quelques années, pendant que les Ruſſes, ſe repentant d'avoir appelé les Polonais, les chaſſaient de tous côtés, & que *Sigiſmond* renonçait à voir ſon fils *Ladiſlas* ſur le trône des czars. Au milieu de ces troubles, on mit ſur le trône le fils du patriarche *Fédor Romanow*. Ce patriarche était parent, par les femmes, du czar *Jean Baſilides*. Son fils *Michel Fédérovitz*, c'eſt-à-dire fils de *Fédor*, fut élu à l'âge de dix-ſept ans, par le crédit du père. Toute la Ruſſie reconnut ce *Michel*, & la ville de Pleskou lui livra le quatrième *Démétri*, qui finit par être pendu.

CH. CXC.

Cinquième *Démétri*, impoſteur.

IL en reſtait un cinquième ; c'était le fils du premier qui avait régné en effet, de celui-là même qui avait épouſé la fille du palatin de Sandomir : ſa mère l'enleva de Moſcou, lorſqu'elle alla trouver le troiſième *Démétri*, & qu'elle feignit de le reconnaître pour ſon

CH. CXC. 1613.

véritable mari. Elle ſe retira enſuite chez les Coſaques avec cet enfant, qu'on regardait comme le petit-fils de *Jean Baſilides*, & qui en effet pouvait bien l'être. Mais, dès que *Michel Fédérovitz* fut ſur le trône, il força les Coſaques à lui livrer la mère & l'enfant, & les fit noyer l'un & l'autre.

Sixième *Démétri*, impoſteur.

ON ne s'attendait pas à un ſixième *Démétri*. Cependant ſous l'empire de *Michel Fédérovitz* en Ruſſie, & ſous le règne de *Ladiſlas* en Pologne, on vit encore un nouveau prétendant de ce nom à la cour de Ruſſie. Quelques jeunes gens, en ſe baignant avec un Coſaque de leur âge, apperçurent ſur ſon dos, des caractères Ruſſes, imprimés avec une aiguille; on y liſait, *Démétri, fils du czar Démétri*. Celui-ci paſſa pour ce même fils de la palatine de Sandomir, que le czar *Fédérovitz* avait fait noyer dans un étang glacé. DIEU avait opéré un miracle pour le ſauver; il fut traité en fils du czar, à la cour de *Ladiſlas*, & on prétendait bien ſe ſervir de lui pour exciter de nouveaux troubles en Ruſſie. La mort de *Ladiſlas*, ſon protecteur, lui ôta toute eſpérance. Il ſe retira en Suède, & de-là dans le Holſtein; mais malheureuſement

ment pour lui, le duc de *Holſtein* ayant envoyé en Moſcovie une ambaſſade, pour établir un commerce de ſoie de Perſe, & ſon ambaſſadeur n'ayant réuſſi qu'à faire des dettes à Moſcou, le duc de *Holſtein* obtint quittance de la dette en livrant ce dernier *Démétri*, qui fut mis en quartiers.

Mœurs de la Ruſſie en ce tems-là.

TOUTES ces aventures qui tiennent du fabuleux, & qui ſont pourtant très-vraies, n'arrivent point chez les peuples policés, qui ont une forme de gouvernement régulière. Le czar *Alexis*, fils de *Michel Fédérovitz*, & petit-fils du patriarche *Fédor Romanow*, couronné en 1645, n'eſt guères connu dans l'Europe que pour avoir été le père de *Pierre le grand*. La Ruſſie, juſqu'au czar *Pierre*, reſta preſque inconnue aux peuples méridionaux de l'Europe, enſevelie ſous un deſpotiſme malheureux du prince ſur les boyards, & des boyards ſur les cultivateurs. Les abus dont ſe plaignent aujourd'hui les nations policées, auraient été des loix divines pour les Ruſſes. Il y a quelques réglemens parmi nous qui excitent les murmures des commerçans & des manufacturiers; mais dans ces pays du Nord il était très-rare d'avoir un

lit ; on couchait ſur des planches, que les moins pauvres couvraient d'un gros drap acheté aux foires éloignées, ou bien d'une peau d'animal, ſoit domeſtique, ſoit ſauvage. Lorſque le comte de *Carlile*, ambaſſadeur de *Charles II* d'Angleterre à Moſcou, traverſa tout l'Empire Ruſſe d'Archangel en Pologne en 1663, il trouva par-tout cet uſage, & la pauvreté générale que cet uſage ſuppoſe, tandis que l'or & les pierreries brillaient à la cour au milieu d'une pompe groſſière.

UN Tartare de la Crimée, un Coſaque du Tanaïs, réduit à la vie ſauvage du citoyen Ruſſe, était bien plus heureux que ce citoyen, puiſqu'il était libre d'aller où il voulait, & qu'il était défendu au Ruſſe de ſortir de ſon pays. Vous connaiſſez par l'hiſtoire de *Charles XII*, & par celle de *Pierre I*, qui s'y trouve renfermée, quelle différence immenſe un demi-ſiècle a produite dans cet Empire. Trente ſiècles n'auraient pû faire ce qu'a fait *Pierre*, en voyageant quelques années.

CHAPITRE CXCI.

De l'Empire Ottoman au dix-ſeptième ſiècle. Siége de Candie. Faux meſſie.

CH. CXCI.

Amurat III.

1585.

APrès la mort de *Sélim II*, les Ottomans conſervèrent leur ſupériorité dans l'Europe & dans l'Aſie. Ils étendirent encore leurs frontières ſous le règne d'*Amurat III*. Ses Généraux prirent, d'un côté, Raab en Hongrie; &, de l'autre, Tibris en Perſe. Les janiſſaires, redoutables aux ennemis, l'étaient toujours à leurs maîtres : mais *Amurat III* leur fit voir qu'il était digne de leur commander. Ils vinrent un jour lui demander la tête du teſterdar, c'eſt-à-dire, du grand tréſorier. Ils étaient répandus en tumulte à la porte intérieure du ſerrail, & menaçaient le ſultan même; il leur fait ouvrir la porte, 1593. ſuivi de tous les officiers du ſerrail; il fond ſur eux le ſabre à la main; il en tue pluſieurs; le reſte ſe diſſipe & obéït. Cette milice ſi fière ſouffre qu'on exécute à ſes yeux les principaux auteurs de l'émeute : mais quelle milice que des ſoldats que leur maître était obligé

Ch. CXCI. de combattre ! On pouvait quelquefois la réprimer : mais on ne pouvait ni l'accoutumer au joug, ni la discipliner, ni l'abolir, & elle disposa souvent de l'Empire.

Dix-neuf frères étranglés.

MAHOMET III, fils d'*Amurat*, méritait plus qu'aucun sultan que ses janissaires usassent contre lui du droit qu'ils s'arrogeaient de juger leurs maîtres. Il commença son règne, à ce qu'on dit, par faire étrangler dix-neuf de ses frères, & par faire noyer douze femmes de son père qu'on croyait enceintes. On murmura à peine. Il n'y a que les faibles de punis. Ce barbare gouverna avec splendeur. Il protégea la Transilvanie contre l'empereur *Rodolphe II*, qui abandonnait le soin de ses États & de l'Empire ; il dévasta la Hon-
1596. grie : il prit Agria en personne à la vue de l'archiduc *Mathias*, & son règne affreux ne laissa pas de maintenir la grandeur Ottomane.

Perses vainqueurs des Turcs.
1603.

PENDANT le règne d'*Achmet I*, son fils, depuis 1603 jusqu'en 1631, tout dégénère. *Sha-Abbas le grand*, roi de Perse, est toujours vainqueur des Turcs. Il reprend sur eux Tauris, ancien théâtre de la guerre entre les Turcs & les Persans ; il les chasse de toutes leurs

conquêtes, & par-là il délivre *Rodolphe*, *Mathias*, & *Ferdinand II* d'inquiétude. Il combat pour les Chrétiens sans le savoir. *Achmet* conclut, en 1615, une paix honteuse avec l'empereur *Mathias :* il lui rend Agria, Canise, Pest, Albe-Royale, conquise par ses ancêtres. Tel est le contrepoids de la fortune. C'est ainsi que vous avez vu *Ussum Cassan*, *Ismaël Sophi*, arrêter les progrès des Turcs contre l'Allemagne & contre Venise; &, dans les tems anterieurs, *Tamerlan* sauver Constantinople.

CH. CXCI.

Gouvernement Turc pas si despotique qu'on croit.

CE qui se passe après la mort d'*Achmet*, nous prouve bien que le gouvernement Turc n'était pas cette monarchie absolue que nos historiens nous ont représentée comme la loi du despotisme établie sans contradiction. Ce pouvoir était entre les mains du sultan, comme un glaive à deux tranchans, qui blessait son maître, quand il était manié d'une main faible. L'Empire était souvent, comme le dit le comte *Marsigli*, une démocratie militaire pire encore que le pouvoir arbitraire. L'ordre de succession n'était point établi; les janissaires & le divan ne choisirent point pour leur empereur le fils d'*Achmet*,

Ch. CXCI. 1617.

qui s'appellait *Osman*; mais *Mustapha*, frère d'*Achmet*. Ils se dégoûtèrent au bout de deux mois de *Mustapha*, qu'on disait incapable de règner : ils le mirent en prison, & proclamèrent le jeune *Osman*, son neveu, âgé de douze ans : ils régnèrent en effet sous son nom.

Osman égorgé. 1622.

MUSTAPHA, du fond de sa prison, avait encore un parti. Sa faction persuada aux janissaires que le jeune *Osman* avait dessein de diminuer leur nombre pour affaiblir leur pouvoir. On déposa *Osman* sur ce prétexte; on l'enferma aux sept Tours; & le grand-visir *Daout* alla lui-même égorger son empereur. *Mustapha* fut tiré de la prison pour la seconde fois, reconnu sultan, & au bout d'un an déposé encore par les mêmes janissaires qui l'avaient deux fois élu. Jamais prince, depuis *Vitellius*, ne fut traité avec plus d'ignominie. Il fut promené dans les rues de Constantinople monté sur un âne, exposé aux outrages de la populace, puis conduit aux sept Tours, & étranglé dans sa prison.

Mustapha étranglé.

Amurat IV conquérant.

TOUT change sous *Amurat IV* surnommé *Gasi*, *l'intrépide*. Il se fait respecter des janissaires, en les occupant contre les Persans, & en les condui-

ſant lui-même. Il enlève Erzerom à la Perſe. Dix ans après, il prend d'aſſaut Bagdat, cette ancienne Séleucie, capitale de la Méſopotamie, que nous appelons *Diarbékir*, & qui eſt demeurée aux Turcs, ainſi qu'Erzerom. Les Perſans n'ont cru depuis pouvoir mettre leurs frontières en ſûreté, qu'en dévaſtant trente lieues de leur propre pays par de-là Bagdat, & en faiſant une ſolitude ſtérile de la plus fertile contrée de la Perſe. Les autres peuples defendent leurs frontières par des citadelles; les Perſans ont défendu les leurs par des déſerts.

12 Décemb. 1638.

DANS le même tems qu'il prenait Bagdat, il envoyait quarante mille hommes au ſecours du grand-mogol *Sha-Gean*, contre ſon fils *Aurengzeb*. Si ce torrent, qui ſe débordait en Aſie, fût tombé ſur l'Allemagne, occupée alors par les Suédois & les Français, & déchirée par elle-même, l'Allemagne était en riſque de perdre la gloire de n'avoir jamais été entièrement ſubjuguée.

LES Turcs avouent que ce conquérant n'avait de mérite que la valeur, qu'il était cruel, & que la débauche augmentait encore ſa cruauté. Un ex-

Ch. CXCI.

cès de vin termina ſes jours & déshonora ſa mémoire.

1639.

Ibrahim.

IBRAHIM ſon fils eut les mêmes vices, avec plus de faibleſſe, & nul courage. Cependant, c'eſt ſous ce règne que les Turcs conquirent l'iſle de Candie, & qu'il ne leur reſta plus à prendre que la capitale & quelques fortereſſes qui ſe défendirent vingt-quatre années. Cette iſle de Crète, ſi célèbre dans l'antiquité par ſes loix, par ſes arts, & même par ſes fables, avait déjà été conquiſe par les mahométans Arabes au commencement du neuvième ſiècle. Ils y avaient bâti Candie, qui depuis ce tems donna ſon nom à l'iſle entière. Les empereurs Grecs les en avaient chaſſés au bout de quatre-vingts-ans; mais lorſque, du tems des croiſades, les princes Latins ligués pour ſecourir Conſtantinople, envahirent l'Empire Grec, au-lieu de le défendre, Veniſe fut aſſez riche pour acheter l'iſle de Candie, & aſſez heureuſe pour la conſerver.

Le révérend père *Ottoman* jacobin, fils d'*Ibrahim.*

UNE aventure ſingulière, & qui tient du roman, attira les armes Ottomanes ſur Candie. Six galères de Malte s'emparèrent d'un grand vaiſſeau Turc, & vinrent avec leur priſe mouiller dans

un petit port de l'isle nommée Calis- Ch. CXCI.
mène. On prétendit que le vaisseau Turc portait un fils du Grand-Seigneur. Ce qui le fit croire, c'est que le kislar-aga, chef des eunuques noirs, avec plusieurs officiers du serrail, était dans le navire, & que cet enfant était élevé par lui avec des soins & des respects. Cet eunuque ayant été tué dans le combat, les officiers assurèrent que l'enfant appartenait à *Ibrahim*, & que sa mère l'envoyait en Égypte. Il fut long-tems traité à Malte comme fils du sultan, dans l'espérance d'une rançon proportionnée à sa naissance. Le sultan dédaigna de proposer la rançon, soit qu'il ne voulût point traiter avec les chevaliers de Malte, soit que le prisonnier ne fût point en effet son fils. Ce prétendu prince, négligé enfin par les Maltois, se fit dominicain : on l'a connu long-tems sous le nom du *Père Ottoman*; & les dominicains se sont toujours vantés d'avoir le fils d'un sultan dans leur ordre.

La porte ne pouvant se venger sur Malte, qui, de son rocher inaccessible, brave la puissance Turque, fit tomber sa colère sur les Vénitiens; elle leur reprochait d'avoir, malgré les traités 1645.

CH. CXCI. de paix, reçu dans leur port la prise faite par les galères de Malte. La flotte Turque aborda en Candie. On prit la Canée, & en peu de tems presque toute l'isle.

Ibrahim déposé.

IBRAHIM n'eut aucune part à cet évènement. On a fait quelquefois les plus grandes choses sous les princes les plus faibles. Les janissaires furent absolument les maîtres du tems d'*Ibrahim* : s'ils firent des conquêtes, ce ne fut pas pour lui, mais pour eux & pour
1648. l'Empire. Enfin il fut déposé sur une décision du muphti, & sur un arrêt du divan. L'Empire Turc fut alors une véritable démocratie ; car, après avoir enfermé le sultan dans l'appartement de ses femmes, on ne proclama point d'empereur ; l'administration continua au nom du sultan, qui ne règnait plus.

1649. Nos historiens prétendent qu'*Ibrahim* fut enfin étranglé par quatre muets, dans la fausse supposition que les muets sont employés à l'exécution des ordres sanguinaires qui se donnent dans le serrail ; mais ils n'ont jamais été que sur le pied des bouffons & des nains ; on ne les emploie à rien de sérieux. Il ne faut regarder que comme un roman, la relation de la mort de ce prince étranglé par quatre

muets ; les annales Turques ne diſent point comment il mourut : ce fut un ſecret du ſerrail. Toutes les fauſſetés qu'on nous a débitées ſur le gouvernement des Turcs dont nous ſommes ſi voiſins, doivent bien redoubler notre défiance ſur l'hiſtoire ancienne. Comment peut-on eſpérer de nous faire connaître les Scythes, les Gomérites, & les Celtes, quand on nous inſtruit ſi mal de ce qui ſe paſſe autour de nous ? Tout nous confirme que nous devons nous en tenir aux évènemens publics dans l'hiſtoire des nations, & qu'on perd ſon tems à vouloir approfondir les détails ſecrets, quand ils ne nous ont point été tranſmis par des témoins oculaires & accrédités.

CH. CXCI.

Menſonges hiſtoriques ſur les Turcs.

PAR une fatalité ſingulière, ce tems, funeſte à *Ibrahim*, l'était à tous les rois. Le trône de l'Empire d'Allemagne était ébranlé par la fameuſe guerre de trente ans. La guerre civile déſolait la France, & forçait la mère de *Louis XIV* à fuir de ſa capitale avec ſes enfans. *Charles I* à Londres était condamné à mort par ſes ſujets. *Philippe IV*, roi d'Eſpagne, après avoir perdu preſque toutes ſes poſſeſſions en Aſie, avait perdu encore le Portugal. Le commencement du dix-

L'univers ſouffre ; cela revient ſouvent.

Ch. CXCI.

ſeptième ſiècle était le tems des uſurpateurs preſque d'un bout du monde à l'autre. *Cromwell* ſubjuguait l'Angleterre, l'Écoſſe & l'Irlande. Un rebelle, nommé *Liſtching*, forçait le dernier empereur de la race Chinoiſe à s'étrangler avec ſa femme & ſes enfans, & ouvrait l'Empire de la Chine aux conquérans Tartares. *Aurengzeb*, dans le Mogol, ſe révoltait contre ſon père; il le fit languir en priſon, & jouït paiſiblement du fruit de ſes crimes. Le plus grand des tyrans, *Muleï-Iſmaël*, exerçait dans l'Empire de Maroc de plus horribles cruautés. Ces deux uſurpateurs, *Aurengzeb*, & *Muleï-Iſmaël*, furent de tous les rois de la terre ceux qui vécurent le plus heureuſement & le plus long-tems. La vie de l'un & de l'autre a paſſé cent années. *Cromwell*, auſſi méchant qu'eux, vécut moins, mais règna & mourut tranquile. Si on parcourt l'hiſtoire du monde, on voit les faibleſſes punies, mais les grands crimes heureux; & l'univers eſt une vaſte ſcène de brigandage abandonnée à la fortune.

Siége de Candie plus long que celui de Troye; pas ſi fameux.

Cependant, la guerre de Candie était ſemblable à celle de Troye. Quelquefois les Turcs menaçaient la ville; quel-

quefois ils étaient affiégés eux mêmes dans la Canée, dont ils avaient fait leur place-d'armes. Jamais les Vénitiens ne montrèrent plus de résolution & de courage; ils battirent souvent les flottes Turques. Le trésor de *S.-Marc* fut épuisé à lever des soldats. Les troubles du serrail, les irruptions des Turcs en Hongrie, firent languir l'entreprise sur Candie quelques années; mais jamais elle ne fut interrompue. Enfin, en 1667, *Achmet Cuprogli*, ou *Kiuperli*, grand-visir de *Mahomet IV*, & fils d'un grand-visir, assiégea régulièrement Candie, défendue par le capitaine-général *Francesco Morosini*, & par *S.-André Montbrun*, officier Français, à qui le sénat donna le commandement des troupes de terre.

CETTE ville ne devait jamais être prise, pour peu que les princes chrétiens eussent imité *Louis XIV*, qui, en 1669, envoya six à sept mille hommes au secours de la ville, sous le commandement du duc de *Beaufort*, & du duc de *Navailles*. Le port de Candie fut toujours libre; il ne fallait qu'y transporter assez de soldats pour résister aux janissaires. La république ne fut pas assez puissante pour lever des troupes

ſuffiſantes. Le duc de *Beaufort*, le même qui avait joué, du tems de la fronde, un perſonnage plus étrange qu'illuſtre, alla attaquer & renverſer les Turcs dans leurs tranchées, ſuivi de la nobleſſe de France. Mais un magaſin de poudre & de grenades ayant ſauté dans ces tranchées, tout le fruit de cette action fut perdu. Les Français, croyant marcher ſur un terrein miné, ſe retirèrent en déſordre, pourſuivis par les Turcs; & le duc de *Beaufort* fut tué dans cette action avec beaucoup d'officiers Français.

Le duc de *Beaufort* tué devant Candie.

LOUIS XIV, allié de l'Empire Ottoman, ſecourut ainſi ouvertement Veniſe, & enſuite l'Allemagne contre cet Empire, ſans que les Turcs paruſſent en avoir beaucoup de reſſentiment. On ne ſait point pourquoi ce monarque rappela, bientôt après, ſes troupes de Candie. Le duc de *Navailles*, qui les commandait après la mort du duc de *Beaufort*, était perſuadé que la place ne pouvait plus tenir contre les Turcs. Le capitaine-général *Franceſco Moroſini*, qui ſoutint ſi long-tems ce fameux ſiège, pouvait abandonner des ruines ſans capituler, & ſe retirer par la mer dont il fut toujours le maître. Mais, en capi-

tulant, il conſervait encore quelques places dans l'iſle à la république, & la capitulation était un traité de paix. Le viſir *Achmet Cuprogli* mettait toute ſa gloire & celle de l'Empire Ottoman à prendre Candie.

Candie priſe.

Ce viſir & *Moroſini* firent donc la paix, dont le prix fut la ville de Candie réduite en cendres, & où il ne reſta qu'une vingtaine de Chrétiens malades. Jamais les Chrétiens ne firent avec les Turcs de capitulation plus honorable, ni de mieux obſervée par les vainqueurs. Il fut permis à *Moroſini* de faire embarquer tout le canon amené à Candie pendant la guerre. Le viſir prêta des chaloupes pour conduire des citoyens qui ne pouvaient trouver place ſur les vaiſſeaux Vénitiens. Il donna cinq-cents ſequins au bourgeois qui lui préſenta les clefs, & deux-cents à chacun de ceux qui l'accompagnaient. Les Turcs & les Vénitiens ſe viſitèrent comme des peuples amis juſqu'au jour de l'embarquement.

1669. Septembre.

Le vainqueur de Candie, *Cuprogli*, était un des meilleurs Généraux de l'Europe, un des plus grands miniſtres, & en même-tems juſte & humain. Il acquit une gloire immortelle dans cette

longue guerre, où, de l'aveu des Turcs, il périt deux-cent mille de leurs soldats.

Les *Morosini*, (car il y en avait quatre de ce nom dans la ville assiègée,) les *Cornaro*, les *Giustiniani*, les *Benzoni*, le marquis de *S.-André Montbrun*, le marquis de *Frontenac*, rendirent leurs noms célèbres dans l'Europe. Ce n'est pas sans raison qu'on a comparé cette guerre à celle de Troye. Le grand-visir avait un Grec auprès de lui qui mérita le surnom d'*Ulysse*; il s'appellait *Payanotos*. Le prince *Cantemir* prétend que ce Grec détermina le conseil de Candie à capituler, par un stratagême digne d'*Ulysse*. Quelques vaisseaux Français, chargés de provisions pour Candie, étaient en route. *Payanotos* fit arborer le pavillon Français à plusieurs vaisseaux Turcs, qui, ayant pris le large pendant la nuit, entrèrent le jour à la rade occupée par la flotte Ottomane, & furent reçus avec des cris d'allégresse. *Payanotos*, qui négocia avec le conseil de guerre de Candie, leur persuada que le roi de France abandonnait les intérêts de la république en faveur des Turcs, dont il était l'allié; & cette feinte hâta la capitula-

Candie prise comme Troye, par le stratagême d'un Grec.

tion. Le capitaine-général, *Morosini*, fut accusé en plein sénat d'avoir trahi Venise. Il fut défendu avec autant de véhémence qu'on en mit à l'accuser. C'est encore une ressemblance avec les anciennes républiques Grecques, & surtout avec la Romaine. *Morosini* se justifia depuis, en faisant sur les Turcs la conquête du Péloponnèse, qu'on nomme aujourd'hui *Morée*, conquête dont Venise à joui trop peu de tems. Ce grand-homme mourut doge, & laissa après lui une réputation qui durera autant que Venise. CH. CXCI.

De Sabatei-Sévi, *qui prit la qualité de messie.*

PENDANT la guerre de Candie il arriva chez les Turcs un évènement qui fut l'objet de l'attention de l'Europe & de l'Asie. Il s'était répandu un bruit général, fondé sur la vaine curiosité, que l'année 1666 devait être l'époque d'une grande révolution sur la terre. Le nombre mystique de 666, qui se trouve dans l'Apocalypse, était la source de cette opinion. Jamais l'attente de l'*Ante-Christ* ne fut si univer-

CH. CXCI.

ſelle. Les Juifs, de leur côté, prétendirent que leur meſſie devait naître cette année.

Un Juif de Smyrne, nommé *Sabatei-Sévi*, homme aſſez ſavant, fils d'un riche courtier de la factorerie Anglaiſe, profita de cette opinion générale, & s'annonça pour le meſſie. Il était éloquent, & d'une figure avantageuſe, affectant de la modeſtie, recommandant la juſtice, parlant en oracle, diſant par-tout que les tems étaient accomplis. Il voyagea d'abord en Grèce & en Italie. Il enleva une fille à Livourne, & la mena à Jéruſalem, où il commença à prêcher ſes frères.

Élie annonce ce meſſie nouveau.

C'est chez les Juifs une tradition conſtante, que leur *Shilo*, leur *Meſſiah*, leur vengeur & leur roi, ne doit venir qu'avec *Élie*. Ils ſe perſuadent qu'ils ont eu un *Éliah*, qui doit reparaître au renouvellement de la terre. Cet *Éliah*, que nous nommons *Élie*, a été pris par quelques ſavans pour le ſoleil, à cauſe de la conformité du mot *Élios*, qui ſignifie le ſoleil chez les Grecs; & parce qu'*Élie*, ayant été tranſporté hors de la terre dans un char de feu, attelé de quatre chevaux aîlés, a beaucoup de reſſemblance avec le char

du ſoleil, & ſes quatre chevaux inventés par les poëtes. Mais, ſans nous arrêter à ces recherches, & ſans examiner ſi les livres Hébreux ont été écrits après *Alexandre*, & après que les facteurs Juifs eurent appris quelque choſe de la mythologie grecque dans Alexandrie, c'eſt aſſez de remarquer que les Juifs attendent *Élie* de tems immémorial. Aujourd'hui même encore, quand ces malheureux circonciſent un enfant avec cérémonie, ils mettent dans la ſalle un fauteuil pour *Élie*, en cas qu'il veuille les honorer de ſa préſence. *Élie* doit amener le grand *Sabbat*, le grand *Meſſie*, & la révolution univerſelle. Cette idée même a paſſé chez les Chrétiens. *Élie* doit venir annoncer la fin de ce monde, & un nouvel ordre de choſes. Preſque tous les fanatiques attendent un *Élie*. Les prophètes des Cevennes qui allèrent à Londres reſſuſciter des morts en 1707, avaient vu *Élie*; ils lui avaient parlé; il devait ſe montrer au peuple. Aujourd'hui même, ce ramas de convulſionnaires qui a infecté Paris pendant quelques années, annonçait *Élie* à la populace des fauxbourgs. Le magiſtrat de la police fit, en 1724, enfermer à Bicêtre deux *Élies*,

Ch. CXCI.

qui ſe battaient à qui ſerait reconnu pour le véritable. Il fallait donc abſolument que *Sabatei-Sévi* fût annoncé chez ſes frères par un *Élie*, ſans quoi ſa miſſion aurait été traitée de chimérique.

Il trouva un rabin nommé *Nathan*, qui crut qu'il y aurait aſſez à gagner à jouer ce ſecond rôle. *Sabatei* déclara aux Juifs de l'Aſie mineure & de Syrie, que *Nathan* était *Élie*; & *Nathan* aſſura que *Sabatei* était le meſſie, le *Shilo*, l'attente du peuple ſaint.

Prédiction.

Ils firent de grandes œuvres tous deux à Jéruſalem, & y réformèrent la ſynagogue. *Nathan* expliquait les prophètes, & faiſait voir clairement qu'au bout de l'année le ſultan devait être détrôné, & que Jéruſalem devait devenir la maitreſſe du monde. Tous les Juifs de la Syrie furent perſuadés. Les ſynagogues retentiſſaient des anciennes prédictions. On ſe fondait ſur ces paroles d'Iſaïe : *Levez-vous, Jéruſalem; levez-vous dans votre force & dans votre gloire; il n'y aura plus d'incirconcis, ni d'impurs au milieu de vous.* Tous les rabins avaient à la bouche ce paſſage : *Ils feront venir vos frères de tous les climats à la montagne ſainte de Jé-*

rusalem, ſur des chars, ſur des litières, ſur des mulets, ſur des charrettes. Enfin cent paſſages, que les femmes & les enfans répétaient, nourriſſaient leur eſpérance. Il n'y avait point de Juif qui ne ſe préparât à loger quelqu'un des dix anciennes tribus diſperſées. La perſuaſion fut ſi forte, que les Juifs abandonnaient par-tout leur commerce, & ſe tenaient prêts pour le voyage de Jéruſalem.

Douze envoyés de *Sabatei.*

NATHAN choiſit à Damas douze hommes pour préſider aux douze tribus. *Sabatei-Sévi* alla ſe montrer à ſes frères de Smyrne; & *Nathan* lui écrivait: *Roi des rois, ſeigneur des ſeigneurs, quand ſerons-nous dignes d'être à l'ombre de votre âne? Je me proſterne pour être foulé ſous la plante de vos pieds. Sabatei* dépoſa dans Smyrne quelques docteurs de la loi qui ne le reconnaiſſaient pas, & en établit de plus dociles. Un de ſes plus violens ennemis, nommé *Samuel Pennia*, ſe convertit à lui publiquement, & l'annonça comme le fils de DIEU. *Sabatei* s'étant un jour préſenté devant le cadi de Smyrne avec une foule de ſes ſuivans, tous aſſurèrent qu'ils voyaient une colonne de feu entre lui & le cadi. Quelques autres miracles de cette eſ-

CH. CXCI.

pèce mirent le ſceau à la certitude de ſa miſſion. Pluſieurs Juifs même s'empreſſaient de porter à ſes pieds leur or & leurs pierreries.

Sabatei en priſon.

LE bacha de Smyrne voulut le faire arrêter. *Sabatei* partit pour Conſtantinople avec les plus zélés de ſes diſciples. Le grand-viſir *Achmet Cuprogli*, qui partait alors pour le ſiége de Candie, l'envoya prendre dans le vaiſſeau qui le portait à Conſtantinople, & le fit mettre en priſon. Tous les Juifs obtenaient aiſément l'entrée dans la priſon pour de l'argent, comme c'eſt l'uſage en Turquie : ils vinrent ſe proſterner à ſes pieds & baiſer ſes fers. Il les prêchait, les exhortait, les béniſſait, & ne ſe plaignait jamais. Les Juifs de Conſtantinople, perſuadés que la venue d'un meſſie aboliſſait toutes les dettes, ne payaient plus leurs créanciers. Les marchands Anglais de Galata s'aviſèrent d'aller trouver *Sabatei* dans ſa priſon : ils lui dirent qu'en qualité de roi des Juifs, il devait ordonner à ſes ſujets de payer leurs dettes. *Sabatei* écrivit en ces mots à ceux dont on ſe plaignait : *A vous qui attendez le ſalut d'Iſraël, &c.... ſatisfaites à vos dettes légitimes ; ſi vous le refuſez, vous n'en-*

trerez point avec nous dans notre joie & dans notre Empire.

La priſon de *Sabatei* était toujours remplie d'adorateurs. Les Juifs commençaient à exciter quelques tumultes dans Conſtantinople. Le peuple était alors très-mécontent de *Mahomet IV*. On craignait que la prédiction des Juifs ne causât des troubles. Il ſemblait qu'un gouvernement auſſi ſévère que celui des Turcs dût faire mourir celui qui ſe diſait *roi d'Iſraël* : cependant on ſe contenta de le transférer au château des Dardanelles. Les Juifs alors s'écrièrent qu'il n'était pas au pouvoir des hommes de le faire mourir.

Sabatei devant le ſultan.

Sa réputation s'étant étendue dans tous les pays de l'Europe, il reçut aux Dardanelles les députations des Juifs de Pologne, d'Allemagne, de Livourne, de Veniſe, d'Amſterdam : ils payaient chérement la permiſſion de lui baiſer les pieds, & c'eſt probablement ce qui lui conſerva la vie. Les partages de la terre-ſainte ſe faiſaient tranquilement dans le château des Dardanelles. Enfin le bruit de ſes miracles fut ſi grand, que le ſultan *Mahomet* eut la curioſité de voir cet homme, & de l'interroger lui-même. On amena le roi des Juifs

Ch. CXCI.

au ſerrail. Le ſultan lui demanda en turc, *s'il était le meſſie.* Sabatei répondit modeſtement *qu'il l'était;* mais comme il s'exprimait incorrectement en turc: *Tu parles bien mal*, lui dit Mahomet, *pour un meſſie qui devrait avoir le don des langues. Fais-tu des miracles? Quelquefois*, répondit l'autre. *Eh bien*, dit le ſultan, *qu'on le dépouille tout nud; il ſervira de but aux flèches de mes icoglans; &, s'il eſt invulnérable, nous le reconnaîtrons pour le meſſie.* Sabatei ſe jeta à genoux, & avoua que c'était un miracle qui était au-deſſus de ſes forces. On lui propoſa alors d'être empalé, ou de ſe faire muſulman, & d'aller publiquement à la moſquée. Il ne balança pas; & il embraſſa la religion turque dans le moment. Il prêcha alors qu'il n'avait été envoyé que pour ſubſtituer la religion turque à la juive, ſelon les anciennes prophéties. Cependant les Juifs des pays éloignés crurent encore long-tems en lui; & cette ſcène, qui ne fut point ſanglante, augmenta par-tout leur confuſion & leur opprobre.

Ce meſſie ſe fait Turc.

Quelque tems après que les Juifs eurent eſſuyé cette honte dans l'Empire Ottoman, les Chrétiens de l'Égliſe Latine eurent

eurent une autre mortification : ils avaient toujours jusqu'alors conservé la garde du S.-Sépulcre à Jérusalem, avec les secours d'argent que fournissaient plusieurs princes de leur communion, & sur-tout le roi d'Espagne. Mais ce même *Payanotos*, qui avait conclu le traité de la reddition de Candie, obtint du grand-visir *Achmet Cuprogli*, que l'Église Grecque aurait désormais la garde de tous les lieux saints de Jérusalem. Les religieux du rite latin formèrent une opposition juridique. L'affaire fut plaidée d'abord devant le cadi de Jérusalem, & ensuite au grand divan de Constantinople. On décida que, l'Église Grecque ayant compté Jérusalem dans son district avant le tems des croisades, sa prétention était juste. Cette peine que prenaient les Turcs d'examiner les droits de leurs sujets chrétiens, cette permission qu'ils leur donnaient d'exercer leur religion dans le lieu même qui en fut le berceau, est un exemple bien frappant d'un gouvernement à la fois sanguinaire & tolérant. Quand les Grecs voulurent, en vertu de l'arrêt du divan, se mettre en possession, les mêmes Latins résistèrent, & il y eut du sang répandu. Le

CH. CXCI.

1674.

Ch. CXCI.

gouvernement ne punit perſonne de mort : nouvelle preuve de l'humanité du viſir *Achmet Cuprogli*, dont les exemples ont été rarement imités. Un de ſes prédéceſſeurs, en 1638, avait fait étrangler *Cyrille*, fameux patriarche Grec de Conſtantinople, ſur les accuſations réitérées de ſon Égliſe. Le caractère de ceux qui gouvernent, fait en tout lieu les tems de douceur ou de cruauté.



CHAPITRE CXCII.

Progrès des Turcs. Siége de Vienne.

LE torrent de la puiſſance Ottomane ne ſe répandait pas ſeulement en Candie & dans les iſles de la république Vénitienne ; il pénétrait ſouvent en Pologne & en Hongrie. Le même *Mahomet IV*, dont le grand-viſir avait pris Candie, marcha en perſonne contre les Polonais, ſous prétexte de protéger les Coſaques maltraités par eux. Il enleva aux Polonais l'Ukraine, la Podolie, la Volhinie, la ville de Kaminieck, & ne leur donna la paix qu'en leur impoſant ce tribut annuel de vingt mille écus, dont *Jean Sobieski* les délivra bientôt.

CH. CXCII.

1672.

LES Turcs avaient laiſſé reſpirer la Hongrie pendant la guerre de trente ans qui bouleverſa l'Allemagne. Ils poſſédaient, depuis 1541, les deux bords du Danube, à peu de choſe près, juſqu'à Bude incluſivement. Les conquêtes d'*Amurat IV* en Perſe, l'avaient empêché de porter ſes armes vers l'Allemagne. La Tranſilvanie entière ap-

partenait à des princes que les empereurs *Ferdinand II* & *Ferdinand III* étaient obligés de ménager, & qui étaient tributaires des Turcs. Ce qui restait de la Hongrie jouissait de la liberté. Il n'en fut pas de même du tems de l'empereur *Léopold :* la haute Hongrie & la Transilvanie furent le théâtre des révolutions, des guerres, des dévastations.

Malheurs des Hongrois.

De tous les peuples qui ont passé sous nos yeux dans cette histoire, il n'y en a point eu de plus malheureux que les Hongrois. Leur pays dépeuplé, partagé entre la faction catholique & la protestante, & entre plusieurs partis, fut à la fois occupé par les armées Turques & Allemandes. On dit que *Ragotski*, prince de la Transilvanie, fut la première cause de tous ces malheurs. Il était tributaire de la Porte; le refus de payer le tribut attira sur lui les armes Ottomanes. L'empereur *Léopold* envoya contre les Turcs ce *Montécuculi*, qui depuis fut l'émule de *Turenne*. *Louis XIV* fit marcher six mille hommes au secours de l'empereur d'Allemagne son ennemi naturel. Ils eurent part à la célèbre bataille de *S.-Gothard*, où *Montécuculi* battit les Turcs,

Mais malgré cette victoire, l'Empire Ottoman fit une paix avantageuse, par laquelle il garda Bude, Neuhausel même, & la Transilvanie.

Ch. CXCII.

1663.

1664.

Les Hongrois, délivrés des Turcs, voulurent alors défendre leur liberté contre *Léopold*; & cet empereur ne connut que les droits de sa couronne. De nouveaux troubles éclatèrent. Le jeune *Émerick Tékéli*, seigneur Hongrois, qui avait à venger le sang de ses amis & de ses parens, répandu par la cour de Vienne, souleva la partie de la Hongrie qui obéïssait à l'empereur *Léopold*. Il se donna à l'empereur *Mahomet IV*, qui le déclara roi de la haute Hongrie. La porte Ottomane donnait alors quatre couronnes à des princes chrétiens, celle de la haute Hongrie, de la Transilvanie, de la Valachie & de la Moldavie.

Cara Mustapha marche à Vienne.

Il s'en fallut peu que le sang des seigneur Hongrois du parti de *Tékéli*, répandu à Vienne par la main des bourreaux, ne coutât Vienne & l'Autriche à *Léopold* & à sa maison. Le grand-visir, *Cara Mustapha*, successeur d'*Achmet Cuprogli*, fut chargé par *Mahomet IV* d'attaquer l'empereur d'Allemagne, sous prétexte de venger *Tékéli*.

Ch. CXCII.

Le ſultan *Mahomet* vint aſſembler ſon armée dans les plaines d'Andrinople. Jamais les Turcs n'en levèrent une plus nombreuſe : elle était de plus de cent-quarante mille hommes de troupes régulières ; les Tartares de Crimée étaient au nombre de trente mille ; les volontaires, ceux qui ſervent l'artillerie, qui ont ſoin des bagages & des vivres, les ouvriers en tout genre, les domeſtiques, compoſaient, avec l'armée, environ trois-cent mille hommes. Il fallut épuiſer toute la Hongrie pour fournir des proviſions à cette multitude. Rien ne mit obſtacle à la marche de *Cara Muſtapha*. Il avança ſans réſiſtance juſqu'aux portes de Vienne, & en forma auſſi-tôt le ſiège.

16 Juillet, 1683.

Le comte de *Staremberg*, gouverneur de la ville, avait une garniſon dont le fond était de ſeize mille hommes, mais qui n'en compoſait pas en effet plus de huit mille. On arma les bourgeois qui étaient reſtés dans Vienne ; on arma juſqu'à l'univerſité. Les profeſſeurs, les écoliers montèrent la garde, & ils eurent un médecin pour major. La retraite de l'empereur *Léopold* augmentait encore la terreur. Il avait quitté Vienne dès le ſeptième

L'empereur *Léopold* s'enfuit.

Juillet avec l'impératrice ſa belle-mère, l'impératrice ſa femme, & toute ſa famille. Vienne, mal fortifiée, ne devait pas tenir long tems. Les annales Turques prétendent que *Cara Muſtapha* avait deſſein de ſe former dans Vienne & dans la Hongrie un Empire indépendant du ſultan. Il s'était figuré que la réſidence des empereurs d'Allemagne devait contenir des tréſors immenſes. En effet, de Conſtantinople juſqu'aux bornes de l'Aſie, c'eſt l'uſage que les ſouverains aient toujours un tréſor qui fait leur reſſource en tems de guerre. On ne connaît chez eux, ni les levées extraordinaires, dont les traitans avancent l'argent, ni les créations & les ventes de charges, ni les rentes foncières & viagères ſur l'État. La circulation des eſpèces, le crédit public ſont ignorés; les potentats ne ſavent qu'accumuler l'or, l'argent & les pierreries; c'eſt ainſi qu'on en uſe depuis le tems de *Cyrus*. Le viſir penſait qu'il en était de même chez l'empereur d'Allemagne; & dans cette idée il ne pouſſa pas le ſiège aſſez vivement, de peur que, la ville étant priſe d'aſſaut, le pillage ne le privât de ces tréſors imaginaires. Il ne fit jamais donner d'aſſaut

CH. CXCII.

Ch. CXCII. général, quoiqu'il y eût de très-grandes brèches au corps de la place, & que la ville fût sans ressource. Cet aveuglement du grand-visir, son luxe & sa mollesse sauvèrent Vienne qui devait périr. Il laissa au roi de Pologne, *Jean Sobieski*, le tems de venir au secours, au duc de Lorraine *Charles V*, & aux princes de l'Empire celui d'assembler une armée. Les janissaires murmuraient; le découragement succèda à leur indignation; ils s'écriaient: *Venez, infidèles; la seule vue de vos chapeaux nous fera fuir.*

Vienne délivrée. 12 Septemb. 1683.

En effet, dès que le roi de Pologne & le duc de Lorraine descendirent de la montagne de Calemberg, les Turcs prirent la fuite presque sans combattre. *Cara Mustapha*, qui avait compté trouver tant de trésors dans Vienne, laissa tous les siens au pouvoir de *Sobieski*, & bientôt après il fut étranglé. *Tékéli*, que ce visir avait fait roi, soupçonné bientôt après par la porte Ottomane de négocier avec l'empereur d'Allemagne, fut arrêté par le nouveau visir, & envoyé les fers aux pieds & aux mains à Constantinople. Les Turcs perdirent presque toute la Hongrie.

1685.

Le règne de *Mahomet IV* ne fut

plus fameux que par des disgraces. *Morosini* prit tout le Péloponnèse qui valait mieux que Candie. Les bombes de l'armée Vénitienne détruisirent dans cette conquête plus d'un ancien monument que les Turcs avaient épargnés ; & , entr'autres, le fameux temple d'Athènes, dédié *aux Dieux inconnus*. Les janissaires, qui attribuaient tant de malheurs à l'indolence du sultan, résolurent de le déposer. Le caïmacan, gouverneur de Constantinople, *Mustapha Cuprogli*, le shérif de la mosquée de *Ste.-Sophie*, & le nakif, garde de l'étendart de *Mahomet*, vinrent signifier au sultan qu'il fallait quitter le trône, & que telle était la volonté de la nation. Le sultan leur parla longtems pour se justifier. Le nakif lui répliqua qu'il était venu pour lui commander de la part du peuple d'abdiquer l'Empire, & de le laisser à son frère *Soliman*. *Mahomet IV* répondit : *La volonté de* DIEU *soit faite ; puisque sa colère doit tomber sur ma tête, allez dire à mon frère que* DIEU *déclare sa volonté par la bouche du peuple.*

CH. CXCII.

1687.

Mahomet déposé.

LA plupart de nos historiens prétendent que *Mahomet IV* fut égorgé par les janissaires ; mais les annales Tur-

Ch. CXCII.

ques font foi qu'il vécut encore cinq ans renfermé dans le ferrail. Le même *Muftapha Cuprogli*, qui avait dépofé *Mahomet IV*, fut grand-vifir fous *Soliman III*. Il reprit une partie de la Hongrie, & rétablit la réputation de l'Empire Turc. Mais, depuis ce tems, les limites de cet Empire ne pafsèrent jamais Belgrade ou Témifvar. Les fultans confervèrent Candie; mais ils ne font rentrés dans le Péloponnèfe qu'en 1715. Les célèbres batailles que le prince *Eugène* a données contre les Turcs, ont fait voir qu'on pouvait les vaincre, mais non pas qu'on pût faire fur eux beaucoup de conquêtes.

Preuves du non-defpotifme des empereurs Turcs.

Ce gouvernement qu'on nous peint fi defpotique, fi arbitraire, paraît ne l'avoir jamais été que fous *Mahomet II*, *Soliman*, & *Sélim II*, qui firent tout plier fous leur volonté. Mais fous prefque tous les autres padishas ou empereurs, & fur-tout dans nos derniers tems, vous retrouvez dans Conftantinople le gouvernement d'Alger & de Tunis; vous voyez, en 1703, le padisha *Muftapha II*, juridiquement dépofé par la milice & par les citoyens de Conftantinople. On ne choifit point un de fes enfans pour lui fuccèder,

mais ſon frère *Achmet III.* Ce même empereur *Achmet* eſt condamné, en 1730, par les janiſſaires & par le peuple, à réſigner le trône à ſon neveu *Mahmoud*, & il obéït ſans réſiſtance, après avoir inutilement ſacrifié ſon grand-viſir & ſes principaux officiers au reſſentiment de la nation. Voilà ces ſouverains ſi abſolus ! On s'imagine qu'un homme eſt par les loix le maître arbitraire d'une grande partie de la terre, parce qu'il peut faire impunément quelques crimes dans ſa maiſon, & ordonner le meurtre de quelques eſclaves ; mais il ne peut perſécuter ſa nation, & il eſt plus ſouvent opprimé qu'oppreſſeur.

Les mœurs des Turcs ſont un grand contraſte ; ils ſont à la fois féroces & charitables ; intéreſſés, & ne commettant preſque jamais de larcin : leur oiſiveté ne les porte, ni au jeu, ni à l'intempérance ; très-peu uſent du privilège d'épouſer pluſieurs femmes, & de jouïr de pluſieurs eſclaves ; & il n'y a pas de grande ville en Europe où il y ait moins de femmes publiques qu'à Conſtantinople. Invinciblement attachés à leur religion, ils haïſſent, ils mépriſent les Chrétiens : ils les regar-

dent comme des idolâtres ; & cependant ils les souffrent, ils les protègent dans tout leur Empire, & dans la capitale : on permet aux Chrétiens de faire leurs processions dans le vaste quartier qu'ils ont à Constantinople, & on voit quatre janissaires précéder ces processions dans les rues.

Les Turcs sont fiers, & ne connaissent point la noblesse : ils sont braves, & n'ont point l'usage du duel ; c'est une vertu qui leur est commune avec tous les peuples de l'Asie, & cette vertu vient de la coutume de n'être armés que quand ils vont à la guerre. C'était aussi l'usage des Grecs & des Romains ; & l'usage contraire ne s'introduisit chez les Chrétiens, que dans les tems de barbarie & de chevalerie, où l'on se fit un devoir & un honneur de marcher à pied avec des éperons aux talons, & de se mettre à table ou de prier Dieu avec une longue épée au côté. La noblesse chrétienne se distingua par cette coutume ; bientôt suivie, comme on l'a déjà dit, par le plus vil peuple, & mise au rang de ces ridicules dont on ne s'apperçoit point, parce qu'on les voit tous les jours.

CHAPITRE CXCIII.

De la Perse, de ses mœurs, de sa dernière révolution, & de THAMAS KOULI-KAN, *ou* SHA-NADIR.

Ch. CXCIII.

Persans autrefois éclairés.

LA Perse était alors plus civilisée que la Turquie; les arts y étaient plus en honneur, les mœurs plus douces, la police générale bien mieux observée. Ce n'est pas seulement un effet du climat; les Arabes y avaient cultivé les arts cinq siècles entiers. Ce furent ces Arabes qui bâtirent Ispahan, Chiras, Casbin, Cachan, & plusieurs autres grandes villes : les Turcs, au contraire n'en ont bâti aucune, & en ont laissé plusieurs tomber en ruine. Les Tartares subjuguèrent deux fois la Perse après le règne des califes Arabes, mais ils n'y abolirent point les arts; & quand la famille des *Sophis* règna, elle y apporta les mœurs douces de l'Arménie, où cette famille avait habité long-tems. Les ouvrages de la main passaient pour être mieux travaillés, plus finis, en Perse qu'en Turquie. Les scien-

ces y avaient de bien plus grands encouragemens ; point de ville dans laquelle il n'y eût plusieurs collèges fondés où l'on enseignait les belles-lettres. La langue persanne, plus douce & plus harmonieuse que la turque, a été féconde en poésies agréables. Les anciens Grecs, qui ont été les premiers précepteurs de l'Europe, sont encore ceux des Persans. Ainsi leur philosophie était, au seizième & au dix-septième siècle, à-peu-près, au même état que la nôtre. Ils tenaient l'astrologie de leur propre pays, & ils s'y attachaient plus qu'aucun peuple de la terre, comme nous l'avons déjà indiqué. La coutume de marquer de blanc les jours heureux, & de noir les jours funestes, s'est conservée chez eux avec scrupule. Elle était très-familière aux Romains, qui l'avaient prise des nations Asiatiques. Les paysans de nos provinces ont moins de foi aux jours propres à semer & à planter indiqués dans leurs almanachs, que les courtisans d'Ispahan n'en avaient aux heures favorables ou dangereuses pour les affaires. Les Persans étaient, comme plusieurs de nos nations, pleins d'esprit & d'erreurs. Quelques voyageurs ont assuré que ce pays n'était pas

aussi peuplé qu'il pourrait l'être. Il est très-vraisemblable que, du tems des mages, il était plus peuplé & plus fertile. L'agriculture était alors un point de religion : c'est, de toutes les professions, celle qui a le plus de besoin d'une nombreuse famille, & qui, en conservant la santé & la force, met le plus aisément l'homme en état de former & d'entretenir plusieurs enfans.

Perse bien peuplée.

CEPENDANT Ispahan, avant les dernières révolutions, était aussi grand & aussi peuplé que Londres. On comptait dans Tauris plus de cinq-cent mille habitans. On comparait Cachan à Lyon. Il est impossible qu'une ville soit bien peuplée, si les campagnes ne le sont pas, à moins que cette ville ne subsiste uniquement du commerce étranger. On n'a que des idées bien vagues sur la population de la Turquie, de la Perse, & de tous les États de l'Asie, excepté de la Chine : mais il est indubitable que tout pays policé qui met sur pied de grandes armées, & qui a beaucoup de manufactures, possède le nombre d'hommes nécessaire.

Cour, ou porte magnifique.

LA cour de Perse étalait plus de magnificence que la porte Ottomane. On croit lire une relation du tems de *Xer-*

Ch. CXCIII.

cès, quand on voit dans nos voyageurs ces chevaux couverts de riches brocards, leurs harnois brillans d'or & de pierreries, & ces quatre mille vases d'or dont parle *Chardin*, lesquels servaient pour la table du roi de Perse. Les choses communes, & sur-tout les comestibles, étaient à trois fois meilleur marché à Ispahan & à Constantinople que parmi nous. Ce prix est la démonstration de l'abondance. Les voyageurs, comme *Chardin*, qui ont bien connu la Perse, ne nous disent pas au moins que toutes les terres appartiennent au roi. Ils avouent qu'il y a, comme par-tout ailleurs, des domaines royaux, des terres données au clergé, & des fonds que les particuliers possèdent de droit, lesquels leur sont transmis de père en fils.

Mœurs douces.

Tout ce qu'on nous dit de la Perse, nous persuade qu'il n'y avait point de pays monarchique où l'on jouît plus des droits de l'Humanité. On s'y était procuré plus qu'en aucun pays de l'Orient, des ressources contre l'ennui, qui est par-tout le poison de la vie. On se rassemblait dans des salles immenses, qu'on appelait les maisons à caffé, où les uns prenaient de cette liqueur,

qui n'eſt en uſage parmi nous que depuis la fin du dix-ſeptième ſiècle ; les autres jouaient, ou liſaient, ou écoutaient des faiſeurs de contes, tandis qu'à un bout de la ſalle un eccléſiaſtique prêchait pour quelque argent, & qu'à un autre bout ces eſpèces d'hommes qui ſe ſont fait un art de l'amuſement des autres, déployaient tous leurs talens. Tout cela annonce un peuple ſociable, & tout nous dit qu'il méritait d'être heureux. Il le fut, à ce qu'on prétend, ſous le règne de *Sha-Abbas* qu'on a appelé *le grand*. Ce prétendu grand-homme était très-cruel ; mais il y a des exemples que des hommes féroces ont aimé l'ordre & le bien public. La cruauté ne s'exerce que ſur des particuliers expoſés ſans ceſſe à la vue du tyran, & ce tyran eſt quelquefois par ſes loix le bienfaiteur de la patrie.

SHA-ABBAS, deſcendant d'*Iſmaël-Sophi*, ſe rendit deſpotique, en détruiſant une milice telle à-peu-près que celle des janiſſaires, & que les gardes prétoriennes. C'eſt ainſi que le czar *Pierre* a détruit la milice des ſtrelitz, pour établir ſa puiſſance. Nous voyons dans toute la terre les troupes diviſées en pluſieurs petits corps affermir le

Ch. CXCIII.

trône, & les troupes réunies en un grand corps diſpoſer du trône, & le renverſer. *Sha-Abbas* tranſporta des peuples d'un pays dans un autre; c'eſt ce que les Turcs n'ont jamais fait. Ces colonies réuſſiſſent rarement. De trente mille familles chrétiennes que *Sha-Abbas* tranſporta de l'Arménie & de la Géorgie dans le Mézanderan vers la mer Caſpienne, il n'en eſt reſté que quatre à cinq-cents : mais il conſtruiſit des édifices publics, il rebâtit des villes, il fit d'utiles fondations. Il reprit ſur les Turcs tout ce que *Soliman* & *Sélim* avaient conquis ſur la Perſe. Il chaſſa les Portugais d'Ormus; & toutes ces grandes actions lui méritèrent le nom de *grand*. Il mourut en 1629. Son fils *Sha-Sophi*, plus cruel que *Sha-Abbas*, mais moins guerrier, moins politique, abruti par la débauche, eut un règne malheureux. Le grand-mogol *Sha-Géan*, enleva Candahar à la Perſe, & le ſultan *Amurat IV* prit d'aſſaut Bagdat en 1638.

Décadence.

DEPUIS ce tems, vous voyez la monarchie Perſanne décliner ſenſiblement, juſqu'à ce qu'enfin la molleſſe de la dynaſtie des ſophis a cauſé ſa ruine entière. Les eunuques gouvernaient le

ſerrail & l'Empire ſous *Muza-Sophi*, & ſous *Huſſein* le dernier de cette race.

Ch. CXCIII.

C'eſt le comble de l'aviliſſement dans la nature humaine, & l'opprobre de l'Orient, de dépouiller les hommes de leur virilité: & c'eſt le dernier attentat du deſpotiſme, de confier le gouvernement à ces malheureux. Par-tout où leur pouvoir a été exceſſif, la décadence & la ruine ſont arrivées. La faibleſſe de *Sha-Huſſein* faiſait tellement languir l'Empire, & la confuſion le troublait ſi violemment par les factions des eunuques noirs & des eunuques blancs, que, ſi *Miri-Veis* & ſes Aguans n'avaient pas détruit cette dynaſtie, elle l'eût été par elle-même. C'eſt le ſort de la Perſe, que toutes ſes dynaſties commencent par la force, & finiſſent par la faibleſſe. Preſque toutes ces familles ont eu le ſort de *Serdan-pull*, que nous nommons *Sardanapale*.

Révolte.

Ces Aguans, qui ont bouleverſé la Perſe au commencement du ſiècle où nous ſommes, étaient une ancienne colonie de Tartares, habitans les montagnes de Candahar, entre l'Inde & la Perſe. Preſque toutes les révolutions qui ont changé le ſort de ces pays-là, ſont arrivées par des Tartares. Les Perſans avaient reconquis Candahar ſur le

Ch. CXCIII.

Mogol, vers l'an 1650, ſous *Sha-Abbas II*; & ce fut pour leur malheur. Le miniſtère de *Sha-Huſſein*, petit-fils de *Sha-Abbas II*, traita mal les Aguans. *Myri-Veis*, qui n'était qu'un particulier, mais un particulier courageux & entreprenant, ſe mit à leur tête.

Guerre civile.

C'est encore ici une de ces révolutions où le caractère des peuples qui la firent, eut plus de part que le caractère de leurs chefs : car, *Myri-Veis* ayant été aſſaſſiné & remplacé par un autre barbare nommé *Maghmud*, ſon propre neveu, qui n'était âgé que de dix-huit ans, il n'y avait pas d'apparence que ce jeune homme pût faire beaucoup par lui-même, & qu'il conduisît ces troupes indiſciplinées de montagnards féroces, comme nos Généraux conduiſent des armées réglées. Le gouvernement de *Huſſein* était mépriſé; &, la province de Candahar ayant commencé les troubles, les provinces du Caucaſe, du côté de la Géorgie, ſe révoltèrent auſſi. Enfin *Maghmud* aſſiégea Iſpahan en 1722. *Sha-Huſſein* lui remit cette capitale, abdiqua le royaume à ſes pieds, & le reconnut pour ſon maître, trop heureux que *Maghmud* daignât épouſer ſa fille.

Tous les tableaux des cruautés & des malheurs des hommes que nous examinons depuis le tems de *Charlemagne*, n'ont rien de plus horrible que les ſuites de la révolution d'Iſpahan. *Maghmud* crut ne pouvoir s'affermir qu'en faiſant égorger les familles des principaux citoyens. La Perſe entière a été, trente années, ce qu'avait été l'Allemagne, avant la paix de Veſtphalie; ce que fut la France, du tems de *Charles VI*; l'Angleterre, dans les guerres de la *Roſe rouge*, & de la *Roſe blanche*. Mais la Perſe eſt tombée d'un état plus floriſſant, dans un plus grand abîme de malheurs.

Ch. CXCIII.

Malheurs horribles.

La religion eut encore part à ces déſolations. Les Aguans tenaient pour *Omar*, comme les Perſans pour *Aly*; & ce *Maghmud*, chef des Aguans, mêlait les plus lâches ſuperſtitions, aux plus déteſtables cruautés. Il mourut en démence en 1725, après avoir déſolé la Perſe. Un nouvel uſurpateur de la nation des Aguans lui ſuccéda; il s'appelait *Aſraf*. La déſolation de la Perſe redoublait de tous côtés. Les Turcs l'inondaient du côté de la Géorgie, l'ancienne Colchide. Les Ruſſes fondaient ſur ſes provinces du nord à l'occident de la mer Caſpienne, vers

La religion s'en mêle.

Ch. CXCIII.

les portes de Derbent dans le Shirvan, qui était autrefois l'Ibérie & l'Albanie. On ne nous dit point ce que devint, parmi tant de troubles, le roi détrôné *Sha-Hussein*. Ce prince n'est connu que pour avoir servi d'époque au malheur de son pays.

Un des fils de cet empereur nommé *Thamas*, échappé au massacre de la famille impériale, avait encore des sujets fidèles qui se rassemblèrent autour de sa personne vers Tauris. Les guerres civiles & les tems de malheur produisent toujours des hommes extraordinaires, qui eussent été ignorés dans des tems paisibles. Le fils d'un berger devint le protecteur du prince *Thamas*, & le soutien du trône, dont il fut ensuite l'usurpateur. Cet homme, qui s'est placé au rang des plus grands conquérans, s'appelait *Nadir*. Il gardait les moutons de son père dans les plaines de Corassan, partie de l'ancienne Hircanie & de la Bactriane. Il ne faut pas se figurer ces bergers comme les nôtres. La vie pastorale, qui s'est conservée dans plus d'une contrée de l'Asie, n'est pas sans opulence : les tentes de ces riches bergers valent beaucoup mieux que les maisons de nos cultivateurs. *Nadir* vendit plusieurs

grands troupeaux de ſon père, & ſe mit à la tête d'une troupe de bandits, choſe encore fort commune dans ces pays où les peuples ont gardé les mœurs des tems antiques. Il ſe donna avec ſa troupe au prince *Thamas*; & à force d'ambition, de courage, & d'activité, il fut à la tête d'une armée. Il ſe fit appeler alors *Thamas Kouli-Kan*, *le Kan eſclave de Thamas*. Mais l'eſclave était le maître ſous un prince auſſi faible & auſſi efféminé que ſon père *Huſſein*. Il reprit Iſpahan & toute la Perſe, pourſuivit le nouveau roi *Aſraf* juſqu'à Candahar, le vainquit, le fit priſonnier, & lui fit couper la tête, après lui avoir arraché les yeux. 1729.

CH. CXCIII.

Commencemens de *Sha-Nadir*.

KOULI-KAN, ayant ainſi rétabli le prince *Thamas* ſur le trône de ſes aïeux, & l'ayant mis en état d'être ingrat, voulut l'empêcher de l'être. Il l'enferma dans la capitale du Coraſſan; &, agiſſant toujours au nom de ce prince priſonnier, il alla faire la guerre au Turc, ſachant bien qu'il ne pouvait affermir ſa puiſſance que par la même voie qu'il l'avait acquiſe. Il battit les Turcs à Érivan, reprit tout ce pays, & aſſura ſes conquêtes en faiſant la paix avec les Ruſſes. Ce fut alors qu'il ſe fit déclarer roi de Perſe ſous le nom

CH. CXCIII. 1736.

de *Sha-Nadir*. Il n'oublia pas l'ancienne coutume de crever les yeux à ceux qui peuvent avoir droit au trône. Cette cruauté fut exercée ſur ſon ſouverain *Thamas*. Les mêmes armées qui avaient ſervi à déſoler la Perſe, ſervirent auſſi à la rendre redoutable à ſes voiſins. *Kouli-Kan* mit les Turcs pluſieurs fois en fuite. Il fit enfin avec eux une paix honorable, par laquelle ils rendirent tout ce qu'ils avaient jamais pris aux Perſans, excepté Bagdat & ſon territoire.

Sha-Nadir dans l'Inde.

KOULI-KAN, chargé de crimes & de gloire, alla enſuite conquérir l'Inde, comme nous le verrons au chapitre du Mogol. De retour dans ſa patrie, il trouva un parti formé en faveur des princes de la maiſon royale qui exiſtaient encore; &, au milieu de ces nouveaux troubles, il fut aſſaſſiné par ſon propre neveu, ainſi que l'avait été *Myri-Veis*, le premier auteur de la révolution. La Perſe alors eſt devenue encore le théâtre des guerres civiles. Tant de dévaſtations y ont détruit le commerce & les arts, en détruiſant une partie du peuple; mais quand le terrein eſt fertile, & la nation induſtrieuſe, tout ſe répare à la longue..

CHAPITRE

CHAPITRE CXCIV.

Du Mogol.

Ch. CXCIV.

CETTE prodigieuſe variété de mœurs, de coutumes, de loix, de révolutions, qui ont toutes le même principe, l'intérêt, forme le tableau de l'univers. Nous n'avons vu, ni en Perſe, ni en Turquie, de fils révolté contre ſon père. Vous voyez dans l'Inde les deux fils du grand-mogol *Géan-Guir* lui faire la guerre l'un après l'autre au commencement du dix-ſeptième ſiècle. L'un de ces deux princes, nommé *Sha-Géan*, s'empare de l'Empire en 1627, après la mort de ſon père *Géan-Guir*, au préjudice d'un petit-fils, à qui *Géan-Guir* avait laiſſé le trône. L'ordre de ſucceſſion n'était point dans l'Aſie une loi reconnue comme dans les nations de l'Europe. Ces peuples avaient une ſource de malheurs de plus que nous.

Grand-mogol rarement abſolu.

SHA-GÉAN, qui s'était révolté contre ſon père, vit auſſi dans la ſuite ſes enfans ſoulevés contre lui. Il eſt difficile de comprendre comment des ſouverains, qui ne pouvaient empêcher

CH. CXCIV.

leurs propres enfans de lever contre eux des armées, étaient auſſi abſolus qu'on veut nous le faire croire. Il paraît que l'Inde était gouvernée à-peu-près comme l'étaient les royaumes de l'Europe du tems des grands fiefs. Les gouverneurs des provinces de l'Indouſtan étaient les maîtres dans leurs gouvernemens, & on donnait des vice-royautés aux enfans des empereurs. C'était manifeſtement un ſujet éternel de guerres civiles : auſſi, dès que la ſanté de l'empereur *Sha-Géan* devint languiſſante, ſes quatre enfans, qui avaient chacun le commandement d'une province, armèrent pour lui ſuccéder. Ils s'accordaient pour détrôner leur père, & ſe faiſaient la guerre entre eux ; c'était préciſément l'aventure de *Louis le débonnaire*, ou *le faible*. *Aurengzeb*, le plus ſcélérat des quatre frères, fut le plus heureux.

Aurengzeb, le premier des hypocrites.

La même hypocriſie que nous avons vue dans *Cromwell*, ſe retrouve dans ce prince Indien ; la même diſſimulation & la même cruauté, avec un cœur plus dénaturé. Il ſe ligua d'abord avec un de ſes frères, & ſe rendit maître de la perſonne de ſon père *Sha-Géan*, qu'il tint toujours en priſon ; enſuite il

aſſaſſina ce même frère, dont il s'était ſervi comme d'un inſtrument dangereux, qu'il fallait exterminer; il pourſuit ſes deux autres frères, dont il triomphe, & qu'il fait enfin étrangler l'un après l'autre.

CH. CXCIV.

Parricide & dévot.

CEPENDANT le père d'*Aurengzeb* vivait encore. Son fils le retenait dans la priſon la plus dure, & le nom du vieil empereur était ſouvent le prétexte des conſpirations contre le tyran. Il envoya enfin un médecin à ſon père attaqué d'une indiſpoſition légère, & le vieillard mourut. *Aurengzeb* paſſa dans toute l'Aſie pour l'avoir empoiſonné. Nul homme n'a mieux montré que le bonheur n'eſt pas le prix de la vertu. Cet homme, ſouillé du ſang de ſes frères, & coupable de la mort de ſon père, réuſſit dans toutes ſes entrepriſes. Il ne mourut qu'en 1707, âgé d'environ cent-trois ans. Jamais prince n'eut une carrière ſi longue & ſi fortunée. Il ajoûta à l'Empire des Mogols, les royaumes de Viſapour & de Golconde, tout le pays de Carnate, & preſque toute cette grande preſqu'iſle que bordent les côtes de Coromandel & de Malabar. Cet homme qui eût péri par le dernier ſupplice, s'il eût pu être jugé par

1666.

Ch. CXCIV.

les loix ordinaires des nations, a été, ſans contredit, le plus puiſſant prince de l'univers. La magnificence des rois de Perſe, toute éblouiſſante qu'elle nous a paru, n'était que l'effort d'une cour médiocre qui étale quelque faſte, en comparaiſon des richeſſes d'*Aurengzeb*.

Tréſor du grand-mogol.

De tout tems les princes Aſiatiques ont accumulé des tréſors; ils ont été riches de tout ce qu'ils entaſſaient; au-lieu que dans l'Europe, les princes ſont riches de l'argent qui circule dans leurs États. Le tréſor de *Tamerlan* ſubſiſtait encore, & tous ſes ſucceſſeurs l'avaient augmenté. *Aurengzeb* y ajoûta des richeſſes étonnantes: un ſeul de ſes trônes a été eſtimé par *Tavernier*, cent ſoixante millions de ſon tems, qui en font plus de trois-cents du nôtre. Douze colonnes d'or, qui ſoutenaient le dais de ce trône, étaient entourées de groſſes perles: le dais était de perles & de diamans, ſurmonté d'un paon qui étalait une queue de pierreries; tout le reſte était proportionné à cette étrange magnificence. Le jour le plus ſolemnel de l'année était celui où l'on peſait l'empereur dans des balances d'or, en préſence du peuple, & ce jour-là il rece-

vait pour plus de cinquante millions de préſens.

Ch. CXCIV.

Le climat de l'Inde énerve.

SI jamais le climat a influé ſur les hommes, c'eſt aſſurément dans l'Inde; les empereurs y étalaient le même luxe, vivaient dans la même molleſſe que les rois Indiens dont parle *Quinte-Curce*; & les vainqueurs Tartares prirent inſenſiblement ces mêmes mœurs & devinrent Indiens.

TOUT cet excès d'opulence & de luxe n'a ſervi qu'au malheur de l'Indouſtan. Il eſt arrivé, en 1739, au petit-fils d'*Aurengzeb*, *Mahamad-Sha*, la même choſe qu'à *Créſus*. On avait dit à ce roi de Lydie: « Vous avez beau» coup d'or: mais celui qui ſe ſervira » du fer mieux que vous, vous enlé» vera tout cet or ».

THAMAS KOULI-KAN, élevé au trône de Perſe, après avoir détrôné ſon maître, vaincu les Aguans, & pris Candahar, eſt venu juſqu'à la capitale des Indes, ſans autre raiſon que l'envie d'arracher au Mogol tous ces tréſors, que les Mogols avaient pris aux Indiens. Il n'y a guères d'exemple, ni d'une plus grande armée que celle du grand-mogol *Mahamad* levée contre *Thamas Kouli-Kan*, ni d'une plus gran-

Ch. CXCIV.

de faibleſſe. Il oppoſa douze cent mille hommes, dix mille pièces de canon, & deux mille éléphans armés en guerre, au vainqueur de la Perſe, qui n'avait pas avec lui ſoixante mille combattans. *Darius* n'avait pas armé tant de forces contre *Alexandre*.

On ajoûte encore que cette multitude d'Indiens était couverte par des retranchemens de ſix lieues d'étendue du côté que *Thamas Kouli-Kan* pouvait attaquer; c'était bien ſentir ſa faibleſſe. Cette armée innombrable devait entourer les ennemis, leur couper la communication, & les faire périr par la diſette dans un pays qui leur était étranger. Ce fut, au contraire, la petite armée Perſanne qui aſſiégea la grande, lui coupa les vivres, & la détruiſit en détail. Le grand-mogol *Mahamad* ſemblait n'être venu que pour étaler ſa vaine grandeur, & pour la ſoumettre à des brigands aguerris. Il vint s'humilier devant *Thamas Kouli-Kan*, qui lui parla en maître, & le traita en ſujet. Le vainqueur entra dans Déli, ville qu'on nous repréſente plus grande & plus peuplée que Paris & Londres. Il traînait à ſa ſuite ce riche & miſérable empereur. Il l'enferma d'abord dans une

Grand-mogol humilié devant *Sha-Nadir*.

tour, & ſe fit proclamer lui-même empereur des Indes.

Ch. CXCIV.

Quelques officiers Mogols eſſayèrent de profiter d'une nuit, où les Perſans s'étaient livrés à la débauche, pour prendre les armes contre les vainqueurs. *Thamas Kouli-Kan* livra la ville au pillage; preſque tout fut mis à feu & à ſang. Il emporta beaucoup plus de tréſors de Déli, que les Eſpagnols n'en prirent à la conquête du Mexique. Ces richeſſes amaſſées par un brigandage de quatre ſiècles, ont été apportées en Perſe par un autre brigandage, & n'ont pas empêché les Perſans d'être longtems le plus malheureux peuple de la terre: elles y ſont diſperſées on enſevelies pendant les guerres civiles, juſqu'au tems où quelque tyran les raſſemblera.

Déli au pillage.

Tréſors immenſes.

Kouli-Kan, en partant des Indes pour retourner en Perſe, eut la vanité de laiſſer le nom d'empereur à ce *Mahamad Sha* qu'il avait détrôné; mais il laiſſa le gouvernement à un vice-roi qui avait élevé le grand-mogol, & qui s'était rendu indépendant de lui. Il détacha trois royaumes de ce vaſte Empire, Cachemire, Cabou & Multan, pour les incorporer à la Perſe, & im-

Ch. CXCIV.

posa à l'Indoustan un tribut de quelques millions.

Révolution.

L'Indoustan fut gouverné alors par le vice-roi, & par un conseil que *Thamas Kouli-Kan* avait établi. Le petit-fils d'*Aurengzeb* garda le titre de roi des rois, & de souverain du monde, & ne fut plus qu'un fantôme. Tout est rentré ensuite dans l'ordre ordinaire, quand *Kouli-Kan* a été assassiné en Perse au milieu de ses triomphes : le Mogol n'a plus payé de tribut ; les provinces enlevées par le vainqueur Persan sont retournées à l'Empire.

Examen du despotisme.

Il ne faut pas croire que ce *Mahamad*, roi des rois, ait été despotique avant son malheur ; *Aurengzeb* l'avait été à force de soins, de victoires & de cruautés. Le despotisme est un état violent qui semble ne pouvoir durer. Il est impossible que, dans un Empire où des vice-rois soudoient des armées de vingt mille hommes, ces vice-rois obéissent long-tems & aveuglément. Les terres que l'empereur donne à ces vice-rois deviennent dès-là même indépendantes de lui. Gardons-nous donc bien de croire que dans l'Inde le fruit de tous les travaux des hommes appartienne à un seul homme. Plusieurs cas-

tes Indiennes ont conſervé leurs anciennes poſſeſſions. Les autres terres ont été données aux Grands de l'Empire, aux rayas, aux nababs, aux omras. Ces terres ſont cultivées, comme ailleurs, par des fermiers qui s'y enrichiſſent, & par des colons qui travaillent pour leurs maîtres. Le petit peuple eſt pauvre dans le riche pays de l'Inde, ainſi que dans preſque tous les pays du monde; mais il n'eſt point ſerf & attaché à la glèbe, ainſi qu'il l'a été dans notre Europe, & qu'il l'eſt encore en Pologne, en Bohême & dans pluſieurs pays de l'Allemagne. Le payſan, dans toute l'Aſie, peut ſortir de ſon pays quand il en eſt mécontent, & en aller chercher un meilleur, s'il en trouve.

CH. CXCIV.

CE qu'on peut réſumer de l'Inde en général, c'eſt qu'elle eſt gouvernée comme un pays de conquête par trente tyrans qui reconnaiſſent un empereur amolli comme eux dans les délices, & qui dévorent la ſubſtance du peuple. Il n'y a point là de ces grands tribunaux permanens dépoſitaires des loix, qui protègent le faible contre le fort.

Peuples pauvres en pays riche.

C'EST un problême qui paraît d'abord difficile à réſoudre, que l'or &

l'argent venu de l'Amérique en Europe, aille s'engloutir continuellement dans l'Indoustan pour n'en plus sortir, & que cependant le peuple y soit si pauvre qu'il y travaille presque pour rien : mais la raison en est que cet argent ne va pas au peuple ; il va aux marchands, qui paient des droits immenses aux gouverneurs ; ces gouverneurs en rendent beaucoup au grand-mogol, & enfouissent le reste. La peine des hommes est moins payée que par-tout ailleurs dans ce pays le plus riche de la terre ; parce que dans tout pays le prix des journaliers ne passe guères leur subsistance & leur vêtement. L'extrême fertilité de la terre des Indes, & la chaleur du climat, font que cette subsistance & ce vêtement ne coûtent presque rien. L'ouvrier qui cherche les diamans dans les mines, gagne de quoi acheter un peu de riz & une chemise de coton : par-tout la pauvreté sert à peu de fraix la richesse.

JE ne répéterai point ce que j'ai dit des idolâtres qui sont encore dans l'Inde en grand nombre : leurs superstitions sont les mêmes que du tems d'*Alexandre* ; les bramins y enseignent la même religion ; les femmes se jettent

encore dans des buchers allumés ſur le corps de leurs maris : nos voyageurs, nos négocians en ont vu pluſieurs exemples. Les diſciples ſe ſont fait auſſi quelquefois un point d'honneur de ne pas ſurvivre à leurs maîtres. *Tavernier* rapporte qu'il fut témoin dans Agra même, l'une des capitales de l'Inde, que le grand bramin étant mort, un négociant, qui avait étudié ſous lui, vint à la loge des Hollandais, arrêta ſes comptes, leur dit qu'il était réſolu d'aller trouver ſon maître dans l'autre monde, & ſe laiſſa mourir de faim, quelque effort qu'on fît pour lui perſuader de vivre.

Mœurs.

UNE choſe digne d'obſervation, c'eſt que les arts ne ſortent preſque jamais des familles où ils ſont cultivés : les filles des artiſans ne prennent des maris que du métier de leurs pères ; c'eſt une coutume très-ancienne en Aſie, & qui avait paſſé autrefois en loi dans l'Égypte.

Polygamie. Eunuques.

LA loi de l'Aſie & de l'Afrique, qui a toujours permis la pluralité des femmes, n'eſt pas une loi dont le peuple, toujours pauvre, puiſſe faire uſage ; les riches ont toujours compté les femmes au nombre de leurs biens, & ils

CH. CXCIV.

ont pris des eunuques pour les garder; c'eſt un uſage immémorial établi dans l'Inde comme dans toute l'Aſie. Lorſque les Juifs voulurent avoir un roi, il y a plus de trois mille ans, *Samuel*, leur magiſtrat & leur prêtre, qui s'oppoſait à l'établiſſement de la royauté, remontra aux Juifs que ce roi leur imposerait des tributs pour avoir de quoi donner à ſes eunuques. Il fallait que les hommes fuſſent dès long-tems bien pliés à l'eſclavage, pour qu'une telle coutume ne parût point extraordinaire.

Bouleverſement.

LORSQU'ON finiſſait ce chapitre, une nouvelle révolution a bouleverſé l'Indouſtan. Les princes tributaires, les vice-rois, ont tous ſecoué le joug. Les peuples de l'intérieur ont détrôné le ſouverain. L'Inde eſt devenue, comme la Perſe, le théâtre des guerres civiles. Ces déſaſtres font voir que le gouvernement était très-mauvais, & en même-tems, que ce prétendu deſpotiſme n'exiſtait pas. L'empereur n'était pas aſſez puiſſant pour ſe faire obéïr d'un raya.

NOS voyageurs ont cru que le pouvoir arbitraire réſidait eſſentiellement dans la perſonne des grands-mogols, parce qu'*Aurengzeb* avait tout aſſervi.

Ils n'ont pas considéré que cette puissance, uniquement fondée sur le droit des armes, ne dure qu'autant qu'on est à la tête d'une armée, & que ce despotisme, qui détruit tout, se détruit enfin lui-même. Il n'est pas une forme de gouvernement, mais une subversion de tout gouvernement; il admet le caprice pour toute règle; il ne s'appuie point sur des loix qui assûrent sa durée; & ce colosse tombe par terre, dès qu'il n'a plus le bras levé : il se forme de ses débris plusieurs petites tyrannies, & l'État ne reprend une forme constante que quand les loix règnent.



CHAPITRE CXCV.

De la Chine, au dix-ſeptième ſiècle, & au commencement du dix-huitième.

CH. CXCV.

Tribunaux gardiens des loix.

IL vous eſt fort inutile ſans doute de ſavoir que dans la dynaſtie Chinoiſe, qui règnait après la dynaſtie des Tartares de *Gengis-Kan*, l'empereur *Quancum* ſuccèda à *Kinkum*, & *Kicum* à *Quancum*. Il eſt bon que ces noms ſe trouvent dans les tables chronologiques; mais vous attachant toujours aux évènemens & aux mœurs, vous franchiſſez tous ces eſpaces vuides, pour venir aux tems marqués par de grandes choſes. Cette même molleſſe qui a perdu la Perſe & l'Inde, fit à la Chine, dans le ſiècle paſſé, une révolution plus complette que celle de *Gengis-Kan*, & de ſes petits-fils. L'Empire Chinois était au commencement du dix-ſeptième ſiècle bien plus heureux que l'Inde, la Perſe, & la Turquie. L'eſprit humain ne peut certainement imaginer un gouvernement meilleur que celui où tout ſe décide par de grands tribunaux, ſubordonnés les uns aux autres,

dont les membres ne ſont reçus qu'après pluſieurs examens ſévères. Tout ſe règle à la Chine par ces tribunaux. Six cours ſouveraines ſont à la tête de toutes les cours de l'Empire. La première veille ſur tous les mandarins des provinces ; la ſeconde dirige les finances ; la troiſième a l'intendance des rites, des ſciences & des arts ; la quatrième a l'intendance de la guerre ; la cinquième préſide aux juriſdictions chargées des affaires criminelles ; la ſixième a ſoin des ouvrages publics. Le réſultat de toutes les affaires décidées à ces tribunaux, eſt porté à un tribunal ſuprême. Sous ces tribunaux, il y en a quarante-quatre ſubalternes, qui réſident à Pékin. Chaque mandarin dans ſa province, dans ſa ville, eſt aſſiſté d'un tribunal. Il eſt impoſſible que, dans une telle adminiſtration, l'empereur exerce un pouvoir arbitraire. Les loix générales émanent de lui : mais, par la conſtitution du gouvernement, il ne peut rien faire ſans avoir conſulté des hommes élevés dans les loix, & élus par les ſuffrages. Que l'on ſe proſterne devant l'empereur comme devant un Dieu, que le moindre manque de reſpect à ſa perſonne ſoit puni

Ch. CXCV.

ſelon la loi comme un ſacrilège, cela ne prouve certainement pas un gouvernement deſpotique & arbitraire. Le gouvernement deſpotique ſerait celui où le prince pourrait, ſans contrevenir à la loi, ôter à un citoyen les biens ou la vie, ſans forme, & ſans autre raiſon que ſa volonté. Or, s'il y eut jamais un état dans lequel la vie, l'honneur, & les biens des hommes aient été protégés par les loix, c'eſt l'Empire de la Chine. Plus il y a de grands corps dépoſitaires de ces loix, moins l'adminiſtration eſt arbitraire; &, ſi quelquefois le ſouverain abuſe de ſon pouvoir contre le petit nombre d'hommes qui s'expoſe à être connu de lui, il ne peut en abuſer contre la multitude qui lui eſt inconnue, & qui vit ſous la protection des loix.

Avec tribunaux, peu de deſpotiſme.

La culture des terres, pouſſée à un point de perfection dont on n'a pas encore approché en Europe, fait aſſez voir que le peuple n'était pas accablé de ces impôts qui gênent le cultivateur: le grand nombre d'hommes occupés de donner des plaiſirs aux autres, montre que les villes étaient floriſſantes autant que les campagnes étaient fertiles. Il n'y avait point de cité dans l'Empire

où les festins ne fussent accompagnés de spectacles. On n'allait point au théâtre, on faisait venir les théâtres dans sa maison; l'art de la tragédie & de la comédie était commun sans être perfectionné; car les Chinois n'ont perfectionné aucun des arts de l'esprit, excepté la morale; mais ils jouïssaient avec profusion de ce qu'ils connaissaient: & enfin ils étaient heureux, autant que la nature humaine le comporte.

Conquête de la Chine.

CE bonheur fut suivi, vers l'an 1630, de la plus terrible catastrophe, & de la désolation la plus générale. La famille des conquérans Tartares descendans de *Gengis-Kan*, avait fait ce que tous les conquérans ont tâché de faire; elle avait affaibli la nation des vainqueurs, afin de ne pas craindre sur le trône des vaincus la même révolution qu'elle y avait faite. Cette dynastie des *Iven* ayant été enfin dépossédée par la dynastie *Ming*, les Tartares qui habitèrent au nord de la grande muraille, ne furent plus regardés que comme des espèces de sauvages, dont il n'y avait rien, ni à espérer, ni à craindre. Au-delà de la grande muraille est le royaume de Léaotong, incorporé par la fa-

Ch. CXCV.

mille de *Gengis-Kan* à l'Empire de la Chine, & devenu entièrement Chinois. Au nord-eſt de Léaotong, étaient quelques hordes de Tartares Mantchoux, que le vice-roi de Léaotong traita durement. Ils firent des repréſantations hardies, telles qu'on nous dit que les Scythes en firent de tout tems depuis l'invaſion de *Cyrus* ; car le génie des peuples eſt toujours le même, juſqu'à ce qu'une longue oppreſſion les faſſe dégénérer. Le gouverneur, pour toute réponſe, fit brûler leurs cabanes, enleva leurs troupeaux, & voulut tranſplanter les habitans. Alors ces Tartares, qui étaient libres, ſe choiſirent un chef pour faire la guerre. Ce
1622. chef, nommé *Taitſou*, ſe fit bientôt roi; il battit les Chinois, entra victorieux dans le Léaotong, & prit d'aſſaut la capitale.

Sans armes à feu.

Cette guerre ſe fit comme toutes celles des tems les plus reculés. Les armes à feu étaient inconnues dans cette partie du monde. Les anciennes armes, comme la flèche, la lance, la maſſue, le cimeterre, étaient en uſage : on ſe ſervait peu de boucliers & de caſques, encore moins de braſſards & de bottines de métal. Les fortifications conſiſ-

taient en un foſſé, un mur, des tours; on ſappait le mur, ou on montait à l'eſcalade. La ſeule force du corps devait donner la victoire; & les Tartares, accoutumés à dormir en plein champ, devaient avoir l'avantage ſur un peuple élevé dans une vie moins dure.

CH. CXCV.

Le capitaine d'une horde vainqueur de la Chine.

TAITSOU, ce premier chef des hordes Tartares étant mort en 1626, dans le commencement de ſes conquêtes, ſon fils *Taitſong* prit tout d'un coup le titre d'empereur des Tartares, & s'égala à l'empereur de la Chine. On dit qu'il ſavait lire & écrire, & il paraît qu'il reconnaiſſait un ſeul DIEU, comme les lettrés Chinois; il l'appelait *Tien* comme eux. Il s'exprime ainſi dans une de ſes lettres circulaires aux magiſtrats des provinces Chinoiſes: *Le Tien élève qui lui plaît; il m'a peut-être choiſi pour devenir votre maître.* En effet depuis l'année 1628, le *Tien* lui fit remporter victoire ſur victoire. C'était un homme très-habile; il poliſſait ſon peuple féroce pour le rendre obéïſſant, & établiſſait des loix au milieu de la guerre. Il était toujours à la tête de ſes troupes; & l'empereur de la Chine, dont le nom eſt devenu obſ-

Ch. CXCV.

cur, & qui s'appelait *Hoaitſang*, reſtait dans ſon palais avec ſes femmes & ſes eunuques : auſſi fut-il le dernier empereur du ſang Chinois; il n'avait pas ſu empêcher que *Taitſong* & ſes Tartares lui priſſent ſes provinces du nord ; il n'empêcha pas davantage qu'un mandarin rebelle, nommé *Liſtching*, lui prît celles du midi. Tandis que les Tartares ravageaient l'orient & le ſeptentrion de la Chine, ce *Liſtching* s'emparait de preſque tout le reſte. On prétend qu'il avait ſix-cent mille hommes de cavalerie, & quatre-cent mille d'infanterie. Il vint avec l'élite de ſes troupes aux portes de Pékin, & l'empereur ne ſortit jamais de ſon palais ; il ignorait une partie de ce qui ce paſſait. *Liſtching* le rebelle (on l'appele ainſi parce qu'il ne réuſſit pas) renvoya à l'empereur deux de ſes principaux eunuques faits priſonniers, avec une lettre fort courte, par laquelle il l'exhortait à abdiquer l'Empire.

Exemple d'orgueil.

C'est ici qu'on voit bien ce que c'eſt que l'orgueil Aſiatique, & combien il s'accorde avec la molleſſe. L'empereur ordonna qu'on coupât la tête aux deux eunuques, pour lui avoir apporté une lettre dans laquelle on lui man-

quait de respect. On eut beaucoup de peine à lui faire entendre que les têtes des princes du sang & d'une foule de mandarins que *Listching* avait entre ses mains, répondraient de celles de ses deux eunuques. Ch. CXCV.

PENDANT que l'empereur délibérait sur la réponse, *Listching* était déjà entré dans Pékin. L'impératrice eut le tems de faire sauver quelques-uns de ses enfans mâles ; après quoi elle s'enferma dans sa chambre, & se pendit. L'empereur y accourut, & ayant fort approuvé cet exemple de fidélité, il exhorta quarante autres femmes qu'il avait à l'imiter. Le père *de Mailla*, jésuite, qui a écrit cette histoire dans Pékin même au siècle passé, prétend que toutes ces femmes obéïrent sans réplique ; mais il se peut qu'il y en eût quelques-unes qu'il fallut aider. L'empereur, qu'il nous dépeint comme un très-bon prince, apperçut, après cette exécution, sa fille unique âgée de quinze ans, que l'impératrice n'avait pas jugé à propos d'exposer à sortir du palais ; il l'exhorta à se pendre comme sa mère, & ses belles-mères ; mais, la princesse n'en voulant rien faire, ce bon prince, ainsi que le dit *Mailla*, lui donna

CH. CXCV.

un grand coup de ſabre & la laiſſa pour morte. On s'attend qu'un tel père & un tel époux ſe tuera ſur le corps de ſes femmes & de ſa fille ; mais il alla dans un pavillon hors de la ville pour attendre des nouvelles ; & enfin, ayant appris que tout était déſeſpéré, & que *Liſtching* était dans ſon palais, il s'étrangla, & mit fin à un Empire & à une vie qu'il n'avait pas oſé défendre. Cet étrange évènement arriva l'année 1641. C'eſt ſous ce dernier empereur de la race Chinoiſe que les jéſuites avaient enfin pénétré dans la cour de Pékin. Le père *Adam Shall*, natif de Cologne, avait tellement réuſſi auprès de cet empereur par ſes connaiſſances en phyſique & en mathématique, qu'il était devenu mandarin. C'était lui qui le premier avait fondu du canon de bronze à la Chine : mais le peu qu'il y en avait à Pékin, & qu'on ne ſavait pas employer, ne ſauva pas l'Empire. Le mandarin *Shall* quitta Pékin avant la révolution.

Un empereur faible finit la dynaſtie Chinoiſe.

Suite de la conquête.

APRÈS la mort de l'Empereur, les Tartares & les rebelles ſe diſputèrent la Chine. Les Tartares étaient unis & aguerris ; les Chinois étaient diviſés & indiſciplinés. Il fallut petit-à-petit cé-

der tout aux Tartares. Leur nation avait pris un caractère de ſupériorité qui ne dépendait pas de la conduite de leur chef. Il en était comme des Arabes de *Mahomet*, qui furent, pendant plus de trois-cents ans, ſi redoutables par eux-mêmes.

LA mort de l'empereur *Taitſong*, que les Tartares perdirent en ce tems-là, ne les empêcha pas de pourſuivre leurs conquêtes. Ils élurent un de ſes neveux encore enfant; c'eſt *Chang-ti*, père du célèbre *Cam-hi*, ſous lequel la religion chrétienne a fait des progrès à la Chine. Ces peuples, qui avaient d'abord pris les armes pour défendre leur liberté, ne connaiſſaient pas le droit héréditaire. Nous voyons que tous les peuples commencent par élire des chefs pour la guerre; enſuite ces chefs deviennent abſolus, excepté chez quelques nations d'Europe. Le droit héréditaire s'établit, & devient ſacré avec le tems.

UNE minorité ruine preſque toujours des conquérans, & ce fut pendant cette minorité de *Chang-ti*, que les Tartares achevèrent de ſubjuguer la Chine. L'uſurpateur *Liſtching* fut tué par un autre uſurpateur Chinois, qui préten-

Ch. CXCV.

dait venger le dernier empereur. On reconnut dans plusieurs provinces des enfans vrais ou faux du dernier prince détrôné & étranglé, comme on avait produit des *Démétri* en Russie. Des mandarins Chinois tâchèrent d'usurper des provinces; & les grands usurpateurs Tartares vinrent enfin à bout de tous les petits. Il y eut un Général Chinois qui arrêta quelque tems leurs progrès, parce qu'il avait quelques canons, soit qu'il les eût des Portugais de Macao, soit que le jésuite *Shall* les eût fait fondre. Il est très-remarquable que les Tartares, dépourvus d'artillerie, l'emportèrent à la fin sur ceux qui en avaient; c'était le contraire de ce qui était arrivé dans le nouveau monde, & une preuve de la supériorité des peuples du nord sur ceux du midi.

Ce qu'il y a de plus surprenant, c'est que les Tartares conquirent pié-à-pié tout ce vaste Empire de la Chine sous deux minorités; car leur jeune empereur *Chang-ti* étant mort en 1661 à l'âge de 24 ans, avant que leur domination fût entièrement affermie, ils élurent son fils *Cam-hi* au même âge de huit ans auquel ils avaient élu son père; & ce *Cam-hi* a rétabli l'Empire

de

de la Chine, ayant été assez sage & assez heureux pour se faire également obéïr des Chinois & des Tartares. Les missionnaires qu'il fit mandarins, l'ont loué comme un prince parfait. Quelques voyageurs, & sur-tout *Le Gentil*, qui n'ont point été mandarins, disent qu'il était d'une avarice sordide & plein de caprices : mais ces détails personnels n'entrent point dans cette peinture générale du monde; il suffit que l'Empire ait été heureux sous ce prince; c'est par-là qu'il faut regarder & juger les rois.

CH. CXCV.

Suite de la conquête.

PENDANT le cours de cette révolution, qui dura plus de trente ans, une des plus grandes mortifications que les Chinois éprouvèrent, fut que leurs vainqueurs les obligeaient à se couper les cheveux à la manière Tartare. Il y en eut qui aimèrent mieux mourir que de renoncer à leur chevelure. Nous avons vu les Moscovites exciter quelques séditions, quand le czar *Pierre I* les a obligés à se couper leurs barbes; tant la coutume a de force sur le vulgaire.

LE tems n'a pas encore confondu la nation conquérante avec le peuple vaincu, comme il est arrivé dans nos

Ch. CXCV.

Gaules, dans l'Angleterre & ailleurs. Mais, les Tartares ayant adopté les loix, les uſages, & la religion des Chinois, les deux nations n'en composeront bientôt qu'une ſeule.

Sous le règne de ce *Cam-hi*, les miſſionnaires d'Europe jouïrent d'une grande conſidération; pluſieurs furent logés dans le palais impérial: ils bâtirent des égliſes; ils eurent des maiſons opulentes. Ils avaient réuſſi en Amérique, en enſeignant à des ſauvages les arts néceſſaires: ils réuſſirent à la Chine, en enſeignant les arts les plus relevés à une nation ſpirituelle. Mais bientôt la jalouſie corrompit les fruits de leur ſageſſe, & cet eſprit d'inquiétude & de contention, attaché en Europe aux connaiſſances & aux talens, renverſa les plus grands deſſeins.

Querelles ſcandaleuſes des miſſionnaires d'Europe à la Chine.

On fut étonné à la Chine de voir des ſages qui n'étaient pas d'accord ſur ce qu'ils venaient enſeigner, qui ſe perſécutaient & s'anathématiſaient réciproquement, qui s'intentaient des procès criminels à Rome (*a*), & qui faiſaient décider, dans des congréga-

(*a*) Voyez le chapitre *des cérémonies Chinoiſes*, à la fin du ſiècle de *Louis XIV*.

tions de cardinaux, ſi l'empereur de la Chine entendait auſſi-bien ſa langue, que des miſſionnaires venus d'Italie & de France.

Ch. CXCV.

Ces querelles allèrent ſi loin, que l'on craignit dans la Chine, ou qu'on feignit de craindre les mêmes troubles qu'on avait eſſuyés au Japon *(a)*. Le ſucceſſeur de *Cam-hi* défendit l'exercice de la religion chrétienne, tandis qu'on permettait la muſulmane & les différentes ſortes de bonzes. Mais cette même cour, ſentant le beſoin des mathémathiques autant que le prétendu danger d'une religion nouvelle, conſerva les mathématiciens, en leur impoſant ſilence ſur le reſte, & en chaſſant les miſſionnaires. Cet empereur, nommé *Yontching*, leur dit ces propres paroles, qu'ils ont eu la bonne-foi de rapporter dans leurs lettres intitulées *curieuſes & édifiantes*.

Belles paroles de l'empereur aux jéſuites.

« Que diriez-vous, ſi j'envoyais une » troupe de bonzes & de lamas dans » votre pays? Comment les recevriez-» vous? Si vous avez ſu tromper mon » père, n'eſpérez-pas me tromper de

(*a*) Voyez le chapitre ſuivant, concernant le Japon.

CH. CXCV.

» même. Vous voulez que les Chinois » embraſſent votre loi. Votre culte n'en » tolère pas d'autre, je le ſais : en ce » cas que deviendrons-nous ? les ſujets » de vos princes. Les diſciples que vous » faites ne connaiſſent que vous. Dans » un tems de trouble, ils n'écouteraient » d'autre voix que la vôtre. Je ſais bien » qu'à préſent il n'y a rien à craindre ; » mais quand les vaiſſeaux viendront » par milliers, il pourrait y avoir du » déſordre ».

LES mêmes jéſuites qui rendent compte de ces paroles, avouent, avec tous les autres, que cet empereur était un des plus ſages & des plus généreux princes qui aient jamais règné ; toujours occupé du ſoin de ſoulager les pauvres & de les faire travailler, exact obſervateur des loix, réprimant l'ambition & le manège des bonzes, entretenant la paix & l'abondance, encourageant tous les arts utiles, & ſur-tout la culture des terres. De ſon tems les édifices publics, les grands chemins, les canaux qui joignent tous les fleuves de ce grand Empire, furent entretenus avec une magnificence & une œconomie qui n'a rien d'égal, que chez les anciens Romains.

CE qui mérite bien notre attention, c'est le tremblement de terre que la Chine essuya, en 1699, sous l'empereur *Cam-hi.* Ce phénomène fut plus funeste, que celui qui de nos jours a détruit Lima & Lisbonne; il fit périr, dit-on, environ quatre-cent mille hommes. Ces secousses ont dû être fréquentes dans notre globe: la quantité de volcans qui vomissent la fumée & la flamme, font penser que la première écorce de la terre porte sur des gouffres, & qu'elle est remplie de matière inflammable. Il est vraisemblable que notre habitation a éprouvé autant de révolutions en physique, que la rapacité & l'ambition en a causé parmi les peuples.

CHAPITRE CXCVI.

Du Japon au dix-ſeptième ſiècle, & de l'extinction de la religion chrétienne en ce pays.

Ch. CXCVI.

DANS la foule des révolutions que nous avons vues d'un bout de l'univers à l'autre, il paraît un enchaînement fatal de cauſes qui entraînent les hommes, comme les vents pouſſent les ſables & les flots. Ce qui s'eſt paſſé au Japon en eſt une nouvelle preuve. Un prince Portugais ſans puiſſance, ſans richeſſes, imagine, au quinzième ſiècle, d'envoyer quelques vaiſſeaux ſur les côtes d'Afrique. Bientôt après les Portugais découvrent l'Empire du Japon. L'Eſpagne, devenue pour un tems ſouveraine du Portugal, fait au Japon un commerce immenſe. La religion chrétienne y eſt portée à la faveur de ce commerce; & à la faveur de cette tolérance de toutes les ſectes admiſe ſi généralement dans l'Aſie, elle s'y introduit, elle s'y établit. Trois princes Japonois, chrétiens, viennent à Rome baiſer les pieds du pape *Grégoire XIII*. Le chriſ-

Le Japon preſque chrétien.

tianiſme allait devenir au Japon la religion dominante, & bientôt l'unique, lorſque ſa puiſſance même ſervit à la détruire. Nous avons déjà remarqué que les miſſionnaires y avaient beaucoup d'ennemis; mais auſſi ils s'y étaient fait un parti très-puiſſant. Les bonzes craignirent pour leurs anciennes poſſeſſions, & l'empereur enfin craignit pour l'État. Les Eſpagnols s'étaient rendus maîtres des Philippines, voiſines du Japon : on ſavait ce qu'ils avaient fait en Amérique; il n'eſt pas étonnant que les Japonois fuſſent allarmés.

Chriſtianiſme proſcrit.

L'EMPEREUR du Japon, dès l'an 1586, proſcrivit la religion chrétienne; l'exercice en fut défendu aux Japonois ſous peine de mort : mais comme on permettait toujours le commerce aux Portugais & aux Eſpagnols, leurs miſſionnaires faiſaient dans le peuple autant de proſélytes qu'on en condamnait aux ſupplices. Le gouvernement défendit aux marchands étrangers d'introduire des prêtres chrétiens dans le pays : malgré cette défenſe, le gouverneur des iſles Philippines envoya des cordeliers en ambaſſade à l'empereur Japonois. Ces ambaſſadeurs commencèrent par faire conſtruire une chapelle publique

Ch. CXCVI.

dans la ville capitale nommée Méaco ; ils furent chassés, & la persécution redoubla. Il y eut long-tems des alternatives de cruauté & d'indulgence. Il est évident que la raison d'État fut la seule cause des persécutions, & qu'on ne se déclara contre la religion chrétienne, que par la crainte de la voir servir d'instrument aux entreprises des Espagnols : car jamais on ne persécuta au Japon la religon de *Confucius*, quoiqu'apportée par un peuple dont les Japonois sont jaloux, & auquel ils ont souvent fait la guerre.

Toutes les sectes en paix au Japon.

Le savant & judicieux observateur *Kempfer*, qui a si long-tems été sur les lieux, nous dit que, l'an 1674, on fit le dénombrement des habitans de Méaco. Il y avait douze religions dans cette capitale, qui vivaient toutes en paix : & ces douze sectes composaient plus de quatre-cent mille habitans, sans compter la cour nombreuse du daïri, souverain pontife. Il paraît que, si les Portugais & les Espagnols s'étaient contentés de la liberté de conscience, ils auraient été aussi paisibles dans le Japon que ces douze religions. Ils y faisaient encore, en 1636, le commerce le plus avantageux; *Kempfer* dit qu'ils

en rapportèrent à Macao deux mille trois-cent cinquante caiſſes d'argent.

Ch. CXCVI.

Les Hollandais, qui trafiquaient au Japon depuis 1600, étaient jaloux du commerce des Eſpagnols. Ils prirent, en 1637, vers le cap de Bonne-Eſpérance, un vaiſſeau Eſpagnol qui faiſait voile du Japon à Lisbonne : ils y trouvèrent des lettres d'un officier Portugais nommé *Moro*, eſpèce de conſul de la nation ; ces lettres renfermaient le plan d'une conſpiration des Chrétiens du Japon contre l'empereur ; on ſpécifiait le nombre des vaiſſeaux & des ſoldats qu'on attendait de l'Europe & des établiſſemens d'Aſie, pour faire réuſſir le projet. Les lettres furent envoyées à la cour du Japon : *Moro* reconnut ſon écriture, & fut brûlé publiquement.

Conſpiration des mauvais Chrétiens.

Alors le gouvernement aima mieux renoncer à tout commerce avec les étrangers, que ſe voir expoſé à de telles entrepriſes. L'empereur *Jémits*, dans une aſſemblée de tous les Grands, porta ce fameux édit, que déſormais aucun Japonois ne pourroit ſortir du pays ſous peine de mort, qu'aucun étranger ne ſerait reçu dans l'Empire, que tous les Eſpagnols ou Portugais ſeraient renvoyés, que tous les Chrétiens du

Le Japon fermé aux étrangers.

Ch. CXCVI.

pays feraient mis en prifon, & qu'on donnerait environ mille écus à quiconque découvrirait un Prêtre chrétien. Ce parti extrême de fe féparer tout d'un coup du refte du monde, & de renoncer à tous les avantages du commerce, ne permet pas de douter que la confpiration n'ait été véritable : mais ce qui rend la preuve complette, c'eft qu'en effet les Chrétiens du pays, avec quelques Portugais à leur tête, s'affemblèrent en armes au nombre de plus de trente mille. Ils furent battus en 1638, & fe retirèrent dans une fortereffe fur le bord de la mer, dans le voifinage du port de Nangazaki.

Chrétiens battus.

Cependant toutes les nations étrangères étaient alors chaffées du Japon; les Chinois même étaient compris dans cette loi générale, parce que quelques miffionnaires d'Europe s'étaient vantés au Japon d'être fur le point de convertir la Chine au chriftianifme. Les Hollandais eux-mêmes, qui avaient découvert la confpiration, étaient chaffés comme les autres : on avait déjà démoli le comptoir qu'ils avaient à Firando; leurs vaiffeaux étaient déjà partis : il en reftait un que le gouvernement fomma de tirer fon canon contre

la forterefſe où les Chrétiens étaient réfugiés. Le capitaine Hollandais, nommé *Kokbeker*, rendit ce funeſte ſervice : les Chrétiens furent bientôt forcés, & périrent dans d'affreux ſupplices. Encore une fois, quand on ſe repréſente un capitaine Portugais nommé *Moro*, & un capitaine Hollandais nommé *Kokbeker*, ſuſcitant dans le Japon de ſi étranges évènemens, on reſte convaincu de l'eſprit remuant des Européans, & de cette fatalité qui diſpoſe des nations.

Hollandais ſeuls commercent au Japon.

Le ſervice odieux qu'avaient rendu les Hollandais au Japon, ne leur attira pas la grâce qu'ils eſpéraient, d'y commercer & de s'y établir librement ; mais ils obtinrent au moins la permiſſion d'aborder dans une petite iſle nommée Déſima, près du port de Nangazaki ; c'eſt-là qu'il leur eſt permis d'apporter une quantité déterminée de marchandiſes.

Hollandais obligés de marcher ſur la croix.

Il fallut, d'abord, marcher ſur la croix, renoncer à toutes les marques du chriſtianiſme, & jurer qu'ils n'étaient pas de la religion des Portugais, pour obtenir d'être reçus dans cette petite iſle, qui leur ſert de priſon dès qu'ils y arrivent ; on s'empare de leurs vaiſſeaux, & de leurs marchandiſes,

Ch. CXCVI.

auxquelles on met le prix. Ils viennent, chaque année, ſubir cette priſon pour gagner de l'argent : ceux qui ſont rois à Batavia & dans les Moluques, ſe laiſſent ainſi traiter en eſclaves : on les conduit, il eſt vrai, de la petite iſle où ils ſont retenus, juſqu'à la cour de l'empereur ; & ils ſont par-tout reçus avec civilité & avec honneur, mais gardés à vue, & obſervés : leurs conducteurs & leurs gardes font un ſerment par écrit ſigné de leur ſang, qu'ils obſerveront toutes les démarches des Hollandais, & qu'ils en rendront un compte fidèle.

On a imprimé dans pluſieurs livres qu'ils abjuraient le chriſtianiſme au Japon : cette opinion a ſa ſource dans l'aventure d'un Hollandais, qui, s'étant échappé & vivant parmi les naturels du pays, fut bientôt reconnu ; il dit pour ſauver ſa vie qu'il n'était pas Chrétien, mais Hollandais. Le gouvernement Japonois a défendu, depuis ce tems, qu'on bâtit des vaiſſeaux qui puſſent aller en haute mer. Ils ne veulent avoir que de longues barques à voiles & à rames, pour le commerce de leurs iſles. La fréquentation des étrangers eſt devenue chez eux le plus grand des

crimes; il ſemble qu'ils les craignent encore après le danger qu'ils ont couru. Cette terreur ne s'accorde ni avec le courage de la nation, ni avec la grandeur de l'Empire; mais l'horreur du paſſé a plus agi en eux que la crainte de l'avenir. Toute la conduite des Japonois a été celle d'un peuple généreux, facile, fier & extrême dans ſes réſolutions; ils reçurent d'abord les étrangers avec cordialité; &, quand ils ſe ſont crus outragés & trahis par eux, ils ont rompu avec eux ſans retour.

Les Français veulent en vain commercer au Japon.

LORSQUE le miniſtre *Colbert*, d'éternelle mémoire, établit le premier une compagnie des Indes en France, il voulut eſſayer d'introduire le commerce des Français au Japon, comptant ſe ſervir des ſeuls proteſtans, qui pouvaient jurer qu'ils n'étaient pas de la religion des Portugais; mais les Hollandais s'oppoſèrent à ce deſſein; & les Japonois, contens de recevoir tous les ans chez eux une nation qu'ils font priſonnière, ne voulurent pas en recevoir deux.

JE ne parlerai point ici du royaume de Siam, qu'on nous repréſentait beaucoup plus vaſte & plus opulent qu'il n'eſt; on verra dans le ſiécle de *Louis*

Ch. CXCVI.

XIV le peu qu'il eſt néceſſaire d'en ſavoir. La Corée, la Cochinchine, le Tunquin, le Laos, Ava, le Pégu, ſont des pays dont on a peu de connaiſſance ; &, dans ce prodigieux nombre d'iſles répandues aux extrémités de l'Aſie, il n'y a guères que celle de Java, où les Hollandais ont établi le centre de leur domination & de leur commerce, qui puiſſe entrer dans le plan de cette hiſtoire générale. Il en eſt ainſi de tous les peuples qui occupent le milieu de l'Afrique, & d'une infinité de peuplades dans le nouveau monde. Je remarquerai ſeulement, qu'avant le ſeizième ſiècle, plus de la moitié du globe ignorait l'uſage du pain & du vin ; une grande partie de l'Amérique & de l'Afrique orientale l'ignore encore ; & il faut y porter ces nourritures, pour y célébrer les myſtères de notre religion.

Les anthropophages ſont beaucoup plus rares qu'on ne le dit, & depuis cinquante ans aucun de nos voyageurs n'en a vu. Il y a beaucoup d'eſpèces d'hommes manifeſtement différentes les unes des autres. Pluſieurs nations vivent encore dans l'état de la pure nature ; &, tandis que nous faiſons le tour du monde, pour découvrir ſi leurs ter-

res n'ont rien qui puiſſe aſſouvir notre cupidité, ces peuples ne s'informent pas s'il exiſte d'autres hommes qu'eux, & paſſent leurs jours dans une heureuſe indolence, qui ſerait un malheur pour nous. CH. CXCVI.

Il reſte beaucoup à découvrir pour notre vaine curioſité ; mais, ſi on s'en tient à l'utile, on n'a que trop découvert.

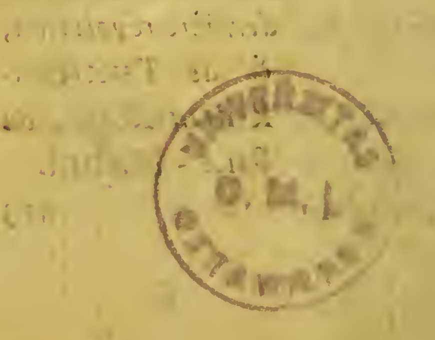
Fin du Tome ſeptième.



TABLE

Des Chapitres contenus dans ce volume.

Fin de la Table du Tome VII.




a39003 009518076b

